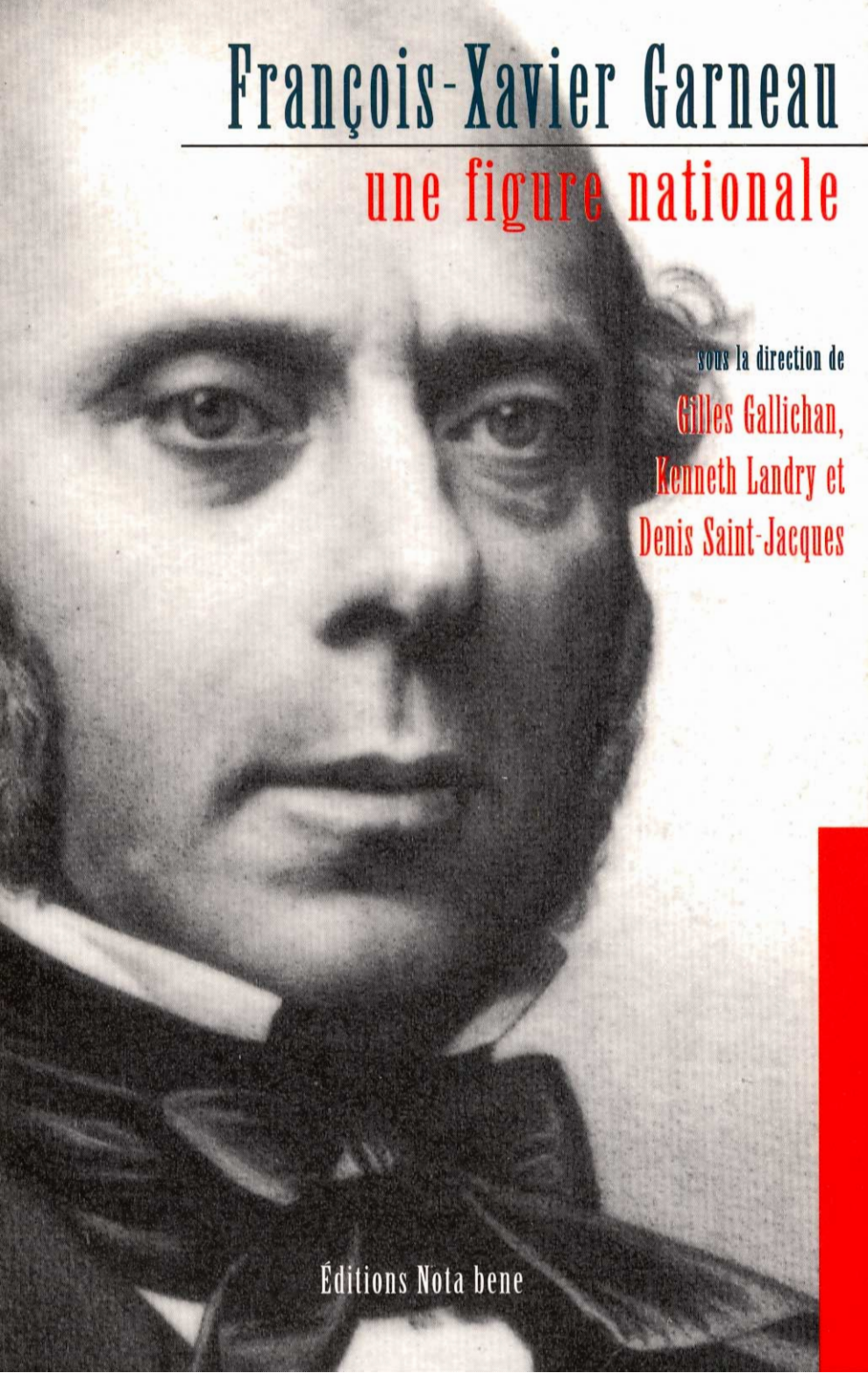


A black and white portrait of François-Xavier Garneau, a man with dark hair and a mustache, wearing a dark coat and a white cravat. The portrait is the background of the book cover.

François-Xavier Garneau

une figure nationale

sous la direction de
Gilles Gallichan,
Kenneth Landry et
Denis Saint-Jacques

Éditions Nota bene

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU
UNE FIGURE NATIONALE

COLLECTION LES CAHIERS DU CENTRE
DE RECHERCHE EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE,
DIRIGÉE PAR MARIE-ANDRÉE BEAUDET,
ROBERT DION ET RICHARD SAINT-GELAIS

sous la direction de

GILLES GALLICHAN, KENNETH LANDRY
et DENIS SAINT-JACQUES

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU
UNE FIGURE NATIONALE

LES CAHIERS DU CENTRE DE RECHERCHE
EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE
n° 23

LES ÉDITIONS NOTA BENE



Les Éditions Nota bene remercient le Conseil des Arts du Canada,
la SODEC et le ministère du Patrimoine du Canada pour leur soutien financier.

© Éditions Nota bene
ISBN : 2-921053-96-9

AUTOUR D'UN MONUMENT

Gilles Gallichan,

Kenneth Landry, Denis Saint-Jacques

Certains événements demeurent dans la mémoire collective comme des repères toujours chargés de sens. Pour l'histoire intellectuelle et littéraire du XIX^e siècle québécois, la parution en 1845 du premier tome de l'*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* de François-Xavier Garneau est de ceux-là. La publication de ce maître ouvrage moins de dix ans après l'écrasement des rébellions patriotes, à l'époque de l'Union des deux Canadas quand flotte encore lourdement l'esprit du *Rapport* de lord Durham, marque un point tournant dans l'évolution des idéologies et de la vie culturelle au Canada français. Très rapidement, les contemporains de Garneau font de cette vaste entreprise de recherche documentaire et de synthèse qui connaîtra trois autres tomes et de nombreuses rééditions un monument historique fondamental de la nation canadienne.

Après un siècle et demi, il convenait de souligner l'intérêt toujours actuel de l'œuvre de Garneau et de faire un bilan des recherches les plus récentes sur l'auteur et son époque. Du 25 au 27 octobre 1995, au domaine de Maizerets à Québec, l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé (AQÉI) et le Centre de recherche en littérature québécoise

(CRELIQ) de l'Université Laval ont uni leurs efforts pour organiser un colloque de deux jours consacré à Garneau. Les textes que nous réunissons ici se développent suivant trois problématiques principales : celle des rapports entre l'historien et son milieu, celle de l'écriture et de la production de l'œuvre, celle de sa fortune.

Le recueil s'ouvre sur la conférence inaugurale, prononcée par Paul Wyczynski, professeur émérite et fondateur du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa. Dans son texte intitulé « Sur les traces de l'historien François-Xavier Garneau », il dresse un bilan des études garnéliennes effectuées depuis plus d'un quart de siècle.

Après ce tour d'horizon, viennent quatre articles sur le milieu dans lequel a vécu l'historien. En premier lieu, une équipe de trois chercheurs du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), composée de Serge Courville (Université Laval), Jean-Claude Robert (Université de Montréal) et Normand Séguin (Université du Québec à Trois-Rivières), démystifie certaines représentations convenues à propos de la société québécoise du XIX^e siècle, notamment celle d'une société paysanne repliée sur ses terres et cramponnée à une agriculture traditionnelle. Fondée sur une recherche de longue haleine qui tire un fructueux parti des recensements de 1831, 1851 et 1871, leur contribution remet en cause plusieurs idées reçues quant à la démographie, à l'évolution de l'agriculture, aux productions industrielles et au monde marchand de la vallée laurentienne durant la période où Garneau réalise son œuvre.

Yvan Lamonde (Université McGill) enchaîne avec « L'ombre du passé : François-Xavier Garneau et l'éveil des nationalités », une étude de l'influence des mouvements nationalistes européen et américain sur la pensée garnélienne.

L'analyse des rapports de l'historien canadien à ces mouvements met en lumière un nationaliste libéral qui ne va au bout ni de son libéralisme ni de son nationalisme.

Marc Lebel (Archives nationales du Canada) scrute les activités de diverses associations littéraires et culturelles, installées à la Haute-Ville et à la Basse-Ville de Québec pendant les années 1830 et 1840. Il s'arrête à celles qui ont joué un rôle dans la formation de l'historien, plus particulièrement une association située en plein quartier ouvrier (Saint-Roch), la Société de discussion de Québec (1843-1850), qui compte Garneau parmi ses membres les plus influents.

Enfin, Pierre Rajotte (Université de Sherbrooke) s'intéresse à un dernier aspect de la formation de l'historien en analysant la composante autobiographique du *Voyage en Angleterre et en France*, un des rares écrits de Garneau à la première personne. Le récit de voyage, genre littéraire très pratiqué au XIX^e siècle, lui permet d'afficher son lien avec chacune des deux métropoles.

De façon plus circonscrite, l'*Histoire du Canada* suscite cinq contributions. Celle de Jean-Paul Bernard (Université du Québec à Montréal) porte sur la réplique de Garneau au jugement célèbre, « peuple sans histoire et sans littérature », qu'on trouve dans le *Report on the Affairs of British North America* de lord Durham. Pour mieux comprendre l'effet de dialogue en jeu, le chercheur resitue le contexte de la remarque de l'enquêteur britannique et éclaire les oppositions entre les visions politiques des deux hommes.

En 1844, à la veille de la parution de son *magnum opus*, Garneau présente deux conférences, ou « lectures publiques », telles qu'on les désignait à l'époque, devant la Société de discussion. En parcourant ces textes peu connus, qu'il reproduit en tout ou en partie à la fin de son article,

Marc Lebel s'attarde aux discours sur l'identité propre des Canadiens, qu'il rétablit dans le contexte plus large de la réflexion sur le concept de nationalité qui atteint alors un sommet en Occident.

Maurice Lemire (Université Laval) s'arrête lui aussi au discours de l'historien, mais c'est pour mieux cerner ce qu'il appelle « l'ambiguïté garnélienne ». Il pointe la difficulté éprouvée par Garneau à réconcilier deux objectifs qu'il s'était fixés en écrivant son *Histoire du Canada* : parvenir à réhabiliter les Canadiens à leurs propres yeux et démontrer que la liberté, en régime politique, vaut mieux que la coercion. Une relecture de l'œuvre sous cet angle révèle un partisan de la modération, tiraillé entre la tentation d'écrire l'histoire épique du pays et celle de raconter la marche du peuple vers la liberté.

La micro-analyse permet ensuite d'isoler un détail révélateur sous la loupe. Dans un article intitulé « Fonder Québec », Gilles Marcotte (Université de Montréal) propose une explication serrée d'un extrait de l'*Histoire du Canada* sur la fondation de Québec par Samuel de Champlain. Dans ce récit des origines, Garneau révèle une carence, celle de la liberté, dont il ne cessera d'inventorier les figures dans son travail d'historien.

Finalement, dans « Garneau, l'historien qui se fit éditeur », Jean-Marie Lebel (Université Laval) lève le voile sur les pratiques éditoriales au Québec au XIX^e siècle. Il raconte l'aventure entourant l'impression des quatre tomes de l'*Histoire du Canada*, qui sera suivie de deux autres éditions du vivant de l'auteur. Garneau ne s'occupait pas seulement de la réécriture et de la correction des épreuves, il devait aussi prendre en main diverses responsabilités éditoriales dont le financement, la publicité et la distribution de ses livres.

La troisième partie porte sur la fortune de l'œuvre et les enjeux de la consécration de celui qu'on a rapidement désigné l'« historien national ». Quatre spécialistes se sont penchés sur cette postérité. Lucie Robert (Université du Québec à Montréal) s'est attardée à ses premiers biographes. Dans son étude sur « François-Xavier Garneau, sa vie, son œuvre... et ses biographes », elle utilise comme point de départ deux œuvres, l'une d'Henri-Raymond Casgrain et l'autre de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, pour illustrer le rôle de la biographie dans la réception de l'écrivain. Elle juge ces œuvres représentatives d'une pratique d'écriture de plus en plus répandue au Québec à cette époque.

Dans « P.-J.-O. Chauveau, lecteur de Garneau », Micheline Cambron (Université de Montréal) décortique *François-Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres* (1883) de Chauveau. Sous couverture d'une étude louangeuse, Chauveau semble bien se livrer à un procès d'intention et à une réorientation du sens de l'*Histoire du Canada* qui dénature le projet historique de Garneau.

Stéphane Stapinsky (Centre Lionel-Groulx) jette un éclairage nouveau sur la lecture de l'*Histoire du Canada* au xx^e siècle. Dans son article, « Quand un "historien national" en scrute un autre : Lionel Groulx et François-Xavier Garneau », il remonte aux sources possibles de la production de Groulx. Si celui-ci a puisé plusieurs éléments fondamentaux de sa vision de l'histoire du Canada français chez son illustre devancier, il semble qu'avec le temps cette œuvre soit devenue pour lui plutôt un « classique », un livre fait pour être admiré plus que consulté.

Par quel processus un texte ancien devient-il un classique ? Nicole Fortin (Cégep de Limoilou) aborde la question dans « François-Xavier Garneau : argument pour un imaginaire littéraire et critique québécois ». Elle analyse de près la

critique universitaire des années 1965-1975 au Québec, afin de repérer la trace singulière laissée par Garneau sur ses descendants littéraires. À un moment où l'on tente de préciser les codes d'une littérature récemment appelée québécoise, *l'Histoire du Canada* se distingue dans un lieu commun qui en fait un objet de référence ritualisé et le premier « texte littéraire national ».

Il n'est sans doute pas vraiment possible de conclure un réexamen qui doit rester ouvert. *L'Histoire du Canada* de Garneau, celle d'un petit peuple se forgeant une destinée dans l'adversité, n'a pas perdu de sa prégnance aujourd'hui. Dans la « Postface », Lamonde tente au moins de revenir sur certaines hypothèses émises dans ces contributions et d'éclairer des questions restées sans réponse : par exemple, quels sont les motifs déclencheurs ou quel est le moment du début de rédaction de *l'Histoire du Canada* ? Il suggère également des pistes de recherche encore inexplorées – à commencer par les lectures de Garneau, le contenu de son minutier (1830-1842), ses rapports avec Étienne Parent, etc. – qui pourraient expliquer la démarche de l'historien.

*
* *
*

En 1945, la Société historique de Montréal avait tenu une semaine d'histoire¹, à l'occasion du centenaire de l'œuvre de Garneau et plusieurs historiens y avaient collaboré. Les participants célébraient dans l'enthousiasme et la vénération une œuvre culte. Les actes de la rencontre de 1995 révèlent une remarquable évolution. Le contexte social de l'Union nous apparaît maintenant plus distant, plus « historique », l'œuvre, plus opaque et la fortune, moins assurée. Pourtant, le grand récit qui se déploie là ne cesse pas de hanter l'imaginaire québécois : en tant que nation nous procédons encore de

l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours de Garneau. Il nous reste à mieux le comprendre, et c'est ce à quoi ce livre s'emploie.

1. *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau : deuxième semaine d'histoire à l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945*, Montréal, Société historique de Montréal, 1945, 460 p.

SUR LES TRACES DE L'HISTORIEN FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

Paul Wyczynski

Université d'Ottawa, CRCCF

Plusieurs savent, d'autres soupçonnent que François-Xavier Garneau – tout comme Nelligan – figure parmi mes écrivains de chevet. C'est un fait historiquement vérifiable. Au cours de mes recherches à Paris, il y a déjà longtemps, j'ai dû entreprendre un voyage à Londres pour y effectuer une série de vérifications. Par pur hasard, un employé du British Museum m'a dit : « Vous venez du Canada, donc vous connaissez certainement l'historien François-Xavier Garneau. » J'acquiesçai, tout en sachant que mes connaissances sur cet historien étaient vagues ; j'aurais préféré qu'il me parle plutôt de Nelligan. Mais non ! Cet archiviste était d'origine polonaise et son travail consistait, principalement, à classer les documents ayant trait au monde slave. En peu de temps, il m'a apporté une boîte dans laquelle j'ai trouvé plusieurs livraisons d'un journal polono-anglais, *The Polonia*, porte-parole de la Literary Society of Friends of Poland, très vivante à Londres dans les années 1830 et dont les principaux animateurs furent Krystyn Lach-Szyrma, Adam Czartoryski et Thomas Campbell. Or, dans la livraison d'octobre 1832 (n° 3), aux pages 185-187, j'ai pu lire un long poème épique

signé par Garneau, intitulé « La Liberté prophétisant sur l'avenir de la Pologne ». Le texte fut écrit en août 1832, à l'occasion du triste anniversaire de l'écrasement de Varsovie par les Russes, événement sanglant qui eut lieu le 7 septembre 1831. Pour dire vrai, j'ai donc découvert Garneau à Londres dans les années 1960, et je suis entré dans son œuvre par une porte aux couleurs de la Pologne. Plus tard j'allais comprendre combien Garneau était fier d'avoir pu lire les premières œuvres d'Adam Mickiewicz – « Ode à la jeunesse », *Sonnets de Crimée*, *Messire Thadée* – dont les fragments parurent dans son journal *L'Abeille canadienne*. Pour Garneau, la Pologne, l'Irlande, le Canada français étaient trois nations sœurs¹.

Revenu au Canada, je me suis rendu à Québec pour apprendre de la bouche de Claude Galarneau, alors directeur du Département d'histoire à l'Université Laval, que leur fichier ne comptait à l'époque que 14 renseignements bibliographiques sur Garneau. Il était donc propice d'inscrire le sujet à mon cours de doctorat dont est sorti l'ouvrage collectif *François-Xavier Garneau. Aspects littéraires de son œuvre*² et, deux ans plus tard, en 1968, mon édition critique du *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*³. Du coup, j'étais convaincu – et la succession Garneau également – que l'auteur qui avait été à la fois poète, journaliste, épistolier, mémorialiste, historien, notaire à l'occasion, caissier de banque ou greffier municipal pour gagner son pain quotidien méritait d'être étudié à fond. Sa vie n'était qu'un cheminement continu pour connaître toujours davantage son destin d'homme, sa vocation d'écrivain, sa conscience de citoyen. Pour paraphraser un sous-titre de Fernand Dumont, « de la paroisse au pays⁴ », je dirais aujourd'hui que Garneau s'était mis hardiment sur la route qui menait de Saint-Augustin, paroisse de ses ancêtres, aux

faubourgs de Québec, ensuite au centre de cette ville, à la Canardière aussi, devenant à l'occasion voyageur attentif, aux États-Unis, en Angleterre et en France et tout cela pour essayer de mieux comprendre l'époque mouvante de sa vie, celle de Craig, de Papineau, de l'Acte de l'Union quand se dessinaient déjà, vers la fin de sa vie, les linéaments sociopolitiques de la Confédération. Bientôt, fort de la collaboration – combien précieuse ! – de l'historien Pierre Savard, j'ai conçu le projet immense et difficile de mettre en pleine lumière, sous forme d'une édition critique, l'œuvre entière de Garneau. En attendant, nous avons publié une série d'articles ayant trait à la vie, à l'œuvre et à l'époque de Garneau. En 1979, j'ai signé l'essai « François-Xavier Garneau : aspects bibliographiques⁵ », dans lequel le lecteur trouvera, à quelques détails près, l'information sur l'ensemble de l'œuvre de Garneau. De son côté, mon collègue a préparé, entre autres, un article substantiel sur les publications successives de *l'Histoire du Canada*. On lira également nos écrits dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord* et dans bien des revues savantes. La popularité de Garneau a beaucoup gagné, grâce à notre catalogue publié à l'occasion de l'exposition tenue respectivement, en novembre 1978, à la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa et, en décembre de la même année, au Centre culturel canadien à Paris et dans plusieurs villes françaises. Sont quasi prêtes pour la publication, l'édition critique des *Poésies* et une *Chronologie illustrée de François-Xavier Garneau suivie d'une bibliographie choisie*, préparée avec la collaboration de Pierre-Louis Lapointe et Marc Lebel. Mais le plus grand mérite de notre entreprise est, nous semble-t-il, d'avoir recueilli, et en partie sauvé du ravage du temps, une immense documentation sur la vie,

l'œuvre et l'époque de Garneau. Il faut rendre hommage ici à nos assistants de recherche – et surtout à sœur Suzanne Prince – qui pendant de longues années suivaient avec nous les traces de Garneau à Québec, à la Canardière, aux États-Unis, entre Québec et Londres, entre Londres et Paris, entre Québec et Kingston, jusqu'aux demeures de ses dernières années : rue Sainte-Geneviève ; 2, rue Sainte-Famille ; 4, rue Saint-Flavien. Les archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa assurent à ces documents une conservation adéquate. *L'Index numérique* qu'on vient de préparer révèle une partie de ce fonds original, indispensable pour la saisie globale du sujet⁶.

Venons-en maintenant à l'essentiel de mon propos : Garneau historien, Garneau auteur de *L'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. Parmi les genres littéraires que Garneau a cultivés, l'histoire est devenue, à partir d'environ 1840, sa préoccupation principale. L'homme s'est bien préparé par son travail à Londres chez Denis-Benjamin Viger (1831-1833), par des discussions sur le sort du Bas-Canada au sein de nombreuses sociétés, par l'étude des événements politiques qui suivaient les luttes des années 1837-1838, par l'examen critique de l'Acte d'Union qu'il dénonçait ouvertement dans *Le Canadien*, le 22 février 1841, en y signant un significatif plaidoyer : « L'Abolition de la langue française par l'acte de réunion des deux Canadas. » En tant que traducteur adjoint à la Chambre législative, depuis le 27 septembre 1842 jusqu'au 1^{er} août 1844, il suit attentivement les délibérations des élus du peuple et sait comment se mesurent des forces dans la perspective d'une unité sociopolitique difficile à réaliser. Malgré sa situation financière précaire, sa santé fragile, Garneau s'instruit jour et nuit grâce à sa curiosité intellectuelle et à son intuition sans pareille. Une

métamorphose dans l'esprit de Garneau s'est produite après la publication à Londres du Rapport Durham (février 1839), traduit en français immédiatement par Étienne Parent et publié par *Le Canadien* en avril 1839. La conscience de Garneau toujours en éveil, déjà fortement marquée par le sort des Français en Amérique, est visible dans ses poèmes « Le dernier Huron » (*Le Canadien*, 12 août 1840) et « Le vieux chêne » (29 septembre 1841) : le discours épique s'y dirige sans cesse vers la problématique du peuple⁷. Le chemin suivi par le poète conduit décidément vers l'histoire. L'un de ses premiers écrits, aujourd'hui peu connu, « Une page de l'histoire du Canada » (une étude sur les voyages de Jacques Cartier), dans *Le Canadien* du 21 juin 1843, laisse supposer que l'*Histoire du Canada* est déjà à cette date bien avancée. C'est une attaque d'épilepsie qui cause sans nul doute le retard dans l'achèvement de l'ouvrage. Malgré cela, en novembre 1843, une petite liste des « souscripteurs » (une cinquantaine de noms) est déjà dressée. Le 12 janvier 1844, paraît dans *Le Canadien* le prospectus de l'*Histoire du Canada*, daté par Garneau de décembre 1843. Les temps sont difficiles, mais tout s'arrange pour le mieux en juillet 1844 : Garneau devient greffier de la ville de Québec. Dans son petit logement du 5, rue Sainte-Angèle, il continue de figoler son style. Au début de 1845, il en discute amplement avec Augustin-Norbert Morin, Joseph-Guillaume Barthe, Georges-Barthélemi Faribault, Jacques Viger, Denis-Benjamin Viger et avec d'autres encore. Garneau connaît fort bien la sensibilité de ses contemporains ; il voudrait se mettre d'avance à l'abri des critiques.

Le premier tome de l'*Histoire du Canada* paraît à l'Imprimerie de Napoléon Aubin en août 1845, à la grande satisfaction des amis de Garneau. L'ouvrage est surtout bien accueilli par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et Edmund Bailey

O'Callaghan. Le deuxième tome voit le jour chez le même éditeur en avril 1846, tandis que le troisième, réalisé par l'Imprimerie de Fréchette et frère, vers la fin de 1848, ne sera en vente qu'en mars 1849. L'encre n'est pas encore séchée que l'ouvrage soulève déjà une vive controverse. Les uns soupçonnent l'ingérence des Encyclopédistes dans les pages composées par Garneau. Les autres y voient une prise de conscience incomparablement belle, la plus importante, « la mieux pensée et la mieux écrite production qu'ait encore produit le Canada », comme le dit Papineau dans sa lettre du 15 janvier 1848.

Il reste que même ébranlé par la maladie et traqué par des critiques souvent anonymes, inopinément malveillantes, appuyé cependant par Louis-Joseph Papineau, James Huston, Edmund Bailey O'Callaghan et aussi par quelques écrivains français (Xavier Marmier, Isidore Lebrun), Garneau se met presque aussitôt à concevoir une deuxième édition de son ouvrage, corrigée et augmentée. Dans une lettre adressée à Louis-Hippolyte Lafontaine, datée du 17 septembre 1850, Garneau explique franchement les vraies raisons de son entreprise :

L'évêché m'a ouvert ses archives. J'y ai trouvé des documents importants, surtout des armes pour me défendre contre les attaques de quelques ecclésiastiques plus simples qu'éclairés. J'ai révisé mes trois volumes imprimés, car je me propose avec l'argent que la chambre m'a voté et celui que j'y ajouterai de publier une 2^e édition augmentée et un volume qui sera la fin de l'ouvrage. [...] Je veux, si mon livre me survit, qu'il soit l'expression patente des actes, des sentiments intimes d'un peuple dont la nationalité est livrée aux hazards [sic] d'une lutte qui ne permet aucun espoir pour bien des jours. Je veux empreindre cette nationalité d'un caractère qui la fasse respecter par

l'avenir. [...] Je ne dois de reconnaissance spéciale ni au clergé, ni au gouvernement, ni à qui ce soit maintenant sur terre, et je n'ai pris aucune part aux événements publics ; ce qui me laisse dans la plus grande liberté de parler des hommes et des choses tel qu'un historien éclairé, indépendant et véridique doit faire. Quant à l'exécution de l'ouvrage, je perfectionne tant que je puis, tant que me le permet mon faible talent. Le style m'en paraît de plus en plus défectueux, je corrige et polis sans cesse.

Cette lettre à Lafontaine, avec celle adressée à Papineau le 25 octobre 1845, constitue le meilleur témoignage de Garneau sur son peuple dont il veut saisir le destin en sa qualité d'historien « éclairé ». La deuxième édition paraît chez John Lovell en trois volumes au début de décembre 1852. *Le Canadien*, *Le Journal de Québec*, *La Minerve* et *The Pilot* réservent à l'ouvrage un accueil favorable.

Il faut tenir compte d'une chose lorsqu'on veut circonscrire, bibliographiquement parlant, la première édition de *l'Histoire du Canada* : sur les rayons des bibliothèques, elle se présente tantôt en trois, tantôt en quatre tomes. Or, dans la première édition, la relation historique va des origines de la Nouvelle-France jusqu'à la Constitution de 1791. La grande fresque est divisée en 12 livres et chaque livre se compose d'un certain nombre de chapitres. Dans la deuxième édition, le récit historique – les quatre derniers livres – va de 1792 à 1841, c'est-à-dire jusqu'à l'Acte d'Union. C'est justement ces quatre derniers livres qui constitueront un tiré à part, disons un « supplément » au contenu de la première édition. On comprend pourquoi la première édition de *l'Histoire du Canada* compte parfois trois, parfois quatre tomes.

Mais l'historien n'est pas satisfait de son travail. Même si Henri-Émile Chevalier situe *l'Histoire du Canada* – un peu promptement ! – au sommet de l'échelle du genre historique

parmi les meilleurs ouvrages de Sismondi, Michelet, Louis Blanc ou Lavallée, Garneau est obsédé par l'idée d'améliorer son œuvre. Autour de lui les tenants du pour et du contre se livrent à de nombreuses polémiques. En septembre 1859, l'éditeur Lamoureux de Québec publie la troisième édition de la fresque historique de Garneau. Au chapitre des ventes le succès est limité. Le marché de Paris se montre rébarbatif. Jusqu'à sa mort l'historien corrige, polit son *Histoire du Canada* et rêve d'en publier une quatrième édition. Il se fixe un but élevé sous le signe de la plus exigeante perfectibilité.

On sait que jusqu'en 1969 l'*Histoire du Canada* a enregistré neuf éditions. On pourrait les diviser en deux groupes : les trois premières éditions sont celles de Garneau. Le deuxième groupe est celui des descendants de l'historien : la quatrième (1882-1883) – à laquelle s'enchevêtre malaisément un volume de Chauveau ! – est préparée par le fils de l'historien, Alfred ; la cinquième (1913 et 1920), la sixième (1920), la septième (1928) et la huitième (1944-1946) sont menées à terme par son petit-fils, Hector. Quant à la neuvième édition, en six volumes, sous un titre faussement modifié – *Histoire du Canada français* – abondamment illustrée, elle paraît avec le *copyright* François de Beauval de Paris : elle n'est qu'un pur décalque (inavoué) de la quatrième édition de l'*Histoire du Canada* de Garneau lui-même. Il reste que même critiquée, l'*Histoire du Canada* est un ouvrage significatif.

Je ne pourrais passer sous silence les trois événements qui ont souligné l'importance de l'*Histoire du Canada* et de son auteur. Il faut d'abord signaler que le 15 avril 1945, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec commémorait au Palais Montcalm, sous la présidence de Mgr Cyrille Gagnon, recteur de l'Université Laval, et de Sir Thomas Chapais, le centenaire de la parution de l'*Histoire du Canada*. La soirée

fut grandiose avec, à titre d'orateur principal Félix Desrochers, conservateur de la bibliothèque de la Chambre des communes à Ottawa. Au cours des jours suivants, plusieurs célébrations se sont inscrites au programme du Centenaire, et l'on prit l'habitude de les appeler « Première Semaine d'Histoire ».

La « Deuxième Semaine d'Histoire » fut organisée à Montréal, du 23 au 27 avril 1945, par la Société historique de Montréal. Une trentaine de conférenciers ont répondu à l'appel parmi lesquels on a pu remarquer Marie-Claire Daveluy, Casimir Hébert, Léo-Paul Desrosiers, Lionel Groulx, Gustave Lanctôt, Guy Frégault, Félix-Antoine Savard...

La troisième célébration eut lieu à l'Université d'Ottawa, le 27 mars 1966, et fut organisée par le CRCCE à l'occasion du centenaire de la mort de l'historien. Au cours de cette soirée commémorative, je pris la parole, à l'instar de Clément Saint-Germain, de Marcel Trudel, de Guy Sylvestre et du recteur de l'Université, le père Roger Guindon, o.m.i. Une importante exposition de livres et de manuscrits fut tenue à la Faculté des arts où il a été possible de contempler toutes les éditions de *l'Histoire du Canada*. Les objets et les documents provenant des descendants de Garneau y ont également été exposés. La famille Garneau fut représentée par Renée Labelle, petite-fille de Joseph et Joséphine Marmette. Elle a alors offert au centre de recherche le portrait de son célèbre ancêtre, une lithographie exécutée à l'atelier Turgis, à Paris, d'après la photographie de Livernois. Ce portrait unique dans un encadrement ancien, venant de la famille de l'historien, constitue, avec un portrait original de Jean Charbonneau, le début des archives iconographiques du CRCCE.

Une autre petite-fille de Garneau, Donat Brodeur a écrit ceci dans un article sur son illustre ancêtre : « L'histoire ne s'écrit pas comme un conte, il faut posséder pour faire

autorité en ce genre une érudition, une sagesse et une profondeur de vue qui embrasse à la fois les détails et l'ensemble. [...] L'historien doit [...] former un tout harmonieux⁸. » Cette remarque est de taille. Plus qu'à peindre les paysages, qu'à brosser les portraits, qu'à raconter pittoresquement les batailles, Garneau s'appliquait d'abord à scruter les documents, à circonscrire sobrement les événements sociopolitiques, en faisant de chaque cas historique une appréciation nuancée : il projetait le passé de son peuple sur l'écran de ses idées. Il y a certes un récit de 16 livres dans l'*Histoire du Canada*, mais il y a aussi un « Discours préliminaire » qu'Hector Garneau a imprudemment supprimé dans la huitième édition. Dans ces pages liminaires, l'esprit de Garneau perce en filigrane et son jugement touche surtout, et de maintes façons, à l'humanité, à l'homme, au peuple, à la nation. Dans l'histoire de son peuple revit son propre devenir.

1. Pour plus de détails, voir mon étude : « François-Xavier Garneau et la Pologne », dans Pierre SAVARD (dir.), *Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1978, p. 237-247. (Coll. « Cahiers du CRCCF ».)

2. *François-Xavier Garneau. Aspects littéraires de son œuvre*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, 200 p.

3. *François-Xavier Garneau, Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, édition critique établie par Paul Wyczynski, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, 379 p. (Coll. « Présence ».)

4. Fernand DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1993, surtout p. 9.

5. Paul WYCZYNSKI, « François-Xavier Garneau : aspects bibliographiques », *Papers of the Bibliographical Society of Canada/Cahiers de la Société bibliographique du Canada*, n° 18, 1979, p. 55-57.

6. *Répertoire numérique du fonds François-Xavier-Garneau, du fonds Alfred-Garneau, de la collection Alfred-Garneau et du fonds Hector-Garneau*, compilé par Jean-Marc Barrette, Ottawa, CRCCF, 1995, 735 p. (Coll. « Documents de travail du CRCCF », n° 37.)

SUR LES TRACES DE L'HISTORIEN GARNEAU

7. Sur la poésie de Garneau, voir mon étude « La poésie de François-Xavier Garneau », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993, p. 233-252. (Coll. « Les Cahiers du CRELIQ ».)

8. Louyse de BIENVILLE [pseudonyme de Donat Brodeur], *Figures et paysages*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1931, p. 159.

BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DU CANADA
DEPUIS SA DÉCOUVERTE JUSQU'À NOS JOURS
DE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

LES ÉDITIONS

1^{re} édition

Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, 4 tomes ; t. 1 : Québec, Imprimerie de N[apoléon] Aubin, 1845, 558 p. ; t. 2 : 1846, 578 p. ; t. 3 : Québec, Imprimerie de Fréchette et frère, 1848, 566 p. ; t. 4, Montréal, Imprimé par John Lovell, 1852, 326 p.

2^e édition

Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, Québec, Imprimé par John Lovell, 1852, 3 tomes ; t. 1 : xxii, 377 p. ; t. 2 : 454 p. ; t. 3 : 412 p.

3^e édition

Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, Québec, Imprimé par P. Lamoureux, 1859, 3 tomes ; t. 1 : xxii, 377 p. ; t. 2 : 454 p. ; t. 3 : 373 p.

4^e édition

Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1882, 3 tomes ; t. 1 : xxii, 397 p. ; t. 2 : 467 p. ; t. 3 : 407 p. Un quatrième volume s'ajoute à cette édition : *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Notice biographique par M. Chauveau et Table analytique par M. Benjamin Sulte, précédées de « Notre Histoire », poésie de M. Louis Fréchette*, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1883, 14, cccxcviii p.

Ce titre sur la couverture est ambigu. À la page 15 est imprimé : *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*. Cette partie ne devrait pas être comptée comme une partie de l'*Histoire du Canada*, mais comme une étude sur la vie et l'œuvre de l'auteur, en

tête du premier tome de la quatrième édition de l'*Histoire du Canada*. Selon l'entente avec l'éditeur, P.-J.-O. Chauveau enregistra son ouvrage comme un volume séparé. Celui-ci contient aussi le « Discours prononcé sur la tombe de F.-X. Garneau », dit par Chauveau, le 15 septembre 1867 (p. cclxvii-cclxxvi). (La quatrième édition de l'*Histoire du Canada* fut préparée par Alfred Garneau, fils aîné de l'historien.)

5^e édition

Histoire du Canada, cinquième édition, revue, annotée et publiée avec une introduction et des appendices par son petit-fils Hector Garneau, Paris, Librairie Félix Alcan, 2 tomes ; t. 1 : 1913, lvi, 607-610 p. ; t. 2 : 1920, xii, 744-748 p. Préface de Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie française. Avec un portrait de Garneau.

6^e édition

Histoire du Canada, sixième édition, revue, annotée et publiée avec une introduction et des appendices par son petit-fils Hector Garneau, Paris, Librairie Félix Alcan, 1920, 2 tomes ; t. 1 : lviii, 606-608 p. ; t. 2 : xii, 744-748 p. Préface de Gabriel Hanotaux. Avec un portrait de Garneau. Réimpression de la 5^e édition revue et corrigée.

7^e édition

Histoire du Canada, septième édition, revue, annotée et publiée avec une introduction et des appendices par son petit-fils Hector Garneau, Paris, Librairie Félix Alcan, 1928, 2 tomes ; t. 1 : lviii, 606-609 p. ; vol. 2 : xii, 744-748 p. Avec un portrait de Garneau. (Réimpression de la sixième édition.)

8^e édition

Histoire du Canada, huitième édition, entièrement revue et augmentée par son petit-fils, Hector Garneau, Montréal, Édition de l'Arbre [1944-1946], 9 vol. ; vol. I : 285 p. « Nouvelle Introduction » par Hector Garneau, p. 7-17 ; vol. 2 : 301 p. ; vol. 3 : 305 p. ; vol. 4 : 299 p. ; vol. 5 : 317 p. ; vol. 6 : 319 p. ; vol. 7 : 231 p. ; vol. 8 : 195 p. ; vol. 9 : 295 p. (index alphabétique à partir de la p. 157). (Édition du centenaire de l'*Histoire du Canada*.)

9^e édition

Histoire du Canada français [sic], Montréal, Les Amis de l'Histoire, Copyright François de Beauval, Paris, 1969, 6 tomes ; t. 1 : 402 p. ; t. 2 : 344 p. ; t. 3 : 297 p. ; t. 4 : 305 p. ; t. 5 : 296 p. ; t. 6 : 351 p.

(Sous un titre fautif, sans introduction ni notes, l'ouvrage reproduit la quatrième édition de l'*Histoire du Canada*. Nombreuses illustrations.)

LES TRADUCTIONS ANGLAISES

History of Canada from the Time of its Discovery till the Union Year (1840-41). Translated from « Histoire du Canada » of F.-X. Garneau, Esq. and Accompanied with illustrations, Notes, by Andrew Bell, Montréal, John Lovell, 1860, 3 vol. ; vol. 1 : xxii, 404 p. ; t. 2 : 382 p. ; t. 3 : 442 p. Édition corrigée chez le même éditeur en 1862 ; t. 1 : 556 p. ; t. 2 : 499 p. Réimpressions : en 1866, par Richard Worthington de Montréal ; en 1876, par Belford Brothers de Toronto.

LES ABRÉGÉS

Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840, à l'usage des maisons d'éducation, Québec, A. Côté, 1856, iv, 248, iv p.

Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840, à l'usage des maisons d'éducation, Québec, A. Côté, 1858, iv, 197, iii p. Nouvelle édition.

Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840, à l'usage des maisons d'éducation, Montréal, Librairie canadienne de Fabre et Gravel, 1858, iv, 197, iii p. (Édition revue et corrigée par l'auteur.)

Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840, Québec, A. Côté, 1865, iv, 197, iii p.

Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840, Québec, A. Côté, 1865, iv, 197, iii p. (Avec une note sur la page de titre : « Approuvé par le Conseil de l'Instruction publique du Bas-Canada ».)

Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840, Montréal, Beauchemin et Valois, 1875, iv, 210, iv p. Nouvelle édition.

Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840, Montréal, Beauchemin et Fils, 1881, iv, 214, iv p. (Approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. Contient aussi la relation historique jusqu'en février 1881, grâce aux efforts conjoints d'Alfred Garneau et de P.-J.-O. Chauveau.)

L'HISTORIEN ET SON MILIEU

UN ESPACE MAL CONNU :
LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT
AU XIX^e SIÈCLE

Serge Courville,
Jean-Claude Robert et Normand Séguin
Université Laval, Université de Montréal
et Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ

Pendant longtemps, on a dépeint le Québec francophone du siècle dernier sous les traits d'une société repliée sur ses terres, cramponnée à une agriculture traditionnelle et, de surcroît, contrainte au fractionnement foncier sous la poussée des générations montantes toujours plus nombreuses. On imaginait cette société peu sensible aux courants de modernité qui transformaient le continent nord-américain, subissant passivement, presque obligée, son intégration à l'économie de marché et l'urbanisation de son territoire. En somme, on la voyait comme une société dont l'évolution avait été commandée par des forces externes et qui se manifestait surtout par des formes de résistance aux pressions exercées sur elle. Or, selon l'historien Fernand Ouellet, dès le début du XIX^e siècle, une grave crise structurelle se serait développée, bouleversant tout le régime de la production agraire et se répercutant dans tout le corps social.

Nos recherches communes sur le Québec central au siècle dernier, commencées au milieu des années 1980, nous ont fait découvrir une société fort différente de cette image folklorisante et apitoyée d'un passé révolu. Ces recherches qui s'appuient en grande partie sur les données des recensements de 1831, de 1851 et de 1871 nous ont fourni la matière de l'ouvrage *Le pays laurentien au XIX^e siècle : les morphologies de base*¹, premier livre de l'*Atlas historique du Québec* en voie de réalisation au Centre interuniversitaire d'études québécoises. Nous en présentons succinctement ici les principaux résultats qui remettent en cause bien des idées reçues relativement à quelques grandes questions, tels la pression démographique, les communications, l'évolution de l'agriculture, les productions industrielles et le monde marchand.

UNE POPULATION EN MOUVEMENT

Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, une importante poussée démographique s'amorce dans la vallée du Saint-Laurent, qui porte sa population de moins de 113 000 habitants en 1784 à près de 852 000 en 1871. Cela a fait croire en des densités humaines accrues qui auraient nui au développement économique de la province. Pourtant, ce qui ressort le plus de la spatialisation des données démographiques, c'est l'extraordinaire mobilité de cette population et la direction de ses mouvements dans l'espace, qui s'imposent comme une réponse à cette croissance. On en distingue de deux ordres, qui modifient périodiquement la configuration de l'écoumène : les mouvements centrifuges et les mouvements centripètes qui expulsent ou, au contraire, concentrent l'effectif sur le territoire. Loin d'être opposés ou contradictoires, ces mouvements se conjuguent pour définir une variété de contextes qui représentent autant de lieux de résolution des

difficultés suscitées par le taux élevé de reproduction paysanne. Ils définissent la logique du peuplement en même temps que ses paramètres de croissance.

LE MOUVEMENT CENTRIFUGE

Le premier mouvement est historique. Reconnu déjà depuis longtemps par les chercheurs, il se traduit par une diffusion progressive de l'effectif dans l'espace, depuis la région de Québec jusqu'à celle de Montréal – c'est la migration aval-amont, amorcée sous le Régime français et qui s'achève au XIX^e siècle –, et depuis les rives du fleuve et de ses principaux affluents jusqu'aux marges du territoire. De toutes les régions dites périphériques, le Témiscamingue et l'Abitibi seulement restent hors d'atteinte. Le territoire de l'axe se déleste d'une partie importante de son effectif, au profit des cantons et des États-Unis.

Cette pulsion du peuplement a des effets notables dans le paysage qui perd alors les traits qu'il avait sous le Régime français. À la longue suite d'établissements riverains, caractéristique encore de la fin du XVIII^e siècle et du début du XX^e siècle, succède une organisation plus nodale du territoire qui montre que l'expansion démographique n'est que partiellement liée à l'extension des défrichements.

LE MOUVEMENT CENTRIPÈTE

Au moment où se produit cette expansion spatiale de la population, on assiste à une concentration nouvelle de l'effectif dans l'espace. Né dès la fin du XVIII^e siècle, ce mouvement s'amplifie après 1815 dans trois directions principales et complémentaires. À l'échelle locale, on constate la mise en place de toute une armature de hameaux et de villages qui devient bientôt l'un des points d'appui importants

de la croissance de l'effectif rural. À l'échelle régionale, le tournant des années 1840-1850 confirme la montée de gros bourgs urbains qui synthétisent les rapports ville-campagne et qui servent d'autant d'intermédiaires entre les grands centres. À l'échelle de l'axe, ce réseau est dominé par deux agglomérations qui le polarisent aux extrêmes : Québec et Montréal sont les véritables clés des systèmes de relation du Bas-Canada. Elles aussi connaissent une expansion accélérée, stimulée par une croissance démographique locale et une immigration de plus en plus régionale.

DES DENSITÉS HUMAINES RELATIVEMENT FAIBLES

Le calcul des densités humaines sur le territoire de l'axe est assez révélateur des réalités nouvelles qui caractérisent cet espace. Aux visions classiques qui ont associé croissance démographique et surpeuplement rural, la cartographie des données de recensement oppose une réalité plus nuancée et aussi plus cohésive, celle d'une population qui trouve dans ses rapports avec l'espace une solution à ses problèmes démographiques. Aux mouvements qui, historiquement, la propulsent vers les terres inexplorées du territoire, d'abord de l'est vers l'ouest, puis des rives du fleuve vers l'intérieur des terres et à l'extérieur du vieux pays seigneurial, s'ajoutent, dès les premières décennies du siècle, divers mouvements complémentaires vers le village et vers la ville qui délestent le poids démographique des campagnes.

À la notion de surpeuplement il faut substituer celle de régulation, qui expliquera d'ailleurs plus tard, en grande partie, la mouvance vers les États-Unis qui s'affirmaient alors comme un formidable foyer d'appel de main-d'œuvre. À une autre échelle, ces mouvements de population révèlent néanmoins un espace pluriel, partagé en deux grands ensembles aux traits contrastés, qui le font paraître plus « rural » à l'est,

plus « urbanisé » à l'ouest et plus « stabilisé » le long des rives du fleuve qu'à l'intérieur des terres. Cela nuance une représentation par trop misérabiliste du paysage démographique du XIX^e siècle, d'autant plus que ces mouvements prenaient appui sur un système de communication beaucoup plus étayé et articulé qu'on ne l'a cru jusqu'à maintenant.

LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

L'utilisation continue et successive de moyens de transport variés est fondamentale. De fait, les transports terrestres se font généralement sur de courtes distances, tandis que le transport fluvial ou maritime est utilisé pour les moyens et longs parcours. Avant 1850, sauf autour des villes, la route aboutit souvent à un quai ou à un cours d'eau. Après elle permet habituellement d'atteindre la gare la plus proche. Cette dimension de complémentarité et d'intégration des modes de transport en un véritable système constitue une donnée essentielle des infrastructures. Il y a toujours une combinaison de modes, et les changements sont relatifs à l'intensité de l'utilisation d'une des composantes du système de transport.

LES ROUTES

Trois grands traits caractérisent les infrastructures routières de la vallée du Saint-Laurent au XIX^e siècle : leur ancienneté d'abord, puis leur densité et, enfin, leur orientation générale qui respecte les directions imposées par l'histoire et les conditions physiques du milieu.

Dès le milieu du XIX^e siècle et encore plus à la fin de celui-ci, le réseau routier quadrille la majeure partie du territoire. Formé d'abord de simples bretelles parallèles au fleuve et à certains cours d'eau stratégiques, il s'est progressivement

étendu à partir de 1815 pour finalement intégrer toutes les aires de peuplement qu'il a même précédées dans certains cas.

La cartographie permet de reconnaître deux types de chemins, dont les fonctions sont complémentaires : les chemins de liaison qui unissent les localités entre elles et permettent de voyager dans le sens du fleuve et de ses principaux affluents ; les chemins de pénétration et de desserte qui s'enfoncent à l'intérieur des terres.

Les atouts principaux de ce réseau routier lui viennent des villes de Montréal et de Québec vers où convergent toutes les routes et d'où partent les chemins en direction des régions qui les approvisionnent et qu'elles contribuent à organiser. En effet, sous l'angle du réseau routier, il est notable que chacune de ces agglomérations domine l'arrière-pays.

En dépit de ces lacunes, il reste que ce réseau est là, disponible, sert de solution de prolongement à la voie d'eau, avec laquelle il forme un ensemble intégré qui lie les activités fluviales à la socioéconomie locale.

LA NAVIGATION

Au XIX^e siècle, le fleuve est de plus en plus fréquenté et utilisé. Une batellerie aussi variée que disparate fréquente ses eaux. Et une constante s'impose, celle de l'augmentation régulière de la taille et de la vitesse des navires. Parallèlement, la voile cède le pas à la vapeur. Après 1850 l'accroissement des activités se poursuit avec encore plus de vigueur. Deux éléments marquent alors la période : le développement de la navigation intérieure et l'émergence des premières lignes transocéaniques reliant Montréal et Québec aux ports européens.

Dans ce contexte, l'aménagement du Saint-Laurent constitue une préoccupation constante durant le siècle. Il se

fait au gré des besoins et en fonction des goulots d'étranglement sur le fleuve. Dès 1825, le canal Lachine est ouvert à la navigation. Mais ce n'est que durant les années 1850 que le chenal navigable est creusé à 5,5 mètres pour permettre le passage des navires. Vers 1880, la voie d'eau a été presque complètement réaménagée et occupe toujours la position centrale dans le réseau de communication. Elle polarise le réseau routier tout comme elle déterminera les grands axes du réseau ferroviaire.

LE CHEMIN DE FER

Au début, les chemins de fer sont des adjuvants de la navigation et ils méritent bien leur nom de « chemins de fer de portage ». Puis la notion de ligne s'impose, et on entreprend de doubler les voies navigables par le chemin de fer et de trouver un débouché ouvert sur la mer durant l'hiver.

Au Québec, où le chemin de fer existe depuis les années 1830, l'équipement ferroviaire reste néanmoins limité au moment de la Confédération, si on le compare avec celui de l'Ontario. Il n'y a qu'une seule ligne importante, le Grand Tronc, ainsi que plusieurs petits chemins de fer autour de Montréal, la plupart servant de liaison avec des lignes américaines. Seule la rive sud du Saint-Laurent est desservie. Par la suite, cependant, les constructions s'accélèrent.

Durant les années 1870 et 1880, le chemin de fer a réussi à détrôner la route et semble la meilleure solution pour les déplacements sur une moyenne distance. Il arrive même à concurrencer et à remplacer le service de passagers par bateau sur le fleuve entre Montréal et Québec. La forme du réseau rend compte des lignes de force de la socioéconomie en soulignant la centralité du pôle montréalais. Avec le chemin de fer Montréal devient le pivot des communications non seulement pour le Québec mais aussi pour l'ensemble du

Canada. Un tel essor des communications ne peut avoir que des influences positives sur les activités économiques de l'axe, dont se ressent entre autres l'agriculture.

L'ESPACE AGRAIRE

Tout au long du XIX^e siècle, il y a production constante d'espace agricole, ce qui se traduit dans le paysage par une extension notable de l'agriculture, depuis les rives du fleuve jusqu'aux marges du territoire, et par une expansion non moins impressionnante des productions agricoles. Cela ne veut pas dire que le territoire est exploité partout uniformément. Au contraire, on observe une diversification des terroirs, commandée par les transformations de l'agriculture.

En effet, de céréalière qu'elle était encore au début des années 1830, l'agriculture s'oriente petit à petit vers l'élevage et la production de fourrages, à un rythme qui varie cependant selon les différents recensements. Parallèlement, elle se répartit spatialement, pour devenir plus intensive à certains endroits et plus extensive à d'autres. Il en résulte un paysage agricole différencié, marqué ici par une polyculture vivrière, là par une quasi-monoculture et, là encore, par des élevages ou des cultures plus ou moins spécialisés dont l'aire de distribution épouse celle des villes et des villages, ainsi que les lieux d'implantation d'industries rurales.

L'EXTENSION DES TERROIRS

De 1831 à 1871, on assiste, sur le territoire de l'axe, à une extension notable des défrichements, qui va de pair avec l'augmentation du nombre d'acres occupées ou possédées. Les gains les plus substantiels ont lieu dans la première moitié du siècle.

Observée durant une longue période et à l'échelle de l'axe, cette évolution semble conséquent avec le mouvement

général de la population : en augmentant, celle-ci migre dans l'espace et reporte toujours plus loin les marges de l'écoumène. À l'échelle locale, cependant, la relation est moins nette et nombreuses sont les localités où les progrès de l'agriculture s'effectuent dans un contexte de faible densité humaine. C'est le cas, notamment, de plusieurs localités situées sur la rive sud de Montréal.

Bien plus, cette intensification de l'agriculture augmente dans le siècle, alors même que la charge humaine relative diminue. Ainsi, selon les recensements, plusieurs localités du sud de la plaine de Montréal affichent des densités brutes de population inférieures à 25 et même à 20 habitants au kilomètre carré.

Autrement dit, examinées en fonction de l'espace et d'une longue période, la croissance démographique et la croissance agricole ne sont pas aussi étroitement liées qu'elles le paraissent à première vue. Elles le sont sans doute, mais dans des secteurs géographiques bien précis, autour des villes notamment, et avec des écarts qui vont en augmentant. En outre, et si on fait exclusion des populations villageoises, les données indiquent des différences plus grandes encore, notables tant en milieu francophone qu'en milieu anglophone. Elles confirment l'état d'équilibre des campagnes, d'autant que, loin de diminuer, la taille du village de l'époque augmente.

Cette évolution confirme le statut particulier de la région de Montréal dans le paysage agricole de l'axe. À la masse de petites terres observées dans cette région correspond un nombre non moins imposant de grandes exploitations, qui augmente au fil des années et dont la mise en valeur s'intensifie sans cesse.

L'EXPANSION DE L'AGRICULTURE

Au cours du XIX^e siècle, l'agriculture laurentienne connaît un accroissement notable de ses volumes de production. Sauf dans le cas du blé, dont la culture décroît considérablement à l'époque, toutes les autres récoltes augmentent, dans des proportions parfois impressionnantes. Tout cela laisse d'importantes disponibilités individuelles qui tracent la base des échanges. Or ce n'est là qu'un aspect des changements que subit alors l'agriculture. Un autre, tout aussi important, réside dans la redéfinition générale de ses activités, qui s'orientent alors vers l'élevage.

Du blé à l'élevage

Au début du XIX^e siècle, l'agriculture laurentienne consacre encore une importante part de ses récoltes aux grains, ce qui en fait une activité à dominante céréalière, où l'élevage est aussi présent mais dans des proportions qui sont encore inférieures à celles observées plus tard dans le siècle. Dècelable dès le début du siècle, grâce aux exportations notamment, la transition se précise dans les décennies suivantes et s'accélère après 1850. En 1871, elle est à peu près achevée, ce qui se traduit partout par une réduction des emblavures qui sont alors remplacées par des prairies et des pâturages. Il en résulte des paysages agraires renouvelés, qui contrastent avec ceux du début du siècle et qui laissent voir toutes les transformations que subit l'agriculture laurentienne.

LES HIÉRARCHIES DE PRODUCTION

Les données indiquent d'abord une progression notable du produit de la ferme, qui ne se maintient ou régresse que dans certains domaines bien précis. Elles révèlent également une masse importante et variable de très petits exploitants, dont la production se situe en deçà de la moyenne, et une part

également fluctuante d'autres producteurs, dont le volume des récoltes et la taille des troupeaux se situent nettement au-dessus de la moyenne.

Loin de se répartir également sur le territoire, ces différents exploitants occupent des aires très circonscrites, qui font ressortir tout à la fois l'état du peuplement et les conditions souvent très différentes de l'agriculture.

La présence de très gros producteurs sur le territoire laurentien indique que l'agriculture, dans le troisième quart du XIX^e siècle, est parvenue à un seuil de relative maturité, notamment dans la région de Montréal où la part de très petits exploitants est presque toujours inférieure à celle des autres régions. Sachant que c'est dans cette région que la croissance urbaine et villageoise est la plus vive, comment ne pas y voir l'influence du marché, surtout que les véritables exploitants se retrouvent presque tous dans les secteurs voisins des agglomérations ?

UN MONDE OUVERT AUX ÉCHANGES

À l'instar de la cartographie du fait démographique, celle du fait agricole montre deux mouvements complémentaires qui s'intègrent bien dans l'espace. L'un s'exprime par une expansion constante de l'agriculture sur le territoire de l'axe, depuis les rives du fleuve jusqu'aux marges des basses terres et même au-delà ; l'autre s'exprime par une concentration accrue des activités agricoles autour des villes et des aires villageoises. Un contexte s'achève pendant qu'un nouveau se met en place en une série de transitions dont le paysage porte la marque. Jadis caractérisé par une dispersion linéaire du peuplement, il prend progressivement l'aspect d'un terroir plein dominé par le village, la ville et un réseau diversifié de voies de circulation qui désenclavent l'arrière-pays tout en créant des fronts pionniers.

À l'image classique d'une campagne presque entièrement vouée à une petite agriculture de subsistance s'oppose celle d'un territoire caractérisé par une succession dynamique de paysages qui s'avèrent en outre très diversifiés, même en 1830. Autour des villes s'étale d'abord un anneau d'agriculture intensive, où la culture des céréales se conjugue aux cultures maraîchères et à l'élevage laitier pour satisfaire la demande citadine. Au-delà s'étend une zone d'agriculture plus extensive, presque entièrement consacrée aux productions végétales et, dans son prolongement plus ou moins immédiat, une zone consacrée à l'élevage, bovin surtout, et aux pommes de terre. La grande région de Montréal est le véritable cœur de l'espace agraire québécois. Mieux nantie sur le plan du climat et des sols, elle est aussi la mieux desservie en villes et en villages et la plus sensible aux manifestations du marché. L'agriculture y est plus intensive, plus mécanisée et, surtout, mieux organisée. Elle ne sera pas la seule à procurer de l'emploi et des revenus. L'industrie y contribue également.

LA POUSSÉE INDUSTRIELLE

Au XIX^e siècle la vallée du Saint-Laurent connaît une importante poussée industrielle qui n'est pas encore celle du XX^e siècle, mais qui transforme graduellement le monde rural et le monde urbain. Amorcée dès les années 1815-1820, cette poussée se prolonge tout au long de la période couverte par notre étude, modifiant le paysage par un semis de moulins, d'ateliers et de fabriques égrenés le long des cours d'eau ou disposés en grappes autour des lieux favorables à leur implantation.

Des rives du fleuve et de ses principaux affluents, où elle s'est établie tôt sous le Régime français, l'industrie rurale gagne progressivement l'intérieur des terres et la périphérie du

territoire, stimulée à la fois par l'extension du peuplement, de l'agriculture et de l'exploitation forestière. Et, puisqu'elle accompagne souvent la formation de hameaux et de villages, elle contribue à fixer la population à laquelle elle offre des biens et des services ainsi que de l'emploi et un débouché pour ses produits.

Parce qu'elles sont partout présentes, les industries rurales jouent donc un rôle de premier plan dans la transformation du monde rural, en contribuant à la diversification de la socioéconomie locale certes, à l'intensification et à la réorientation des rapports ville–campagne aussi. Le lien entre le développement du territoire et la nature de certaines fabrications est relativement direct : les productions qui découlent davantage de l'exploitation des richesses naturelles et qui suivent le développement d'un front pionnier, comme les scieries et les potasseries, reculent au fur et à mesure que la matière première s'épuise.

Les villes sont par définition polyvalentes, partageant leurs activités entre le commerce, les services et la production de biens. Jusque vers 1850, la production industrielle des deux principaux centres urbains, Québec et Montréal, est marquée par certaines grandes activités, celles des brasseries, des fonderies et des chantiers navals (à Québec) par exemple. Après le tournant du milieu du siècle, la production des villes est manifestement plus diversifiée. Les activités reliées aux textiles et aux vêtements, à la fabrication d'articles en cuir, aux grands ateliers de chemins de fer (à Montréal), pour n'en nommer que quelques-unes, y occupent désormais une grande place. Au cours de la première moitié du siècle, les deux grandes villes ont connu une croissance parallèle. Il en va tout autrement après 1850 alors que Montréal poursuit une ascension rapide qui relègue Québec loin derrière.

Sur tout le territoire de l'axe, la poussée industrielle a été notable, davantage après 1850, quand se produit une accélération de la croissance. Ici encore on décèle aisément deux mouvements, à vrai dire deux sentiers de croissance, qui modifient profondément le paysage industriel. Le premier est articulé autour de la fabrication et de la transformation ; il confère au monde urbain sa primauté et à Montréal sa centralité sur le territoire laurentien. L'autre s'appuie sur les industries rurales en plein foisonnement et, plus précisément, sur celles qui sont orientées vers l'exploitation des ressources. Entre 1830 et 1870, les activités découlant de l'exploitation des ressources, le bois principalement, connaissent une importante expansion, surtout dans la partie rurale des régions de Trois-Rivières et de Québec. Ces deux sentiers de croissance pèsent lourd dans le processus de différenciation qui sépare la partie sud de l'axe, dominée par les activités urbaines, de sa partie nord, plus tributaire des productions rurales. Quoique distinctes les régions de l'axe sont néanmoins intégrées, par le fleuve, par la route, par des bases économiques communes et par de nombreuses fonctions de complémentarité.

Au tournant des années 1850 l'économie québécoise a déjà atteint un certain niveau d'intégration et repose sur une structure d'échange assez élaborée. Elle sera plus cohésive encore dans la seconde moitié du siècle, avec la densification du tissu industriel. À la faveur de l'expansion de l'économie de marché, les entreprises se feront plus nombreuses et mobiliseront davantage de main-d'œuvre.

LA SITUATION EN 1871 :

PRIMAUTÉ URBAINE ET CENTRALITÉ MONTRÉALAISE

Les données du recensement de 1871 nous permettent d'appréhender, mieux que nous ne saurions le faire pour les

périodes antérieures, le poids des activités industrielles sur l'ensemble du territoire. Sur tout le territoire de l'axe, environ 55 000 personnes s'activent autour de 10 072 équipements de production non agricole. Près de 60 % des travailleurs de l'axe résident dans la grande région montréalaise, soit bien plus que ne le justifierait son poids démographique qui frôle 54 %.

Le contraste entre les parties méridionale et septentrionale de l'axe est encore plus frappant quand on compare les deux grands centres urbains qui fournissent la moitié des travailleurs : un peu plus de 40 % dans le cas de Montréal, moins de 11 % dans celui de Québec. Ce rapport de un à quatre qui sépare le nombre de travailleurs des deux villes est révélateur des profondes transformations qu'a connues Montréal depuis le milieu du siècle. Révélateur, également, de la taille désormais modeste de Québec en tant que centre industriel et, faut-il ajouter, du faible niveau de développement de l'ensemble de ses activités de production. Autrement dit, au début des années 1870, Montréal affiche déjà résolument le dynamisme d'une véritable ville-centre, Québec fait plutôt figure de pôle régional. Mais ce n'est là qu'un aspect du problème, puisque la montée du commerce sous ses formes variées est l'une des caractéristiques importantes de l'évolution de la socioéconomie québécoise du XIX^e siècle. Elle tient à l'intensification des échanges sur tout le territoire. Au cours des décennies, en effet, le monde marchand a étendu son maillage et renforcé ses positions sur le territoire, stimulé par la croissance démographique, par la poussée industrielle, par l'ouverture de l'agriculture au marché, ainsi que par l'extension et le perfectionnement des infrastructures de communication et l'amélioration des transports. Non seulement la cartographie nous aura-t-elle révélé d'étonnantes concentrations d'agents de l'échange, mais, plus important

encore, elle aura également fait émerger tout un réseau de médiateurs de l'échange, déployé en largeur au sud de l'axe, profilé linéairement ailleurs.

LES DISPOSITIFS DE L'ÉCHANGE

Au XIX^e siècle le nombre de marchands croît plus rapidement, nettement plus rapidement que la population bascanadienne ou québécoise. C'est un signe manifeste de l'intensification des rapports de marché au sein de la socioéconomie québécoise de cette période où ressort avec éclat l'importance du fait urbain. Ils sont moins de 2 000 marchands en 1831, près de 4 400 au milieu du siècle et plus de 8 200 au début des années 1870. Les deux grandes agglomérations urbaines abritent environ la moitié de ces marchands. Par conséquent, il faut conclure à une forte centralité des villes principales dans le dispositif du commerce.

La distribution des agents de l'échange découpe dans l'axe laurentien deux grands blocs auxquels correspondent deux modes d'organisation de l'espace : au sud, un premier bloc déployé en couronne autour de Montréal et tendant à incorporer le sous-ensemble trifluvien ; au nord, un second bloc s'étirant le long du fleuve en amont et en aval de Québec. Dans la partie méridionale de l'axe, le dispositif de l'échange se développe en une trame serrée, à partir de Montréal vers les marges. Déjà, en 1831, celle-ci suggère l'idée d'un espace régional passablement intégré, caractère qui va s'affirmant par la suite avec la montée du pôle montréalais. En réalité, dès cette période, la grande région de Montréal se comporte comme l'assise principale de la socioéconomie québécoise. Dans la partie septentrionale, le fleuve a imposé sa linéarité au dispositif de l'échange, qui apparaît moins dense qu'au sud, peu ouvert vers l'intérieur et inégalement réparti entre ses deux rives, surtout en aval de Québec.

LE MONDE DU COMMERCE EN 1871

Les données du recensement de 1871 offrent une prise sur le monde du commerce meilleure que celles des périodes antérieures. La grande région de Montréal qui rassemble environ 54 % de la population de l'axe laurentien, accapare un peu plus de 64 % de ses marchands. La supériorité de Montréal sur Québec est encore écrasante : trois fois plus de marchands s'y sont établis.

Les francophones forment en 1871 environ 63 % de l'effectif global, les anglophones, près de 35 %. Ainsi, au regard de leur proportion au sein de la population de l'axe (près de 14 %) les anglophones sont en net surnombre dans le dispositif de l'échange. C'est en ville, à Montréal principalement et à Québec dans une moindre mesure, que la population anglophone a ses bases les plus fortes dans le dispositif de l'échange. Mais les francophones fournissent tout de même la majorité des agents de l'échange sur le territoire de l'axe et apportent une base importante au commerce en contexte urbain. Quant aux femmes, elles sont encore assez peu nombreuses dans la masse des marchands : soit un peu moins de 7 % de l'effectif global. Convenons que dans ce monde professionnel les femmes se font encore bien discrètes.

LE MONDE MARCHAND ET L'AGRICULTURE

Non seulement les marchands jouent-ils un rôle important dans l'approvisionnement alimentaire, mais ils sont souvent producteurs de denrées et éleveurs. Le repérage des agents de l'échange à travers les diverses productions agricoles recensées en 1871 nous a mis sur la piste d'activités agricoles foisonnantes. Expression de la polyvalence typique du monde du commerce avant la montée de la grande industrie, ces activités rappellent la fonction essentielle que

remplissent alors les agents du commerce dans l'organisation des rapports ville–campagne et lèvent le voile sur les liens multiples entre les diverses parties de l'axe laurentien.

L'engagement des agents du commerce dans l'agriculture et l'ampleur que certains donnent à leurs activités invitent à reconsidérer, selon de nouvelles perspectives, l'organisation sociale du travail de la terre et de l'élevage au Québec au siècle dernier. En effet, à côté de l'exploitation familiale qui constitue la base essentielle du système productif de l'agriculture se profile un autre type social de mise en valeur du sol et de l'élevage reposant étroitement sur le travail salarié. C'est la forme capitaliste en agriculture qu'on a encore très peu étudiée dans le contexte québécois.

*
* *
*

L'exploration des morphologies de base de la socioéconomie laurentienne nous a révélé un monde passablement différent des habituelles représentations, plus contrasté et changeant, plus structuré et cohésif aussi.

La montée en puissance du pôle montréalais, surtout après 1850, est l'un des aspects majeurs des transformations de la socioéconomie de l'axe. Dans cet espace diversifié et polarisé qu'est le territoire laurentien, le lac Saint-Pierre sert de charnière entre la partie méridionale, plus insérée dans la dynamique urbaine, et la partie septentrionale, plus rurale.

Nous voyons le *xix^e* siècle québécois traversé par deux longs mouvements de civilisation, celle-ci étant entendue au sens général du fonctionnement des sociétés et des modes d'existence des individus. D'un côté, nous observons le mode de vie profondément enraciné dans les siècles précédents et qui incarne un rapport à la terre où dominent les activités agraires. Ce mouvement, qui conserve sa vitalité au

siècle dernier, est pourtant rejoint dès les premières décennies par un autre, incarné celui-là par la montée urbaine et villageoise, elle-même alimentée par la croissance démographique, l'essor de l'industrie et des activités commerciales. Ce second mouvement qui, vers 1840-1850, domine l'organisation de la socioéconomie et l'intégration du territoire, accentue sa portée tout au long de la seconde partie du siècle. Vu sous cet angle, le XIX^e siècle est d'abord pour nous celui de l'affirmation urbaine et villageoise. Toutefois, nous ne cherchons nullement à opposer ce deuxième mouvement au premier. C'est plutôt leur mise en rapport qui nous préoccupe, car nous avons la conviction que la dynamique de la socioéconomie du Québec au siècle dernier repose sur les liens réciproques qu'entretiennent ces deux mouvements dans un état d'équilibre qui apparaît changeant au fur et à mesure qu'on avance dans le siècle.

En somme, pour nous la société québécoise du siècle dernier est traversée par un mouvement de *modernisation*, inégalement diffusé dans le temps et l'espace, sans rupture abrupte, sans révolution pour tout dire.

1. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995.

« L'OMBRE DU PASSÉ » :
FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU
ET L'ÉVEIL DES NATIONALITÉS¹

Yvan Lamonde

Université McGill, IREP

Cette étude sur l'œuvre et la pensée de François-Xavier Garneau s'inscrit dans un projet de recherche plus large, à l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP), sur la référence aux mouvements nationalitaires européen et américain au Bas-Canada de 1808 à 1840. Cette recherche, qui s'appuie sur un dépouillement de la presse, sur l'analyse de récits de voyage, d'écrits de Louis-Joseph Papineau, d'Étienne Parent et des Patriotes, des mandements épiscopaux, des *Textes poétiques du Canada français* et de catalogues de bibliothèques et de librairies, entend répondre aux trois questions suivantes : quelle connaissance précise avait-on au Bas-Canada de ces mouvements nationalitaires et de leurs figures épiques ? Quel type de référence y a-t-on fait sur les plans culturel et politique ? Et jusqu'où, à la lumière de ces expériences internationales, a-t-on fait explicitement appel au principe des nationalités, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

L'analyse de la formation et du contenu de la pensée de Garneau relative à la référence nationalitaire sera menée en

tenant compte de quatre étapes cruciales de sa vie et de sa production : avant le voyage européen (15 juin 1809–20 juin 1831), le voyage même (20 juin 1831–30 juin 1833), la période agitée antérieure à la publication de son *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* (30 juin 1833–août 1845) et les années qui vont de la publication de cet ouvrage à sa mort (août 1845–2 février 1866). Il paraîtra logique que je cherche à évaluer en même temps le libéralisme de Garneau, la formation de sa conscience historique et la signification de ses références aux expériences nationales américaine et européenne.

DE LA NAISSANCE AU DÉPART POUR L'EUROPE (15 JUIN 1809–20 JUIN 1831)

La biographie intellectuelle de Garneau est intéressante parce que sa formation et son évolution intellectuelle offrent une constante résistance à l'analyse. Comme l'a suggéré l'abbé Émile Chartier, il y a plus de cinquante ans, Garneau symbolise davantage l'exception que la norme (Chartier, 1945).

Le jeune Garneau ne passe pas par le Séminaire de Québec. Il fréquente d'abord l'école du « bonhomme » Parent de 1815 à 1821 puis celle de l'original Joseph-François Perrault, de 1821 à l'été 1823. Perrault vient alors d'ouvrir une nouvelle école financée par la Société d'Éducation de Québec, école qui, au dire du pédagogue, « n'inculquera aucun dogme religieux » (Jolois, 1969 : 106). Il publie en 1822 son *Cours d'éducation élémentaire à l'usage de l'école gratuite établie dans la cité de Québec en 1821* et, au moment où le jeune Garneau vient de quitter l'école de Perrault, Mgr Lartigue se félicite « de plus en plus de n'avoir pris aucune part à l'école du protonotaire Perrault [...], car cet établissement se tourne évidemment en école biblique, c'est-à-dire en école de pro-

testantisme ou d'impiété » (Lartigue, 1823). Perrault qui s'inspire de la méthode d'enseignement mutuel de Lancaster, méthode à l'origine, en 1819, d'une longue polémique scolaire (Lamonde, 1974), inscrit sa démarche pédagogique dans celle des députés libéraux qui s'apprêtent à substituer les écoles d'assemblée (1829) aux écoles de fabrique (1824). Mgr Lartigue veille :

Vos philosophes québécois font à ce qu'il paraît le diable à quatre dans la Chambre d'assemblée pour introduire un nouveau bill d'éducation et détruire le principe de celui passé l'an dernier. Ceci est une affaire majeure où tous les vrais Canadiens et les catholiques doivent se réunir pour faire tomber à plat un projet aussi désastreux pour le pays. C'en est fait de l'éducation chrétienne dans notre patrie et par conséquent de la religion des générations futures, si on laisse introduire ce système biblique gazé sous le nom de Lancastre. Malheureusement, il paraît que votre protonotaire Perrault, qui en est engoué, fait tous ses efforts pour le faire prévaloir et ne s'aperçoit pas que les Borgia et co. veulent s'en servir pour ôter toute influence au clergé (Lartigue, 1825).

Gilles Marcotte a observé avec justesse que Garneau est homme de lectures plus que d'études (Marcotte, 1994-1995). Mais que lit-il avant et pendant son entrée en cléricature chez Perrault et chez Archibald Campbell ? Il ne paraît guère possible de le savoir. Au mieux, l'analyse éventuelle des catalogues de bibliothèques et de librairies de la ville de Québec avant 1831 permettra d'évaluer ce qu'il *pouvait* lire. Il convient aussi de noter que, dans la recherche de la formation de la conscience historique de Garneau, la cléricature et le greffe sont susceptibles de développer le sens de l'archivistique et de la documentation chez ce jeune homme marqué par les récits de son grand-père, lesquels s'alimentent tout

autant aux conflits franco-amérindiens qu'aux souvenirs de la bataille des Plaines d'Abraham.

Homme de lectures, Garneau est aussi homme de voyages. À 19 ans, en août 1828, sans autres moyens que la curiosité et l'occasion créée par un ami du notaire Campbell, « avec le goût des voyages et de cette incessante mobilité qui forme aujourd'hui [1854] le trait caractéristique de l'habitant de l'Amérique du Nord » (Garneau, [1854] 1968 : 111), il s'embarque pour un voyage aux États-Unis dont on connaît l'itinéraire mais point le cheminement dans la sensibilité et la pensée de Garneau. Avec son compagnon de voyage, il voit Boston, New York où il séjourne « deux ou trois semaines », visitant « ses parcs, ses rues, ses quais, ses bibliothèques, ses théâtres, ses environs ». Il se rend ensuite à Buffalo, Albany, Troy, Schenectady, Syracuse, Rochester pour atteindre les romantiques chutes du Niagara, région qui avait été le théâtre de la guerre de 1812 contre les Américains. Si l'on se fie au bref récit qu'en fait Garneau en 1854, ce voyage de 1828 dans la péninsule du Niagara fut un voyage dans le temps, le moment d'évocation des hauts faits des Voltigeurs et le rappel plus profond « de ce nouvel empire jeté par Champlain sur la voie du temps » (p. 112-113).

L'un des deux poèmes qu'il publie avant son départ pour l'Europe a précisément pour thème « le voltigeur », « [s]ombre et pensif, debout sur la frontière » alors que « l'aigle, déjà, plane aux bois d'alentour ». Le motif en est tout autant l'histoire de la guerre de 1812 que l'allusion politique au fait que le voltigeur canadien ne déserte pas son poste même si les consignes lui sont données en anglais (Grisé et Lortie, 1990 : 162-163). C'est déjà la manière Garneau : l'entrecroisement des motifs et des raisons. L'autre poème publié avant le départ, et le premier (juillet 1830), chronologiquement parlant, des poèmes connus de Garneau, est program-

matique, à l'aube de cette décennie qui voit monter les nationalismes en Europe. « La coupe » évoque le maëlstrom de la fin des guerres napoléoniennes (« L'Europe a connu ma puissance », l'empire, Sainte-Hélène et l'empereur « enchaîné sur ce roc que la mer environne »), et la récurrence « des peuples et des rois », « des rois traîtres à ma mémoire », des monarques et des palais font comprendre que Garneau vit consciemment cette période postérieure au traité de Vienne (1815) grâce auquel les monarchies absolues se partagent l'Europe et tentent de restaurer leur pouvoir (p. 138-139).

À 22 ans, Garneau a connu un milieu scolaire exceptionnel, avec un maître libéral favorable à l'éducation laïque. De façon atypique, sa formation n'est pas infléchie par l'esprit et la lettre du Séminaire de Québec. Sa formation juridique l'a sensibilisé à l'archivistique et à la précision du texte, des titres et des dates. En 1828, il a voyagé aux États-Unis et dans le Haut-Canada qui, à seize ans de distance, ranime la mémoire de la guerre de 1812, de la résistance britannique à une seconde invasion étatsunienne. C'est par l'expression poétique que le jeune Garneau tente de formuler ses sentiments et ses intuitions : « Le voltigeur » lui donne prise sur l'histoire passée mais aussi sur l'histoire présente d'une colonie britannique anglophone tandis que « La coupe » résonne du fracas de l'ère postnapoléonienne et des monarchies qui tentent de se restaurer.

À LONDRES ET À PARIS (20 JUIN 1831–30 JUIN 1833)

Après son périple de 1828 aux États-Unis et dans le Haut-Canada où il avait « traversé des nations à leur berceau » (Garneau, [1854] 1968 : 113), le jeune notaire célibataire et sans moyens apparents s'embarque pour l'Europe. Son itinéraire ne paraît pas fixé au départ, mais il sait de par le concours littéraire organisé par *Le Canadien* sur la mission

de Denis-Benjamin Viger en Angleterre que celui-ci s'y trouve. Quelques jours avant son départ, son vieux « maître » Perrault lui demande de faire imprimer un abécédaire et des tableaux didactiques pour les classes de son école (Perrault, 1831). Garneau semble à l'aise en Angleterre où il retrouve dans l'urbanisme, dans l'architecture, dans la sculpture et dans la peinture, « toute l'histoire de son passé », qui « se déroulait dans sa mémoire » (Garneau, [1854] 1968 : 123), lui le possible lecteur d'Augustin Thierry dont la première édition de *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* paraît en 1825.

À peine arrivé à Londres, il part pour Paris où il séjourne du 27 juillet au 9 août 1831 et où il retournera, avec Viger, du 15 septembre au 3 octobre 1832. Déjà lors de son arrivée en Angleterre, Garneau avait observé, devant Portsmouth, une flotte militaire anglaise « les yeux fixés sur cette France révolutionnaire qui venait encore de jeter un troisième trône aux quatre vents du ciel » (p. 123). Au cours de ses séjours en France, Garneau est particulièrement attentif au régime constitutionnel de 1830 et au maintien de l'égalité de tous les Français devant la loi, sauf pour quelques « atteintes » par la loi municipale. « À tout prendre, écrit-il, la charte était fort libérale et autant qu'il le fallait pour la France et pour l'Europe dans l'état d'agitation dans lequel se trouvaient partout les esprits » (p. 191). Mais le jeune notaire canadien féru d'équilibre des pouvoirs s'étonne de la composition du pouvoir en France : roi, chambre des pairs et chambre des députés. Il observe :

En un mot c'était une copie de la constitution anglaise adaptée à la France. Mais si la France n'était pas complètement un pays constitutionnel comme celui que je venais de quitter, elle n'était pas non plus un pays foncièrement, essentiellement de liberté comme les États-

Unis, malgré les révolutions qui agitaient son sol périodiquement depuis un demi-siècle. Le gouvernement constitutionnel qu'elle possédait en 1831 n'était pas un manteau qui lui allât bien en tout temps [...], taillé sur un modèle qui ne lui ressemblait pas en tout. [...] La France n'était pas encore faite pour ce système d'échecs et de contrepoids, fruit du temps et de concessions réciproques en Angleterre, et d'un calcul de probabilités imaginaires en France, puisque la royauté et l'aristocratie y avaient été bouleversées tant de fois qu'elles ne tenaient plus au sol par aucune racine. Cependant si la royauté n'y avait plus de racines, la liberté n'y était guère plus solidement établie. [...] Plus tard le trône disparut une quatrième fois ; mais il était ressaisi aussitôt par la grande ombre de Napoléon sorti du tombeau des Invalides au bruit des fusillades dont l'odeur enfla de nouveau ses narines épanouies. [...] De ce que je dis ici, il résulte que si la royauté était mal assise en France, la liberté n'y était pas mieux assurée, et qu'elle a encore beaucoup de luttes à soutenir avant que de s'y enraciner aussi fortement qu'elle l'est de ce côté-ci de la Manche et de l'Atlantique (p. 191-193).

Ce texte, qui narre le voyage de 1831 à 1833, est toutefois rédigé vers 1854, au moment où il paraît en feuilleton dans *Le Journal de Québec* ; et il est extrêmement difficile de départager la pensée du voyageur de 1831 de celle du narrateur de 1854, qui peut écrire à partir de notes de voyage tant sont précises certaines séquences et références topographiques. Mais on perçoit, néanmoins, en portant attention à ce que Garneau dit des révolutions en France – de 1830, de 1848 et du coup d'État de 1851 – qu'il tient une position panoramique sur les deux dernières décennies et qu'il revoit du belvédère de 1854 le Paris et le Londres de 1831.

Garneau communique donc une vision de la France qui a raté ses révolutions successives et où la royauté est tout aussi

mal assise qu'est mal assurée la liberté. Il commente la situation – ou l'évolution – de la France d'un point de vue américain, capable de reconnaître « l'avance » démocratique des États-Unis et l'anachronisme des aristocraties, mais surtout du point de vue d'un colonial on ne peut plus sensible au système britannique des contrepoids et qui se satisfait de l'enracinement de la liberté « de ce côté-ci de la Manche et de l'Atlantique ». Est-ce bien le même homme qui évoque les expériences « nationales » de l'Écosse, de l'Irlande et de la Pologne dans le même récit ?

L'Écosse est personnifiée par le poète Thomas Campbell et par l'économiste John MacGregor chez qui il est reçu, et où l'on parle « du caractère national des peuples et de l'enjouement naturel de la race celtique ». Sur un ton qui domine le temps, Garneau ajoute : « Cette gaieté cependant, en Écosse comme en Irlande, se voile aujourd'hui de plus en plus. On s'aperçoit que la conquête et le mélange des races ont passé par là » (p. 252).

Sa présence en Angleterre et sa fréquentation de la Chambre des communes le rapprochent de l'Irlande et d'O'Connell qu'il rencontre chez Campbell :

Le geste, le ton de sa voix, le langage, tout annonçait le puissant orateur. Il affectait la prononciation irlandaise. Son discours fut applaudi. L'occasion n'exigeait pas un grand déploiement d'éloquence, mais lorsqu'il parla des malheurs de l'oppression, sa voix prit ce timbre presque tremblant, ses yeux prirent cette expression de douleur et de vengeance que je n'oublierai jamais (p. 261).

Les Irlandais du Canada l'intéressent tout autant que ceux d'Europe. Son ami Pierre Winter l'informe du décès du « citoyen » Daniel Tracey, un « patriote » ex-rédacteur du *Vindicator* (Winter, 1832).

C'est la Pologne qui polarise alors la presse européenne et bas-canadienne et qui mobilise la France et l'Angleterre. *L'Avenir* de Lamennais, qui avait véhément appuyé les Polonais depuis le soulèvement de novembre 1830, avait cessé de paraître le 15 novembre 1831. Fait membre de la Société littéraire des Amis de la Pologne de Londres, Garneau y côtoie des patriotes polonais, le prince Czartoryski, le général Pac et le poète Ursyn Niemcewicz. Le 7 septembre 1832, jour anniversaire de la prise de Varsovie et deux mois après le Bref de Grégoire XVI aux évêques de Pologne (juillet 1832) les enjoignant de prêcher la soumission au Prince, au czar de toutes les Russies, Garneau lit un poème à une soirée de la Société littéraire des Amis de la Pologne intitulé « La liberté prophétisant sur l'avenir de la Pologne ». Le poète y fait plier les tyrans et les monarques sous la foudre de la liberté, dénonçant « les Monarques errants », « les satrapes du Czar », « le glaive oppresseur », « le Cosaque orgueilleux » et « les rois [qui] tremblent dans leurs palais », y prophétisant l'avenir de la liberté (Grisé et Lortie, 1990 : 245-247). Le propos du citoyen Garneau est le même dans la lettre qu'il écrit à son ami Winter, le 29 décembre 1832 :

Le même bras d'airain a toujours pesé sur les colonies anciennes et modernes. [...] La domination étrangère est le plus grand mal dont un peuple puisse être frappé. Plusieurs de nos griefs ressemblent à ceux dont les braves et malheureux Polonais avaient à se plaindre. Mais courage ! La cause de la justice et de la liberté est trop sainte pour ne pas triompher (Garneau, 1832b).

Mais à l'époque, l'agitation resta vaine parce que ni l'Angleterre, ni la France, ni l'Autriche ne firent front contre la Russie. Garneau a, en 1854, une explication au non-engagement de l'Angleterre en 1831 :

Peut-être aussi que les réminiscences de sa propre politique en Canada, où, à l'exemple de la Russie en Pologne, elle voulait détruire sourdement une nationalité qu'elle avait juré de conserver par l'acte de 1791, gênaient sa conscience et lui faisaient craindre de passer pour fausse aux yeux des nations (Garneau, [1854] 1968 : 262).

Suit, dans le texte, cette réflexion de philosophie et de géopolitique, qui marque bien la position du narrateur en 1854, après l'Union des Canadas :

Il y a des destinées fatales. Tout fait croire que le sort des Polonais est fixé pour jamais, comme celui des Canadiens français. Tout est contre ceux que la fortune veut perdre. Les peuples par une espèce d'aveuglement inexplicable travaillent souvent eux-mêmes contre leur propre intérêt. Personne aujourd'hui ne doute des hautes destinées des États-Unis ; personne n'ignore que ces États suivent une marche progressive parallèle à celle de la Russie ; qu'ils suivent en même temps la même carrière que l'Angleterre, le commerce et la navigation, et que dans un avenir plus ou moins éloigné un choc inévitable doit avoir lieu entre ces deux puissances rivales pour la suprématie des mers. Cependant un peuple placé à l'extrémité septentrionale de ce continent, formant le seul obstacle sérieux, par sa nationalité étrangère, à l'extension des États-Unis sur toute l'Amérique du Nord, est condamné par l'Angleterre elle-même à périr, et à se fondre dans la nationalité anglo-américaine, quoique sa disparition doive faire disparaître à son tour, le seul obstacle qui existe au débordement de la grande république sur tout le continent (p. 262-263).

Outre celui sur la Pologne, Garneau publie quatre poèmes durant son voyage européen. Le « sol » et « la patrie » y sont récurrents de même que les formes de menace au « pays » : l'errance « en terre étrangère » (Grisé et Lortie, 1990 : 261-264) ou la conquête par les étrangers, « vils intrus » face

auxquels il n'est qu'un devoir : « Veillez, mes fils, veillez jusqu'au trépas » (p. 171-172). À nouveau, les tyrans font l'objet de dénonciation : expression du désir d'enlever « le sceptre aux tyrans », refus d'être « les jouets d'un tyran », portrait du « tyran effrayé du délire civique » : « En vain, dans son orgueil, le monarque superbe^o Voudrait tout enchaîner à son char oppresseur. » Mais tous les rois ne semblent pas être des tyrans :

*Ô toi ! mon roi, sois-nous propice ;
Le malheur des tyrans est dans leur injustice [...]
Qu'ils sont heureux les rois qui font de leur puissance
Un instrument propice au bonheur des humains !*
(p. 176, 182)

Le thème de la liberté s'impose dans la majorité des poèmes ; le voltigeur insiste : « À mes enfants j'apprends la liberté,^o D'un voltigeur, c'est là la seule histoire » (p. 168-169) ; la liberté « sourit » à Viger, le Suisse Guillaume Tell a vengé « de son dard » la liberté qui « n'est point une chimère » mais plutôt « le grand flambeau du monde », le « Phare de la jeune Amérique », car « Que servirait une patrie^o Sans une douce liberté ? » (p. 176-182).

Durant son séjour londonien comme secrétaire de Viger, agent de la Chambre d'assemblée de 1831 à 1834, Garneau approfondit sa connaissance des affaires bas-canadiennes et métropolitaines. Les deux Canadiens travaillent « comme des enthousiastes de la patrie » (Garneau, 1831), et Garneau est sensible aux initiatives de Viger qui « fait sentir aux ministres tous les moyens iniques qu'on a employés chez nous » (Garneau, 1832). Le jeune Canadien devenu cosmopolite revient alors au pays où Parent l'attend avec le projet de l'attacher au *Canadien* (Winter, 1833).

Il ne fait aucun doute que le séjour européen de Garneau est marquant dans sa formation intellectuelle. Mis en contact

de façon intense et privilégiée avec les affaires de son pays vues de la métropole, il connaît aussi les bouleversements que rencontrent les voyageurs de 1830, que ce soit Tocqueville aux États-Unis ou lui-même en Europe alors qu'il observe les suites de la Révolution de 1830 en France et l'évolution des rapports entre l'Angleterre d'un côté, l'Écosse et l'Irlande de l'autre. C'est à ce moment qu'il se solidarise avec la cause polonaise. Sa poésie rappelle l'oppression et le « bras d'airain » des tyrans, bien qu'il semble que « son » Roi fût différent en mettant sa « puissance » au service du « bonheur des humains ». Garneau est conscient de « l'agitation en France et en Europe », et il est étonnant de voir jusqu'où son regard sur la France de 1830 est filtré par sa propre expérience de la constitution britannique et par son sens de l'appartenance à l'Amérique. Garneau appartient à un univers politique où la liberté est « acquise » et non à reconquérir par des révolutions successives, où la royauté partage le pouvoir avec le Parlement du peuple et où l'aristocratie vient de connaître le Bill de Réforme. C'est avec cette expérience et cette vision que Garneau regarde et la France et la Pologne et l'Irlande.

LA DÉCENNIE AGITÉE ANTÉRIEURE

À L'« HISTOIRE DU CANADA »

(30 JUIN 1833–AOÛT 1845)

On peut dater, de façon quasi certaine, le projet d'histoire du Canada de Garneau du début de 1837, alors qu'il publie dans *Le Canadien* de son ami Parent, entre le 15 février et le 25 août, une vingtaine de textes sur les combats et batailles « livrés en Canada ». L'histoire du pays est alors devenue une préoccupation : chez le docteur Jacques Labrie qui a terminé un imposant manuscrit en octobre 1831 (Chassé, 1987 : 420), chez le notaire et instituteur Joseph-François Perrault qui

publie, entre 1832 et 1836, les cinq parties de son *Abrégé d'histoire du Canada* et que Garneau, ancien élève et clerc de Perrault, a dû connaître à son retour d'Europe. Garneau avait d'ailleurs copié, à Londres en 1832 et à la demande de Viger, un journal manuscrit sur le siège de Québec (Savard et Wyczynski, 1977 : 330), et sa correspondance avec le Français Isidore Lebrun, qui publie son *Tableau statistique et politique des deux Canadas* en 1833, constitue autant de signes d'un projet historique à propos de la société bas-canadienne d'alors. En 1843, au moment où il publie dans *Le Canadien* un article sur les voyages de Cartier, qui sera repris en brochure sous le titre *Une page d'histoire du Canada*, Garneau fait circuler une souscription en vue de la publication de son *Histoire du Canada* et il compte déjà, en novembre 1843, 40 souscripteurs parmi « les notables des deux Chambres » (Garneau, 1843).

Les incitatifs à rédiger une histoire du pays ne sont pas que contextuels, ils sont tout autant personnels. L'interrogation historique de Garneau continue à s'alimenter à la double source des pays qui s'éveillent au principe des nationalités et à la situation du Bas-Canada même, où s'accroît le conflit de pouvoir entre la Chambre d'assemblée, l'Exécutif et le Conseil législatif.

Dès son retour au pays, Garneau publie une ode, « Souvenirs d'un Polonais », dans laquelle la Pologne est tombée « sous le joug de l'esclavage » et ne fait plus trembler les rois :

*Pleure ô Pologne abandonnée !
L'espoir a déserté ton cœur.
Et la cruelle destinée
Comble ta coupe de douleur.*

Pourtant, la Pologne s'éveille :

*Il est donc arrivé ce jour promis au monde,
La liberté revient délivrer ses enfants.
Monarques orgueilleux, tremblez la foudre gronde
Il est passé le règne des tyrans*
(Grisé et Lortie, 1990 : 305-310).

L'intérêt de Garneau pour la cause polonaise ne se dément pas : dans *L'Abeille* (7 décembre 1833–7 février 1834) qu'il fonde mais qui, au dire de Viger, ne touche pas assez à « l'histoire du pays » (Inconnu, 1834), on publie des descriptions de la Pologne (28 décembre 1833) et de la Russie (25 janvier et 8 février 1834), l'« Hymne à la Pologne » (4 janvier 1834) de Lamennais, qui publiera ses *Affaires de Rome* deux ans plus tard (« Dors, ô ma Pologne, dors en paix dans ce qu'ils appellent ta tombe : moi, je sais que c'est ton berceau »), et trois poèmes de Michiewicz (1^{er} février 1834), « fruit de l'impression que lui ont laissée les malheurs de sa patrie qu'il aimait tant ».

Garneau n'oublie pas l'Écosse. Dans un poème de 1839, il écrit : « Il se tût le vieux barde, en l'Écosse abaissée° Quand il vit s'éteindre les clans » (Grisé et Lortie, 1991 : 248). Son cosmopolitisme prend aussi des formes culturelles : *L'Institut ou Le journal des étudiants* (7 mars–22 mai 1841) qu'il lance avec David Roy, est d'abord un salut au libre-échangiste culturel qu'est alors Alexandre Vattemare et une tribune pour les associations littéraires et scientifiques de Bruxelles, de Londres, de Paris et de Berlin. Garneau publie aussi les textes de « lectures » faites à la Quebec Literary and Historical Society, dont il est membre depuis mars 1841, et rend compte des événements qui se déroulent en Grèce et en « Turquie d'Europe » (25 avril 1841). Les thèmes de la liberté et de la tyrannie demeurent récurrents et perce, à l'occa-

sion, l'idée de la raison proclamée « reine » : « Aux esprits éclairés, il faudra que tout cède » (Grisé et Lortie, 1991 : 173-175).

Le retour d'Europe de Garneau correspond aussi à une difficile décennie politique et, en 1834, le poète voit clairement que le ciel canadien est « plein d'orages » et que « l'on veut ourdir de noires trames^o Pour enchaîner un peuple courageux » ; mais « La liberté veille sur nos destins » (Grisé et Lortie, 1990 : 363-364). Il appréhende de mauvais jours : « Ô Canada ! ton nom n'a plus d'échos^o Et tes enfants chéris ont fait naufrage », mais « non, ils ne périront pas » :

*S'il fallait pour la liberté
Sacrifier nos biens, la vie ;
Sous son étendard redouté
Mourons pour elle et la Patrie* (p. 399-400).

Garneau, qui est alors membre, avec Parent, du Comité constitutionnel de Québec, n'en est pas moins perçu républicain par des esprits conservateurs qui lui mettent constamment le mot de « citoyen » dans la bouche (Roy et Faribault, 1834 : 74-77).

Alors que la nouvelle du refus par lord Russell des revendications des 92 Résolutions n'est pas encore connue dans la colonie, Garneau publie, en février 1837, son poème « Au Canada », qui reprend l'idée du « destin » qui a jeté son courroux sur ce « peuple libre et fort » : « Il ne reste rien d'eux qu'un tombeau dont la foudre^o Aura brisé le nom » ; ce peuple « s'éteindra comme un flot^o Qui se brise sur le rivage ». Le poème se termine sur un ton morose :

*Peuple pas un seul nom n'a surgi, de ta cendre ;
Pas un, pour conserver tes souvenirs, tes chants
Ni même pour nous apprendre
S'il existait depuis des siècles ou des ans*

[...]

*Tout est enseveli dans ces riches vallons
Où l'on voit se courber, se dresser les moissons.
Rien n'atteste au passant même son existence ;
S'il fut, l'oubli le sait et garde le silence*
(Grisé et Lortie, 1990 : 584-587).

Immédiatement après la rébellion de 1838, Garneau, à l'instar de quelques autres versificateurs, publie le 8 juin 1838 un poème intitulé « À Lord Durham », auquel il souhaite la bienvenue et dans lequel il l'assure que « [l]es cœurs sont vifs, mais droits, et sauront [l]e comprendre ». Le poète attend de l'observateur britannique que « [d]'un peuple sans appui » il prenne « la défense » et qu'il « pardonne » à des « guerriers braves » qui « sauront racheter une erreur de leurs frères^o Et mourir noblement, pour le Roi de leurs pères ». Car si « Ce malheur est commun à plus d'une patrie » – « Quel pays n'a pas eu ses troubles, ses malheurs ! » –, il n'en reste pas moins que « Sur ce grand continent le Canadien sera^o Le dernier combattant de la vieille Angleterre ». Garneau souhaite l'entente : « Pourquoi donc nous, enfants de même pays,^o Ne serions-nous pas tous des frères, des amis ? » Et si, ailleurs, Garneau chante l'Amérique, sa liberté « acquise » et son sens anti-aristocratique, il précise au lord ses vues sur les États-Unis : « L'Union est pour vous un théâtre trop grand. Notre langue, nos lois, pour nous c'est l'Angleterre ; Nous perdrons langue et lois en perdant cette mère. Elle a souvent juré de nous les conserver » (Grisé et Lortie, 1991 : 80-83). Encore, en 1839, un « son de la lyre » de Garneau donne ce timbre : « [...] et chaque jour déchire^o Du peuple proscrit un lambeau » (p. 247).

En 1840, la promulgation de l'Union précipite une action et une vision. Au cours d'une soirée de notables, Garneau prend l'initiative d'une pétition contre l'Union (Savard et

Wyczynski, 1977 : 330) qui s'ajoutera à la grande pétition de près de 40 000 signatures. Dans trois poèmes et dans deux (rares) textes en prose, Garneau fixe à la fois sa position et son interprétation à l'égard de l'Union. Le « dernier » Huron devient le symbole de l'avenir du peuple « canadien », « pour nous un exemple touchant des vicissitudes des peuples ». Le poète d'inspiration romantique anticipe le destin : « Ô peuple, tu ne seras plus ;° Il n'errera plus, bientôt, de toi sur cette rive° Que des mânes inconnus. » Et l'on se demandera : « Oh ! Que sont devenus ce peuple et sa puissance ? » (Grisé et Lortie, 1991 : 315-319). Puis « Les exilés » sont condamnés au « chant d'exil et de souffrance » car « Ils ont risqué tout pour que des jours prospères° Fussent le sort de leurs fils au berceau », eux qui « ont osé, naguère, et sans chefs et sans armes° Jeter le gant au géant des combats » (p. 369-372). Enfin, « Le vieux chêne » reprend le *leitmotiv* du « Dernier Huron » : « Que de peuples tombés sans laisser même un nom ! » L'image du passé sera dorénavant celle des « fantômes sans nombre° Des peuples qui n'étaient plus » ou qui vont « Succomber à [leur] tour sous les fers sanguinaires° De quelque autre nation ». Le poète prophétise : « Il ne restait que toi, dernier débris des âges° Qui surnageais encor sur l'océan des tems » (p. 402-406).

Pour Garneau, l'Union, « croisade méditée depuis tant d'années », est une « hache de destruction déjà levée pour saper l'édifice des lois et des constitutions garanties aux Canadiens par les traités de 1763 et l'acte constitutionnel de 1791 ». Il s'emploie à montrer que l'abolition de la langue française empêchera les Canadiens de langue française de profiter des progrès faits en France et à retracer ce que furent les contributions de la France aux arts utiles, aux beaux-arts, à la guerre, aux sciences, à la littérature et à l'économie politique. Le lecteur de Thierry utilise l'exemple anglo-normand

pour rappeler que les ancêtres des Anglais sont « de même race que les Canadiens ». Garneau réfère encore à Jersey et Guernesey pour montrer que la langue n'est pas incompatible avec l'allégeance à l'Angleterre et à la Suisse pour faire valoir que deux langues présentent plus d'avantages que d'inconvénients (Garneau, 1841).

Le texte d'une conférence publique de Garneau faite à la Société de discussion de Québec et intitulé « Observations sur le changement qui s'est opéré dans le caractère et dans les habitudes des Canadiens depuis qu'ils ont passé sous la domination anglaise » permet de préciser sa position, en 1844, à l'égard de la France et de l'Angleterre qui a imposé l'Union. Pour l'historien qui s'apprête à publier le premier volume de son *Histoire du Canada*, la Conquête fut une « révolution sociale aussi bienfaisante qu'elle fut pacifique » et pour les Canadiens, ce changement « a tourné à leur tranquillité et à leur bien-être matériel » sans « qu'ils aient cependant cessé un instant de former un peuple distinct et spécial, sans avoir rien perdu du type national qu'ils tiennent de leur origine ». Le conférencier distingue l'absolutisme français du constitutionnalisme britannique : « Les rois de France achevaient d'écraser la puissance d'une noblesse turbulente et ambitieuse et de concentrer tous les pouvoirs de l'État entre leurs mains » tandis que « l'Angleterre, renversant la tyrannie qui pesait sur elle, faisait triompher à la fois le principe de l'égalité des citoyens devant la loi, celui des institutions électives et jetait les fondemens de son système de commerce et de navigation ». Et du point de vue de la colonie d'Amérique du Nord, « la liberté et le commerce qui naissaient en Angleterre, étaient plus favorables à la colonisation de l'Amérique que l'esprit militaire de la France et le despotisme non disputé de ses souverains ». Garneau résume ainsi la politique des Canadiens depuis un demi-siècle :

« Nos institutions, notre langue et nos lois sous l'égide de l'Angleterre et de la liberté » ; il ajoute : « Si l'Angleterre conserve aujourd'hui un débris de domination en Amérique, l'on peut dire que c'est à l'existence distincte et nationale de ce peuple qu'elle le doit, fait qu'elle ne devrait jamais oublier » (Garneau, 1844).

De 1833 à 1845, Garneau continue de s'intéresser à la Pologne et à l'Écosse, mais c'est principalement le « destin » du Bas-Canada qui le préoccupe. Le poète et le prosateur évoluent entre une perception des mauvais jours et un souhait des beaux jours, et la morosité l'emporte sur l'espoir : il est question de tombeau brisé par la foudre, de flot qui vient mourir sur le rivage, de débris, de peuple qui ne sera plus. La rébellion de 1837 fut une « erreur » de ses frères, une audace « sans chefs et sans armes ». Malgré son refus de la légitimité de l'Union, Garneau espère toujours en l'Angleterre, invoquant l'exemple anglo-normand, ceux de Jersey, de Guernesey et de la Suisse, valorisant le constitutionnalisme britannique aux dépens de l'absolutisme français. Sa position est claire à la veille de la publication de son *Histoire du Canada* : « Nos institutions, notre langue et nos lois sous l'égide de l'Angleterre et de la liberté. »

DE LA PUBLICATION DE L'*HISTOIRE DU CANADA* À LA MORT DE GARNEAU (AOÛT 1845–2 FÉVRIER 1866)

Le poète et l'intuition sont progressivement délogés au profit de l'historien et de la raison. Le poète avait enfanté l'historien. L'*Histoire du Canada*, sa préface, son « Discours préliminaire », le tome IV sur l'histoire contemporaine, qui paraît à l'automne 1852, et la correspondance permettent durant cette dernière période d'analyser l'évolution intellectuelle de Garneau, la continuité de sa référence aux mouvements nationalitaires, la teneur de son libéralisme et de son

anticléricalisme et ses positions sur des événements cruciaux : 1837, l'Union et les problèmes qu'elle pose au Bas-Canada.

En 1845, Garneau qui a connu les officines du pouvoir métropolitain (1831-1833) est très sensible, dans son « Discours préliminaire » à la « dépendance coloniale » du Bas-Canada et, déjà, l'angle global de sa lecture de l'histoire plus contemporaine est explicite : « L'Union des deux Canadas, surtout, projetée en 1822, et exécutée en 1839, n'a été qu'un moyen adopté pour couvrir d'un voile légal une grande injustice » (Garneau, 1845a : t. I, p. 21). Mais, en 1845, il attend toujours justice de l'Angleterre.

La Grande-Bretagne tient notre sort entre ses mains ; et selon que sa conduite sera juste et éclairée, ou rétrécie et tyrannique, ces belles et vastes provinces formeront, lorsque le temps en sera venu, une nation indépendante et une alliée utile et fidèle, ou elles tomberont dans l'orbite de la puissante république qui semble destinée à lui disputer l'empire des mers (p. 30).

Le lecteur attentif à la montée des nationalismes à l'époque ne peut pas ne pas se heurter à l'expression « nation indépendante ». Cette « nation » réfère d'abord « aux provinces » et non pas seulement au Bas-Canada et paraît miser sur la survie de l'Union ; cette « nation » est rendue possible par la « liberté » dans le credo de Garneau : « Nos institutions, notre langue et nos lois sous l'égide de l'Angleterre et de la liberté », et elle marque bien qu'elle serait, éventuellement, l'alliée utile de la Grande-Bretagne davantage que des États-Unis. Garneau entrevoit et souhaite alors l'émancipation non pas du Bas-Canada mais des Provinces Unies du Canada, après l'apport de correctifs au système de l'Union. Au même moment, il écrit à Papineau, auquel il offre le premier volume de son *Histoire du Canada* : « [...] car si les Canadiens sont

braves, généreux, spirituels et intelligents, ils ne forment toujours qu'un petit peuple qui n'a jamais eu et qui n'a pas encore été maître de sa destinée. S'il n'est pas tout ce qu'il devrait être, ce n'est donc pas sa faute » (Garneau, 1845b).

Chez Garneau l'usage du mot « peuple » – et la référence à Michelet – a donné lieu à plus d'une interprétation (Lebel, 1983 ; Berréhar, 1992). Le terme est trop important dans le lexique romantique et nationalitaire pour pouvoir l'esquiver. Outre le fait que le peuple et le « monde ordinaire » sont absents du récit même de l'*Histoire du Canada*, le sens du mot est polyvalent chez Garneau. Le peuple est une « figure » qui « apparaît dans l'histoire moderne » ; c'est le « lion populaire » que les révolutions ont mis en valeur, et en particulier la révolution étatsunienne. « On ne doit donc pas s'étonner si l'Amérique, habitée par une seule classe d'hommes, le peuple, [...] adopte dans son entier les principes de l'école historique moderne qui prend la nation pour source et pour but de tout pouvoir » (Garneau, 1845a : t. I, p. 13). Deux pages plus loin, Garneau fait appel à Lamennais et cite l'auteur des *Paroles d'un croyant* pour légitimer le recours au peuple : « Le Régénérateur-Dieu est né au sein du peuple, n'a prêché que le peuple [...] » ; tout comme il cite Ferrari pour établir que la « nationalité d'ailleurs n'est pas un fruit artificiel, c'est le don de Dieu » (p. 23). Il termine son « Discours préliminaire » en évoquant « la situation exceptionnelle où [les Canadiens] se trouvent comme peuple » (p. 31).

Le tome IV de l'*Histoire du Canada* couvre la période qui va de 1791 à 1840 et concerne plus directement mon propos : il inclut une explication de 1837, phénomène nationalitaire local, et s'attarde à la « dépendance coloniale » par les propos sur l'Union. Dans la logique du « Discours préliminaire » de 1845, la conclusion de Garneau précise

clairement que la lecture de cette période historique est faite à la lumière de l'Union :

Nous l'avons [le récit] peut-être amené trop près des événemens présens ; mais nous y avons été forcé par l'enchaînement des événements, qui seraient restés sans signification bien précise sans la conclusion qui nous les explique en expliquant la pensée de la métropole (Garneau, 1845a : t. IV, p. 315).

C'est donc du côté de Londres qu'il faut regarder pour expliquer 1840 et 1837, comme Garneau l'a écrit à Papineau un an avant la parution du tome IV :

[...] mon système d'appréciations politiques est tout arrêté. Je veux marquer en traits profonds surtout par des extraits de dépêches bien choisis quelle était la politique anglaise à notre égard ; que les événements de 1837 sont dûs à son système de mettre les deux races en opposition l'une dans la Chambre d'Assemblée l'autre dans les Conseils exécutif et législatif afin de les neutraliser mutuellement et de gouverner elle-même entre les deux rivalités ; que ses sympathies étaient pour les Anglais qui remplissaient tous les emplois, mais que ses intérêts la portaient à ménager les Canadiens en leur laissant leurs lois et leur religion afin de les empêcher de se jeter par désespoir entre les bras des États-Unis ; que l'acte d'Union a été fait dans le même esprit pour fortifier le parti anglais qui n'était plus capable de lutter plus longtemps dans le Bas-Canada sans une intervention trop pressante et trop manifeste de la métropole (Garneau, 1851).

Les poèmes de 1834 à 1839, dans lesquels Garneau, à propos de 1837, évoquait « l'erreur » de ses « frères » et une initiative « sans chefs et sans armes », exprimaient alors davantage le doute sur le destin du « petit peuple » que son

affirmation révolutionnaire. L'analyse historique de la période insurrectionnelle confirme cette vision : « [...] les troubles qui venaient d'éclater étaient plutôt le fruit d'une lutte politique prolongée, qu'une détermination formelle de rompre avec l'Angleterre » (Garneau, 1845a : t. IV, p. 287). Un an plus tard, soucieux de la lecture de ces événements faite par Papineau, dont il avait déploré « la précipitation » en 1837 (p. 285), Garneau écrit à son ami Édouard-Raymond Fabre :

M. Aubin ne m'a pas écrit non plus que le Dr O'Callaghan.

Je conserve toujours pour l'ancien ami de M. Papineau les égards que méritent ses convictions politiques. J'ai été surpris de son froid accueil lorsque je vous ai vus à Québec tous deux [...]. Je l'ai attribué à mes appréciations des événements de 1837 quoique je n'aie rien avancer qui pût les blesser lui ou M. Papineau. Car dans les temps de trouble [...], on ne doit exiger [des hommes] que la fermeté dans les principes [...]. Tout en déplorant en 1837 ce qui se passait quant à l'impossibilité du succès du mouvement, je n'ai pas cessé un instant de respecter ceux qui sont restés fidèles à leurs convictions (Garneau, 1853b).

Garneau est lui-même resté fidèle à ses convictions de poète et d'historien. Il est solidaire des peuples opprimés, et c'est là l'une des motivations de la rédaction de son *Histoire du Canada* :

J'ai entrepris ce travail dans le but d'établir la vérité si souvent défigurée, et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore journellement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois (Garneau, 1849).

C'est parce qu'il croit à une certaine forme d'émancipation qu'il relate l'intervention de M. Waburton à la Chambre des

Communes de Londres, en 1838 : « M. Waburton se déclarait pour l'émancipation. "L'Angleterre a aidé, disait-il, à préparer la liberté en Grèce, en Pologne, dans l'Amérique du Sud, en Hanovre, pourquoi vouloir exclure de ce bienfait le peuple canadien ?" » (Garneau, 1845a : t. IV, p. 290). L'historien évoque à nouveau l'exemple de la Grèce dans sa préface à son *Histoire du Canada* :

Un grand peuple, dit Thierry, ne se subjugué pas aussi promptement que sembleraient le faire croire les actes officiels de ceux qui le gouvernent par le droit de la force. La résurrection de la nation grecque prouve que l'on s'abuse étrangement en prenant l'histoire des rois ou même des peuples conquérants pour celle de tout le pays sur lequel ils dominent.

Le cas irlandais revient souvent sous sa plume à travers des références à O'Connell qui dénonce les faveurs accordées aux étrangers par l'Exécutif colonial ou affirme que l'on veut « renouveler en Canada les malheurs de l'Irlande » (t. IV, p. 243, 267, 274, 286, 308). L'Irlande lui sert d'exemple pour faire voir « les dangers de la *dénationalisation* [...] forcée et violente d'un peuple civilisé par un autre peuple civilisé » (t. I, p. 26) ou pour faire voir la stratégie de vénalité (Garneau, 1864) et d'asservissement (Garneau, [1862] 1864 : 428-429) qui y est mise en place par l'Angleterre pour atteindre ses objectifs. Il fait état également de la résistance à l'union de l'Écosse (p. 426).

L'exemple étatsunien est aussi révélateur de la quête d'identité chez Garneau. « Nul peuple [...] n'est aussi éclairé que le peuple des États-Unis », déclare l'historien (Garneau, 1846), mais le citoyen Garneau pense « que la question de l'annexion est fort prématurée, qu'elle doit être discutée ailleurs qu'au husting, [...] parce qu'enfin le mouvement dans le congrès américain contre la langue française mérite

qu'on y réfléchisse » (Garneau, 1850). Deux ans plus tard, l'historien écrit : « Le premier vœu des Canadiens étaient de conserver leurs usages et leur nationalité ; ils ne pouvaient désirer l'annexion aux États-Unis parce que ç'aurait été sacrifier ces deux choses qui lui sont si chères » (1845a : t. IV, p. 269). Et même si Garneau écrit à lord Elgin que « [...] dans le Nouveau-Monde, la société étant essentiellement composée d'éléments démocratiques, la tendance nationale des peuples est de revêtir la forme républicaine » (Garneau, 19 mai 1849), il n'endosse pas pour autant le républicanisme. Comme pour Papineau, Parent, Dessaulles et de nombreux libéraux, la démocratie américaine est aussi un miroir tendu à Londres pour faire valoir la non-pertinence de quelque forme d'aristocratie en Amérique et la nécessité d'abolir un Conseil législatif nommé et non pas élu.

Sans être républicain, Garneau est un libéral ouvert au progrès scientifique et technologique (Garneau, 1847, 1841) et un libéral manifestement tolérant et, à l'occasion, anticlérical. À propos des Huguenots dont l'admission « en Canada eut sauvé la nationalité française en Amérique » – « 50,000 émigrés nous donneraient aujourd'hui de 10 à 12 millions de Français » (Garneau, 1854a) –, Garneau adopta le principe de la liberté de conscience, considérant la liberté comme le moyen de sauvegarde de la religion dans une Amérique essentiellement protestante et dans un Canada conquis par l'Angleterre (Garneau, 1854b). Il écrit à Henri-Émile Chevalier :

Quant au clergé, je sais qu'il veut rester immuable dans ses doctrines d'obéissance passive, doctrines qu'il a embrassées dès son origine, comme je le mentionne volume 2, page 425 de mon histoire. Mais il en est de cet abus comme de bien d'autres : la marche de la civilisation le fera naturellement disparaître. L'organisation de la

société dans l'Amérique du Nord est antipathique à la théocratie. Elle est fondée, comme vous le remarquez très bien, sur le droit individuel (Garneau, 1853a).

L'historien, qui adopta en 1845 une position gallicane sur les rapports, en Nouvelle-France, entre l'intendant et l'évêque à propos de la question de l'eau-de-vie, traite en 1858 les frères des Écoles chrétiennes de « vrais ignorantins » et se dit déterminé à les « chasser de Québec pour les remplacer par des maîtres laïques ». L'ancien élève de Perrault et membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique favorise un projet de loi sur les brevets de capacité qui n'exempterait pas les Frères simplement parce qu'ils sont vêtus « d'une vilaine *jaquette noire* et d'un tricorne sous lequel ils cachent leur ignorance ». Il est « résolu à leur faire une guerre acharnée » et à lutter « contre le clergé en masse s'il le faut » (Garneau, 1858a, 1858b). Mais cette forme d'anticléricalisme et l'affirmation répétée de son indépendance à l'endroit de quelque pouvoir (23 juin 1846, 17 septembre 1850, 7 novembre 1856) ne l'empêchent pas de s'interroger sur la charge de l'archiviste Margry contre les Jésuites.

*
* *
*

Garneau est un témoin informé d'une époque qui se situe manifestement après le traité de Vienne. Tout en demeurant admiratif de Napoléon, le poète dénonce les monarques qui se comportent en tyrans, sans jamais y inclure toutefois le roi ou la reine d'Angleterre. L'historien suit attentivement les affaires des États-Unis, d'Irlande, d'Écosse, de Pologne, de Grèce ; il connaît l'histoire de la Suisse mais ne paraît pas référer à l'évolution de la Belgique ou de l'Italie.

La référence de Garneau aux mouvements nationalitaires se comprend par l'analyse de sa géopolitique. Il continue à attendre beaucoup de l'Angleterre et de lord Durham en dépit de la déception causée par les résolutions Russell de 1837 ou de l'Union. L'explication de 1837 et de 1840 se trouve d'abord et avant tout à Londres plutôt que dans les tensions ethniques dans la colonie ; comme Papineau, Garneau explique le blocage de la situation coloniale par le jeu de l'organisation d'un pouvoir qui exacerbe ces tensions. Par les résolutions Russell et par l'imposition de l'Union, Londres piétine même les libertés anglaises. L'histoire, la connaissance et la conscience qu'il en a, développent donc chez Garneau une rare sensibilité à la « dépendance coloniale » et à des sociétés qui en sont sorties ou qui cherchent à en sortir.

L'exemple étatsunien est paradoxal chez Garneau. L'Amérique à laquelle il réfère est celle de la nature, de Chateaubriand et de Fenimore Cooper et celle du Nouveau Monde qui a tiré un trait sur l'aristocratie au profit du peuple et de la démocratie. Pourtant, la référence au peuple chez Garneau n'en fait pas pour autant un républicain, et le paradoxe américain est là : être américain, fondamentalement, c'est être républicain ou vouloir le devenir. En ce sens Garneau n'est ni américain ni républicain : il opte plutôt pour des institutions, une langue et des lois « sous l'égide de l'Angleterre et de la liberté ». Et lorsqu'il évoque quelque forme d'émancipation, il s'agit de celle des « provinces » coloniales et du « peuple canadien » et non pas bas-canadien.

Le rapport de Garneau à la France confirme cette géopolitique de base : il regarde la France de 1830 avec des yeux britanniques et y voit un régime de type britannique mal adapté, car la royauté, l'aristocratie et la liberté n'y ont plus ou pas encore de racines comme en Angleterre ou aux États-Unis. Garneau explique la « révolution sociale » d'une

Conquête, « pacifique » et « bienfaisante », par les effets positifs du constitutionnalisme britannique préférable à l'absolutisme français. Garneau n'est donc pas un admirateur inconditionnel de la révolution de 1830 en France, point de départ de la montée nationalitaire en Europe.

Les situations irlandaise et écossaise l'intéressent parce qu'elles procèdent de griefs similaires à ceux du Bas-Canada et qu'elles font partie d'une même réalité coloniale (la Grande-Bretagne) et d'un même combat contre la vénalité et l'union. Papineau est l'O'Connell du Bas-Canada, mais l'Irlande n'est jamais plus que l'expérience inspirante d'un combat *constitutionnel* soutenu.

La Pologne de Garneau paraît plus poétique que politique. La Pologne est une inspiration de jeunesse qui fait détester et dénoncer la tyrannie et qui maintient des aspirations d'émancipation. Malgré cela, Garneau n'en appelle pas à la Pologne en 1837 pour justifier une « insurrection » de Saint-Denis semblable à celle de Varsovie. Tout comme l'expérience nationale grecque rappelle qu'il y a toujours du feu sous la cendre, sans plus.

Garneau apparaît donc comme un nationaliste libéral qui, pour des raisons spécifiques, ne va au bout ni de son libéralisme ni de son nationalisme. Certes, il a l'inspiration nationalitaire de la décennie 1830. Certes, il évoque « le peuple » et même une « nation indépendante » pour les « provinces » coloniales. Certes, il est en tant que premier historien une inspiration aux usages idéologiques multiples. Or Garneau ne fait jamais référence, ne fait jamais appel au principe des nationalités, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Son itinéraire pose ainsi une question plus globale : quelqu'un fit-il jamais cette référence au Bas-Canada avant 1840 ?

1. Je remercie Gérard Bouchard, directeur de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP), de l'Université du Québec à Chicoutimi, de ses commentaires sur ce texte, Pierre Savard et Paul Wyczynski de m'avoir donné accès aux archives Garneau situées au Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa.

BIBLIOGRAPHIE

- BERRÉHAR, Marie-Hélène (1992), « Le peuple dans l'œuvre de François-Xavier Garneau et de Jules Michelet ». Maîtrise ès Arts (Lettres), Montréal, Université de Montréal.
- CHARTIER, Émile (1945), « La vie intellectuelle au temps de Garneau », *Centenaire de l'Histoire du Canada de Garneau*, Montréal, Société historique de Montréal, 1945, p. 55-69.
- CHASSÉ, Béatrice (1987), « Labrie, Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, vol. VI, p. 419-420.
- GARNEAU, François-Xavier (1831), à Pierre Winter, 1^{er} septembre, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1832a), à Pierre Winter, 11 avril, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1832b), à Pierre Winter, 29 décembre, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1841), « Abolition de la langue française par l'acte de réunion des deux Canadas », *Le Canadien*, 22 février.
- GARNEAU, François-Xavier (1843), à Denis-Benjamin Viger, 15 novembre, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1844), « Observations sur le changement qui s'est opéré dans le caractère et dans les habitudes des Canadiens depuis qu'ils ont passé sous la domination anglaise », *Journal de Québec*, 25 mai.
- GARNEAU, François-Xavier (1845a), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, 4 tomes : t. I : Québec, Imprimerie de N. Aubin, 1845 ; t. II : 1846 ; t. III : Québec, Imprimerie de Fréchette et frère, 1848 ; t. IV : Montréal, Imprimé par John Lovell, 1852.
- GARNEAU, François-Xavier (1845b), à Louis-Joseph Papineau, 25 octobre, CRCCF.

- GARNEAU, François-Xavier (1846), « History of New-Netherland ; or New York under the Dutch [de E. O'Callaghan] », *Journal de Québec*, 10 décembre.
- GARNEAU, François-Xavier (1847), « Le Télégraphe électromagnétique » *Journal de Québec*, 9 janvier.
- GARNEAU, François-Xavier (1849), à lord Elgin, 19 mai, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1850), à Étienne Parent, 18 février, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1851), à Louis-Joseph Papineau, 3 juillet, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1853a), à Henri-Émile Chevalier, 20 juin, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1853b), à Édouard-Raymond Fabre, 26 juillet, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1854a), à P. Mandebert, Suisse, 20 février, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1854b), à M. Moreau, Paris, 9 mars CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier ([1854] 1968), *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, édition établie par Paul Wyczynski, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- GARNEAU, François-Xavier (1858a), à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, 8 juillet, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier (1858b), à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, 22 juillet, CRCCF.
- GARNEAU, François-Xavier ([1862] 1864), « Une conclusion d'histoire », *Revue canadienne*, vol. I, p. 413-434.
- GARNEAU, François-Xavier (1864), à A. Carlier, 29 mars, CRCCF.
- GRISÉ, Yolande, et Jeanne d'Arc LORTIE (1990), *Textes poétiques du Canada français (1606-1867)*, Montréal, Fides, vol. 3

- (1827-1837). (En collaboration avec Pierre Savard et Paul Wyczynski.)
- GRISÉ, Yolande, et Jeanne d'Arc LORTIE (1991), *Textes poétiques du Canada français (1606-1867)*, Montréal, Fides, vol. 4 (1838-1849). (En collaboration avec Pierre Savard et Paul Wyczynski.)
- INCONNU (1834), à François-Xavier Garneau, Londres, [février], CRCCF.
- JOLOIS, Jean-Jacques (1969), *J.-F. Perrault (1753-1844) et les origines de l'enseignement laïque au Bas-Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- LARTIGUE, Jean-Jacques Mgr (1823), à Mgr Plessis, 21 octobre, Archives de l'archevêché de Québec, registre des lettres, vol. 2, D.M., n° 3.
- LARTIGUE, Jean-Jacques Mgr (1825), à Mgr Plessis, 27 janvier, Archives de l'archevêché de Québec, registre des lettres, vol. 2, D.M., n° 145.
- LEBEL, Marc (1983), « Garneau, disciple de Michelet ? », dans Pierre SAVARD (dir.), *Aspects de la civilisation canadienne-française*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 63-66. (Coll. « Cahiers du CRCCF », n° 22.)
- MARCOTTE, Gilles (1994-1995), « La voie honorable », *Études françaises*, vol. 30, n° 3 (hiver), p. 49-74.
- PERRAULT, Joseph-François (1831), à François-Xavier Garneau, 13 juin, CRCCF.
- ROY, Fernande (1983), « 1837 dans l'œuvre historique de trois contemporains des événements : Bibaud, Christie et Garneau », dans Jean-Paul BERNARD, *Les Rébellions de 1837-1838*, Montréal, Boréal Express, p. 63-89.

- ROY, David, et Georges-Barthélemy FARIBAUT (1834), *Les trois comédies du statu quo*, publié par Narcisse-Eutrope Dionne, Québec, Typ. Laflamme & Proulx, p. 1-124.
- SAINT-MARTIN, Louis-Philippe (1954), « L'Histoire du Canada de F.-X. Garneau et la critique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 8, n° 1, p. 380-394.
- SAVARD, Pierre (1975), « Les rééditions de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 4 (mars), p. 539-553.
- SAVARD, Pierre (1984), « François-Xavier Garneau et l'historien français Henri Martin », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n° 7 (printemps-hiver), p. 11-19.
- SAVARD, Pierre, et Paul WYCZYNSKI (1977), « Garneau, François-Xavier », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, vol. IX, p. 327-336.
- SAVARD, Pierre, et Paul WYCZYNSKI (1978), « Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, p. 347-355.
- WINTER, Pierre (1832), à François-Xavier Garneau, 25 juillet, CRCCF.
- WINTER, Pierre (1833), à François-Xavier Garneau, 3 mars, CRCCF.
- WYCZYNSKI, Paul (1979), « François-Xavier Garneau : aspects bibliographiques », *Cahiers de la Société bibliographique du Canada*, vol. XVIII, p. 55-77.
- WYCZYNSKI, Paul (1993), « La poésie de François-Xavier Garneau », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, p. 233-252.

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU
ET LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC

Marc Lebel

Université McGill, IREP

VERS L'HISTOIRE DU CANADA

Les biographes de François-Xavier Garneau ont laissé dans l'ombre plus d'une question. Son appartenance pendant trois décennies à des cercles, sociétés et associations de tout genre, aussi bien à Londres (lors du séjour de deux ans qu'il y fait) qu'à Québec et à Montréal, mérite mieux que l'attention distraite qu'ils lui ont accordée. Il y a fort à parier qu'une enquête approfondie éclairerait successivement l'intellectuel en herbe, le jeune historien au travail, l'homme de lettres entouré d'égards, le notable précédé d'une réputation.

Garneau appartiendra à une douzaine d'associations et de sociétés. L'intérêt qu'il leur témoigne est certes inégal. À chacune correspond une expérience particulière, parfois moins simple qu'il n'y paraît, comme le montre sa fréquentation des bibliothèques du temps : l'abonné étant père de famille, les emprunts de Garneau reflètent non seulement ses goûts propres, ses besoins personnels, mais aussi ceux de ses proches, c'est-à-dire, de sa femme et de ses enfants¹.

Dans un premier groupe de sociétés, Garneau prend une part active. Tantôt il apporte une contribution personnelle aux

travaux et livre le fruit de ses veilles (par la lecture à haute voix d'un poème de son cru ou la présentation d'un exposé, par exemple) ; tantôt il met la main à la rédaction d'une publication ; tantôt il assiste aux réunions, participe aux débats, fait partie du bureau de direction, siège à un comité ou même préside aux destinées de l'institution. Un second groupe réunit quelques associations dont Garneau est élu membre honoraire, célébrité oblige, et auxquelles il ne paraît s'être intéressé que d'assez loin.

Dressons la liste des institutions. À Londres : la Société littéraire des Amis de la Pologne, puis un cercle dont Garneau n'indique pas le nom, un « debating club », semble-t-il. À Montréal : la Société des Amis, le Club social et la Société d'histoire naturelle. À Québec : la Société littéraire et historique, la Bibliothèque de Québec et l'institution qui lui succède, l'Association de la Bibliothèque de Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste, la Société de discussion de Québec, l'Association des instituteurs de Québec, l'Institut canadien, la Chambre de lecture de Saint-Roch et la Société de colonisation de Québec. L'histoire de la plupart de ces associations demeure mal connue. Quelques-unes ont sombré dans l'oubli le plus complet.

La Société de discussion de Québec appartient à cette catégorie. Les biographes de Garneau n'y font pas allusion. Les historiens attentifs à l'histoire intellectuelle de la ville de Québec au XIX^e siècle observent la même discrétion à son endroit.

Des recherches menées sur le vieil ami de Garneau, Amable Berthelot, éveillèrent notre curiosité. Parmi les tribunes que fréquente cet érudit figure la Société de discussion de Québec. Il y fait d'interminables exposés sur Jacques Cartier et la grammaire française, ses deux marottes. Une lettre de Garneau, ou plutôt un brouillon de lettre qu'il prépare

en 1844, au nom du président de la Société de discussion, vint dans la suite aiguïser cet intérêt². D'autres sources, d'autres chemins nous ont conduit à la Société de discussion. Plus particulièrement, la presse périodique et deux pièces décrites dans l'*Essai de bibliographie canadienne* de Philéas Gagnon : un imprimé, le *Code de règlements de la Société de discussion de Québec*, publié en 1844, et un manuscrit, le registre des procès-verbaux tenu pendant deux années d'activité de la Société³.

Bien que la présence de Garneau à la Société de discussion ait été d'assez courte durée (tout indique qu'elle se limite à l'année 1844), il est important de l'évoquer. Garneau y prononce en mars et mai de cette année deux exposés fort remarquables en leur temps⁴. Retenons surtout qu'ils aident à préciser l'état d'avancement de son grand projet et qu'ils permettent de mieux saisir l'évolution de sa pensée en ces années décisives⁵.

Où en est Garneau en février 1844, au moment de son entrée à la Société de discussion ? Depuis son retour d'Europe, près de 11 ans plus tôt, Garneau a tâté divers métiers : le notariat, vite abandonné, puis la traduction et la banque. En deux occasions, il se fait traducteur : une première fois, entre 1833 et 1836, à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, une seconde fois, de l'automne de 1842 à l'été de 1844, à l'Assemblée législative du Canada-Uni⁶. Cet emploi a l'avantage de rapprocher Garneau d'une bibliothèque dont il apprécie le prix. Autre métier vers lequel il se tourne : la banque. Au printemps de 1837, on le retrouve « deuxième compteur » [caissier] à la Banque de l'Amérique du Nord, nouvellement ouverte ; au début de 1839, il entre à la Banque de Québec où il demeurera trois ans⁷.

Il est certain que le poète (actif surtout dans les années 1830) et le journaliste (Garneau fonde deux périodiques,

L'Abeille canadienne et *Le Journal des étudiants*, bientôt rebaptisé *L'Institut*, collabore au *Canadien*, à *La Gazette de Québec*, au *Castor*, au *Journal de Québec*, à la *Revue canadienne*, etc.) s'effacent petit à petit devant l'historien, sans cependant disparaître tout à fait. Cette mutation dont les premiers signes tangibles remontent à 1837 amène Garneau à discipliner peu à peu ses talents.

Cette année-là, il publie ses premiers écrits historiques : 20 textes qu'il fait paraître dans *Le Canadien* entre février et novembre sous le titre général suivant : « Extraits historiques, ou récits des combats et des batailles livrés en Canada et ailleurs auxquels les Canadiens ont pris part, depuis l'établissement du pays jusqu'à nos jours ; auxquels on ajoutera quelques faits d'armes remarquables ». Au moyen de citations et de documents longuement reproduits, le tout entrelacé de quelques analyses personnelles, Garneau relate deux siècles d'histoire militaire : depuis les premières escarmouches qui opposent Champlain et les Iroquois en 1609 jusqu'à la bataille de Lacolle en 1814.

Il est bien difficile de dire à quel moment précis Garneau conçoit le projet d'écrire une histoire du Canada. Il ne s'est pas exprimé sur la question. Casgrain, son premier biographe, fait naître le projet en 1840 : une affirmation que reprennent Michel Darveau, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et Gustave Lanctot⁸.

La colère de Garneau à l'annonce du départ de la bibliothèque de l'Assemblée législative vers Kingston (dans un article que nous lui attribuons et publié en mai 1841) laisse entendre que celle-ci compte à ses yeux⁹. Sans doute son projet a-t-il alors pris forme. Ainsi s'explique peut-être son retour, l'année suivante, à la traduction. En l'absence des archives de l'administration française, et en particulier de la correspondance officielle, la collection d'ouvrages anciens

relatifs à la Nouvelle-France que possède la bibliothèque de l'Assemblée législative constitue l'une des plus importantes ressources des chercheurs¹⁰.

Chose certaine, le contraste est remarquable entre les premiers essais historiques de Garneau (la série d'articles qu'il publie dans *Le Canadien*) et les deux études qu'il livre à la Société de discussion. Près de sept années se sont écoulées. Le lecteur est en présence, non plus d'un montage de documents, mais d'une large réflexion appuyée sur des lectures plus abondantes et beaucoup mieux maîtrisées.

Dans le même temps, la future périodisation de l'*Histoire du Canada* se précise : c'est-à-dire, le découpage en deux époques héroïques. Chacune dotée de traits propres, illustrée par des personnages hors du commun, elles constituent en quelque sorte l'armature de l'œuvre. Dans de célèbres passages du « Prospectus », de la « Préface » et du « Discours préliminaire », Garneau fera contraster les deux périodes qui résument sa construction : d'un côté, une épopée guerrière toute à la gloire des colons français ; de l'autre, de mémorables luttes parlementaires consécutives à l'établissement du gouvernement constitutionnel.

La première travée de l'édifice apparaît distinctement dès le premier des « Extraits historiques » que publie *Le Canadien* du 15 février 1837. Garneau pose la seconde travée de son futur édifice quelques années plus tard. Elle figure, en compagnie de la première, dans le « Prospectus » daté « décembre 1843 » que reproduisent un grand nombre de journaux au cours du mois de janvier 1844. Ce texte, à lire de près, et qui est comme la première mouture du « Discours préliminaire » sur lequel s'ouvre le tome 1 de l'*Histoire*, renferme la plus ancienne formulation du découpage en deux temps¹¹.

Lorsqu'au mois de mai 1844 Garneau présente à la Société de discussion une étude intitulée « Observations sur le changement qui s'est opéré dans le caractère et dans les habitudes des Canadiens depuis qu'ils ont passé sous la domination britannique », sa périodisation est donc déjà au point. Mais, à cette occasion, il l'énonce avec une clarté et une force inégalées dans l'ensemble de l'œuvre, et surtout il en propose une application inattendue. Garneau livre à son auditoire ses conclusions sur l'évolution du caractère national des Canadiens : une notion qui fait sourire aujourd'hui, devant laquelle reculent les historiens (ceux-ci lui préfèrent une étonnante variété de circonlocutions), mais dont tout le XIX^e siècle s'est servi.

L'entrée de Garneau à la Société de discussion (à la toute fin de février 1844) suit ainsi de quelques semaines la publication du « Prospectus ». Il est toujours assistant traducteur français à l'Assemblée législative. Son traitement s'élève à 200 livres¹².

Garneau a séjourné à deux reprises à Kingston où siège l'Assemblée législative. Son travail l'a mis en rapport avec la classe politique. Il a fait courir parmi les membres des deux chambres réunies « une petite liste de souscripteurs pour [son] histoire projetée du Canada »¹³.

Il est certain que Garneau travaille alors à son *Histoire*. Une première attaque d'épilepsie survenue, selon toute vraisemblance, vers juin 1843, n'a pu manquer de le retarder. En novembre et décembre 1843, la presse périodique commence à parler de son projet et le salue avec enthousiasme¹⁴. Bien qu'il ne nous soit parvenu que sous une forme tronquée, le premier exposé livré à la Société de discussion en mars 1844 donne à penser que la rédaction du tome I est fort avancée. Cet exposé porte sur la découverte du Mississippi, sujet de l'avant-dernier chapitre du volume à paraître.

Depuis quatre ans Garneau déploie sur plusieurs fronts une intense activité. Il agit toujours à titre de secrétaire d'assemblées publiques. En marge de ses recherches historiques, il publie dans la presse périodique des articles qui abordent une variété étonnante de sujets¹⁵.

À bien des égards, toutefois, l'année 1844 clôt une époque dans la vie de Garneau. Celui-ci se prépare à poser sa candidature au poste de greffier de la ville de Québec. Son nom circule parmi les candidats à la succession de George Futvoye¹⁶. Qu'il en soit ainsi indique bien la stature du personnage public qu'est devenu Garneau. Beau phénomène d'ascension sociale auquel le notaire, le voyageur, le poète, le journaliste, l'intellectuel engagé, le secrétaire d'assemblées publiques, le traducteur ont chacun contribué, et qui culmine dans l'obtention du poste en juillet 1844. On peut d'ailleurs observer cette ascension au nombre croissant d'entrefilets que lui consacre la presse périodique : ainsi son mariage, la naissance de ses enfants, les emplois qu'il occupe tour à tour, etc., font l'objet de notules.

Devenu greffier de la ville de Québec, Garneau paraît s'imposer une sorte de réserve. Il n'appose plus son nom à des requêtes qui prêtent à controverse ; il cesse d'exercer le rôle de secrétaire dans des assemblées à caractère politique¹⁷.

Le poste fait de Garneau le premier fonctionnaire municipal, le mieux rétribué aussi : il touche un traitement de 300 livres. Si ce travail le met à l'abri de la gêne, il va cependant l'accaparer. C'est du reste la crainte qu'exprime *Le Canadien* avant même l'entrée en fonction de Garneau : « Nous ne savons trop, écrit ce journal, si nous devons féliciter notre estimable ami de sa nomination à un emploi si laborieux et qui lui laissera si peu de loisir pour ses travaux littéraires »¹⁸.

Garneau doit en outre composer avec des obligations familiales. Trois enfants ont suivi Alfred, né en décembre 1836

(le futur poète et traducteur) : d'abord Victoria, née en mars 1840 (et qui meurt en mars 1845 à l'âge de cinq ans), puis Eugène, né en juin 1843 (et qui meurt en février 1844 à l'âge de 8 mois), et enfin Joséphine née en septembre 1844 (la future épouse du romancier Joseph Marmette). L'année 1844 est donc marquée en février par le décès d'un garçon et en septembre par la naissance d'une fille.

Voilà, en gros, le contexte dans lequel s'inscrit l'arrivée de Garneau à la Société de discussion. Celle-ci lui procure à point nommé une tribune. Il y exposera, une première fois en mars, puis une seconde fois en mai, le résultat de ses recherches. La presse périodique commente en des termes très flatteurs les deux exposés de Garneau : ils soulèvent l'enthousiasme et consolident la réputation intellectuelle de Garneau à un moment où la rumeur de la démission du greffier George Futvoye court déjà.

LA VIE ASSOCIATIVE À QUÉBEC

Mais pourquoi, dira-t-on, Garneau choisit-il la tribune de la Société de discussion ? Constatons d'abord une évidence : la rareté des tribunes vers lesquelles il peut se tourner. Celles-ci, tout bien compté, sont au nombre de deux.

En mars, puis en septembre 1843, naissent à Québec deux sociétés : la Société des jeunes gens (bientôt dénommée la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques) et la Société de discussion. Ces fondations s'inscrivent dans l'effervescence suscitée par le passage, deux ans plus tôt, du Français Alexandre Vatte-Marre¹⁹. Son projet de rassembler en une seule institution la Société littéraire et historique, la Bibliothèque de Québec et l'Institut des artisans, trois fondations attribuables à la population anglaise de la ville, a certes échoué. Mais il en est resté quelque chose : l'esprit d'association est l'un des mots d'ordre de ces années. Quantité d'arti-

cles et de lettres adressés à la presse périodique en sont tout imprégnés : soit pour faire l'éloge, souligner l'importance, la nécessité, les multiples facettes du phénomène, soit pour déplorer la faiblesse ou pire, l'absence de l'esprit d'association parmi les Canadiens²⁰.

Depuis la Société littéraire de Québec fondée en 1809 et la Société pour l'encouragement des arts et des sciences en Canada née en 1827, toutes deux éphémères, la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques et la Société de discussion sont les seules sociétés à caractère intellectuel mises sur pied à Québec par des Canadiens. À compter de la décennie 1840, celles-ci vont se multiplier.

Outre le rôle et l'influence de Vatte-marre, l'explication réside dans les collèges et les séminaires du temps qui enregistrent une forte augmentation des inscriptions. Le progrès des études, la naissance parmi les élèves des premières académies, sociétés ou associations, la tenue d'exercices publics, tout cela contribue à éveiller le goût de la parole. Une génération nouvelle découvre l'esprit d'association.

Toutefois le goût de la vie associative ne se limite pas aux finissants de collèges, pas plus qu'il n'est l'apanage des seules professions libérales dont les effectifs accusent alors un remarquable essor. Le *membership* assez peu scolarisé de la Société de discussion le montre à l'envi, tout comme la soif d'échanges et de « self improvement » perceptible en cette décennie dans bien des milieux associés au commerce et à l'industrie. Un groupe plus que tout autre peut-être, celui des commis, piaffe d'impatience : jeunes, nombreux, remuants, ils clament haut et fort leurs doléances. L'heure tardive de fermeture des boutiques et des commerces, insistent-ils tout particulièrement, les empêche de développer leurs connaissances, d'appartenir à des sociétés susceptibles de les intéresser, ou encore d'en fonder de nouvelles plus adaptées à leurs besoins.

Certes, les Canadiens sont admis dans les institutions mises sur pied par la communauté anglaise de Québec, qu'il s'agisse de la vieille Quebec Library qui renaît en janvier 1844 sous l'appellation de Quebec Library Association, de la Quebec Literary and Historical Society ou du Quebec Mechanics' Institute. Mais celles-ci montrent des signes d'essoufflement, et de toute manière peu de Canadiens les fréquentent²¹.

La vérité est que beaucoup d'entre eux ne s'y sentent pas entièrement à l'aise. La presse périodique renferme plus d'un écho de ce malaise qui semble toucher davantage la jeunesse. De ses rangs s'élève pendant toute la décennie le même refrain. Que les Canadiens établissent des associations qui leur soient propres ! Qu'ils se dotent de lieux de rencontres bien à eux !²²

Aux dires de l'auteur d'une « Revue de l'année 1843 », cette jeunesse affiche ses convictions en s'habillant tout de gris : « la très grande majorité de nos étudiants et de nos commis [porte] dignement et bravement l'étoffe nationale ». Et d'ajouter, en songeant manifestement à la Société de discussion et à la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques : « Deux sociétés savantes se sont formées à Québec en 1843 et doivent leur existence en grande partie à ces mêmes jeunes gens²³ ».

Il est bien impossible d'étudier l'une des sociétés sans tomber sur l'autre. Leurs histoires se croisent ; les contemporains ont coutume de les présenter ensemble²⁴. À première vue, elles annoncent des programmes voisins. Un examen plus attentif montrera en quoi elles se distinguent et éclairera le choix fait par Garneau de la Société de discussion.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

La Société canadienne d'études littéraires et scientifiques est née des cendres d'une première société : la Société littéraire des jeunes gens de Québec qui ne vécut que quelques mois, de mars à septembre 1843. Ses membres se réunissent tous les samedis pour discuter de « littérature, de sciences, d'arts, de morale, et quelquefois de politique²⁵ ». Composée de « jeunes gens de toutes les classes, de toutes les professions et métiers », « d'étudiants en droit, en médecine, d'artistes et d'artisans », elle cherche à « répandre le goût de la discussion utile parmi la jeunesse et la classe ouvrière²⁶ ».

Ce noble objectif repose dans une large mesure sur l'apprentissage et la pratique de la parole : « Qu'il est beau de voir nos jeunes gens, l'espoir de la patrie, s'occuper ainsi d'études sérieuses et s'exercer à l'art oratoire, dans leurs moments de loisir, au lieu de passer leur temps en amusements frivoles ou dangereux ».

Lors de l'apparition de la Société, *L'Artisan* émet le vœu que « des hommes patriotiques et qui ont à cœur la diffusion des lumières donnent des cours sur la littérature, les sciences, les arts et les métiers à ces jeunes gens avides d'instruction²⁷ ». Cet appel lancé aux aînés ne sera pas entendu et les membres paraissent demeurer entre eux.

C'est la Société littéraire des jeunes gens, dont il est membre, qu'évoque, croyons-nous, sans la nommer, James Macpherson Le Moine, dans une page de souvenirs. Précision importante, il indique le nombre de membres : « Nous étions à peu près treize²⁸ ».

La presse périodique publie deux de leurs travaux²⁹. Nous connaissons en outre le poème qu'adresse à la Société un membre correspondant³⁰. Ces textes à forte teneur patriotique ne laissent point de doute sur l'esprit national des

auteurs et sans doute de la Société tout entière. Le 24 juin 1843, jour de la Saint-Jean-Baptiste, les membres portent, comme marque distinctive, « un ruban vert à la boutonnière droite de l'habit³¹ ».

Dissoute en septembre 1843, la Société des jeunes gens renaît aussitôt sous l'appellation de Société canadienne d'études littéraires³². Dans l'espoir, nul doute, de toucher un plus large public, la mention « jeunes gens » disparaît. Peut-être sous l'influence de Napoléon Aubin, son vice-président, la nouvelle société ajoute bientôt le qualificatif « scientifique » à celui de « littéraire »³³.

Sa devise, « À l'avenir de la patrie », figure en bonne place sur la page de titre des *Statuts*. L'article I précise que la société a « pour but l'avancement intellectuel de ses membres ». Les règlements parlent, sans plus, d'une cotisation que versent les membres ; celle-ci s'élèverait à 6s3p par année, selon la notice insérée dans un guide de la ville³⁴.

La liste des membres fondateurs donnée à la fin des *Statuts* compte 30 noms. Dans la suite, un petit nombre de recrues paraît s'être joint à la société. Lors d'élections tenues au printemps et à l'automne 1844, de nouvelles figures sont élues à des postes de la régie³⁵. Il est peu probable que le nombre de membres ait franchi le seuil de 50. Le guide de Québec déjà mentionné (dont la publication remonte au mois de septembre 1844) remarque : « The number of members is nearly forty³⁶ ».

Les *Statuts* réservent l'admission aux personnes « marchant de principe et d'action avec le peuple canadien et parlant la langue française ». Sans doute les quelques membres fondateurs apparemment d'origine anglaise ou autre présents dans la liste remplissent-ils ces exigences³⁷.

Environ un tiers des membres fondateurs parviennent à une certaine célébrité en s'illustrant dans les sphères de la po-

litique, de la magistrature ou du journalisme. Le *Dictionnaire biographique du Canada* consacre des articles à huit d'entre eux : N. Aubin, P.-J.-O. Chauveau, F.-M. Derome, T. Fournier, P. Lespérance, M.-A. Plamondon, A. Soulard et J.-C. Taché. (À ce nombre, il convient d'ajouter une recrue, U.-J. Tessier). Quatre membres figurent aussi dans le *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Québec, 1993 : P.-J.-O. Chauveau, T. Fournier, J.-C. Taché et P. Larue. Pour sa part, Pierre-Georges Roy s'est penché sur la carrière de 13 d'entre eux dans l'un ou l'autre de ses ouvrages.

Une notoriété littéraire certaine s'attache à la Société canadienne. C'est le souvenir qu'elle a laissé, attribuable en bonne partie au *Répertoire national* qui reproduit quelques pièces (des poèmes principalement) de huit membres : N. Aubin, G. Batchelor, P.-J.-O. Chauveau, F.-M. Derome, C.-V. Dupont, M.-A. Plamondon, A. Soulard et U.-J. Tessier.

À la connaissance des membres, un contemporain apporte aussi une précieuse contribution. En plus de réminiscences sur la Société des jeunes gens, Le Moine publie au soir de sa vie un article où il rappelle en quelques mots la carrière et indique l'occupation ou la profession de 27 des 30 membres fondateurs de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques³⁸. La solidité générale de son information ne fait aucun doute³⁹.

TABLEAU 1
LES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE
D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

Avocats	F. Braun, P.-J.-O. Chauveau, C.-V. Dupont, F.-M. Derome, T. Fournier, J. Hudon, L.-P. Leprohon, J. Langlois, P. Plamondon, M.-A. Plamondon, A. Soulard, J. Taché, G. Talbot	13
Notaires	J. Bélanger, J.-B.-A. Chartier, F. Ouellet	3
Médecins	R. Cayer, I. Germain, P. Larue, H. Roy dit Desjardins, L.-T. Sinclair, J.-C. Taché	6
Imprimeurs- typographes	N. Aubin, G. Batchelor, W. H. Rowen, J. Savard	4
Marchands	O. Paradis	1
Armuriers	L. Lemoine	1
Orfèvres	P. Lespérance	1
Occupation inconnue	F.-X. Renaud	1
	TOTAL	30

Plus de deux tiers des membres fondateurs appartiennent aux professions libérales, ou plutôt, devrait-on dire, s'y destinent. En septembre 1843, quatre seulement des 13 « avocats » ont été admis au barreau ; les 9 autres poursuivent leur formation. La même remarque s'applique aux trois « notaires » (l'un ayant été reçu, tandis que les deux autres sont toujours clercs) et plus encore aux six « médecins », tous encore à leurs études.

La nette prédominance des « avocats » au sein des professions libérales est digne de mention. Nous verrons plus loin que les notaires font meilleure figure à la Société de

discussion. En revanche, les deux sociétés partagent un trait commun : l'une et l'autre comptent dans leurs rangs quelques imprimeurs-typographes et un orfèvre.

Si l'abandon de la mention « jeunes gens », lors de la métamorphose de septembre 1843, annonce bien la volonté d'ouvrir la nouvelle société à toutes les classes d'âge, il est permis de douter du succès de l'opération. Plus de la moitié des membres fondateurs n'ont pas achevé leurs études. Est-ce le poids des habitudes acquises ou l'aveu d'une impuissance à redresser la situation ? Un article des *Statuts* fixe l'âge de l'admission à 16 ans⁴⁰.

Poussons plus loin l'enquête. Nous connaissons l'âge de 21 des 30 membres fondateurs. Le plus âgé d'entre eux, Louis Lemoine, né en 1799 ou 1800, compte environ 44 ans en septembre 1843 ; le plus jeune, Frederick Braun, né en 1826, n'a pas atteint 18 ans.

TABLEAU 2
ANNÉE DE NAISSANCE DES MEMBRES FONDATEURS
DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

Avant 1810	2	L. Lemoine (1799 ou 1800), F. Ouellet (1807)
1811-1815	2	N. Aubin (1812), P. Plamondon (1814)
1816-1820	5	R. Cayer (vers 1819), P.-J.-O. Chauveau (1820), P. Lespérance (1819), A. Soulard (1819), J.-C. Taché (1820)
1821-1825	11	G. Batchelor (1824), J.-B.-A. Chartier (1821), F.-M. Derome (1821), C.-V. Dupont (1824), T. Fournier (1823), J.-M. Hudon (1821), J. Langlois (1824), P. Larue (1823), M.-A. Plamondon (1823), J. Taché (1824), G. Talbot (1822)
Après 1825	1	F. Braun (1826)
Membres dont nous ignorons l'année de naissance	9	J. Bélanger, I. Germain, L. P. Leprohon, O. Paradis, F.-X. Renaud, W. H. Rowen, H. Roy dit Desjardins, L. T. Sinclair, J. Savard

Le tableau qui précède met en évidence la jeunesse du *membership*. Parmi les 21 membres fondateurs dont l'âge nous est connu, 17 voient le jour en 1819 et après. Un peu plus de la moitié des effectifs de la société (en réalité, la proportion est sans doute plus élevée) a donc moins de 25 ans. Autre probabilité, l'âge d'un nombre important de membres oscille autour de 20 ans en 1843-1844.

Mais à quoi s'occupent au juste ceux-ci ? Mettant à exécution le projet évoqué par *L'Artisan*, du temps de la Société des jeunes gens, la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques organise à l'intention du grand public « une série de cours d'instruction populaire »⁴¹. Au lieu d'en confier la charge à des aînés, les membres paient de leur personne et se partagent la tâche. Le choix des questions abordées, la place faite aux sciences et aux techniques, trahissent à nouveau, croyons-nous, l'influence de Napoléon Aubin⁴².

La quête d'un local approprié retarde l'ouverture des cours. Au terme d'une laborieuse recherche, les organisateurs obtiennent du Quebec Mechanics' Institute « l'usage gratuit de sa grande salle »⁴³. L'admission se fait sur présentation de cartons que les membres distribuent à leur gré ; les « instituteurs canadiens » et la rédaction des journaux reçoivent d'office deux cartons chacun. À la foule venue assister, le 15 janvier 1844, à la séance inaugurale, le président, Joseph-Charles Taché, vante « les avantages de cours gratuits offerts ainsi à la classe ouvrière ». Ces généreux sentiments n'ont manifestement rien d'exclusif puisque *Le Castor* conclut son compte rendu sur une note galante : « La présence des dames a été remarquée avec plaisir »⁴⁴.

La Société canadienne d'études littéraires et scientifiques doit suspendre, après quelques mois, sa série de cours et se mettre en quête d'un autre local⁴⁵. L'interruption se

prolonge et tourne à l'arrêt pur et simple. Une résolution réclamant la reprise des cours demeure lettre morte⁴⁶.

Voilà la principale réalisation de la Société canadienne, ou plutôt la seule qui ait fait du bruit. D'une nature bien discrète, en comparaison, sont les réunions régulières que prévoient les *Statuts*. Un article stipule que « de tems à autre, [les membres] prépareront des sujets d'instruction publique qui seront traités en des séances générales ». Celles-ci n'ont laissé quasi aucune trace dans la presse périodique qui ne publie ni ordre du jour ni compte rendu : tout au plus la communication d'un membre⁴⁷.

Le même mystère enveloppe l'action de trois comités permanents prévus dans les *Statuts* : l'éducation, l'industrie canadienne et enfin le progrès des arts et métiers. Il s'en ajoute bientôt un quatrième voué à « l'achat de livres ». Le projet d'une bibliothèque voit le jour en février 1844⁴⁸. Dans les mois qui suivent, une collection sans doute peu considérable prend forme ; quelques entrefilets font allusion au prêt de livres et énumèrent des ouvrages reçus en dons⁴⁹.

La difficulté contre laquelle butent la plupart des associations de l'époque hante aussi la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques. Le défaut d'un local qui lui appartienne en propre ou, du moins, d'un pied-à-terre relativement stable, fait d'elle une quémandeuse. Évincée de la salle du Quebec Mechanics' Institute, la Société canadienne sollicite en vain une pièce à l'intérieur des bâtiments laissés vacants par le départ de l'Assemblée législative⁵⁰.

En dépit du refus qu'elle essuie, il semble bien que la société ait bonne presse et cultive habilement ses relations. Le gouverneur Charles Theophilus Metcalfe acquiesce à l'invitation qui lui est faite et devient en juillet 1844 patron de la Société canadienne⁵¹. Il est bien impossible de ne pas attacher une signification politique à l'initiative qui survient

quelques mois après la démission du ministère Baldwin-La Fontaine⁵². L'arrivée, vers la même époque, à la Société de discussion d'une cohorte d'hommes politiques réformistes n'est pas davantage innocente.

Le prêt de la salle du Quebec Mechanics' Institute, tout comme les témoignages favorables d'un militaire en garnison et du juge Andrew William Cochran, donnent à penser que la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques possède ses entrées auprès de la communauté anglaise de Québec⁵³. Ce que semble confirmer sa présence dans deux ouvrages qui en sont issus : un indicateur et un guide de la ville, publiés respectivement en juillet et septembre 1844. À vocation encyclopédique et singulièrement riches sur la vie associative, le premier présente dans le détail le bureau de direction de la Société canadienne tandis que le second accorde à celle-ci une notice fort instructive⁵⁴. Autre signe des bonnes relations que paraît entretenir la Société avec un certain establishment : sa participation aux pourparlers qui reprennent en décembre 1843 en vue de réunir les institutions culturelles de la ville⁵⁵. Reçu médecin en novembre de l'année 1844, et à la veille de quitter Québec, Joseph-Charles Taché démissionne de la présidence de la Société. Chauveau, nouvellement élu député du comté de Québec, lui succède. Sans tarder, Chauveau dépose au nom de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques une demande d'aide à l'Assemblée législative⁵⁶.

LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC

Dans le même temps où la Société des jeunes gens se métamorphose en la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques, c'est-à-dire, en septembre 1843, naît la Société de discussion⁵⁷. La coïncidence mérite d'être soulignée. Peut-être avons-nous là l'origine de l'émulation qui transpire

à quelques reprises entre les deux sociétés. Née à Saint-Roch, la Société de discussion y coule quasi toute son existence. Jusqu'à l'incendie du 28 mai 1845 qui détruit plus des deux tiers du faubourg, elle se réunit dans l'école de la fabrique, tenue par l'un de ses membres, l'instituteur Charles Dion⁵⁸. Par la suite, la Société accompagnera Dion qui emménage brièvement son école dans l'ancien château Saint-Louis, puis l'ouvre à nouveau dans Saint-Roch, rue Saint-Vallier. Les as-sises de la Société de discussion, on le voit, sont toutes autres que celles de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques, établie depuis toujours à la Haute-Ville.

Encore peu de chose à la fin du XVIII^e siècle, Saint-Roch accuse dès lors une forte croissance : sa population fait plus que quintupler en 20 ans, passant entre 1798 et 1818 de 911 à 4 611 habitants⁵⁹. La construction domiciliaire s'emballe tout naturellement⁶⁰. Dès cette époque, Saint-Roch devance les autres quartiers et faubourgs de la ville. En 1825, Saint-Roch compte 6 273 habitants ; six ans plus tard, sa population s'élève à 7 883 personnes. Les recensements de 1842 et de 1850 portent celle-ci à 10 760, puis à 14 313 habitants⁶¹.

Une population essentiellement canadienne et ouvrière y a élu domicile⁶². L'essor du faubourg est attribuable en grande partie à la présence de chantiers navals qui assurent le gagne-pain d'une foule de menuisiers, charpentiers et calfats⁶³.

Songeant à Saint-Roch, un collaborateur du *Castor* évoque sur un ton emphatique « ce nouveau Québec qui s'étend avec tant de rapidité aux pieds de l'ancien⁶⁴ ». De son côté, l'éditeur de la *Quebec Gazette*, frappé de la marche du progrès, égrène quelques souvenirs : « We remember the time (not forty years ago) when there were but a few huts here and there in what at this day constitutes the parish of St. Roch, containing, we believe, at least one third of the whole population of the city⁶⁵ ».

La Société de discussion appartient à l'histoire de la vie associative de Saint-Roch. Elle s'identifie dans une large mesure au faubourg et elle en illustre la spécificité. Le fait est que Saint-Roch tend à bien des égards à se suffire à lui-même. Doté d'institutions propres, d'associations distinctes, il poursuit, en marge de Québec et des autres faubourgs, une histoire particulière. Un assez vif sentiment d'appartenance y grandit au XIX^e siècle.

La Société de discussion de Québec ne possède pas le panache de l'Institut canadien de Montréal autour duquel se pressent les historiens. La longévité de l'Institut canadien de Québec, fondé quelques années après elle, en janvier 1848, lui fait défaut. Elle n'a pas davantage la chance de sa consœur, la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques, dont le souvenir s'est mieux conservé grâce aux évocations qu'en ont laissées deux contemporains. Rien d'étonnant donc qu'elle ait sombré dans l'oubli le plus complet.

Née en septembre 1843, la Société de discussion disparaît six ans plus tard, en décembre 1849. Sa brève carrière est entrecoupée d'une interruption de près de deux ans. Nous perdons sa trace entre décembre 1845 et octobre 1847. Il se peut toutefois que l'arrêt des activités ait été moins prolongé. Chose certaine, il y a eu interruption. L'invitation lancée en octobre 1847 aux « anciens membres » de revenir à la Société le laisse supposer⁶⁶. Une remarque insérée au procès-verbal de la séance du 8 novembre suivant ne laisse aucun doute : il y est question de « la société renaissante⁶⁷ ». On aurait tort de trop souligner la brièveté de son existence. Tel est le lot d'un grand nombre d'associations qui verront le jour à Québec pendant la seconde moitié du XIX^e siècle⁶⁸. Peu d'entre elles atteignent l'âge de 10 ans.

Deux périodes d'égale durée composent l'histoire de la Société de discussion : septembre 1843-décembre 1845 et

octobre 1847-décembre 1849. Seule la première nous occupera ici, notre tâche étant avant tout d'éclairer le passage de Garneau au sein de la Société.

L'avis publié en novembre 1843 proclame l'objet de la Société :

*Les membres [...] ont pour but principal de s'instruire mutuellement, de se communiquer leurs connaissances réciproques par la discussion des divers sujets de science, de littérature, d'arts et d'industrie ; et de s'obliger par les recherches qu'ils devront nécessairement faire, à perfectionner et à développer plus largement leurs facultés intellectuelles*⁶⁹.

L'un des premiers gestes de la Société consistera à enrôler un patron en la personne du maire de la ville et président du Conseil législatif, René-Édouard Caron. Aussitôt l'affaire conclue, fin décembre 1843, la Société exhibe avec fierté le nom de Caron dans les avis de convocation⁷⁰.

L'opération donne lieu à une adresse et à un mot d'acceptation. Parmi les banalités d'usage se glissent des propos plus utiles. L'ambition de la société, y lit-on, est de « faire avancer nos concitoyens de toutes les classes dans les voies de l'instruction et de la civilisation⁷¹ ». Les mêmes formules apparaissent dans le compte rendu du banquet qui marquera, en septembre 1844, le premier anniversaire de la Société : le but poursuivi par la Société de discussion demeure « l'avancement intellectuel de toutes les classes de la société⁷² ».

Fin janvier 1845, Joseph Cauchon, membre de la Société et député de Montmorency, précise à son tour, lors d'un discours prononcé à l'Assemblée législative, la vocation de la Société de discussion. Celle-ci « a [...] pour objet d'instruire, par des lectures publiques, toutes les classes de la société, et particulièrement d'enseigner les sciences pratiques à la classe industrielle⁷³ ». Son collègue, député de la ville de

Québec et membre lui aussi de la Société de discussion, Thomas Cushing Aylwin, y va à cette occasion d'une comparaison : « [It is] more of a Mechanics' Institute, intended for the instruction of the lower classes⁷⁴ ».

Contrairement à la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques qui ne paraît pas intervenir dans des sujets d'actualité, la Société de discussion n'hésite pas à s'engager ou à prendre l'initiative d'une démarche. En décembre 1843 et janvier 1844, les exilés politiques retiennent l'attention des membres qui ouvrent une liste de souscription « en faveur de nos malheureux frères déportés sur la terre de Van-Diemen » ; la somme de 16 livres est recueillie et remise à l'Association de la délivrance⁷⁵. Quelques mois plus tard, une résolution soutient la croisade de Charles Chiniquy dont le *Manuel de la tempérance* vient de paraître⁷⁶. Enfin, Jacques Cartier faisant l'objet de recherches archéologiques et historiques dans le petit monde des érudits québécois, la Société entame bientôt une correspondance avec le maire de Saint-Malo⁷⁷.

Il arrive à des auteurs de faire don de leurs ouvrages à la Société⁷⁸. Ce petit noyau de livres éveille-t-il l'idée d'une bibliothèque ? Ou est-ce plutôt l'exemple de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques qui excite la convoitise des membres ? Au cours de l'été 1844, ceux-ci examinent l'à-propos de doter la Société d'une « chambre de lecture⁷⁹ ». Mais l'affaire semble s'être arrêtée là ; nous n'avons pas trouvé, dans la suite, d'allusion à l'existence d'une bibliothèque.

Pendant la même année 1844, sans doute vers la fin de l'été, la Société publie ses statuts⁸⁰. Les réunions, auxquelles les membres seuls sont admis, se tiennent, y apprend-on, « tous les lundis à 7 heures du soir ».

Le *Code de règlements* mentionne, sans plus ample précision, une cotisation que doivent payer les membres : peut-être bien la même qu'entre 1847 et 1849, soit 30 sols par semestre, c'est-à-dire 5s par année. On retiendra que la somme est inférieure à la cotisation exigée des membres de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques⁸¹. Quelques hauts faits longuement rapportés dans la presse périodique scandent l'année 1844. En février l'admission conjointe d'Amable Berthelot et de François-Xavier Garneau, bientôt suivie des exposés que prononcent les deux hommes, attire l'attention sur la Société : nous y revenons plus loin.

Autre temps fort de l'année 1844 : le premier anniversaire de la Société célébré chez Blanchard, le principal hôtelier de langue française à Québec. Le 18 septembre tombant un jour de jeûne, le banquet, retardé d'une journée, a lieu le lendemain 19 septembre⁸². Élogieuse, la *Quebec Gazette* précise la nature des agapes : « a sumptuous dinner on the temperance principle⁸³ ». Les convives entendent de nombreux discours et portent force santés, dont l'une à l'intention de Papineau, toujours en exil à Paris. Des airs joués par la « bande » de Charles Sauvageau égaièrent la fête. La salle, ornée d'objets d'art et d'industrie, montre des tableaux d'Antoine Plamondon prêtés par l'artiste, membre de la Société, et « quelques pièces d'étoffes, fruits de l'industrie du pays⁸⁴ ».

Tout comme la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques, la Société de discussion tente d'obtenir l'aide de l'Assemblée législative. À quelques semaines d'intervalle, les deux sociétés soumettent une demande. Élus lors de récentes élections, P.-J.-O. Chauveau et Joseph Cauchon pilotent la requête de la Société à laquelle ils appartiennent.

Chauveau présente la sienne en premier. Sa pétition, déposée le 12 décembre 1844, est rejetée quatre semaines plus tard⁸⁵. Une lettre du secrétaire provincial et député de

Mégantic, D. Daly, l'en avise⁸⁶. La décision rendue sans bruit ne soulève point de débat à l'Assemblée législative.

Cauchon procède autrement. Après avoir déposé sa pétition le 15 janvier, il donne avis le 22 qu'il présentera une motion pour que sa requête soit examinée en comité, ce qu'il fait une semaine plus tard. Le procureur général James Smith s'oppose à la démarche et accompagne son refus de propos polémiques. La Chambre devient alors la scène d'un débat acrimonieux auquel participent une demi-douzaine d'orateurs⁸⁷.

Le premier intéressé, Cauchon, vole à la défense de la Société de discussion. Contrairement à l'assertion du procureur général, celle-ci, affirme-t-il, est beaucoup plus qu'un simple « debating club⁸⁸ ». Rappelant les services rendus dans la vieille Europe par les grands modèles dont s'inspire la Société de discussion, il s'écrie :

C'est de semblables institutions en Angleterre et en France que sont sortis plusieurs des hommes les plus éminents de l'un et l'autre pays, hommes qui, quoique appartenant aux classes ouvrières, ont élevé et développé leur esprit par la discussion et l'étude.

Cauchon insiste sur la nécessité, « dans un pays jeune comme le nôtre », d'une main secourable qui vienne en aide aux institutions naissantes telles que la Société de discussion. Chauveau se jette sans tarder dans la mêlée. Sa longue et piquante intervention n'épargne personne. Après avoir rappelé le sort qu'a éprouvé sa propre demande, il s'étonne du motif invoqué par le gouvernement, le manque d'argent, et observe que l'Assemblée accorde son aide à des sociétés bien nanties telles que la Quebec Literary and Historical Society et la Natural History Society de Montréal. De guerre lasse et à la suggestion de Louis-Hippolyte La Fontaine, Cauchon retire sa motion. Le débat prend fin.

À défaut de la pétition elle-même qui a disparu, des bribes ou des échos flottent ici et là sur les lèvres des orateurs et dans les commentaires de la presse. En premier lieu, le nombre de membres de la Société, estimé à 300 : un chiffre sur lequel nous reviendrons. D'autre part, on peut penser que le discours de Cauchon reprend la pétition sur deux points essentiels : la somme demandée, 100 livres, et l'usage qui lui sera réservé, l'obtention d'un local⁸⁹.

Faut-il voir un lien entre cet échec et le cortège d'hommes politiques qui franchit la porte de la Société de discussion ? L'admission en février 1844 d'Amable Berthelot, alors député de Kamouraska, ouvre la voie⁹⁰. À l'automne 1844, deux membres de la première heure, Joseph Cauchon et Joseph Laurin, sont élus respectivement députés de Montmorency et de Lotbinière. Après quoi déferle une lame. En l'espace de quatre mois, sept hommes politiques font leur entrée à la Société de discussion : d'abord, en décembre 1844, Thomas Cushing Aylwin et Édouard Glackemeyer, puis Robert Baldwin en février 1845, lequel est suivi, un mois plus tard, de Louis-Hippolyte La Fontaine, d'Augustin-Norbert Morin et d'Étienne-Paschal Taché. En avril 1845, c'est au tour de l'avocat Dunbar Ross, auteur de brochures politiques, d'y être admis⁹¹.

Parmi eux, trois sont qualifiés de « membres honoraires » : La Fontaine, Morin et Taché. Ce statut s'applique certainement à un quatrième (Baldwin), et sans doute aux trois autres. Bien qu'aucun d'entre eux ne paraisse prendre part aux activités de la Société, il est bien impossible de ne pas voir dans leur arrivée une opération concertée et la marque d'un engagement politique. Tous sont réformistes. *Le Journal de Québec*, qui soutient ce parti (et qui est aussi le principal organe de la Société), annonce leur venue.

Quelques mois plus tard surviennent les deux incendies de mai et juin 1845. Le premier rase 1 600 maisons dans Saint-Roch, le second ravage les quartiers Saint-Jean et Saint-Louis. Le premier tome de l'*Histoire du Canada*, sorti des presses de Napoléon Aubin à la mi-août, voit donc le jour sous de sombres augures ; la détresse générale affecte la lecture, sinon la vente de l'ouvrage⁹². Comme bien l'on pense, ces calamités perturbent aussi la vie associative, mettent fin à plus d'un élan, anéantissent maints enthousiasmes. La Société de discussion et la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques n'échappent pas aux malheurs du temps.

Évoquant l'effet dévastateur des conflagrations de 1845, le rédacteur du *Canadien* songe à nos deux sociétés lorsqu'il écrit en 1847 :

*Il y a quelques années, des efforts avaient été faits déjà, non sans succès, pour fonder des sociétés dont les membres s'occupaient de tout ce qui peut orner ou exercer l'esprit ; des cours publics même en avaient été les premiers résultats, lorsque les grands incendies, en dispersant les principaux membres, les livres et divers objets déjà recueillis, vinrent interrompre les travaux et détruire même ces associations utiles*⁹³.

Ces propos exigent quelques explications. Il est probable que la Société canadienne d'études littéraires rend l'âme à cette époque ; nous perdons sa trace au début de mai et on peut penser qu'elle ne survit pas aux incendies⁹⁴. La décision que prennent, un peu plus tôt, trois de ses membres n'augure rien de bon et annonce sa fin prochaine : quelque temps avant les incendies, N. Casault, F.-M. Derome et M.-A. Plamondon se tournent vers la Société de discussion et joignent ses rangs⁹⁵.

La destruction de Saint-Roch, où habitent la plupart de ses membres, frappe cruellement la Société de discussion. La perte de la maison de Charles Dion la prive de son local⁹⁶. C'est seulement en novembre, après une longue interruption, que la Société reprend ses activités. Et non pas à Saint-Roch, mais à la Haute-Ville, dans l'école que Dion a ouverte à l'intérieur de l'ancien Château Saint-Louis. Cette reprise sera toutefois de courte durée. En décembre 1845 s'achève la première période de l'histoire de la Société qui connaît alors une éclipse de près de deux ans⁹⁷.

QUELQUES APERÇUS SUR LE DÉBUT DES « LECTURES PUBLIQUES »

La Société de discussion voit le jour, définit la nature de ses activités et précise la forme de ses séances tout juste au moment où une petite révolution s'apprête à secouer la vie culturelle de Québec. Les premiers pas de la Société coïncident avec l'apparition d'un nouvel engouement qui mobilise les esprits et fait courir une partie de la ville, celui des « lectures publiques ».

La coïncidence a pesé sur les destinées de la Société. Confrontée à la mode du jour, il lui a bien fallu, bon gré mal gré, aviser. Sa courte histoire prend place sur une scène dominée par la montée, puis l'épanouissement du phénomène. Aussi importe-t-il de l'esquisser à grands traits.

Notre point de départ sera la fondation, en 1824, de la Quebec Literary and Historical Society. L'admission aux séances étant limitée aux membres, peu nombreux, les exposés ont lieu devant un cercle restreint d'auditeurs. Assez rapidement, cette règle souffre des exceptions. Il arrive en effet à des conférenciers de passage d'offrir leurs services. C'est le cas, par exemple, en 1830-1831, du géologue John Finch. L'institution ouvre alors ses portes au grand public ;

l'entrée est payante et les « dames » invitées. Après une première série de conférences consacrée à la géologie et à la minéralogie, Finch aborde la chimie. Peut-être en raison de la difficulté des sujets traités, l'expérience ne paraît pas avoir suscité un intérêt considérable⁹⁸.

À la même époque, le Quebec Mechanics' Institute, nouvellement créé, convie ses membres à venir entendre les causeries offertes par deux citoyens de la ville et amis de l'institution. Le Révérend David Wilkie entreprend, au printemps de 1831, un cycle d'exposés scientifiques, tandis qu'Amury Girod inaugure en novembre « un cours de leçons données en français sur les mathématiques appliquées aux arts ». Les invitations insérées dans la presse périodique s'adressent aux membres, tous masculins, ainsi qu'au grand public, mais passent sous silence les « dames⁹⁹ ». La première lecture de Wilkie attire un auditoire qui paraît bien exceptionnel : « upwards of one hundred members¹⁰⁰ ». L'intérêt retombe assez vite ; le patronage du Quebec Mechanics' Institute et la taille du *membership* expliquent sans doute le nombre plus modeste d'auditeurs qui assistent par la suite aux exposés de Wilkie et de Girod. L'expérience sera reprise au cours de la décennie. Ces lectures demeurent occasionnelles (les rapports annuels n'en mentionnent aucune en 1832 ni en 1837-1838) et elles ne paraissent pas avoir toutes un caractère public.

La venue en septembre 1840 d'un conférencier vedette, le « célèbre lecteur-voyageur » James Silk Buckingham, bouleverse les usages. Libre de toute attache (Buckingham n'est pas l'invité d'une institution), cet apôtre de la tempérance, en tournée de conférences aux États-Unis et au Canada, remporte un immense succès. Plus de mille personnes se pressent pour entendre la dernière de ses conférences prononcée dans l'enceinte de la Chambre d'Assemblée. L'intérêt

des sujets abordés¹⁰¹, l'éloquence de l'orateur, la cause qu'il défend, l'admission des « dames », tout concourt au triomphe de Buckingham¹⁰². Un mérite plus durable lui revient encore : l'éclatante démonstration auprès de son public des possibilités d'un genre jusqu'alors réservé aux *happy few*. Buckingham lance à Québec le goût de la « lecture publique ». En quelques années, elle y devient tout à la fois divertissement à la mode, récréation intellectuelle, loisir de masse.

Au lendemain de cette mémorable visite, de nouvelles attentes se manifestent dans la presse. Deux témoignages caractéristiques que nous puisons dans un dossier particulièrement abondant – deux lettres tirées du courrier des lecteurs – montrent à quel point l'opinion a évolué. Une lectrice se plaint que les personnes de son sexe ne peuvent assister aux « lectures » offertes par le Quebec Mechanics' Institute, tandis qu'un autre correspondant souhaite que les dites « lectures » soient rendues publiques moyennant de modestes frais d'admission¹⁰³.

Manifestement touchée par la mode du jour dont elle s'inspire en partie, la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques annonce, en novembre 1843, « une série de cours d'instruction populaire » qui débute en janvier 1844. L'initiative tourne court quelques mois plus tard.

Au même moment, la Quebec Library Association franchit hardiment le pas. Dès son apparition en janvier 1844, elle met sur pied un cycle de « lectures » auxquelles le grand public est admis (y compris les « dames »), et non les seuls abonnés de l'association. D'abord gratuite, puis payante, l'entrée est à nouveau rendue gratuite en vertu d'une résolution adoptée lors de la première assemblée annuelle. Pas moins de 14 « lectures », dont trois par des « lecteurs » de langue française, Joseph Cauchon, P.-J.-O. Chauveau et le docteur Joseph Painchaud, sont données au cours de la

première année d'activité¹⁰⁴. En 1845, l'Association présente 12 « lectures », dont quatre par le docteur Painchaud, le seul « lecteur » de langue française¹⁰⁵.

Goûtées du public, les « lectures » deviennent la meilleure des réclames : une manière d'étendard que les sociétés naissantes agitent dans le but avoué d'attirer l'attention sur elles et de recruter des membres. Au lendemain de sa naissance en janvier 1848, l'Institut canadien s'empresse d'offrir un ambitieux programme de « lectures publiques ». En décembre 1848, son premier président, M.-A. Plamondon, retraçant le chemin parcouru en 12 mois, se félicite des 14 lectures prononcées depuis la fondation. Plus imposant encore est le nouveau calendrier que publie sur ces entreprises la presse périodique : pour la période allant de décembre 1848 à mai 1849 l'Institut annonce rien de moins que 22 « lectures »¹⁰⁶.

Les « dames » assistent nombreuses aux « lectures publiques » offertes par la Quebec Library Association et l'Institut canadien, du moins dans les premiers temps. Les succès que remportent la première institution en 1844-1845 et la seconde en 1848-1849 doivent beaucoup à leur présence. Il ne fait aucun doute aussi que la direction et les « lecteurs » courtisent le « sexe faible ». La notule qui suit, en tous points exemplaire, parue dans *Le Canadien* à l'approche d'une « lecture » d'Étienne Parent, donne le ton : « On nous prie d'informer les dames que les membres de l'Institut seront très flattés de leur présence en cette occasion ; il leur est toujours très agréable d'avoir l'approbation des dames dans leurs travaux intellectuels¹⁰⁷ ».

Les Québécois de langue française affectionnent tout particulièrement deux « lecteurs » : le docteur Joseph Painchaud et Étienne Parent. Exploitant des registres différents, ils illustrent les ressources du genre. Le premier, d'une verve

intarissable, fait rire tout en instruisant son auditoire, tandis que le second aborde avec gravité quelques grandes questions de l'heure¹⁰⁸.

Après y avoir songé un moment, la Quebec Library Association et l'Institut canadien renoncent à offrir des « lectures » pendant la belle saison. L'usage s'établit très tôt de limiter la tenue des « lectures publiques » aux mois d'hiver alors que la ville s'assoupit. Il n'est pas sans conséquence que celles-ci soient ainsi un loisir hivernal : certaines salles, plus difficiles à chauffer que d'autres, occasionnent des frais élevés.

L'emplacement, la décoration et l'éclairage expliquent la faveur dont peut jouir une salle. Énumérons les plus importantes, toutes situées à la Haute-Ville. En premier lieu, l'enceinte de l'Assemblée législative, lorsque celle-ci ne siège pas. La plus appréciée, elle a fait les beaux jours de la « lecture publique » à Québec et a beaucoup contribué à la popularité du genre. Le retour du gouvernement en 1851 prive mal à propos la Quebec Library Association et l'Institut canadien de son usage¹⁰⁹. Dès lors, au moins trois autres salles sont mises à contribution : le « Lecture Hall » (plus tard la salle Victoria), rue Sainte-Anne, la salle de bal de l'hôtel Russell (l'hôtel Albion adopte cette nouvelle appellation en 1851), côte du Palais, et enfin la Salle de musique ou « Music Hall », construite en 1852, rue Saint-Louis, qui peut accueillir environ 1 500 personnes¹¹⁰.

LA FORTUNE DES « LECTURES PUBLIQUES »

Les « lectures publiques » constituent l'un des traits marquants de la vie culturelle de Québec à l'époque de l'Union. La capricieuse fortune qu'elles connaissent ne se laisse pas résumer aisément. La plus haute époque s'achève peut-être vers 1850. Apparue plus tôt dans la communauté anglaise, le

goût des « lectures publiques » s'étirole d'abord chez elle, mais les modalités du déclin diffèrent bien peu d'un groupe à l'autre¹¹¹.

Le phénomène paraît obéir au schéma suivant. Les nouvelles institutions démarrent en trombe, cherchent à recruter des membres par de séduisants programmes de « lectures ». Ces temps forts sont suivis rapidement de périodes creuses, puis de regains d'activité auxquels succèdent à nouveau des plages de silence, quand ce n'est pas l'abandon pur et simple de cet article de la constitution.

Telle est du moins l'expérience de deux institutions phares, la Quebec Library Association et l'Institut canadien. Elles vivent une histoire assez semblable que distingue surtout la chronologie.

Leurs rapports annuels en rendent compte ; une fois passée l'euphorie des débuts, le ton change, devient plus grave. Il est clair que les « lectures publiques » battent de l'aile ; leur nombre s'effondre, oscillant au mieux entre deux et cinq par année. Les directeurs se penchent sur le patient et relatent avec une franchise parfois brutale la progression du mal : désertion du public, hantise des « lecteurs » qui, craignant un four, repoussent les invitations. Ils évoquent aussi la dure réalité des chiffres. La perte de l'enceinte de l'Assemblée législative oblige maintenant nos deux institutions à défrayer la location d'une salle. À cela s'ajoutent les avis dans les journaux, le chauffage, l'éclairage et enfin le cachet versé aux « lecteurs » étrangers, peu nombreux, il est vrai.

Le déclin touche la Quebec Library Association dès 1846, puis l'Institut canadien vers 1850. Douleuruse, la conclusion finit par s'imposer : les « lectures publiques » sont une aventure qui met en péril la mission première des deux institutions, c'est-à-dire la bonne marche de leur bibliothèque. Le

retour du gouvernement en 1851 porte un coup fatal aux velléités de l'une et de l'autre ; tout programme de « lectures » le moins ambitieux est désormais hors de leur portée. L'incendie de l'Assemblée législative en 1854 anéantit l'espoir d'une reprise consécutive au départ du gouvernement.

À compter de 1846, les passages relatifs aux « lectures publiques » dans les rapports annuels de la Quebec Library Association se lisent comme la chronique d'une mort annoncée. Les premiers signes d'un déclin apparaissent cette année-là : le nombre de « lectures » tombe à sept et les « lecteurs », loin de briguer la tribune de l'Association, se font désormais tirer l'oreille. En dépit des neuf séances données l'année suivante, le déclin se poursuit, inexorable : il a fallu rétablir les frais d'admission, les conférenciers se dérobent, la petitesse des auditoires est évoquée à mots couverts. Muet sur l'année écoulée, le rapport pour 1848 réitère la difficulté qu'éprouve l'Association à recruter des « lecteurs » et annonce la tenue de cinq « lectures » : promesse imprudente, puisque le rapport de 1849 n'en mentionne que quatre¹¹². Le rapport pour l'année 1850 observe un lourd silence, tandis que celui de 1851 fait état d'une légère reprise : des auditoires clairsemés entendent quatre « lectures ». Dès lors, les choses se précipitent. Le rapport pour l'année 1852 constate sans détour le petit nombre d'auditeurs, source de toutes les difficultés. En 1853, un audacieux programme de « lectures » occasionne des frais importants et se solde par une perte considérable. Prenant acte de cet échec, l'Association promet de ne plus s'y faire prendre et tourne le dos aux « lectures publiques »¹¹³.

Les rapports annuels de l'Institut canadien relatent une histoire similaire à plus d'un égard. Incapable de tenir longtemps la cadence qui préside à son lancement, l'Institut doit réduire le nombre des lectures. Survient alors l'affaire

Painchaud. Les propos tenus par le spirituel docteur, lors d'une « lecture » prononcée le 5 janvier 1850, soulèvent une tempête : on lui reproche en certains milieux la verveur de sa langue. Une résolution (dont l'instigateur est le jeune abbé Elzéar-Alexandre Taschereau) le frappe d'interdit. Pareille sévérité jette un froid, divise l'opinion. Et surtout, l'Institut perd le « lecteur » le plus populaire de Québec. Loin de courber l'échine, Painchaud offre aussitôt ses services à la Chambre de lecture de Saint-Roch qui l'accueille à bras ouverts¹¹⁴.

L'incident explique peut-être le silence des rapports annuels pour les années 1849 et 1850 au chapitre des « lectures ». Chose certaine, un net essoufflement est perceptible dès cette époque. Depuis sa tribune de Saint-Roch, le docteur Painchaud reproche malicieusement à l'Institut de ne plus offrir de « lectures publiques¹¹⁵ ». À vrai dire, les emballlements des débuts ont cédé le pas à une routine peu glorieuse. Le rapport annuel pour 1851 mentionne deux « lectures », celui de 1852 en signale trois.

Ce pitoyable repli donne prise à la critique. Une controverse fort instructive éclate en mai 1853 dans *Le Journal de Québec* et *Le Pays* sur la rareté des « lectures ». Un membre du bureau, qui pourrait bien être P.-J.-O. Chauveau, donne la réplique : l'Institut ne peut faire davantage, n'ayant pas les ressources pour payer de 30 à 40 £ par an en frais de « lectures » ; trois « lectures » offertes au cours de l'hiver 1852-1853 ont coûté pas moins de 15 £ ; à la demande des membres, la direction n'a pas cru bon de consacrer une somme plus importante à cette fin. En conclusion, l'auteur rappelle l'importance de maintenir le cap sur le principal objectif de l'Institut, la formation d'une bonne bibliothèque¹¹⁶.

Est-ce apathie ou soumission devant les avis d'un directeur influent ? La chose importe peu. Les « lectures » pour-

suivent leur enlissement, si l'on en juge par les rapports annuels pour 1854 et pour 1855 : le premier ne signale que deux « lectures », le second observe un mutisme absolu sur le sujet.

Peu nombreuses, les séances n'attirent pas foule. Les allusions à la faiblesse des auditoires commencent à se faire entendre dans la presse¹¹⁷. Entonnant pour la première fois ce lamento, le rapport de 1856 regrette le « mince auditoire » qui « depuis quelques années » assiste aux « lectures » ; l'effet démobilisateur, déjà observé à la Quebec Library Association, agit sur les bonnes volontés : « par suite de l'indifférence manifestée par le public, il est presque impossible de se procurer des lecteurs tant ils craignent de se livrer à un travail sans fruit ».

Le rapport annuel pour 1857 reconnaît sans ambages la réalité du déclin : « depuis quelques années » l'Institut n'offre des « lectures » qu'à de « rares intervalles ». Un redressement, ou plutôt une opération de sauvetage s'impose de toute urgence. Cinq lectures ont donc été données en novembre et décembre 1857. Pour inaugurer la série et porter un grand coup, l'on a fait appel « au vétéran comme au plus aimé des lecteurs », à nul autre qu'au docteur Painchaud, qui connaît ainsi un retour en grâce, après avoir été banni à vie de la tribune de l'Institut. En réhabilitant Painchaud, la direction semble bien succomber à la tentation d'un impossible voyage dans le temps où transpire l'espoir de renouer avec la ferveur des commencements. Le rapport pour l'année 1858 évoque à nouveau le passé, comme pour mieux ignorer le présent qu'il couvre d'un voile pudique¹¹⁸.

De cette morne chronique, retenons le plafonnement rapide du nombre de « lectures ». Deux ans après sa fondation, l'Institut s'accommode chaque année d'un tout petit nombre de « lectures ».

LES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION

Née au moment où monte la fièvre des « lectures publiques » et alors que la Quebec Library Association et la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques cherchent à tirer parti du nouvel engouement, la Société de discussion demeure insensible à l'air du temps. L'affirmation déjà citée de Joseph Cauchon en janvier 1845 suivant lequel celle-ci a « pour objet d'instruire par des lectures publiques toutes les classes de la société » n'est qu'à moitié fondée. S'il décrit correctement le but recherché, Cauchon se trompe sur le moyen adopté.

Contrairement à ses deux contemporaines qui se mettent au goût du jour et entrent en lice, la Société de discussion reste sourde aux innovations de l'heure : elle boude la formule des « lectures publiques » et son corollaire obligé, l'admission du grand public. Les études présentées chez elle par trois personnalités en vue, Amable Berthelot, François-Xavier Garneau et Joseph Hamel, sont lues derrière des portes closes. Bien que la presse périodique se fasse largement l'écho des propos tenus lors de ces séances, le grand public n'est pas invité, ni, à plus forte raison, les « dames ». Tandis que la Société canadienne d'études scientifiques et littéraires accueille celles-ci à la série de cours qu'elle offre entre janvier et avril 1844 et que la Quebec Library Association leur ouvre ses portes dès la présentation de ses premières « lectures publiques », la Société de discussion demeure résolument masculine. À aucun moment de son histoire, la présence des « dames » est-elle évoquée.

Si elles font honneur à la Société, les études de Berthelot, Garneau et Hamel ne sont en rien caractéristiques des séances habituelles, qui devaient être d'un niveau plus modeste. Tout indique que la Société de discussion met l'accent sur l'apprentissage de la parole publique chez ses membres.

À en juger par quelques commentaires tirés de la presse périodique, tel semble être l'un de ses objectifs principaux. Les plus maladroits, les plus humbles acquièrent de l'aisance : « Des personnes qui, auparavant, n'eussent jamais osé parler en public, s'énoncent maintenant avec une facilité qui surprendrait ». *Le Journal de Québec* vante le courage d'un membre qui, faute d'avoir eu « l'avantage de puiser dans sa jeunesse à la source d'une bonne éducation, [s'est mis] à cette belle œuvre à l'âge de 50 ans » ; modèle de persévérance, il vient de prononcer un deuxième exposé qui traite des caprices de la mode¹¹⁹. Bien entendu, grâce à cette tribune, les plus habiles le deviennent davantage. Quelques futures étoiles font leurs gammes à la Société de discussion ou y exercent des talents qui leur vaudront la notoriété publique. Deux exemples viennent aussitôt à l'esprit : Pierre-G. Huot, plus tard journaliste et homme politique, et le docteur Pierre-Martial Bardy, bientôt « lecteur » à l'Institut canadien.

Cela dit, nous savons peu de chose sur les questions abordées lors des séances de la Société pendant ses 15 premiers mois d'activité, à l'exception, encore une fois, de celles qu'étudient le trio Berthelot-Garneau-Hamel et l'autodidacte mentionné plus haut. La suggestion de Garneau, formulée lors de son premier exposé de mars 1844, de « publier de temps en temps un abrégé du procès-verbal [des] séances, contenant la liste des matières qui y auront été lues ou discutées », auquel seraient joints les écrits dont la publication « pourrait paraître utile », ne sera pas entendue, du moins dans l'immédiat, et alors en partie seulement.

Peut-être désireuse de bien paraître au moment où l'Assemblée législative examine sa requête, la Société entreprend, l'année suivante, de donner une première suite au vœu de Garneau. En janvier 1845 débute la publication dans la presse périodique de l'ordre du jour des séances à venir : une

pratique fort heureuse, puisqu'elle permet désormais de dresser la liste des exposés prononcés. Son seul tort est de prendre fin abruptement après trois mois. Pendant cette courte période de temps, cinq ordres du jour annonçant les sujets de 16 exposés prononcés par 14 orateurs paraissent dans *Le Journal de Québec* et *Le Canadien*. Si précieux soit-il, cet aperçu sur les activités de la Société n'autorise pas de conclusions générales¹²⁰.

Ces orateurs n'appartiennent certes pas au monde ouvrier : Bardy et Rousseau sont médecins ; Lemieux et Roy, étudiants de médecine ; Rhéaume, avocat ; Hamel, arpenteur et fonctionnaire municipal ; Plamondon, artiste peintre ; Drapeau et Saint-Michel, imprimeurs ; Gauthier, percepteur ; Marchildon, épicier et Brunet, sacristain de l'église de Saint-Roch¹²¹.

Leurs 16 exposés peuvent se ranger dans l'une ou l'autre de trois catégories : les arts et les sciences, l'histoire (principalement sous la forme de trois grandes figures, Mahomet, Jeanne d'Arc et Napoléon) et enfin, l'étude de quelques phénomènes de société. Deux exposés, ceux de Hamel et de Roy, se rapportent à la vallée du Saint-Laurent.

Si elle est un pas dans la bonne direction, la publication de l'ordre du jour des réunions n'exauce pas, loin de là, le vœu de Garneau. Il semble songer à ces recueils que nombre d'institutions littéraires ou scientifiques d'alors, dans l'Ancien et le Nouveau Monde, se font un point d'honneur de publier, chaque fois que la matière est jugée suffisante : formule suivie à Québec même par les *Transactions* de la Quebec Literary and Historical Society. Bien qu'elle renonce à s'engager dans cette voie, la Société de discussion demeure préoccupée par la diffusion de ses activités et crée, l'année suivante, « une commission pour aviser aux moyens de rendre publics les travaux de ses séances¹²² ». Rien ne transpire

GARNEAU ET LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC

ORATEURS ET EXPOSÉS PRONONCÉS

À LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION ENTRE JANVIER ET MARS 1845*

- Pierre-Martial Bardy, « Réflexions sur la nature du monde et les trois règnes qui la composent ».
- Philippe Brunet, « Jeanne d'Arc ».
- Stanislas Drapeau, « Dissertation sur la musique, et des progrès qu'elle a faits ».
- Augustin Gauthier, « Lecture de quelques extraits des lettres d'un monsieur qui voyage dans les différentes parties du monde ».
- Joseph Hamel, « Dissertation sur certaines ressources du pays, avec les moyens de les exploiter ».
- Eusèbe Lemieux, « Explications sur le phénomène du flux et reflux de la mer ».
- Charles Le Tellier, « Dissertation sur l'origine du papier timbré, des lieux où il fut établi, son objet, ses effets ».
- Sévère Marchildon, « Commerce des banques : du bien et du mal que ce commerce peut introduire dans un pays ».
- Antoine Plamondon, « Origine de la peinture ».
- Jacques-Philippe Rhéaume, « Histoire des principaux souverains du globe ».
- Jacques-Philippe Rhéaume, « Mahomet ».
- Jacques-Philippe Rhéaume, « Dissertations sur les procédés de la législation depuis les commencements de la session ».
- Édouard Rousseau, « Histoire des croisades ».
- Louis Roy, « Détails sur les ruines du Château Bigot ».
- Charles St. Michel, « Découverte de l'imprimerie et ses progrès ».
- Jean Sauviette, « Dissertation sur les idées napoléoniennes ».

Nous reproduisons les titres donnés dans les ordres du jour.

des délibérations et l'affaire en reste là. À défaut du recueil souhaité par Garneau, une solution moins exigeante paraît s'être imposée. La presse périodique publie entre septembre 1843 et décembre 1845 neuf études présentées lors de séances

de la Société : cinq d'Amable Berthelot, deux de François-Xavier Garneau, une de Joseph Hamel, puis une dernière sous le couvert de l'anonymat¹²³.

LE MEMBERSHIP DE LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION

En novembre 1843, deux mois après sa fondation, la Société de discussion « compte déjà près de soixante membres¹²⁴ ». Lors de l'admission de Berthelot et de Garneau en février 1844, 62 membres sont présents¹²⁵. À l'occasion du banquet anniversaire tenu en septembre de la même année, « environ 60 personnes » prennent place¹²⁶. Le *Code de règlements* publié, selon toute vraisemblance un peu plus tôt, décline 97 noms¹²⁷. Au début de décembre 1844, 16 nouveaux membres sont élus¹²⁸. Trois mois plus tard, « environ 80 personnes » assistent à une séance¹²⁹.

Tirés pour la plupart de la presse périodique, les chiffres ou les estimations qui précèdent composent une information certes approximative, mais ils indiquent un *membership* inférieur aux 300 membres qu'avance la pétition déposée en janvier 1845 par Joseph Cauchon¹³⁰. À la même époque, bien peu d'associations peuvent se targuer d'un *membership* aussi élevé ; le Quebec Mechanics' Institute n'en compte que la moitié¹³¹.

Un état nominatif du *membership* pendant la première période de l'histoire de la Société, la seule qui nous intéresse ici, infirme l'assertion de Cauchon. Il compte 145 noms (dont sept membres honoraires) et résulte de l'addition suivante :

- 97 membres provenant de la liste qui clôt le *Code de règlements* publié vers l'été 1844 ;
- 14 membres découverts dans la presse périodique entre l'été 1844 (date probable de la publication du *Code de règlements*) et décembre 1845 ;

- 34 membres dits « anciens » que nous découvrons au début du registre des procès-verbaux tenu pendant la seconde période. Ces membres venus à la Société entre l'été 1844 et décembre 1845 ne se soumettent pas, lors de la reprise des activités en octobre 1847, à la formalité d'une élection, indiquant par là leur appartenance antérieure à la Société¹³².

Cet effectif de 145 membres définit la physionomie générale de la Société de discussion à l'époque où Garneau la fréquente. En serrant de plus près, on peut penser que la plupart des 97 noms qu'énumère le *Code de règlements* forment l'auditoire venu entendre ses deux exposés de mars et de mai 1844.

Aucun article du *Code de règlements* ne limite l'entrée à la Société de discussion ; tout au plus l'âge d'admission est-il fixé à 18 ans. L'analyse en règle de l'état nominatif pose un formidable défi à cause des patronymes qui se répètent.

Malgré les réserves qui précèdent, nous avons tenté de prendre la mesure de trois phénomènes : l'occupation, l'enracinement de la Société dans Saint-Roch, l'âge des membres.

D'une valeur inégale, nos résultats sont tributaires de sources qu'il nous faut maintenant présenter. En premier lieu, le recensement de 1842. Le recenseur de Saint-Roch, François-Xavier Paradis, est membre de la Société de discussion et habite le faubourg ; riche marchand, homme d'œuvres, il mène un assez grand train. Nous le croiserons à nouveau plus loin. Paradis a la fâcheuse habitude d'abréger les prénoms ; son écriture dégénère trop souvent en un griffonnage illisible. Quant au recensement lui-même, son libellé pêche par deux grandes faiblesses. Il s'attache exclusivement à l'occupation du père, laissant dans l'ombre les « jeunes gens », assez nombreux, nous semble-t-il, qui habitent avec leurs parents ; d'autre part, à propos de l'âge, il se satisfait

d'approximations. Si le volet relatif à la religion apporte, s'agissant des Canadiens, les réponses prévisibles, il nous instruit utilement, en revanche, sur celle des quelques membres de langue anglaise : du moins, de deux d'entre eux qui répondent à l'appel, John Childs et John James Nesbitt, catholiques, l'un et l'autre. Enfin, le cheminement du recenseur (Paradis avance rue par rue, ménage par ménage) est fort précieux en lui-même, puisqu'il éclaire la géographie du *membership* et révèle un curieux phénomène : le voisinage des membres et l'existence parmi eux de grappes¹³³. Vient ensuite les indicateurs de la ville, au nombre de quatre. Les deux premiers, ceux de 1844-1845 et de 1847-1848, s'en tiennent à une « Alphabetical List of Merchants, Traders, &c. ». Beaucoup plus ambitieux, leurs successeurs de 1848-1849 et surtout de 1850 proposent une énumération générale. Hélas ! elle n'est pas de tout repos. Bien des citoyens refusent leur collaboration¹³⁴. Il n'est pas sûr que Saint-Roch ait reçu toute l'attention qu'il mérite. Loin de résoudre une difficulté mise en relief dans le recensement, la similitude des noms, il arrive que les indicateurs ajoutent à la confusion. Autre faiblesse, nos deux indicateurs de 1848-1849 et 1850, établis à quatre ou cinq années de distance de la période à l'étude, décrivent une réalité qui n'est plus tout à fait celle qui nous occupe.

Enfin, divers opuscules de la Congrégation des hommes de la paroisse apportent une contribution aussi riche qu'inattendue. Fondée en 1839, celle-ci est peut-être la confrérie la plus fréquentée de Saint-Roch. Les brochures qu'elle publie (depuis au moins 1867 et en nombre croissant dans les années 1880-1890) se feuillettent comme autant de tableaux d'honneur de la paroisse. Elles renferment des listes de membres passés et présents avec, en prime, dans quelques-unes, l'occupation et l'âge des congréganistes. Tout en jetant une

vive lumière sur les trois questions posées plus haut, cette source ouvre une perspective nouvelle : l'appartenance aux deux sociétés, phénomène qu'illustre on ne peut mieux l'instituteur F.-E. Juneau, secrétaire de la Congrégation des hommes de 1842 à 1886, et membre de la Société de discussion¹³⁵.

MÉTIERS ET PROFESSIONS

Qu'en est-il de l'occupation des membres ? Bien que les contemporains s'en tiennent à des généralités, ils nous mettent sur la piste. Le rédacteur du *Journal de Québec*, associant l'éloge facile et l'observation plus originale, affirme que la Société de discussion compte dans ses rangs des « hommes respectables de tous les états »¹³⁶. De son côté, Chauveau note à la fin de janvier 1845 que « les jeunes gens et les ouvriers [...] en grande partie composent [les] deux sociétés » (la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques et la Société de discussion) : une remarque qui doit s'entendre de la façon suivante : « les jeunes gens » fréquentent plutôt la première, « les ouvriers » la seconde¹³⁷.

Regardons-y de plus près. Le *Code de règlements* donne assez curieusement la profession de sept membres : quatre médecins (Pierre-Martial Bardy, Louis Labrecque, Édouard Rousseau et Pierre Guillet dit Tourangeau), deux notaires (Michel Tessier, Jean Guillet dit Tourangeau) et un avocat (Jean Guillet dit Tourangeau). Une douzaine de membres présents dans cette liste sont bien connus par ailleurs : ainsi le docteur Bardy, déjà mentionné, les avocats Amable Berthelot et Joseph Cauchon, les imprimeurs Augustin Côté et Stanislas Drapeau, l'instituteur F.-E. Juneau, le notaire Joseph Laurin, l'orfèvre François Sasseville, et, bien entendu, Garneau lui-même, ont fait l'objet d'articles dans le *Dictionnaire biographique du Canada* ; le peintre Antoine

Plamondon, l'architecte Thomas Baillargé, les avocats M.-A. Plamondon et F.-M. Derome qui se joignent bientôt à la Société y figurent aussi. Dans l'un ou l'autre de ses ouvrages, Pierre-Georges Roy a rappelé la carrière de 19 membres ; dix d'entre eux n'apparaissent pas dans le DBC : les avocats Pierre Légaré, Charles Panet, J.-P. Rhéaume et Jean-G. Tourangeau, le docteur Édouard Rousseau, l'étudiant de médecine C.-E. Lemieux, l'étudiant de droit Louis-Napoléon Casault, le charron J.-B. Thomas dit Bigaouette, le percepteur Augustin Gauthier et Pierre-G. Huot¹³⁸.

Médecins, notaires et avocats se laissant identifier sans trop de peine, les professions libérales jouissent d'un net avantage. La chose est moins vraie de la plupart des occupations et métiers exercés par les autres membres, c'est-à-dire le gros des effectifs. Beaucoup d'entre eux sont d'obscurs citoyens plutôt réticents à nous révéler leur identité. Il en résulte en particulier une nette sous-représentation des artisans.

Nous connaissons, avec un degré variable de précision et de certitude, l'occupation de 100 des 145 membres qui composent notre état nominatif. Le tableau ci-dessous (p. 130) distingue la triple provenance évoquée plus haut.

Dans la seule liste qui clôt le *Code de règlements*, avocats, notaires et médecins, étudiants compris, sont au nombre de 22 et constituent donc un peu moins du quart des effectifs. Les chances pour que nous ayons repéré la plupart, sinon tous les membres appartenant à ces trois professions, étant grandes, ce chiffre traduit assez fidèlement la réalité.

Proche de celles-ci, mais au statut moins net, se trouve un milieu composite, plus ou moins bien connu, encore relativement facile à saisir en raison des traces qu'il a laissées : il réunit arpenteurs, architectes, artistes peintres, orfèvres, instituteurs, imprimeurs, constructeurs de navires, les plus importants des marchands, percepteurs et pilotes. Le taux d'identification demeure élevé, mais il est probable ici que

des membres exerçant l'une ou l'autre de ces occupations nous échappent. Selon toute vraisemblance, ils forment un noyau d'une quinzaine de membres dans la liste du *Code de règlements*. Les deux groupes réunis, professions libérales et milieu composite, donnent un total de 37 membres, ce qui laisse 60 membres pratiquant les métiers de charpentiers, menuisiers, tonneliers, charrons, forgerons, tailleurs, cordonniers, épiciers, etc.

L'ascendant des professions libérales, déjà manifeste dans le nombre d'exposés que prononcent ses représentants au cours des premiers mois de l'année 1845, se confirme dans la composition des bureaux de la Société. Est-ce lacune des sources ou accroc à la bonne marche de l'institution ? Alors que les règlements prévoient l'élection d'officiers tous les six mois, en avril et octobre, deux bureaux seulement nous sont parvenus en deux ans et quelques mois d'activité. Le premier figure dans le *Code de règlements* publié au cours de l'été 1844 ; le second remonte à avril 1845¹³⁹. Ils révèlent l'emprise des professions libérales et du milieu composite, en même temps que les limites de la participation des ouvriers, absents de l'un et l'autre bureaux¹⁴⁰.

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU. UNE FIGURE NATIONALE

TABLEAU 3
OCCUPATIONS DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION 1843-1845

Profession Métier	Membres signa- lés dans le <i>Code de règlements</i> : vers l'été 1844	Membres découverts dans la presse périodique : septembre 1844- décembre 1845	Membres « anciens » (voir définition dans le texte)	TOTAL
Avocats	6	6		12
Notaires	10	1		11
Médecins	4	1		5
Étudiants en droit		1	3	4
Étudiants de médecine	2	1		3
Arpenteurs		1		1
Architectes			1	1
Artistes peintres		1		1
Orfèvres	1			1
Instituteurs	2			2
Imprimeurs	3	1		4
Relieurs	1			1
Constructeurs de navires	1			1
Commerçants + marchands	10	1	2	13
Encanteurs	1			1
Boulangers	3		1	4
Pâtissiers	1			1
Confiseurs			1	1
Épiciers	1		2	3
Inspecteurs de bois	1			1
Percepteurs	1			1

GARNEAU ET LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC

Profession Métier	Membres signa- lés dans le <i>Code de règlements</i> : vers l'été 1844	Membres découverts dans la presse périodique : septembre 1844- décembre 1845	Membres « anciens » (voir définition dans le texte)	TOTAL
Pilotes	1			1
Menuisiers	5		3	8
Charpentiers	1		1	2
Meubliers	5			5
Charrons	2			2
Forgerons	2			2
Tonneliers	1			1
Tailleurs	3			3
Cordonniers	2			2
Horlogers	1			1
Sacristains	1			1
TOTAL	72/97	14/14	14/34	100/145

TABLEAU 4
OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION 1843-1845
Bureau donné dans le *Code de règlements*

L. Prévost	président	notaire
J.-P. Rhéaume	vice-président	avocat
A. Gauthier, jr	secrétaire	percepteur
J. Childs	assistant-secrétaire	notaire
F.-E. Juneau	trésorier	instituteur

Bureau élu en avril 1845

L. Prévost	président	notaire
J. Hamel	vice-président	arpenteur
J.-P. Rhéaume	secrétaire	avocat
E. Lemieux	assistant-secrétaire	étudiant de médecine
C. Dion	trésorier	instituteur

L'ENRACINEMENT DE LA SOCIÉTÉ DANS SAINT-ROCH

Deuxième phénomène auquel nous nous sommes intéressé : l'enracinement de la Société dans Saint-Roch. Rien peut-être ne l'atteste mieux que l'appartenance d'un nombre élevé de membres à la Congrégation des hommes de la paroisse. Un document met en lumière les liens étroits entre le *membership* des deux sociétés : la requête soumise en mai 1839 et réclamant l'établissement de la Congrégation. Pas moins de 25 des signataires figurent dans la liste du *Code de règlements* qui compte 97 noms : soit le quart¹⁴¹. Il est certain qu'un nombre important de membres de la Société de discussion adhèrent à la Congrégation des hommes. En l'absence d'une liste complète des congréganistes d'avant 1850, il est bien impossible d'avancer un chiffre précis. On peut penser que plus du tiers des membres de la Société de discussion appartiennent en 1843-1845 à la Congrégation des hommes¹⁴².

Poursuivons l'examen du lieu de résidence des membres. Les quatre médecins membres de la Société habitent le faubourg et desservent sa population. Une longue pratique distingue tout particulièrement les docteurs Rousseau et Bardy, très actifs, à un titre ou à un autre, dans la vie de Saint-Roch¹⁴³. Plus de la moitié des avocats et des notaires résident aussi dans le faubourg et sans doute y recrutent une partie importante de leur clientèle¹⁴⁴. François-Léon Gauvreau est le notaire de la fabrique ; son confrère Louis Provost, fort apprécié des charpentiers, s'efface en faveur de Joseph Laurin lorsqu'éclate en décembre 1840 un conflit entre ceux-ci et les constructeurs de navires¹⁴⁵.

Ces derniers sont nombreux à habiter Saint-Roch. La Société de discussion compte dans ses rangs l'un des plus importants en la personne de John James Nesbitt ; entre 1836 et 1856 une cinquantaine de navires sortiront de son chantier

naval. Catholiques, Nesbitt et sa femme se dévouent dans des institutions ou des bonnes œuvres du faubourg¹⁴⁶.

La bonne marche de la desserte et plus tard de la paroisse doit beaucoup aux membres de la Société de discussion. Dans les premiers temps, trois d'entre eux sont syndics de l'église¹⁴⁷. Une douzaine agiront ensuite comme marguilliers¹⁴⁸. Le sacristain Philippe Brunet, en exercice pendant 45 ans, fréquente la Société devant laquelle il prononce en janvier 1845 un exposé sur Jeanne d'Arc¹⁴⁹.

Que la Société plonge ses racines dans le faubourg, on le constate encore à l'engagement de membres dans la vie municipale. Ainsi, entre 1844-1850, tous les conseillers de Saint-Roch appartiennent à la Société de discussion : le docteur Édouard Rousseau, les notaires Jean Guillet dit Tourangeau, Joseph Laurin et Germain Guay, l'avocat Jacques-P. Rhéaume, les marchands F.-X. Paradis et Joseph Guillet dit Tourangeau. Par ailleurs, deux fonctionnaires municipaux sont membres de la Société. Augustin Gauthier, premier secrétaire de la Société de discussion, et futur trésorier de la ville, exerce pour l'heure le métier de percepteur ; son collègue Joseph Hamel, personnage important, mais difficile à saisir, tant ses occupations sont multiples, est l'homme-orchestre de la Corporation et porte plus d'un titre : « inspecteur des chemins », « city surveyor », « surintendant des travaux »¹⁵⁰.

La présence au sein de la Société d'un noyau de notables, principalement établis à Saint-Roch et dans la Basse-Ville, ne paraît pas douteuse. Ils se trahissent par un signe qui ne trompe pas : leur goût du portrait. Antoine Plamondon (membre de la Société), Théophile Hamel et quelques autres sont les portraitistes de cette petite bourgeoisie professionnelle et marchande où l'on remarque le notaire Joseph Laurin et sa femme¹⁵¹, la famille Guillet dit Tourangeau¹⁵², le docteur

Édouard Rousseau¹⁵³, le propriétaire du *Canadien*, J.-B. Fréchette¹⁵⁴, et le pilote Pierre Gourdeau¹⁵⁵.

Mieux que toute autre, la carrière de F.-X. Paradis résume les aspirations et le mode vie des notables du faubourg. Deux portraits de ce riche marchand de bois ont survécu, un premier par Plamondon en 1842, un second en 1862 par Hamel¹⁵⁶. Paradis fait, en outre, prendre les portraits de sa première femme, décédée en mars 1845, et de sa fille aînée Caroline, sans doute à l'occasion du mariage de cette dernière avec Joseph Guillet dit Tourangeau fils. Auteur d'un petit traité à l'intention des mesureurs de bois, actif dans de nombreuses associations, dont la Société bienveillante de Québec, longtemps trésorier de la Fabrique, conseiller municipal, Paradis mène grand train. Deux marchés de construction passés en 1825 décrivent la maison en pierre de deux étages dans laquelle vivra le couple Paradis¹⁵⁷. Vingt ans plus tard, l'inventaire de la communauté de biens révèle un niveau de vie hors de l'ordinaire¹⁵⁸. Devenu veuf, Paradis effectue en 1847, un voyage en Europe durant lequel il voit Londres et Paris¹⁵⁹. Il se remarie en mai 1850, vivant toujours sur un grand pied, si l'on en croit un groupe d'Américains de passage à Québec qui s'arrête chez lui, l'année suivante, au retour d'une excursion à la chute de Montmorency¹⁶⁰.

Le contraste est saisissant entre l'aisance d'un Paradis et la condition de la population ouvrière de Saint-Roch que de passionnantes enquêtes dans les minutes notariales commencent à dévoiler¹⁶¹. Différencié selon des métiers ou des occupations dont la hiérarchie demeure obscure, ce peuple du faubourg est majoritaire, ne l'oublions pas, dans la Société de discussion. Majoritaire, mais secret...

- Charles Audy : forgeron (Recensement 1842) ; sans doute le Charles Andy forgeron mentionné dans Hélène Bourque, *La maison de faubourg*, n° 172.
- Jean-Baptiste Thomas dit Bigaouette : charron (Joseph Trudelle, *Les jubilés et les églises*, vol. II, p. 306) ; bourgeois (Recensement 1842) ; « carriage builder » (*Quebec Directory* 1844-5) ; congréganiste.
- Joseph Prétaboire : cordonnier (Recensement 1842 ; *Quebec Directory* 1848-9) ; congréganiste.
- Pierre Saucier : pâtissier (Recensement 1842) ; congréganiste.
- Édouard Thivierge : tailleur, il complète sa formation par des séjours aux États-Unis (*Le Journal de Québec*, 3 mars 1841, 8 juin 1844, 3 novembre 1846 ; *Quebec Directory* 1848-9, 1850) ; congréganiste.
- Charles Trudelle : tonnelier (Recensement 1842).
- François Vallée : menuisier (Recensement 1842) ; marchand de bois (*Quebec Directory* 1844-5, 1848-9, 1850) ; sans doute le François Vallée menuisier qui obtient la permission de s'embarquer pour Liverpool en 1830 (ANC, RG4, B58, vol. 15, p. 100).
- Olivier Vallée : cordonnier (Recensement 1842) ; congréganiste.

L'ÂGE DES MEMBRES

Il nous reste une dernière question à aborder : l'âge des membres. Le rédacteur du *Journal de Québec* observe que la Société de discussion est composée « en plus grande partie de jeunes gens¹⁶² ». Empressons-nous d'ajouter : de jeunes gens sensiblement plus âgés que leurs confrères de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques.

L'âge d'admission, fixé à 18 ans, semble avoir été respecté. Nous n'avons découvert qu'une exception : celle de Pierre-G. Huot, si tant est qu'il s'agit du futur journaliste et homme politique¹⁶³. Deux étudiants de médecine figurent dans la liste du *Code de règlements*, Louis et Salluste Roy ;

un troisième se joindra bientôt à eux, Charles-Eusèbe Lemieux, futur doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval¹⁶⁴. Trois étudiants en droit, M.-A. Plamondon, Napoléon Casault et Louis Lavoie, et peut-être un quatrième, Pierre-G. Huot, fréquentent aussi la Société. Actifs, ces éléments le sont assurément (Lemieux présente un exposé en janvier 1845, puis est élu assistant-secrétaire en avril, le jour même où le comité de régie accueille Plamondon), mais ils demeurent minoritaires et ne peuvent donner le ton.

Si nous arrivons à connaître les étudiants, à vrai dire peu nombreux, il en va tout autrement des jeunes artisans. En nombre indéterminé, ceux-ci échappent pour la plupart à notre prise. Chose certaine, un écart important sépare cette jeunesse et les autres membres de la Société dont quelques-uns font jusqu'à plus de trois fois leur âge. Ce n'est pas sans raison que Garneau salue en mars 1844 « la présence sur nos bancs » de membres qui « n'ont pas craint de profaner leurs cheveux gris en venant s'asseoir au milieu de nous ». Son auditoire compte au moins deux membres âgés de près de 70 ans, le Nestor de la Société, le charron Jean-Baptiste Thomas dit Bigaouette, né vers 1775, et l'avocat Amable Berthelot, né en 1777. Ils sont suivis à distance par le notaire Jean-G. Tourangeau, né en 1790, et le pâtissier Pierre Saucier né en 1791. Parmi les recrues qui se joignent bientôt à la Société, l'on trouve l'architecte Thomas Baillargé, né en 1791.

Le recensement n'étant guère utile pour établir l'âge des membres (les fourchettes d'âge y sont trop généreuses), il a bien fallu grappiller ici et là une information qui demeure forcément lacunaire. Nos résultats n'autorisent pas de conclusions fermes ou précises en raison de la sous-représentation des artisans.

GARNEAU ET LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC

TABLEAU 5
ANNÉE DE NAISSANCE DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION 1843-1845

	Membres signalés dans le <i>Code de règlements</i> : vers l'été 1844	Membres découverts dans la presse périodique : septembre 1844- décembre 1845	Membres « anciens » (voir définition dans le texte)	TOTAL
Avant 1780	2			2
1781-1790	1			1
1791-1800	7	4	2	13
1801-1810	19	5		24
1811-1815	9			9
1816-1820	5			5
1821-1825	1	3	1	5
Après 1825			2	2
TOTAL	44/97	12/14	5/34	61/145

Si imparfait soit-il, le tableau ci-dessus livre au moins deux enseignements. D'une part, la Société de discussion n'est pas la chasse gardée d'une génération ; un éventail assez étendu de classes d'âge s'y rencontre. D'autre part, une majorité de membres nés entre 1801 et 1815, c'est-à-dire, âgés de 30 à 45 ans, semble se dessiner.

*
* * *

Née en même temps que la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques, la Société de discussion en diffère à bien des égards. Absente des guides et des indicateurs de Québec, elle ne participe pas aux pourparlers qui visent à

rapprocher les sociétés littéraires de la ville. Elle ne possède pas ses entrées auprès de la communauté de langue anglaise de Québec. Tandis que la première, établie à la Haute-Ville, attire principalement des jeunes gens toujours à leurs études, la seconde, plus populaire, se recrute principalement dans Saint-Roch où elle a élu domicile. Ses membres, qui paraissent plus âgés, proviennent de milieux peu scolarisés. Préoccupée d'éducation, la Société de discussion compte dans ses rangs deux instituteurs très appréciés : Charles Dion et Félix-Emmanuel Juneau. Enfin, elle affiche ses couleurs réformistes.

LA PRÉSENCE DE BERTHELOT ET DE GARNEAU À LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION

Le choix de Berthelot et de Garneau en faveur de la Société de discussion porte témoignage, tout comme leur entrée simultanée. La retentissante sortie de Berthelot en 1836 l'a mis au ban de la Quebec Literary and Historical Society. L'orientation scientifique et technique des exposés donnés au Quebec Mechanics' Institute ne cadre pas avec les goûts des deux hommes. Leur entrée à la Société de discussion coïncide, il est vrai, avec le lancement de la Quebec Library Association ; la formule choisie par l'institution, la « lecture publique », paraît toutefois peu accordée avec le caractère réservé de Garneau¹⁶⁵.

L'âge de Berthelot (il a alors 67 ans) et celui de Garneau (il en a 35) jouent contre la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques qui sent la coterie de jeunes clercs et de carabins encore à leurs études de médecine. La présence de Napoléon Aubin n'est pas de nature à attirer vers elle Berthelot, *Le Fantásque* ayant publié de lui, le 25 août 1838, un portrait sans pitié. S'il est vrai que Garneau a frayé avec quelques membres de la Société canadienne d'études littéraires et

scientifiques¹⁶⁶, trop d'obstacles l'en éloignent aussi. D'origine modeste, de père et mère analphabètes, autodidacte, Garneau n'a pas suivi la filière empruntée par la plupart de ses membres frais émoulus du Séminaire de Québec ou de quelque autre collège. Enfin, père de famille, Garneau a charge d'âme ; il appartient déjà à une autre génération.

La Société de discussion possède en revanche un atout non négligeable : les liens réels qu'entretient Garneau avec Saint-Roch. Par sa femme, Esther Bilodeau, native de Saint-Roch, (elle est la fille d'un assez riche cultivateur et propriétaire foncier), qu'il épouse en août 1835 dans l'église de la paroisse. Par la maison aussi, qu'il fait construire à la Canardière au moment de son mariage, la petite « maison blanche », ainsi qu'il l'appelle, et qu'il habitera à deux reprises : jeune marié, entre 1835 et 1840, puis, près d'une année, en 1847, lorsque, gravement malade et alité, il s'y installe à nouveau¹⁶⁷.

Ce n'est pas un hasard si Berthelot et Garneau font ensemble leur entrée à la Société de discussion. Les deux hommes se connaissent et s'apprécient depuis une douzaine d'années. Ils se lient d'amitié à Paris en septembre 1832, alors que Berthelot y fait un séjour prolongé et que Garneau, alors secrétaire de Denis-Benjamin Viger à Londres, accomplit la seconde de deux brèves visites. De retour à Québec, ils entretiennent une relation suivie, interrompue seulement par le décès de Berthelot en novembre 1847. « Une amitié qui a duré jusqu'au tombeau » ; « M. Berthelot est mort pour ainsi dire dans mes bras », écrira Garneau.

Nombreuses et variées sont les manifestations de l'estime réciproque qu'ils se vouent ; par exemple, Berthelot communique à Garneau le fruit de ses recherches. Celui-ci publie en 1842 un compte rendu de *l'Essai de grammaire française* de Berthelot et, cinq ans plus tard, une émouvante

notice nécrologique de son vieil ami. Selon une note manuscrite du fils aîné Alfred, la famille Garneau habite en 1848-1849 la maison des héritiers Berthelot, au 18 de la rue Sainte-Famille. Garneau évoque à nouveau le souvenir de Berthelot dans son *Voyage en Angleterre et en France*, qu'il rédige en 1854-1855. Ajoutons la remarque capitale, mais hélas non corroborée, d'un contemporain qui écrit quelques années après la mort de Garneau : aux dires de L.-M. Darveau, Berthelot serait venu en aide à Garneau, lui procurant « les moyens nécessaires pour continuer, finir et publier » son *Histoire*¹⁶⁸.

En Berthelot peut-être avons-nous le mentor le plus important de Garneau. C'est le seul dont il rappelle la figure, ce qui contraste avec Joseph-François Perrault et Archibald Campbell, deux autres influences marquantes, mais plus obscures, Garneau ne s'étant guère expliqué à leur sujet.

Avocat, homme politique, député tour à tour de Trois-Rivières, de la Haute-Ville de Québec, puis, sous l'Union, de Kamouraska, Berthelot professe des opinions modérées dans les années qui précèdent 1837-1838¹⁶⁹. Il préside la grande assemblée publique de fondation de l'Association de réforme tenue le 8 juin 1835 à laquelle assistent « environ 500 ou 600 personnes », *Le Canadien*, 12 juin 1835. Il prononce alors un discours précieux pour l'étude de ses idées politiques. Dans son esprit, la réforme des institutions ne saurait tarder :

Il n'y a pas longtemps que j'étais en Angleterre et en France. Là j'ai vu les affaires politiques marcher à grands pas vers la réforme et la liberté. Pour atteindre le même but, nous n'avons pas besoin de recourir à la violence ; laissons faire les Anglais, les Anglais réformateurs de l'Europe, ils nous donneront la Réforme, et nous l'aurons bientôt. Nous aurons le Conseil électif avant bien des années, ou je me trompe beaucoup. Je le verrai moi-même, je m'en flatte. Les choses ne peuvent

aller loin dans l'état actuel. Vous aurez le degré de liberté que vous désirez, mais vous devez rester fermes et inébranlables. Rappelez-vous que le Parlement anglais est lui-même plus réformateur que nous.

En accordant, quelques mois plus tard, sa confiance au nouveau gouverneur Gosford, en multipliant aussi les appels à la conciliation, Berthelot consomme sa rupture avec Papi-neau et le parti patriote.

À une époque où encore peu de Canadiens franchissent l'océan, cet érudit, doublé d'un bibliophile accompli, fait deux longs séjours en France, le premier de 1820 à 1824, le second de 1831 à 1834. À la veille d'entreprendre son deuxième voyage, il met en vente sa bibliothèque acquise en bonne partie lors du premier¹⁷⁰. Par ses goûts, par ses lectures, par l'étendue de sa curiosité, par sa science qui emprunte surtout les voies de l'érudition historique et philologique, Berthelot appartient au monde des Lumières. Ce beau type de lettré rappelle l'hégémonie intellectuelle longtemps exercée par le droit, terreau de la culture laïque et savante de l'occident moderne.

Par delà l'écart d'âge qui les sépare (plus de 30 ans), des intérêts communs rapprochent les deux hommes. D'abord l'histoire. Berthelot est sans doute le premier Canadien à poursuivre des recherches historiques à Paris¹⁷¹. Il réunit une riche collection d'ouvrages relatifs à l'histoire de l'Amérique et de la Nouvelle-France. Auteur de quelques études érudites, Berthelot jouit d'une réputation de savant ; on lui prête divers projets¹⁷². Il communique à Garneau le fruit de ses recherches, comme en fait foi, par exemple, une mise au point adressée par celui-ci au *Castor* touchant les derniers propos de Montcalm avant de rendre l'âme¹⁷³. Garneau exploite aussi dans son *Histoire* divers manuscrits recueillis par Berthelot¹⁷⁴.

Les deux hommes partagent en outre un authentique engagement en faveur de l'éducation populaire. On peut penser que le *membership* de la Société de discussion s'accorde avec une cause qui leur est chère. Délaissant la recherche historique, Berthelot consacre les dernières années de sa vie à l'étude de la grammaire et publie sur le sujet de petits manuels qu'adoptent un assez grand nombre d'écoles et de collèges. Il se lie avec des instituteurs et assiste fréquemment aux examens publics dans les écoles de Québec et de Kamouraska qui observent sa méthode¹⁷⁵. De son côté, Garneau lance, quelques mois après son retour d'Europe, fin juin 1833, un périodique à vocation populaire et éducative, inspiré de modèles britanniques et français, *L'Abeille canadienne*. Sept ans plus tard, il participe à la fondation du *Journal des étudiants*, lequel devient, dans la foulée de la visite d'Alexandre Vattemare, *L'Institut* ; voué à la promotion de la pensée du philanthrope, l'hebdomadaire se met au service des sociétés littéraires et scientifiques du pays ; les questions d'éducation y occupent une bonne place.

L'arrivée de Berthelot et de Garneau marque la plus haute époque dans l'histoire de la Société de discussion. Deux longs articles du *Journal de Québec* couvrent l'événement, jugé rien moins qu'« une véritable fête littéraire ». Les discours de bienvenue du président par intérim, J.-P. Rhéaume à l'intention de Berthelot, et d'acceptation de ce dernier sont reproduits *in extenso*. Des salves d'applaudissements accueillent les deux nouveaux membres, mais Berthelot, manifestement le héros du jour, obtient la plus grosse part de l'attention¹⁷⁶. Rhéaume accueille en Berthelot « un ardent défenseur des libertés du peuple, un véritable ami de l'éducation, dont les cheveux ont blanchi au service de la patrie », puis rappelle « l'immense et patriotique part » qu'il a prise « aux luttes parlementaires de notre cher pays¹⁷⁷ ».

Précieuse à plus d'un titre, l'allocution de Berthelot éclaire ses horizons intellectuels en même temps qu'elle révèle chez lui un optimisme fervent.

Prenant appui sur une observation générale qui sent très évidemment l'emprunt – « le temps semble marcher à grands pas vers la perfectibilité de l'esprit humain » – Berthelot constate avec plaisir l'effervescence intellectuelle qui règne depuis peu dans la vallée du Saint-Laurent : « Quand a-t-on vu le pays, et Québec en particulier, animés de tant de zèle pour des institutions consacrées à la dissémination des connaissances utiles ? C'est un très grand avantage que la génération présente a sur celle qui la précède ». Plus loin, il loue « cette disposition à la réflexion et à la discussion qui veut tout analyser, tout connaître, tout apprécier dans les moindres détails » et que manifestent à un si haut degré « les travaux des savants de l'Europe ». L'Ancien Monde ne connaît point de répit :

À peine un ouvrage sur l'histoire, sur la physique, ou sur la littérature a-t-il paru, qu'il lui en succède un autre : chaque jour de nouvelles productions en plusieurs genres excitent notre admiration. À peine, par exemple, commençait-on à croire que la navigation par la vapeur avait atteint un haut degré de perfection, que voici une découverte qui se prépare à l'effacer par l'emploi d'une nouvelle force motrice plus simple et moins dispendieuse.

Aussi faut-il se réjouir que « cet esprit de recherche et de discussion [se répande] partout en Canada, et donne ici naissance à notre société ». En terminant, Berthelot offre aux membres de leur communiquer les résultats de labeurs qu'il croit utiles à l'instruction primaire, « le premier besoin du pays », et qui portent sur « une grammaire élémentaire de notre langue ».

Au cours des mois qui suivent, Berthelot et Garneau assistent aux réunions. Il leur arrive de seconder des propositions¹⁷⁸. Et surtout, ils font part de leurs recherches. Enfourchant ses deux dadas, l'ancien, puis le nouveau, c'est-à-dire, Jacques Cartier et la grammaire française, Berthelot ne présente pas moins de cinq exposés, dont quatre en 1844 et un l'année suivante. Dans une autre étude, publiée ici même, nous examinons les propos tenus par Garneau à l'occasion de deux exposés qu'il prononce en mars et mai 1844. D'une remarquable qualité, les travaux des deux amis élèvent le niveau des séances à une hauteur qui ne sera jamais égalée dans la suite de l'histoire de la Société¹⁷⁹.

*
* *
*

L'année même où Garneau fréquente la Société de discussion, il se trouve à une croisée importante : sur le point de devenir greffier de la ville et à la veille de publier le premier tome de son *Histoire*. Si brève soit-elle, son appartenance à une association établie à Saint-Roch et composée en majorité d'artisans traduit bien une sympathie envers le faubourg et sa population.

Le moment de ferveur relaté dans les pages qui précèdent tranche avec la grisaille de la seconde période de la Société de discussion (1847-1849). La presse périodique, sans la délaissier tout à fait, ne lui accorde qu'une attention distraite. Effacée, entrée dans l'ombre, la Société ne compte plus dans ses rangs de figures qui puissent attirer l'attention sur elle. Les regards se tournent désormais vers une institution nouvellement créée à la Haute-Ville.

En novembre 1847, alors que la Société de discussion reprend ses activités, les promoteurs du futur Institut canadien de Québec entreprennent leurs démarches. À la nais-

sance de celui-ci, en janvier 1848, participent, du reste, un nombre élevé de membres de la Société de discussion et de la défunte Société canadienne d'études littéraires et scientifiques.

Saint-Roch même est bientôt témoin d'une fâcheuse dispersion des énergies selon des clivages qui semblent bien politiques. La Société de discussion ayant rendu l'âme en décembre 1849, deux associations rivales se disputent dès lors son héritage : la Chambre de lecture, fondée en novembre 1850, et l'Institut catholique, né en mai 1852.

1. À l'époque qui nous occupe, ni les femmes ni les enfants ne figurent, règle générale, dans les registres de prêt des bibliothèques.

2. Adressé au maire de Saint-Malo et sans date, ce brouillon de lettre porte entièrement sur Jacques Cartier. Nous en faisons remonter la rédaction au mois d'août 1844. Il est déposé aux archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, fonds François-Xavier Garneau. Désormais : CRCCF, fonds FXG.

3. *Essai de bibliographie canadienne*, Québec, 1895, vol. 1, n^{os} 3354 et 4322. On peut consulter ces pièces à la Salle Gagnon de la Bibliothèque municipale de Montréal. La page de titre de la brochure dit bien « régle-ments » ; dans la suite de cette étude, nous corrigeons l'accentuation.

4. Les exposés sont présentés dans la partie consacrée à l'œuvre de Garneau.

5. Seul le second exposé nous est parvenu in extenso. L'un et l'autre sont reproduits en annexe à une autre étude que nous publions ici même : voir les appendices A et B. Ils ne figurent pas dans *Le Répertoire national ou recueil de littérature canadienne*, Montréal, 1848-1850, 4 vol., qui n'a retenu que la poésie de Garneau. Son compilateur, James Huston, connaissait pourtant l'existence du second exposé ; il en cite un long extrait dans un essai intitulé « De la position et des besoins de la jeunesse canadienne-française » (1847), *Le Répertoire national*, vol. 4, p. 130.

6. Quelques aperçus dans Marc LEBEL, « François-Xavier Garneau, traducteur », *Meta, Journal des traducteurs*, vol. 22, n^o 1, mars 1977, p. 33-36. Le dépouillement méthodique des journaux de la Chambre d'Assemblée et, par la suite, de l'Assemblée législative permet d'ajouter de nouveaux éléments : salaire, nature du travail, collèges, etc.

7. *La Gazette de Québec*, 2 mai 1837 ; caution déposée dans le greffe d'Archibald Campbell, 30 août 1839, ANQ (Québec) ; *The Quebec Almanack, and British American Royal Kalendar, for 1838*, p. 158-159 ; *The Quebec Almanack [...] for 1839*, p. 160 ; *The Quebec Almanack [...] for 1840*, p. 180 ; *The Quebec Almanack [...] for 1841*, p. 176.

8. H.-R. CASGRAIN, « F.-X. Garneau », *Le Foyer canadien*, tome IV (1866), p. 202 ; L.-M. DARVEAU, *Nos hommes de lettres*, Montréal, 1873, p. 78 ; P.-J.-O. CHAUVEAU, *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*, Montréal, 1883, p. xlviii ; Gustave LANCOTOT, *Garneau, historien national*, Montréal, 1946, p. 48. La notice insérée dans la seconde édition (1893) du *Répertoire national*, vol. I, *ibid.*, p. 238n, est l'objet de nombreuses additions ; sur le point qui nous intéresse ici, elle suit aussi Casgrain.

9. *L'Institut*, 8 mai 1841, p. 42. Garneau dénonce en des termes très vifs la « spoliation », l'« acte de vandalisme », le « vol sacrilège » dont Québec est la victime. Il paraît regretter tout particulièrement la perte des quelque « 700 volumes d'histoires, de voyages et de découvertes, tous relatifs au Canada et à l'Amérique, ramassés à grands frais ». Devenue itinérante, la bibliothèque se déplace au gré du siège du gouvernement. Après être demeuré à Kingston de 1841 à 1844, celui-ci se fixe à Montréal pendant les cinq années suivantes.

10. Dans la « Préface » au tome I de la première édition de *l'Histoire du Canada*, Garneau identifie les « deux collections d'ouvrages sur l'Amérique » qui ont nourri ses recherches : celles de la Quebec Literary and Historical Society et de la Chambre d'Assemblée. Notons qu'au fil des volumes et des éditions successives, la part du manuscrit ne cesse de croître au fur et à mesure que Garneau obtient l'accès à de nouvelles sources.

11. *Le Canadien*, 12 janvier 1844. « Si l'on examine l'histoire du Canada dans son ensemble, depuis le commencement jusqu'à nos jours, elle se partage en deux grandes époques que divise le passage de cette colonie de la domination française à la domination anglaise, et que caractérise, la première, la lutte armée des Canadiens avec les sauvages et les colonies anglaises maintenant indépendantes ; et la seconde, la lutte politique et parlementaire qu'ils soutiennent encore pour leur conservation comme peuple. »

12. *La Gazette de Québec*, 1^{er} octobre 1842. Entre 1833 et 1836, Garneau touche 15s par jour ; il tente sans succès de faire porter ses honoraires à 20s : *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, vol. 45, 1835-1836, p. 322-323.

13. Lettre de Garneau à son frère David Bénoni, Kingston, 15 novembre 1843 (CRCCF, fonds FXG). Il ajoute : « j'espère avoir une cinquantaine de souscripteurs ; j'en ai déjà 40 parmi les plus notables des deux Chambres ». *L'Aurore des Canadas*, 21 novembre 1843, fait allusion à

cette liste de souscripteurs. La durée des séjours de Garneau à Kingston paraît se limiter à quelques mois au cours des automnes 1842 et 1843.

14. Le premier à le faire est *L'Aurore des Canadas*, 21 novembre et 23 décembre 1843. Rédacteur de ce journal et député à l'Assemblée législative, Joseph-Guillaume Barthe est sans doute l'auteur des deux articles : voir sa lettre à Garneau, Montréal, 16 janvier 1844 (CRCCF, fonds FXG). Un grand nombre de feuilles, dont *Le Castor*, *Le Journal de Québec* et *Le Canadien*, les reproduisent en partie ou en totalité.

15. Garneau vit un long flirt avec le journalisme. Il y songe encore en 1850 : voir sa lettre à Étienne Parent, 18 février 1850 et la réponse de ce dernier, 2 mars 1850 (CRCCF, fonds FXG). La publication en 1854-1855, sous forme de feuilleton, dans *Le Journal de Québec*, de son récit de voyage en Angleterre et en France en apporte une nouvelle manifestation. Son fils Alfred éprouve la même attirance ; encore étudiant en droit, il met sa plume au service du *Courrier du Canada* qui commence à paraître en 1857.

16. L'article « Futvoye » du *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), vol. XII, effleure les débuts québécois du personnage et s'attache à ses années de sous-ministre de la milice au lendemain de la Confédération. En réalité, Futvoye connaît plus d'une carrière. Greffier de la ville de Québec (août 1840-juillet 1844), il devient ensuite encanteur de livres (c'est lui qui assure la vente de la bibliothèque de J.-F. Perrault : *Le Journal de Québec*, 1^{er} août 1844). Après quoi Futvoye entre dans la petite fonction publique d'alors.

17. Garneau se limite désormais à exercer des fonctions qui sont comme un prolongement de son travail de greffier. Ainsi le retrouvons-nous secrétaire d'assemblées publiques où il est question, par exemple, de l'établissement du télégraphe, de divers projets de chemins de fer, du tracé de l'aqueduc, de la visite du commandant Belvèze : autrement dit, dans des assemblées non partisans et d'abord préoccupées de l'intérêt public. Bientôt les sorties publiques de Garneau prennent un autre tour. Le secrétaire d'assemblées s'efface devant le notable et l'intellectuel auréolé du titre d'« historien national ». Garneau accueille les hommes de lettres étrangers de passage à Québec ; après 1860, invité aux bals donnés par les gouverneurs, il s'y rend à l'occasion en compagnie de sa femme et parfois de sa fille Joséphine.

18. *Le Canadien*, 22 juillet 1844.

19. Soulevés d'enthousiasme par la venue de Vattemare, les deux rédacteurs du *Journal des étudiants*, Garneau et David Roy, modifient le titre de leur feuille et mettent *L'Institut* au service de la cause.

20. À vrai dire, cet intérêt n'est pas entièrement nouveau : ce qui l'est davantage, c'est son intensité. On peut en observer la progression depuis 25 ans. Ainsi, déjà en 1817, quatre correspondants de *L'Aurore*, 28 juillet,

11, 16, 23 et 30 août 1817, se livrent à de longs échanges sur le sujet. Le ton change, devient plus pressant vers 1835, et, surtout, la réflexion touche désormais la seule jeunesse, comme le montrent, par exemple, à Montréal, des articles de *La Minerve*, 21 et 29 mai 1835, et, à Québec, du *Fantasque*, 5 novembre 1838, p. 247-249, et 23 août 1839, p. 60. La décennie 1840 fait de l'esprit d'association une préoccupation majeure, un souci obsédant : voir le dossier tiré de la presse périodique montréalaise par Yvan LAMONDE, « Les associations au Bas-Canada : de nouveaux marchés aux idées (1840-1847) », *Histoire sociale*, vol. 8 (novembre-décembre 1975), p. 361-369. À la même époque, la presse québécoise n'est pas en reste, et l'on pourrait, sans peine, tirer de ses colonnes un dossier non moins fourni. Voir : *Le Fantasque*, 19 avril 1843 : art. « Hourra pour l'esprit d'association » ; *Le Fantasque*, 26 août 1843 : art. « Nouvelle association » ; *Le Castor*, 21 novembre 1844 : art. « Économie politique » ; *Le Canadien*, 3 octobre 1845 : lettre signée « Canadien » ; *Le Journal de Québec*, 5 octobre 1848 : remarques de la rédaction placée en tête de la « Lettre d'un Anglais à un de ses amis en Canada, écrite en 1837 ».

21. Garneau est du nombre. Il entretient des rapports suivis avec les deux premières institutions qui lui sont utiles et dans lesquelles il occupera diverses fonctions. Il est abonné depuis au moins la fin des années 1830 à la Quebec Library dont il juge assez sévèrement la collection (*L'Institut*, 8 mai 1841) ; il s'abonne par la suite à la Quebec Library Association. Il est élu au « bureau des directeurs » de cette dernière en janvier 1846 et siège cette année-là au comité de la bibliothèque. Ses liens avec la Quebec Literary and Historical Society sont plus anciens ; son nom figure sur la liste des membres lors de l'incorporation de la société en 1831. Il en devient membre associé en mars 1841. Nous avons vu plus haut (note 10) que Garneau reconnaît sa dette envers elle dans la « Préface » du tome I. Il lui offre, en 1853, un exemplaire de son *Histoire*. Cette même année, son nom apparaît sur la liste des « ordinary and associate members » et il siège en outre au comité des documents historiques. Ses rapports avec le Quebec Mechanics' Institute se réduisent à peu de choses : il lui fait don d'un livre au moment de sa fondation. Nous désignons désormais ces trois institutions sous leur appellation anglaise, plus conforme à la réalité des choses à l'époque de l'Union. La faible fréquentation des Canadiens ne fait aucun doute dans notre esprit ; la démonstration exigerait de longs développements auxquels nous devons renoncer.

22. Voir les propos exemplaires de « Silvio » dans *Le Canadien*, 17 et 22 septembre 1847. Ce jeune commis souhaite l'établissement, sur le modèle de l'Institut canadien de Montréal, d'« une société où nous serons chez nous, une société toute et uniquement canadienne, une société où nos institutions, notre langue et notre foi seront respectées ». La plupart des

fondations de l'époque sont le fait de jeunes gens auxquels se mêlent ensuite des membres plus âgés.

23. *Le Castor*, 27 février 1844.

24. À titre d'exemple, James HUSTON, « De la position et des besoins de la jeunesse canadienne-française » *Le Répertoire national*, vol. 4 (1847), *loc. cit.*, p. 153.

25. *L'Artisan*, 13 mars 1843. « Les sujets qu'on y traite sont des questions de philosophie, de littérature, d'histoire, de sciences physiques, mathématiques et de chimie pratique, ou relatives aux arts », écrit pour sa part *Le Canadien*, 24 mars 1843.

26. *Le Canadien*, 24 mars 1843, *L'Artisan*, 13 mars 1843, et *Le Fantasque*, 19 avril 1843. Soulignons l'accent mis sur le rapprochement des classes. Les propos cités expriment l'idéal de l'époque et, sans doute, d'une génération, bien plus qu'ils ne décrivent la réalité. La Société de discussion partage la même ambition. À sa naissance, en 1848, l'Institut canadien de Québec lance un « appel aux artisans et aux ouvriers » (*Le Canadien*, 4 février 1848). Par la suite, le rêve s'évanouit assez rapidement ; bien peu d'institutions de la seconde moitié du siècle cherchent ainsi à réunir en leur sein des membres venus de classes ou de milieux divers.

27. *L'Artisan*, 13 mars 1843.

28. *L'Album du touriste*, Québec, 1872, p. 307. Sa liste compte 11 noms, auxquels il faut ajouter le sien : A. Soulard, M.-A. Plamondon, L. Fiset, J.-B.-A. Chartier, E. Fiset, F. Braün, V. Dupont, T. Fournier, M. Hudon, J.-C. Taché et P. Lespérance.

29. La première étude, adressée de Bécancour par un membre correspondant qui signe A. F., a pour titre « Quels sont les effets du commerce actuel, par rapport au peuple canadien ? » et paraît dans *L'Artisan*, 30 mai 1843 ; la seconde, signée J. S., est l'œuvre d'un membre, né, semble-t-il, à l'étranger et s'intitule « Considérations sur les associations » : voir *Le Fantasque*, 16 août 1843. Nous n'avons pu identifier les deux auteurs. Remarquons que J. S. aborde le sujet de l'heure.

30. T.-J.-J. LORANGER, « Une page sur l'histoire du Canada », *L'Artisan*, 3 juillet 1843. Poème reproduit dans *Le Répertoire national*, tome II, *loc. cit.*, p. 302-303, et, plus récemment, dans Yolande GRISÉ et Jeanne D'Arc LORTIE (dir.), *Les textes poétiques du Canada français*, Montréal, 1991, vol. 4, p. 571-573.

31. *Le Fantasque*, 22 juin 1843 ; *L'Artisan*, 22 juin 1843.

32. L'avis publié dans *Le Canadien*, 20 septembre 1843, fait part de l'événement. Sur la page de titre d'une petite brochure parue quelque temps plus tard, *Statuts de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques*, Québec, N. Aubin et W. H. Rowen, 1843, on peut lire toutefois : « Fondée à Québec le 4 oct. 1843 ».

33. *Le Castor*, 21 novembre 1843. Les biographes d'Aubin, avant tout attirés par le journaliste et le poète, n'ont peut-être pas rendu justice à l'inventeur et au vulgarisateur scientifique.

34. *The Quebec Guide, comprising an historical and descriptive account of the city and every place of note in the vicinity*, Québec, 1844, p. 133.

35. *L'Artisan*, 12 avril 1844 ; *Le Castor*, 25 novembre 1844. Il s'agit de N. Casault, U.-J. Tessier, J. Childs, E. Fréchette et J. Vallée.

36. *The Quebec Guide, loc. cit.*, p. 133.

37. Nous songeons à George Batchelor, Frederick Braun, William Henry Rowen. Du premier, Pierre-Georges Roy écrit toutefois : « En dépit de son nom, M. Batchelor était de sang et de langue française » (*Fils de Québec*, 4e série, Lévis, 1933, p. 66-67). Bientôt John Childs et peut-être Thomas Place joindront les rangs de la Société canadienne.

38. « Vers le passé ! », *Le Courrier du livre*, vol. I, n° 4 (août 1896), p. 41-45. Manquent à l'appel : Ildebert Germain, F.-X. Renaud et J. Taché. Nous avons établi les professions de Germain et de Taché, mais non celle de Renaud (qui, du moins, ne fut ni avocat ni notaire ou médecin). À noter que si Le Moine fut, croyons-nous, membre de la première société, il n'apparaît pas sur la liste des membres fondateurs de la seconde.

39. À quelques réserves près. Les professions de notaire et d'avocat que Le Moine prête à deux membres, Jean Bélanger et Louis-Philippe Leprohon, posent problème.

40. *Le Castor*, 21 novembre 1843, observe pour sa part que la Société est « composée en grande partie de jeunes gens ».

41. *Le Castor*, 21 novembre 1843, en fait le premier l'annonce. Ce journal, rédigé par deux membres, Napoléon Aubin et William Henry Rowen, est proche de la Société.

42. En voici la liste, suivie du nom du titulaire, tirée du *Canadien*, 12 janvier 1844 : le dessin linéaire (N. Aubin), la physiologie (J.-C. Taché), l'astronomie (M.-A. Plamondon), l'économie politique (F.-M. Derome), l'histoire de l'Amérique et du Canada (Jean Taché et T. Fournier), l'électricité et le galvanisme (J.-B.-A. Chartier), les forces mécaniques (N. Aubin), l'anatomie et la physiologie végétale (J.-C. Taché). Le cours de droit annoncé en novembre a été retranché.

43. *Le Castor*, 7 décembre 1843. Le Quebec Mechanics' Institute loge, depuis mai 1840, dans la rue Saint-Jean, au-dessus du magasin de madame Date.

44. *Le Castor*, 16 janvier 1844. La remarque est assez neuve ; nous y revenons plus loin. En dévoilant le programme, deux mois plus tôt, *Le Castor*, 21 novembre 1843, annonçait déjà le double auditoire recherché : tandis que l'étude du dessin linéaire sera menée dans « son application

générale, [et] surtout à l'usage des classes ouvrières », l'astronomie sera « mise à la portée des gens du monde ».

45. *L'Artisan*, 30 avril 1844. La Société canadienne perd l'usage de la salle du Quebec Mechanics' Institute. Incapable de payer le loyer, celui-ci doit quitter les lieux à l'expiration du bail, le dernier jour d'avril. Sans domicile pendant plus d'un mois, il emménage alors dans deux pièces du Parlement.

46. *Le Castor*, 25 novembre 1844.

47. *Le Castor*, 16 janvier 1845, reproduit le seul travail que nous connaissons, celui de Joseph Hudon, étudiant en droit, intitulé : « Discours sur les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'industrie en Canada ». Notons que l'auteur vante l'esprit d'association des Américains.

48. *Le Castor*, 27 février 1844.

49. *Le Castor*, 21 avril et 5 mai 1845.

50. D. Daly à M. A. Plamondon, 8 mai 1844, ANC, RG 4, C 2, vol. 30, p. 375.

51. *Le Castor*, 9 juillet 1844.

52. Présentée en novembre 1843, la démission résulte d'un désaccord fondamental sur la nature du gouvernement responsable. Elle plonge le pays dans une crise qui réduit plus encore la popularité de Metcalfe auprès des Canadiens. S'il détonne dans le climat politique du moment, le geste de la Société canadienne surprend moins, quand on sait le bien qu'écrira Chauveau de l'administration Metcalfe en décembre 1845 : sur ce dernier point, Roger LE MOINE, « Charles Guérin et l'engagement politique de Chauveau », *Les Cahiers des Dix*, vol. 45 (1990), p. 155.

53. George Drought Warburton, *Hochelaga ; or, England in the New World*, Londres, 1846, 2 vol. : voir vol. I, p. 293 ; A. W. COCHRAN, *Inaugural Address, delivered at Quebec, before the Quebec Library Association, on Friday, 26th January, 1844*, Québec, 1844, p. 15.

54. Alfred HAWKINS, *The Quebec Directory and Stranger's Guide, to the City & Environs. 1844-5*, Québec, 1844, p. 65. *The Quebec Guide*, loc. cit., p. 123. Remarquons qu'ils passent tous deux sous silence la Société de discussion. *Le Castor*, 9 juillet 1844, relève quelques-uns des oublis de Hawkins.

55. *Le Castor*, 7 décembre 1843, *The Quebec Gazette*, 8 et 11 décembre 1843, *The Quebec Mercury*, 14 décembre 1843. Le juge Cochran évoque les négociations en cours, loc. cit., p. 23. Seule institution de langue française invitée, la Société canadienne se joint à la Quebec Literary and Historical Society, à la Quebec Library Association et au Quebec Mechanics' Institute, une fois les pourparlers entre ces trois sociétés déjà engagés. Cette nouvelle tentative de reprendre, sous une forme revue et amendée, le projet Vatte-Marre, échoue à son tour, *The Quebec Gazette*, 19 février 1844, *Le Castor*, 20 février 1844.

56. *Debates of the Legislative Assembly of United Canada*, vol. IV, part I, p. 300. Parmi les bénéficiaires habituels d'une allocation figurent la Quebec Literary and Historical Society et le Quebec Mechanics' Institute.

57. La naissance est annoncée deux mois après le fait. L'avis publié dans *Le Journal de Québec*, 21 novembre 1843, fait remonter la fondation de la société au 18 septembre précédent.

58. Le montréalais Michel Bibaud rend visite à Dion en 1842 et loue sa « grande école [...] de plus de cent enfans », « Mon dernier voyage à Québec », *Encyclopédie canadienne* (octobre 1842), p. 311.

59. Nous suivons les chiffres donnés par les curés Plessis et Signay : voir, du premier, les quatre visites pastorales de 1792, 1795, 1798 et 1805 dans le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1948-1949*, et, du second, une visite semblable accomplie en 1818, le *Recensement de la ville de Québec en 1818*, Québec, 1976. Ces deux sources indiquent aussi la population de Saint-Roch pour les années 1792 (722), 1795 (829), 1805 (1 497), 1815 (3 821) et 1824 (5 800). La construction d'une première église débute en 1811 ; d'abord desserte de Notre-Dame de Québec, Saint-Roch est érigé en paroisse en 1829.

60. Joseph BOUCHETTE, *Description topographique du Bas-Canada*, Londres, 1815, p. 476, note le phénomène. Sur l'habitat, voir le livre de Hélène BOURQUE, *La maison de faubourg. L'architecture domestique des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch avant 1845*, Québec, IQRC, 1991.

61. *The Quebec Mercury*, 12 novembre 1825 ; Antonio DROLET, *La ville de Québec, histoire municipale, III. De l'incorporation à la Confédération (1833-1867)*, Québec, 1967, p. 104 ; *The Quebec Gazette*, 6 et 8 avril 1842 ; *Le Canadien*, 8 mai 1850.

62. Les avis divergent sur les résultats du recensement de 1842 : les Canadiens y constituent tantôt plus de 80 % de la population, tantôt au delà de 90 % : voir Jean-Pierre HARDY, « Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850 », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, n° 17 (printemps 1983), p. 64 ; David T. RUDDER, *Quebec City 1765-1832. The Evolution of a Colonial Town*, Ottawa, 1987, p. 210 ; John HARE, Marc LAFRANCE et David-Thierry RUDDEL, *Histoire de la ville de Québec 1608-1871*, Québec, 1987, p. 227. Le caractère ouvrier du faubourg est indiscutable : artisans, journaliers et charretiers occupent le premier rang en 1842 dans la structure des occupations (plus de 80 %) ; arrivent ensuite, et loin derrière, les marchands-mercureurs, qui représentent 7,5 % des effectifs (Jean-Pierre HARDY, *op. cit.*, p. 67).

63. La taille de cette main-d'œuvre demeure difficile à évaluer. Les chiffres avancés dans la presse périodique, aussi bien avant 1840 qu'après, soulèvent de nombreuses objections, selon Eileen REID MARCIL, « Shipbuilding at Quebec, 1763-1893 : the Square-Rigger Trade ». Thèse de

doctorat, Université Laval, 1987, p. 270 et suiv. Suivant les années et selon la saison, il y a de fortes fluctuations. Les années 1842-1844, qui nous intéressent tout particulièrement, sont catastrophiques ; *L'Artisan*, 12 décembre 1842, écrit : « pas moins de 2 500 ouvriers, ordinairement employés dans ces chantiers, [...] sont maintenant sans ouvrage » ; l'année 1845 est marquée par une reprise. S'il n'existe pas d'estimations précises sur la part de la main-d'œuvre établie à Saint-Roch même, les contemporains s'accordent à dire qu'elle est très élevée. Lors des années de forte embauche, les ouvriers qui affluent de l'extérieur de la ville s'installent en grande partie dans le faubourg ; lors des années noires, ils refluent vers les campagnes avoisinantes (le phénomène expliquerait les variations de la population, *Le Journal de Québec*, 11 mai 1844, et *Le Canadien*, 13 mai 1844).

64. *Le Castor*, 27 février 1844.

65. *The Quebec Gazette*, 30 août 1848. Quelques années plus tôt, le même journal (6 avril 1842) avance une estimation moins élevée : « St. Roch Suburbs probably contains nearly one fourth of the population of Quebec ». Aux témoignages cités plus haut, attentifs à la rapidité du développement, on pourrait, sans peine, en opposer de moins triomphalistes qui décrivent sous de sombres couleurs la précarité de l'existence dans le faubourg, la pauvreté et l'insalubrité qui y règnent.

66. *Le Journal de Québec*, 5 octobre 1847.

67. « Registre des procès-verbaux de la Société de discussion (1847-1849) », (manuscrit), p. 7. (Bibliothèque municipale de Montréal). Voir Philéas GAGNON, *Essai de bibliographie canadienne*, loc. cit., n° 4322. Ce manuscrit de 58 pages renferme les procès-verbaux de 51 séances tenues entre le 4 octobre 1847 et le 18 décembre 1849. Nous n'avons rien trouvé de tel pour les années 1843-1845. Un registre du même genre semble bien avoir existé, comme le laisse entendre une remarque du *Journal de Québec*, 9 mars 1847.

68. Garneau a parfaitement conscience de cette fragilité : voir ses remarques désabusées dans l'édition Wyczynski du *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, Ottawa, 1968, p. 249.

69. *Le Journal de Québec*, 21 novembre 1843. Ces propos sont repris tels quels à l'article 1 des statuts de la Société publiés l'année suivante : au sujet de ceux-ci, voir plus loin la note 83.

70. Par exemple, *Le Canadien*, 12 janvier 1844, et *Le Journal de Québec*, 25 janvier 1844. Fort répandu dans les années 1830 et 1840, l'usage de recruter un patron décline par la suite.

71. *Le Canadien*, 3 janvier 1844.

72. *Le Journal de Québec*, 26 septembre 1844.

73. *Debates of the Legislative Assembly of United Canada*, loc. cit., p. 1199. Nous verrons plus loin que la Société n'offre pas de « lectures publiques ».

74. *Ibid.*, p. 1202.

75. *Le Journal de Québec*, 28 décembre 1843 et 23 janvier 1844.

76. *Le Journal de Québec*, 18 avril 1844, et la réponse de Chiniquy, *ibid.*, 2 mai 1844.

77. À la suite d'un exposé d'Amable Berthelot sur Cartier prononcé le 15 juillet 1844, la Société adopte une résolution en vue de l'envoi de deux exemplaires du texte. Garneau rédige la lettre destinée au maire Hovius (voir note 2). Préoccupé par ses propres recherches (l'année précédente, il publie dans *Le Canadien*, 21 juin 1843, une étude sur Cartier intitulée « Une page de l'histoire du Canada »), Garneau en profite pour demander des précisions nouvelles sur le navigateur malouin.

78. J.-B. Meilleur adresse deux de ses publications à la Société, qui l'en remercie, *Le Journal de Québec*, 30 mai 1844.

79. *Le Canadien*, 2 août 1844.

80. *Code de règlements de la Société de discussion de Québec*, Québec, Augustin Côté, 1844. Le nom du patron figure sur la page de titre. Outre les statuts, la brochure renferme le nom des officiers et une précieuse liste de membres. En raison de celle-ci, il importe de cerner le plus près possible la date de publication.

81. « Registre des procès-verbaux de la Société de discussion (1847-1849) », *loc. cit.*, p. 33 : séance du 5 décembre 1848. Le Quebec Mechanics' Institute pratique deux tarifs : les apprentis (ou « apprentices ») versent 5s, les maîtres ouvriers (ou « senior members ») 10s. L'abonnement à la Quebec Library Association et à l'Institut canadien s'élève à 20s ou 4 \$. La Chambre de lecture de Saint-Roch fondée en 1850 perçoit une cotisation de 7s6p ou 1,50 \$ par année ; bientôt les apprentis sont admis gratuitement aux « lectures » et à la bibliothèque.

82. *Le Canadien*, 18 septembre 1844.

83. *The Quebec Gazette*, 20 septembre 1844.

84. *Le Journal de Québec*, 24 et 26 septembre 1844, consacre deux articles substantiels à l'événement. Pareil traitement donne à penser que cette feuille est alors l'organe de la Société de discussion ; le fondateur et rédacteur, Joseph Cauchon, ainsi que son acolyte, l'imprimeur Augustin Côté (dont les presses viennent de publier le *Code de règlements*), sont d'ailleurs tous deux membres de la Société. Notons la forte présence du milieu de l'imprimerie et du journalisme au sein de celle-ci. Sont aussi membres : J.-B. Fréchette père, propriétaire du *Canadien* ; Stanislas Drapeau, un temps prote au *Canadien*, acquéreur en janvier 1844 des presses du défunt *Artisan* qu'il relance aussitôt et éditeur à compter de juin 1844 du *Ménestrel* ; Charles Saint-Michel, imprimeur dans Saint-Roch et à l'aube d'une carrière d'éditeur (il fonde en 1847 le *Morning Chronicle* aux côtés de Robert Middleton).

85. *Debates of the Legislative Assembly of United Canada*, *loc. cit.*

86. Chauveau y fait allusion, *ibid.* Voir aussi *Le Journal de Québec*, 6 février 1845. La pétition de la Société canadienne et la lettre de Daly ont disparu.

87. *Ibid.*, p. 804 (dépôt de la pétition : 15 janvier 1845) ; 949 (lecture de la pétition : 17 janvier 1845) ; 1079 (avis de renvoi à un comité : 22 janvier 1845) ; 1199-1203 (débat : 29 janvier 1845).

88. Au grand dam de chacune, Smith confond deux associations : la Société de discussion et le Quebec Debating Club. Voir la mise au point outrée de la seconde dans le *Quebec Mercury*, 4 février 1845 et la réplique du *Journal de Québec*, 6 février 1845. Le Quebec Debating Club offre aux jeunes gens de langue anglaise qui le fréquentent l'occasion d'exercer leurs talents oratoires par la défense de thèses contradictoires. Né en 1834, il disparaît en 1854.

89. *Debates, loc. cit.*, p. 1200. « Je demande une modique somme d'argent pour lui procurer un local », affirme Cauchon. Plus précis, *Le Journal de Québec*, 6 février 1845, écrit que l'octroi demandé est destiné à « aider [la Société] à se bâtir un local ». Ce sont les seules remarques qui évoquent ce projet.

90. Berthelot a derrière lui une longue carrière politique. Représentant de Trois-Rivières (1814-1816 ; 1824-1827), puis de la Haute-Ville de Québec (1834-1838) dans l'ancienne Chambre d'Assemblée, il sera, sous l'Union, député de Kamouraska de 1841 à 1847. Favorable en 1834 à l'adoption des 92 Résolutions, Berthelot s'éloigne par la suite de Papineau et du parti patriote ; à compter de janvier 1836, il multiplie à la Chambre les déclarations favorables au gouverneur Gosford. Quelques semaines plus tard, l'une de ses interventions déclenche dans la presse périodique de Québec une polémique qui fera rage pendant près d'un mois ; auteur, en 1830, d'un exposé fort remarqué sur Jacques Cartier lu à la tribune de la Quebec Literary and Historical Society, il reproche maintenant à celle-ci d'être le fief d'un certain establishment de langue anglaise. Ses propos sont d'une telle vivacité qu'on imagine mal l'institution l'accueillant à nouveau. Berthelot ne fait pas non plus l'unanimité parmi les Canadiens. Voir le portrait féroce que brosse *Le Fantasque*, 25 août 1838, p. 167-170 : les contradictions du personnage, ses revirements d'opinion, son éloquence ampoulée, sa forte taille, sa manie de toujours parler de ses voyages y sont finement ridiculisés.

91. *Le Journal de Québec*, 10 avril 1845.

92. « M. Garneau a [...] choisi un mauvais moment pour lancer son livre. Les sinistres de cet été ont plongé la population dans une stupeur très peu favorable à l'appréciation d'une œuvre semblable », remarque le chroniqueur canadien (P.-J.-O. Chauveau) du *Courrier des États-Unis*, 23 octobre 1845. *Le Journal de Québec*, 30 octobre et 4 novembre 1845, reprend l'article.

93. *Le Canadien*, 17 septembre 1847. Ces remarques précèdent de quelques semaines la renaissance de la Société, au début d'octobre 1847.

94. Nous écartons le témoignage du juge Plamondon qui la fait mourir « dans le cours du second hiver qui suivit l'automne de 1845 », *Annuaire de l'Institut canadien de Québec*, loc. cit., p. 38. Sans doute Plamondon est-il à l'origine d'une affirmation assez généralement reprise depuis : en dernier lieu, dans Luc CHARTRAND et alii, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, 1987, p. 105.

95. Derome et Plamondon sont élus en avril au comité de régie, *Le Journal de Québec*, 10 avril 1845. Vers cette époque, la Société accueille aussi Louis-Napoléon Casault. À la reprise des activités, en octobre 1847, un autre transfuge, l'avocat Guillaume Talbot, est admis, « Registre des procès-verbaux (1847-1849) », loc. cit., p. 5.

96. *Le Castor*, 30 mai 1845.

97. La dernière mention relevée dans la presse périodique consiste en un avis d'élection, *Le Canadien*, 19 décembre 1845.

98. Finch arrive à Québec chaudement recommandé par la Natural History Society de Montréal devant laquelle il s'est d'abord produit. Son séjour au Bas-Canada, d'une durée de quatre à cinq mois, s'étend, en gros, de la mi-septembre 1830 à la mi-février 1831. Finch est aussi l'auteur d'un récit de voyage, *Travels in the United States of America and Canada, containing some account of their scientific institutions, and a few notices of the geology and mineralogy of those countries. To which is added, an essay on the natural boundaries of empires*, Londres, 1833. Quelques pages seulement se rapportent à la vallée du Saint-Laurent (p. 322-326). C'est le premier voyageur-conférencier à visiter Québec : une espèce appelée à proliférer dans la suite du siècle.

99. *The Quebec Mercury*, 22 février 1831, p. 131 ; *Le Canadien*, 16 novembre 1831. Un très petit nombre de « lecteurs » canadiens montent à la tribune du Quebec Mechanics' Institute au cours de son existence. M.-A. Plamondon est du nombre.

100. *The Quebec Mercury*, 12 mars 1831, p. 176.

101. Puisant dans ses souvenirs de voyage, Buckingham évoque tour à tour l'Égypte, la Mésopotamie, la Palestine ou la Terre Sainte qu'il connaît toutes de première main.

102. La formule citée plus haut est du *Canadien*, 31 août 1840. La presse observe une rare unanimité à son endroit. *Le Canadien*, *Le Fantasque*, la *Quebec Gazette* et le *Quebec Mercury* chantent ses louanges, vantent ses talents.

103. *The Quebec Gazette*, 1^{er} février 1841 ; *The Quebec Mercury*, 5 janvier 1843.

104. Sur la longue et brillante carrière de « lecteur » du docteur Painchaud, entreprise au printemps de 1844 sous les auspices de la Quebec

Library Association, voir Sylvio LEBLOND, « Le docteur Joseph Painchaud (1787-1871) conférencier populaire », *Les Cahiers des dix*, vol. 36 (1971), p. 121-138.

105. Le rapport annuel pour 1845 donne la liste des « lectures » offertes pendant l'année écoulée, *The Quebec Mercury*, 17 janvier 1846.

106. *Le Canadien*, 12 janvier 1849. Il n'est pas sûr qu'elles aient été toutes prononcées. *Le Canadien*, 6 décembre 1848, reproduit l'allocation de Plamondon.

107. *Le Canadien*, 17 septembre 1850. Le titre de la « lecture » de Parent est : « Du travail chez l'homme ». Les auditrices apprécient tout particulièrement le docteur Painchaud qui en retour leur fait une cour assidue ; il arrive que son auditoire se compose « en grande partie de dames » (*Le Canadien*, 4 novembre 1850).

108. Les deux hommes sèment à tout vent. Painchaud fréquente les tribunes de la Quebec Library Association, du Quebec Mechanics' Institute, de l'Institut canadien, de la Chambre de lecture de Saint-Roch et de l'Institut Saint-Jean. Étienne Parent se produit à Québec devant l'Institut canadien, la Chambre de lecture de Saint-Roch et la Société pour la fermeture de bonne heure des magasins. Tandis que Painchaud « lecture » jusqu'à un âge avancé, Parent met fin assez rapidement à ses activités.

109. La Quebec Library Association et l'Institut canadien en ont l'usage depuis leur fondation respective, en 1844 et 1848. Un membre du bureau de l'Institut évoque en 1853 l'heureux temps où celui-ci « faisait ses lectures dans la grande enceinte de l'Assemblée législative [et] où il n'avait guère à payer que l'éclairage et le chauffage », *Le Journal de Québec*, 28 mai 1853.

110. Willis RUSSELL, *Quebec : as it was, and as it is, or, a brief history of the oldest city in Canada, from its foundation to the present time, with a guide for strangers to the different places of interest within the city and adjacent thereto*, Québec, 1857, p. 100 ; Godfrey S. O'BRIEN, *The Tourist Guide to Quebec*, Québec, 1864, p. 41-42 ; [J.-C. LANGELE], *The Quebec and Lower St. Lawrence Tourist's Guide*, Québec, 1875, p. 113-114 ; Louis BEAUDET, *Québec, ses monuments anciens et modernes ou vademecum des citoyens et des touristes* [1890], Québec, 1973, p. 53 et 114.

111. En plus d'une occasion, la presse de langue anglaise s'interroge sur les causes du déclin. Voir, par exemple, l'éditorial bien caractéristique du *Morning Chronicle*, 17 janvier 1853, intitulé « Lecturing in Quebec ». Il est fréquent que ces analyses renferment des propos envieux sur le succès des « lecteurs » canadiens qui, assez généralement, se font accompagner d'une fanfare. C'est le cas du docteur Painchaud : lors de ses « lectures », il invite, à chacune des pauses, les musiciens à jouer des airs à la mode. Le fait est que la popularité des « lectures » se maintient plus longtemps parmi les Canadiens.

112. Un auditeur qui assiste à la première d'entre elles constate la faiblesse de l'auditoire, *The Morning Chronicle*, 26 janvier 1849. Sur le même sujet, voir aussi les remarques de la rédaction du *Quebec Mercury*, 27 janvier 1849.

113. Les analyses qui précèdent s'appuient sur les rapports annuels de l'Association, *The Quebec Mercury*, 16 janvier 1847, 15 janvier 1848 et 11 janvier 1849, *The Morning Chronicle*, 11 janvier 1850 et 17 janvier 1851, *The Quebec Mercury*, 15 janvier 1852 et 13 janvier 1853, *The Morning Chronicle*, 16 janvier 1854.

114. *Le Journal de Québec*, 5 février 1850, reproduit la résolution.

115. *Le Canadien*, 5 février 1851.

116. *Le Journal de Québec*, 14 et 28 mai 1853 ; *Le Pays*, 19 mai et 2 juin 1853.

117. Un membre le constate à regret, *Le Canadien*, 23 janvier 1854.

118. Nous nous inspirons des rapports annuels de l'Institut publiés dans *Le Canadien*, 8 février 1850, 10 janvier 1851, 4 février 1852, 21 février 1853, 19 février 1855, 15 février 1856, 20 février 1857 et 8 février 1858.

119. *Le Journal de Québec*, 21 novembre 1843 et 6 avril 1844.

120. *Le Journal de Québec*, 7 janvier, 16 janvier et 6 février 1845, *Le Canadien*, 12 mars 1845, *Le Journal de Québec*, 29 mars 1845.

121. Nous ignorons tout de Charles Le Tellier et Jean Sauviette.

122. *Le Journal de Québec*, 6 mars 1845.

123. *Le Journal de Québec* publie trois exposés de Berthelot consacrés à des problèmes de grammaire (16 mars, 14 avril et 4 juin 1844), un quatrième sur Jacques Cartier (10 août 1844) et un dernier sur l'instruction primaire (17 mai 1845) ; le même journal reproduit une étude anonyme sur les caprices de la mode (6 avril 1844), le « Projet de colonisation » de Hamel (25 et 27 mars 1845), ainsi que les deux exposés de Garneau (28 mars et 25 mai 1844) ; *Le Canadien*, 29 mai 1844, publie le second.

124. *Le Journal de Québec*, 21 novembre 1843.

125. *Le Journal de Québec*, 29 février 1844.

126. *Le Journal de Québec*, 26 septembre 1844.

127. *Code de règlements de la Société de discussion de Québec*, loc. cit., p. 12-15. Les noms de Berthelot et de Garneau, admis le même jour de février, se suivent. Tout indique que la publication de la brochure remonte à l'été 1844. La liste fait état d'effectifs trois fois supérieurs à ceux de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques.

128. *Le Journal de Québec*, 3 décembre 1844.

129. *Le Journal de Québec*, 6 mars 1845.

130. *Debates of the Legislative Assembly of United Canada*, loc. cit., p. 1199 ; *The Quebec Mercury*, 4 février 1845. Ce chiffre peu vraisemblable suppose que la Société triple ses effectifs en l'espace de cinq ou six mois.

131. En février 1843, le *membership* du Quebec Mechanics' Institute s'élève à 165 membres, *The Quebec Mercury*, 21 février 1843 ; au début de l'année 1844, A. W. COCHRAN, *Inaugural Address*, loc. cit., p. 26, estime à près de 170 le nombre de membres ; vers août 1844, *The Quebec Guide* (p. 131) prête à cette société environ 150 membres. Le *membership* de la Quebec Library Association, élevé à ses débuts (il se compare alors au chiffre avancé par Cauchon), décline assez rapidement après 1847 ; vers août 1844, l'institution compte 340 membres, *The Quebec Guide*, loc. cit., p. 133 ; l'automne suivant, 370 membres, *The Quebec Mercury*, 5 octobre 1844 ; en progrès quelque temps encore, le nombre d'abonnés atteint bientôt son apogée avec les 456 membres affichés en janvier 1846, *The Quebec Mercury*, 17 janvier 1846 ; dès lors, le *membership* plafonne, puis régresse. L'Institut canadien, qui compte « près de 320 » membres en décembre 1848 (*Le Canadien*, 6 décembre 1848), en possède, trois ans plus tard, 253 (*Le Canadien*, 4 février 1852). Enfin, la Chambre de lecture de Saint-Roch dénombre, un an après sa fondation, « au-dessus de 200 membres » (*Le Canadien*, 28 février 1851).

132. Grâce au « Registre des procès-verbaux » (octobre 1847-décembre 1849), nous connaissons les effectifs de la seconde période avec une plus grande précision. (Chaque candidat est d'abord présenté par deux membres, puis élu à la séance suivante). Nos décomptes indiquent un *membership* supérieur à celui de la première période : 191 membres (dont trois sont honoraires). Compte tenu du nombre important de membres qui appartiennent aux deux périodes de la Société (62), nous arrivons à un grand total de 274 membres (dont 10 sont honoraires).

133. L'état nominatif met en évidence un autre phénomène : la présence de clans familiaux. Tel est le cas des trois Thomas dit Bigaouette et cinq Guillet dit Tourangeau qui sont membres de la Société. Nous ignorons les liens, s'il en existe, entre les quatre Rhéaume qui en font aussi partie. Le recensement du faubourg est accessible sur microfilm : ANC, bobines C-725 et C-726.

134. Alfred HAWKINS, *The Quebec Directory and Stranger's Guide to the City & Environs. 1844-5*, loc. cit. ; Alfred HAWKINS, *The Quebec Directory, and City and Commercial Register. 1847-8*, Montréal, 1847. Le compilateur des deux derniers indicateurs, Robert W. S. MACKAY, évoque les réticences et les difficultés qu'il a rencontrées, *Mackay's Quebec Directory, for 1848-9*, Québec, 1849, p. iii-iv ; *Mackay's Quebec Directory, corrected in July, 1850*, Québec, 1850, p. iii.

135. Une réserve doit tempérer notre enthousiasme. En raison de la perte des archives de la congrégation, lors d'un incendie survenu dans la maison de Juneau en juillet 1854, il n'existe pas de liste complète des membres au cours de la première décennie de son existence : *Le Journal de Québec*, 20 juillet 1854, et *Congrégation des hommes de la paroisse Saint-Roch de*

Québec érigée sous le titre de l'Immaculée conception de Marie par diplôme épiscopal du 24 décembre 1839, Québec, Léger Brousseau, 1883, p. 124. Outre l'ouvrage qui précède, particulièrement riche sur le plan historique, nous utilisons deux éditions publiées en 1881 et 1891 du *Catalogue des membres de la Congrégation*.

136. *Le Journal de Québec*, 21 novembre 1843.

137. *Debates of the Legislative Assembly of United Canada*, loc. cit., p. 1200.

138. P.-G. ROY, *Les avocats de la province de Québec*, loc. cit. : Casault, Légaré, Panet, Rhéaume et Guillet dit Tourangeau ; *Fils de Québec*, loc. cit. : Légaré et Rhéaume ; *La famille Panet*, Lévis, 1906, p. 127-130 : Panet ; *Fils de Québec*, 2^e série, Lévis, 1933, p. 176-177 : Thomas dit Bigaouette.

139. *Code de règlements de la Société de discussion de Québec*, loc. cit., p. 11 ; *Le Journal de Québec*, 10 avril 1845.

140. Les cinq bureaux élus entre octobre 1847 et décembre 1849 présentent le même profil que ceux de la première période, à une réserve près : le poste de secrétaire est occupé sans interruption par un commis, Jean-Baptiste Martel.

141. Cette requête est reproduite dans *Congrégation des hommes de la paroisse Saint-Roch de Québec*, Québec, 1883, p. 39-42.

142. Mieux connus, les « officiers » de la Congrégation (préfets, secrétaires et trésoriers) entre 1840 et 1849 sont, sauf rarissimes exceptions, membres de la Société de discussion : voir la liste donnée dans *Congrégation des hommes de la paroisse Saint-Roch*, p. 101-104.

143. Le premier, chaud patriote (tout comme le faubourg lui-même), fait quelques jours de prison en novembre 1838, P.-G. ROY, *Toutes petites choses du régime anglais*, loc. cit., p. 196-197, et Antoine Roy, « Les patriotes de la région de Québec pendant la Rébellion de 1837-1838 », *Les Cahiers des dix*, n° 24, 1959, p. 249 ; le second est porté à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste, lors de l'assemblée de fondation tenue dans Saint-Roch en juin 1842. Rousseau est diplômé de Burlington (ANC, RG4, B28, vol. 52, p. 1459-1462), tandis que l'un de ses confrères, Pierre Guillet dit Tourangeau, a poursuivi des études médicales à Paris et Philadelphie : voir à son sujet la note 161.

144. Dans le cas des notaires, le chercheur dispose d'un bon guide, Gilles HÉON, *Catalogue des greffes de notaires conservés aux Archives nationales du Québec*, Québec, 1986. On notera que les notaires sont plus nombreux que les avocats ; la plupart d'entre eux sont établis depuis au moins quelques années.

145. C'est alors que naît la Société amicale et bienveillante des charpentiers de vaisseaux de Québec. Fondé à Saint-Roch, ce syndicat sans le nom tient ses réunions dans l'école du faubourg. Au cours des mois de décem-

bre 1840 et janvier 1841, la presse périodique (en particulier *Le Canadien* et *Le Fantasque*) rapporte les péripéties du conflit. Voir aussi J.-E. ROY, *Histoire du notariat au Canada depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Lévis, 1899-1902, vol. 3, p. 141-143 ; Fernand OUELLET, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Montréal, 1966, p. 500-501 ; et, plus récemment, Robert TREMBLAY, « La grève des ouvriers de la construction navale à Québec (1840) », *RHAF*, vol. 37, n° 2 (septembre 1983), p. 227-239.

146. Lors du recensement de 1842, le couple Nesbitt habite la rue Prince-Édouard, non loin de deux autres importants constructeurs (Jeffery et Oliver) ; il a pour voisin immédiat François-Xavier Paradis. Originaire de Londres, Nesbitt arrive à Québec en 1817 à l'âge de 15 ans ; il lance son premier navire en 1836 ; des revers financiers l'obligent, 20 ans plus tard, à renoncer à la construction navale. Élu marguillier de la paroisse Saint-Roch en 1861, il se retire en cours d'exercice (TRUDELLE, *Les Jubilés et les églises et chapelles de la ville et banlieue de Québec*, loc. cit., vol. 2, p. 321). Nesbitt siège au bureau de l'Hôpital de la marine, tandis que sa femme est active à la Société charitable des dames catholiques.

147. Entre 1811 et 1829, Jean-Baptiste Thomas dit Bigaouette, maître charron, Joseph Marmette [occupation illisible dans le recensement de 1842] et Joseph Guillet dit Tourangeau, boulanger, occupent cette fonction, Joseph TRUDELLE, *op. cit.*, vol. 2, p. 305-308.

148. Sont marguilliers entre 1832 et 1861 et membres de la Société de discussion au cours de la première période de son histoire : Pierre Gagnon 1832 (occupation inconnue), F.-X. Paradis 1833 (marchand), Jean Guillet dit Tourangeau 1834 (notaire), Gabriel Lapointe 1841 (maçon-charpentier-menuisier), Olivier Thomas dit Bigaouette 1843 (charron), François Lafleur 1845 (meublier), Pierre Allard 1846 (occupation inconnue), Charles Touchette 1847 (menuisier), Louis Prévost 1850 (notaire), Édouard Lemieux 1857 (occupation inconnue), Charles Saint-Michel 1860 (imprimeur-éditeur), John James Nesbitt 1861 (constructeur naval), Félix Lavoie 1861 (marchand) : voir la liste des marguilliers dans Joseph Trudelle, *ibid.*, vol. 2, p. 321.

149. TRUDELLE, *ibid.*, vol. 2, p. 321.

150. Gauthier, qui réside dans Saint-Roch, sera longtemps la cheville ouvrière de la Société Saint-Vincent-de-Paul, *Les noces d'or de la Société Saint-Vincent de Paul à Québec 1846-1896*, Québec, 1897, p. 356 et suiv. ; P.-G. ROY, *Fils de Québec*, loc. cit., 3^e série, p. 112-114. Hamel habite en 1844 le faubourg Saint-Jean ; il épousera en secondes noces une sœur de la femme de Garneau ; l'étendue de ses activités est bien montrée dans RICHARDSON et alii, *Quebec City*, loc. cit., p. 309-311.

151. En 1844, le couple Laurin habite Saint-Roch, dans la rue Saint-François. Le portrait de Madame Laurin, peint vers 1839 par Plamondon,

est reproduit dans le catalogue d'exposition *Antoine Plamondon (1802-1895) – Théophile Hamel (1817-1870). Deux peintres de Québec*, Ottawa, 1970, voir p. 4 et notice 24. (Désormais : *Plamondon-Hamel*). Il existe deux portraits de Joseph L., le premier, daté 1834 et attribué à Plamondon, le second, exécuté en 1841, *ibid.*, p. 77. Les trois œuvres appartiennent au Musée des beaux-arts du Canada et au Musée du Québec.

152. Quatre portraits peints en 1842 par Plamondon et reproduits dans Mario BÉLAND *et alii*, *op. cit.*, p. 39-40, montrent : (I) Joseph Guillet dit Tourangeau père (le boulanger) ; (II) Madame Guillet dit Tourangeau mère (l'épouse du précédent) ; (III) Joseph Guillet dit Tourangeau fils (le marchand) ; (IV) Caroline Tourangeau (l'épouse du précédent et la fille de F.-X. Paradis). En 1841 deux filles du couple Guillet dit Tourangeau, religieuses à l'Hôpital général, sont aussi portraïturées par Plamondon, Mario BÉLAND *et alii*, *ibid.*, p. 40 et 433. Cinq membres du clan Tourangeau, aux occupations fort diverses (boulanger, marchand, avocat, notaire et médecin) appartiennent à la Société de discussion.

153. Le portrait de Rousseau peint par Hamel en 1847 est reproduit dans le catalogue d'exposition *Plamondon-Hamel*, voir p. 161 et notice 66. L'œuvre appartient au Musée du Québec.

154. Fréchette fait prendre son portrait par un peintre itinérant, Samuel Palmer. Négligé par P.-G. Roy, absent du *DBC*, Fréchette demeure mal connu et ses activités d'imprimeur fort obscures. Il lance avec Étienne Parent le quatrième *Canadien* en 1831, imprime *L'Abeille canadienne* de Garneau pendant ses deux mois d'existence (7 décembre 1833 – 8 février 1834), et fonde, toujours en compagnie de Parent, le recueil hebdomadaire littéraire *Le Coin du feu*, au tout début de l'Union. C'est l'un des rares Canadiens, avec l'architecte Thomas Baillargé, à faire partie, entre 1830-1837, du bureau du Quebec Mechanics' Institute. Accusé de haute trahison, Fréchette est emprisonné le 26 décembre 1838, puis remis en liberté le 22 janvier 1839. Il cède ses intérêts dans *Le Canadien* en 1847 et meurt dix ans plus tard à Saint-Michel de Bellechasse (*Le Canadien*, 23 et 26 mai 1857).

155. Le portrait de Gourdeau, peint par Ludger Ruelland et non daté, est reproduit dans le catalogue d'exposition *Peinture traditionnelle du Québec*, Québec, 1967, p. 105. Vers 1845, Gourdeau habite la Basse-Ville, rue Sault-au-Matelot.

156. Le premier est reproduit dans Mario BÉLAND *et alii*, *loc. cit.*, p. 39 ; le second, dans Raymond VÉZINA, *op. cit.*, p. 97.

157. Hélène BOURQUE, *loc. cit.*, n^{os} 141A et 141B.

158. La maison compte 14 pièces. Remarquons un piano estimé à 40 £, une abondante argenterie gardée dans la salle à manger et ailleurs, dont un service pour 24 couverts marqué des initiales de Paradis, le tout d'une valeur approximative de 80 £, une cave riche de quelques centaines de

bouteilles de madère et de porto ; le hangar loge une voiture à quatre roues (Stanhope) évalué à 18 £. Voir aussi les analyses de Jean-Pierre Hardy, *op. cit.*, p. 72-73, 76, 79.

159. *Le Canadien*, 26 avril 1847, annonce le départ de Paradis. De passage à Londres, il commande un jeu de cloches pour l'église paroissiale. À son retour à Québec, six mois plus tard, Paradis arbore une moustache qui étonne fort ses amis ; c'est à lui que songe, sans le nommer, E.-B. de Saint-Aubin qui évoque la scène, sur la foi d'un témoin, dans une chronique de *L'Opinion publique*, 27 mai 1875, p. 243.

160. [Daniel N. HASKELL], *The Boston Committee in Canada. A series of eight letters reprinted from the Boston Atlas*, Boston, Eastburn's Press, 1851, p. 36. La presse périodique de Québec reproduit sans tarder les articles du *Boston Atlas* : voir *The Morning Chronicle*, 18 septembre 1851, et *Le Journal de Québec*, 20 septembre 1851.

161. L'on pense aux travaux déjà cités de Jean-Pierre Hardy et Hélène Bourque.

162. *Le Journal de Québec*, 28 décembre 1843. Cauchon affirme de son côté que la Société de discussion « ne se soutient que par les efforts de la jeunesse et des classes industrielles », *Debates of the Legislative Assembly of United Canada*, *loc. cit.*, p. 1200.

163. Huot se joint à la Société de discussion entre l'été 1844 et décembre 1845. Alors que son premier biographe, L.-M. DARVEAU, *Nos hommes de lettres*, *loc. cit.*, p. 103, le fait naître « vers 1828 », P.-G. ROY donne l'année 1831 (*Fils de Québec*, *loc. cit.*, p. 118-120). Huot est reçu notaire en février 1850.

164. Michel LEMIEUX, *Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1899-1900*, n° 43, Québec, 1899, p. 156-165 ; P.-G. ROY, *ibid.*, p. 63-65 ; Charles-Marie BOISSONNAULT, *Histoire de la Faculté de médecine de Laval*, Québec, 1953, p. 141, 180, 251 et suiv.

165. Manifestement choisis dans le but de produire une forte impression, les trois « lecteurs » de langue française qui inaugurent en 1844 la première saison de « lectures » offertes par la Quebec Library Association, Joseph Cauchon, P.-J.-O. Chauveau et le docteur Joseph Painchaud ne présentent aucun risque. Il est certain, en revanche, que les questions abordées par Berthelot et Garneau, tout comme le traitement austère qu'ils leur réservent, ont bien peu de chances d'intéresser un public friand d'idées générales ou en quête de divertissement.

166. En octobre 1840, le projet, rapidement abandonné, du *Journal des familles* l'a mis en rapport avec quelques membres, dont F.-M. Derome, P.-J.-O. Chauveau et A. Soulard.

167. Sur cette maison, voir l'étude de A. J. H. RICHARDSON et Pierre-Louis LAPOINTE, « The Garneau House », *The Association for Preservation Technology Bulletin*, vol. 8, n° 1, 1976, p. 28-42.

168. L'ouvrage de Berthelot que Garneau présente aux lecteurs du *Canadien*, 3 juin 1842, s'intitule, *Essai de grammaire française suivant les principes de l'abbé Girard*, Québec, Fréchette & Cie, 1840 ; *Le Journal de Québec*, 21 décembre 1847 ; l'édition Wyczynski du *Voyage en Angleterre et en France*, loc. cit., p. 282 et suiv. ; L.-M. DARVEAU, *Nos hommes de lettres*, loc. cit., (Québec, 1873), p. 79. Par ailleurs, Garneau rappelle les recherches menées sur Jacques Cartier par son ami, *Histoire du Canada*, loc. cit., vol. 1, [1845], p. 72n.

169. Dans la notice nécrologique qu'il lui consacre, Garneau analyse favorablement les opinions politiques de son vieil ami à la veille de 1837 (*Le Journal de Québec*, 21 décembre 1847).

170. Un avis annonçant la vente « de près de quinze cens volumes de livres rares et précieux en religion, loi, gouvernement, littérature et histoire » paraît dans *La Gazette de Québec*, 3 août 1831. Le catalogue imprimé à cette occasion a disparu. Il n'en reste qu'une liste de 42 titres décrivant les « principaux ouvrages » de ce que Berthelot appelait sa « bibliothèque canadienne et américaine » (*Le Magasin du Bas-Canada*, février 1832, p. 63-65).

171. Il s'y livre lors de ses deux séjours. Voir aux Archives du Séminaire de Québec, Fonds Verreau 56, nos 1-10 ; Amédée GOSSELIN, *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, 1922-1923, p. 415. Au retour de son second séjour, *La Minerve*, 8 septembre 1834, observe : « Nous apprenons [...] que M. Berthelot s'est dans le cours de son voyage appliqué à la découverte des documens officiels qui pourraient servir à l'histoire qu'on nous dit qu'il se propose de publier sur le Canada, ouvrage auquel il travaille depuis un grand nombre d'années. » Si le voyage de Faribault à Paris, au début des années 1820, devait un jour être établi, lui et Berthelot y auraient donc entrepris leurs recherches à la même époque.

172. *La Bibliothèque canadienne*, vol. 4, janvier 1827, p. 53 ; *Journal de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada*, vol. 40, 1831, App. Bb, témoignage de François Romain (15 mars 1831). Le Français Isidore Lebrun, auteur d'un ouvrage sur le Canada, et familier d'un grand nombre de Canadiens de passage à Paris, voit en Berthelot « un des hommes les plus versés dans l'histoire [du Canada], et qui a l'avantage, sur la plupart de ses compatriotes, d'avoir fait plusieurs voyages en Europe », *Revue Encyclopédique*, vol. 56 (décembre 1832), p. 694 ; Amédée GOSSELIN, op. cit., p. 415. Une étude présentée à la Quebec Literary and Historical Society, et d'abord publiée sous forme de brochure, puis insérée dans les *Transactions* de l'institution (vol. II, 1831, p. 198-215), illustre la manière de Berthelot : saluée par la presse, la *Dissertation sur le canon de bronze que l'on voit dans le musée de M. Chasseur à Québec* (Québec, Neilson & Cowan, 1830, 13 p.) fait beaucoup aussi pour accréditer l'érudition du personnage.

173. *Le Castor*, 1^{er} février 1844.

174. À titre d'exemple, *Histoire du Canada*, vol. II, [1846], p. 186n. Il semble bien que partie ou totalité des manuscrits recueillis par Berthelot, d'abord confiés à Garneau, tombent ensuite entre les mains du fils de celui-ci, Alfred, qui, devenu traducteur à Ottawa, les remet en 1876-1877 aux Archives nouvellement fondées, ANC, fonds Berthelot, MG 23, B 35. Sur Berthelot collectionneur de manuscrits, voir Amédée Gosselin, *op. cit.*, p. 415.

175. Par exemple, *Le Journal de Québec*, 14 et 16 septembre 1843, 6 et 31 août 1844, 1^{er} septembre 1846, 14 et 16 septembre 1847.

176. *Le Journal de Québec*, 29 février 1844.

177. En Garneau, le rédacteur du *Journal de Québec* voit « une autre honorable acquisition ». Bien qu'encore jeune, celui-ci possède « la réputation d'homme de connaissances et de talents ». Aussi son nom est-il salué par des « acclamations répétées ». Pour sa part, *Le Castor*, 5 mars 1844, rapporte que la Société de discussion « vient de faire deux importantes acquisitions dans la personne de Mr. Berthelot et de Mr. Garneau ». À propos de ce dernier, il ajoute : « Mr. Garneau est [...] un des plus beaux noms de notre brillante jeunesse canadienne. Tout le monde connaît ses charmantes poésies, et le public attend avec impatience son *Histoire du Canada*, comme un ouvrage qui devra faire époque dans nos annales littéraires ».

178. Berthelot le fait à la séance du 15 avril et Garneau à celle du 27 mai, *Le Journal de Québec*, 18 avril et 30 mai 1844.

179. Pendant l'interruption des activités de la Société de discussion, Berthelot se tourne vers l'Association des instituteurs du district de Québec, qui l'élit membre honoraire. Entre l'automne 1845 et janvier 1847, il y prononce cinq exposés. Fondée à Saint-Roch au début de l'année 1845 – l'assemblée de fondation a lieu dans l'école de F.-E. Juneau – l'Association continuera de se réunir dans le faubourg. À la veille de s'incorporer en 1849, elle modifie son nom et devient l'Association de la bibliothèque des instituteurs du district de Québec. Garneau sera élu membre honoraire (*Le Journal de Québec*, 6 mai 1847).

L'HORIZON AUTOBIOGRAPHIQUE
DU RÉCIT DE VOYAGE
DE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU EN
ANGLETERRE ET EN FRANCE
DANS LES ANNÉES 1831, 1832 ET 1833

Pierre Rajotte

Université de Sherbrooke, CRELIQ

Mes deux voyages sont deux pendentifs es-
quissés sous la voûte de mon monument.

François-René de CHATEAUBRIAND,
Mémoires d'outre-tombe.

Ce qui me touche toujours en Europe, ce
sont les monuments des grands hommes, ces
tombeaux élevés par la reconnaissance et
l'admiration et qui manquent presque tota-
lement dans les pays nouveaux.

François-Xavier GARNEAU,
*Voyage en Angleterre et en France
dans les années 1831, 1832 et 1833.*

Le nom de François-Xavier Garneau est généralement
associé à sa poésie et plus encore à son *Histoire du Canada*.

On ne peut en dire autant de sa dernière œuvre, moins connue, un récit de voyage en Angleterre et en France publié d'abord en feuilletons dans *Le Journal de Québec* entre le 18 novembre 1854 et le 29 mai 1855, puis en volume vers la fin de 1855. Il faut bien dire que Garneau lui-même, insatisfait de la présentation du livre et des premières critiques qui lui étaient parvenues de son milieu, a retiré l'ensemble de l'édition pour la détruire aussitôt presque en entier¹. À peine une dizaine d'exemplaires auraient ainsi échappé à l'autodafé. Passablement abrégé, le texte paraît huit ans plus tard dans *La littérature canadienne de 1850 à 1860*, et de nouveau en volume en 1878, sous le titre : *Voyages*. Mais il faudra attendre l'excellente étude de Paul Wyczynski en 1966 puis l'édition critique du *Voyage* en 1968, pour que soient finalement établies la genèse et la valeur littéraire de cette œuvre relativement mal connue.

Le XIX^e siècle marque « l'entrée en littérature² » du récit de voyage. Déjà dans la première moitié du siècle, alors que la mode romantique confère aux voyages en Orient et en Italie une actualité renouvelée, la plupart des écrivains français s'adonnent à la pratique du récit de voyage. Au moment même où Garneau se rend en Europe³, Chateaubriand séjourne en Italie (1828-1829), Tocqueville parcourt l'Amérique (1831) et Lamartine accomplit son premier voyage en Orient (1832). Il serait intéressant de voir en quoi le récit de Garneau se conforme à la pratique de l'époque ou encore s'en démarque.

LE RÉCIT DE VOYAGE COMME GENRE LITTÉRAIRE AU XIX^e SIÈCLE

Le récit de voyage, comme genre littéraire, se caractérise au XIX^e siècle par une tension entre d'un côté, le désir des voyageurs de restituer par l'écriture la réalité qu'ils observent

et de l'autre, la nature littéraire de leur projet qui les incite bien souvent à privilégier une dimension mythique et pittoresque de cette réalité au détriment des données objectives. Certes, la plupart de ces voyageurs sinon la totalité prétendent reproduire le plus fidèlement possible les lieux de leur voyage. Mais tous sont confrontés au même problème : l'impossibilité d'une reproduction qui soit parfaitement naturelle⁴. Aussi se rabattent-ils sur la rhétorique, celle des lieux communs et des référents culturels qui imposent une vision préétablie du monde extérieur. À la limite, la fonction de leurs récits est réduite à prouver que « la réalité est conforme à l'érudition qu'on en a », pour reprendre l'expression de François Moureau (1986 : 166).

Par ailleurs, le genre n'échappe pas, au XIX^e siècle, au discours de la modernité qui valorise l'originalité individuelle et la subjectivité. Dès la fin du XVIII^e siècle, en effet, il abandonne peu à peu sa visée encyclopédique au profit d'une subjectivité naissante marquée par les écrits autobiographiques de Rousseau. Les écrivains-voyageurs, Chateaubriand en tête, tentent alors de donner à leur aventure une dimension personnelle, un sens qui démarquera leurs récits des itinéraires purement descriptifs⁵. Pour éviter la répétition et marquer leur originalité, ils sont tentés de prendre leurs distances par rapport aux poncifs et aux lieux communs que se transmettent les générations de voyageurs.

Deux solutions non exclusives l'une de l'autre s'offrent à eux. La première consiste à déplacer l'attention du référent au narrateur, c'est-à-dire du voyage au voyageur. « Dès lors, note Marie-Noëlle Montfort, qu'un référent subjectif, le moi de l'auteur, se substitue au référent objectif, l'Italie, [l'Orient, etc.], le problème de la répétition et de l'originalité est résolu puisque l'écriture autobiographique renvoie à un sujet toujours unique » (1985 : 31). Chez Chateaubriand,

cette affirmation du moi devient partie intégrante du genre. « Je parle éternellement de moi », annonce dans sa préface le narrateur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* ([1811] 1881 : 2-3). Par son appel à l'imagination, à la rêverie et aux souvenirs personnels plus qu'à la stricte observation, son récit accorde autant d'importance à ses sensations et à ses émotions qu'aux lieux et paysages qui les lui font éprouver. Cette réaction exprime si bien les besoins de la génération romantique qu'elle fait loi. « Désormais, estime Montfort, tous les jeunes voyageurs croiront exprimer leur propre émotion, alors qu'ils ne feront que reproduire le modèle mis en place par Chateaubriand » (1985 : 310).

La seconde solution concerne plutôt le référent auquel il importe de donner une valeur nouvelle, tantôt en n'en retenant que le pittoresque, tantôt en rejetant la façon traditionnelle de le percevoir. Puisqu'il est difficile d'adopter à l'égard de l'Italie ou de l'Orient, par exemple, la démarche de l'explorateur parcourant une *terra incognita*, tout au moins peut-on contester les représentations communément admises de façon à faire surgir des images inattendues. Le comte de Forbin confie à ses lecteurs : « quand je sortais de mes longues rêveries, je ne voyais plus autour de moi que d'immenses décombres, des plaines stériles, sur une mer déserte » (1819 : 22). Lamartine ressent une désillusion plus forte encore : « cette terre de la Grèce, dit-il, n'est plus que le linceul d'un peuple, cela ressemble à un vieux sépulcre dépouillé de ses ossements [...] Où est la beauté de cette Grèce tant vanée ? », demande-t-il (1834 : 132). « On nous a volé nos vœux », déplore pour sa part Alexandre Dumas (1843 : 291) en constatant que les brigands italiens se rencontrent plus souvent dans les relations de voyage que sur les grands chemins. Plusieurs autres voyageurs remettent également en question les topoï « en ne voyant que laideur là où les autres

admiraient la beauté, en ne ressentant que dégoût là où les autres éprouvaient tristesse et nostalgie » (Montfort, 1985 : 318).

Dans le récit de Garneau un écart de vingt ans sépare l'expérience vécue (1831-1833) de la relation écrite (1854-1855). Qu'est-ce qui pousse Garneau à publier si tardivement le récit de son voyage ? On sait que Garneau reçoit une « commande⁶ » des propriétaires du *Journal de Québec*, mais d'autres raisons sont également à envisager. Quoi qu'il en soit, compte tenu de cet écart, « on ne saura jamais, pour reprendre les mots d'Arsène Lauzière, quelles exaltations du jeune notaire londonien ont été retranchées du carnet de notes par le grave historien de 1855 » (1961 : 170).

« UN PÈLERINAGE AU-DELÀ DES MERS »

D'entrée de jeu, Garneau invite ses lecteurs à croire que son récit n'obéit à aucune autre règle que celle de la reproduction fidèle du monde réel. « Dans la relation qui va suivre, affirme-t-il, je serai aussi précis que la nature du sujet le permet. J'ai fait tous mes efforts pour accomplir la tâche que je me suis imposée de manière à satisfaire le public » ([1855] 1968 : 115). À cette fin, Garneau fait appel à divers procédés créateurs d'un « effet de réel ». Parallèlement à de nombreux repères spatio-temporels, il multiplie les détails descriptifs, inventaires et énumérations, et porte une attention minutieuse au monde concret exprimée par l'appréciation chiffrée des dimensions et des distances. Si bien que l'expression « compteurs de colonnes » (*Rome, Naples et Florence* (1826 : 315), que Stendhal attribue à certains auteurs de récits de voyage, s'applique parfaitement à Garneau qui rapporte les données architecturales des églises et des monuments avec une fidélité quasi technique : les dimensions sont signalées avec exactitude, le constructeur et le décorateur sont nommés,

etc. Bref, aux impressions reçues s'ajoutent le plus souvent de multiples détails savants et historiques, tirés d'ouvrages spécialisés⁷.

Mais plus encore peut-être, la référence au réel, chez Garneau, s'opère dans la médiation des référents culturels et des lieux communs qui, dans la société de l'époque, « connaissent » le réel, l'expriment, le donnent à voir. Garneau, en effet, se doit de tenir compte de l'attente du lecteur déjà familiarisé par d'autres lectures ou par les idées couramment répandues sur l'Europe, quitte à compenser ce que sa mémoire a oublié ou ce qu'il n'a pas vu par le démarcage de guides ou de manuels spécialisés. Ainsi, bien qu'il n'ait pas vu les catacombes de Paris, il n'hésite pas, pour les décrire, à recopier près de quatre pages de M. Gaillardet parues dans le *Musées des Familles* de 1835 (p. 234-235). Omettre une telle description dans un récit de voyage pourrait être considéré comme une lacune, car elle fait partie des répétitions nécessaires qui renvoient le lecteur à l'image préétablie qu'il se fait d'un voyage à Paris.

Sans égaler la nature « hyperculturelle » des voyages en Italie et en Orient, un voyage en France et en Angleterre se rattache néanmoins à une certaine tradition littéraire. Ces deux pays ont généré tant de récits de voyage, inspiré tant d'œuvres littéraires que Garneau peut difficilement échapper à l'influence insidieuse des stéréotypes. D'autant plus que son voyage est motivé par le « désir de voir l'Europe à laquelle l'Amérique doit tout ce qu'elle est » (1968 : 114), c'est-à-dire par le désir de retourner aux sources, de venir vérifier *in situ* l'existence de ces vestiges qui témoignent de la réalité de ses connaissances et du fondement de sa culture. « J'avais hâte, affirme-t-il, de fouler cette vieille terre de France dont j'avais tant entendu parler par nos pères, et dont le souvenir se prolongeant de génération en génération, laisse

après lui cet intérêt plein de tristesse qui a quelque chose de l'exil » (1968 : 179). Au fond, le voyage de Garneau s'apparente au pèlerinage en Orient des voyageurs romantiques. À ses yeux, l'Europe est aux Américains ce que l'Orient est aux Européens, la source d'une culture originelle :

L'Europe conservera toujours de grands attraits pour l'homme du Nouveau-Monde. Elle a pour lui, ce que l'Orient fut jadis pour elle-même, le berceau du génie et de la civilisation. Aussi le pèlerinage que j'entreprenais au-delà des mers avait-il, à mes yeux, quelque chose de celui qu'on entreprend en Orient, avec cette différence que là on va parcourir des contrées d'où la civilisation s'est retirée pour s'avancer vers l'Occident, et que j'allais visiter en France et en Angleterre, cet Orient de l'Américain, des pays qui sont encore au plus haut point de leur puissance et de leur gloire (1968 : 117).

Garneau ne cherche pas à dépayser ses lecteurs ; il les convie au contraire à retrouver leur héritage culturel. Loin de remettre en question les lieux communs, il tente plutôt de les réactiver et, en ce sens, de retrouver une vision mythique de l'Europe. Dès lors, les lieux parcourus sont bien réels, mais ils sont tout autant textuels, c'est-à-dire indissociables d'un savoir d'origine culturelle (œuvres littéraires et récits de voyage antérieurs). Entre le référent réel et le signifié culturel Garneau semble confronté à un véritable dilemme qu'il résout le plus souvent au détriment du premier.

Le voyage fournit l'occasion de visiter les lieux rendus célèbres par la littérature. « J'allai, précise Garneau, à Saint-Denis, à Montmorency, à Vincennes, à Saint-Maur, à Charenton, tous lieux illustrés par les romanciers et par les poètes » (p. 282). Ce qui intéresse Garneau, ce n'est pas tant de découvrir l'Europe que de la redécouvrir à travers un ensemble de textes littéraires. Au sujet des fameuses tours de

Londres par exemple, il note : « Ces tours n'offrent rien que d'épaisses murailles en dedans desquelles le jour pénètre à peine ; mais auxquelles la poésie et l'histoire ont donné un caractère qui les rend plus intéressantes pour l'étranger, que les plus beaux monuments de la capitale » (p. 160).

À plusieurs reprises, Garneau accorde autant d'importance aux monuments qu'il voit qu'à ce qui a déjà été dit à leur sujet : « nous passâmes à la Tour Sanglante, où l'on dit qu'Édouard V et son frère, tous deux encore enfants, furent assassinés par ordre de leur oncle, Richard III, assassinat qui me rappela ce passage d'une tragédie de Shakespeare » (p. 160). Son itinéraire semble alors balisé à la fois par une expérience réelle et par des souvenirs littéraires qui donnent lieu à de multiples citations : « je ne vis pas sans émotion, fait remarquer Garneau, le fossé de la forteresse où le duc d'Enghien avait été fusillé par ordre de Napoléon, ce qui me rappela ces vers de Lamartine : La gloire efface tout... tout, excepté le crime... » (p. 287).

On pourrait multiplier les exemples où le vécu du voyageur cède le pas à ses connaissances livresques. Devant Notre-Dame de Paris, Garneau évoque le roman de Victor Hugo (p. 198-199), la Sainte Chapelle lui rappelle des « vers de Boileau » (p. 200), et la Place Dauphine « des souvenirs illustrés par la poésie. C'est là, poursuit Garneau, que furent brûlés Jacques de Molay et les autres templiers immolés à l'avarice et à la tyrannie de Philippe le Bel en 1314, et popularisés de nos jours par la belle tragédie de Raynouard » (p. 201). Plus loin, Garneau écrit : « les noms d'Héloïse et Abélard rappellent toute une légende du commencement du douzième siècle, que M. de Lamartine a racontée dans *le Civilisateur* avec ce coloris poétique qui appartient à toutes ses œuvres » (p. 225). Et encore : « La plus belle de ces mai-

sons, qui sert d'hôtel, est célèbre depuis le *Voyage sentimental* de Sterne, ce petit livre si plein d'originalité » (p. 180).

Des allusions à la peinture illustrent également cette tendance de Garneau à recourir à des énoncés de substitution pour rendre l'espace lisible : « les immenses travaux qu'on a exécutés sur la Tamise, note-t-il, [...] nous rappellent ces peintures poétiques des célèbres villes de Tyr et de Sidon, tracées par l'imagination moderne perdue au milieu de leurs ruines » (p. 239). À plusieurs reprises, l'espace tend vers sa représentation, se présente tantôt comme un modèle pour le peintre, tantôt comme un objet déjà métaphoriquement constitué en tableau. Autrement dit, Garneau « déréalise le monde réel » (Montfort, 1985 : 75) en le faisant habiter par les êtres irréels des peintres et des littéraires. De l'église Saint-Ouen, il mentionne :

Tout y est svelte et élancé comme ces belles formes de vierge inventées par la poésie et reproduites par le pinceau des Raphaël et des Michel-Ange. Cette église [...] excite sans cesse l'admiration des étrangers, et son image inspire cette douce quiétude qui a dicté ce poème divin, l'Imitation, à un contemporain d'idées sinon de siècle de l'architecte de Saint-Ouen (p. 275).

Garneau ne regarde pas l'église Saint-Ouen pour elle-même. Il se détourne plutôt de la scène naturelle et invite le lecteur à une reconnaissance culturelle. Même attitude au sujet « du bourg et de la forêt de Crécy devant lesquels se livra la mémorable bataille perdue par Philippe de Valois en 1346 ». Il ne s'agit plus de décrire les lieux, mais plutôt de les imaginer à travers divers référents culturels :

Au nom de ces lieux mémorables, sous un ciel brillant d'étoiles, il me semblait voir, comme dans ces poétiques peintures du passage de la mer Rouge et du festin de

Balthazar, par Martyn, les masses françaises, anglaises, normandes se déployer dans la plaine et sur le rivage, et leurs armes étinceler au milieu des ombres. Cette image grandiose me poursuivit une partie de la nuit (p. 183).

Ce recours à des référents culturels est une constante du récit de Garneau, qui retrouve sans cesse l'Europe telle qu'il l'a imaginée à travers la littérature et la peinture, mais aussi et surtout telle que l'a immortalisée l'histoire. « À la vue de cette fière Albion, note Garneau, toute l'histoire de son passé se déroulait dans ma mémoire, et me rappelait les grands événements qui avaient illustré les lieux dont nous approchions » (p. 123). Le voyage présente alors ceci de particulier qu'il constitue tout autant un voyage dans le temps que dans l'espace. Il prend la forme d'un pèlerinage qui a pour objet le culte d'un passé révolu. D'où la recherche tout le long du parcours de « vestiges » (p. 218), de monuments et de ruines, « ces débris du passé qui jonchent partout le sol de la vieille Europe jusque dans ses extrémités les plus détournées et les plus sauvages » (p. 299-300). L'itinéraire est rythmé par l'identification de sites qui ont pour vocation de rappeler à la conscience du pèlerin leur représentation historique. Plutôt qu'un réel immédiat et observable, c'est l'historicité qui préforme la perception de la réalité de l'Europe, une réalité non pas empirique mais tributaire de divers discours, notamment ceux de Thierry, Guizot, Michelet, Thiers et Tocqueville⁸.

Pour faire revivre l'Europe dans la conscience, Garneau lui restitue toute son épaisseur sémantique, qui réside à la fois dans son histoire et dans les œuvres culturelles qui ont célébré son nom. D'une certaine manière, son voyage se plie à un cérémonial. Il participe de ce que Jean-Claude Berchet appelle un « rituel de célébration de la littérature qui retrouve, en dehors de toute référence religieuse, la signification pré-cise de la messe : *et verbum caro factum est* » (1991 : 154).

L'HORIZON AUTOBIOGRAPHIQUE

Devant ce déploiement de référents culturels et de lieux communs, on pourrait croire que Garneau reste indifférent à la question de l'originalité individuelle qui marque la pratique de son époque. Or il n'en est rien car il a tenté malgré tout de personnaliser son récit. Comment ? En centrant dans une certaine mesure l'écriture sur lui, en privilégiant non seulement le monde des objets perçus mais le regard décrivant, en ne dissociant pas ses descriptions et ses observations de sa propre personnalité. Comme il l'avoue :

Je ne puis prétendre enseigner rien de nouveau sur des peuples et des contrées dont les auteurs cent fois plus habiles et plus instruits que moi, ont fait des peintures qui ne périront pas. Mais on pourra prendre quelque intérêt à suivre, dans ces faibles esquisses, les impressions d'un voyageur sorti d'une société où l'uniformité et l'égalité sont à peine troublées, où les traits de la civilisation ne se montrent encore que sous les formes de l'utilité, si je puis m'exprimer ainsi, et qui se trouve jeté tout à coup au milieu d'une civilisation très avancée, très artificielle et où l'uniformité et l'égalité n'existent pour ainsi dire nulle part (p. 114-115).

En fait, du récit de Garneau émane une certaine écriture autobiographique, sans qu'elle soit toutefois présentée encore comme autonome. Cet élément n'a pas échappé aux biographes de Garneau : Casgrain (1912), Chauveau (1883), Lanctôt (1926) et même plus récemment Gérard Bergeron (1994) ont tiré profit du récit de voyage surtout dans la partie de leur ouvrage qui a trait à la vie ou à la formation de Garneau plutôt que dans la partie sur ses œuvres. « Ce sont, à proprement parler, estime pour sa part Arsène Lauzière, les seules pages d'autobiographie qui nous renseignent comment

il a su parfaire sa formation par l'expérience et les livres européens » (1961 : 168).

Tant par sa diversité formelle que par son hétérogénéité thématique, la littérature de voyage présente l'avantage de se situer en dehors des genres reconnus. « Tous les tons sont permis, selon une esthétique de la *variatio* », note Jean-Claude Berchet (1983 : 92). Ce caractère hybride sert bien l'élément stratégique de la visée autobiographique. Déjà en France dans la première moitié du siècle, chez les romantiques surtout, la tentation est grande de rapprocher le récit de voyage de l'autobiographie. Chateaubriand⁹ et Stendhal, pour ne nommer que ceux-là, ont tous deux « l'illumination autobiographique » (Montfort, 1985 : 367) en Italie : c'est dans ce pays que naissent leurs projets d'écrire des mémoires. Conscient de cette situation, Garneau a sans doute été tenté par l'expérience. Plusieurs éléments de son texte tendent du moins à le suggérer. Dès les premières pages, par exemple, il établit ce rapport en invoquant des souvenirs d'enfance.

Mes premiers souvenirs se rattachent à des guerres ou à des voyages. J'avais à peine quatre ou cinq ans, lorsqu'un jour je vis entrer mon père triste et fatigué, d'une excursion commerciale vers le bas du Saint-Laurent [...] la peinture qu'il faisait à ses amis du pays qu'il avait visité dans ces parages, encore plus sauvages et déserts alors qu'aujourd'hui, frappait vivement mon imagination (p. 111).

À l'instar de Chateaubriand, Garneau réactive des images de son propre passé, pour annoncer, en quelque sorte, une exploration personnelle. « J'aime à revenir sur les réminiscences d'un temps déjà loin de moi et qui sont toujours agréables à mon cœur » (p. 253). Par un singulier paradoxe, les lieux visités se structurent alors comme une forme d'oxymore qui associe un ici à un ailleurs. Il en résulte une transforma-

tion du contenu même du voyage qui devient parfois prétexte à se ressouvenir, à provoquer les échos de la mémoire ou encore à déplacer l'attention de l'objet (l'Europe) au sujet (Garneau). On y trouve entre autres des allusions à la famille de Garneau, à son père et à sa mère, à des amis (le docteur Szyrma (p. 258), Isidore Bédard (p. 293-294), Amable Berthelot (p. 282-283), à ses loisirs, aux spectacles et aux opéras auxquels il assiste, à sa fonction de secrétaire auprès de Denis-Benjamin Viger, à ses rencontres personnelles, à des réceptions mondaines auxquelles il est invité : « je fus invité à une soirée, note Garneau, où je rencontrai madame Gore, l'auteur de plusieurs ouvrages estimés en Angleterre » (p. 252).

Passionné par l'Histoire des hommes, par ses multiples traces, Garneau se découvre lui aussi un passé, un présent et un futur. Au terme de son voyage, il peut mesurer la distance qu'il a parcourue, mieux comprendre le présent et entrevoir ce que l'avenir lui réserve. « On a beau dire les grandes images agrandissent l'esprit de l'homme, et en agrandissant son esprit elles agrandissent sa destinée » (p. 293). Le pouvoir médiateur du récit de Garneau réside dans une homologie : commencé avec son enfance, il se termine avec des morts symboliques, celle de son père, de son ami Isidore Bédard, et enfin celle de sa mère « qui ne devait pas, note-t-il, survivre bien longtemps à mon retour » (p. 294). Le récit de voyage, estime Jean-Claude Berchet

constitue un système clos de la même façon que la vie : la naissance/la mort. Cette analogie de structure ne fait que reproduire un thème millénaire de la morale antique ou de la spiritualité chrétienne : le voyage comme un symbole même du destin, homo viator (1983 : 101-102).

Garneau avoue lui-même : « Le voyage est bien l'image de la vie, où les hommes font quelques pas ensemble et se quittent ensuite pour jamais » (p. 144).

Par moments, Garneau se constitue en archiviste de lui-même. À quelques reprises, par exemple, il reproduit des lettres qui lui ont été envoyées. Il s'agit de disséminer les mentions de son propre nom. Malgré les apparences, de telles mentions « ne sont pas gratuites, ou de pure vanité, mais un moyen très simple de prendre possession du texte, de le signer le plus souvent possible » (Berchet, 1983 : 96). La lettre que lui envoie M. Désormaux Marmet l'illustre on ne peut mieux :

La Gare, vendredi 5 août 1831

M. et Mme Marmet apprendront avec plaisir que M. Garneau a trouvé facilement son chemin pour retourner chez lui, et qu'il n'aura point fait de contremarches. Dans la crainte que M. Garneau ne se trompât, M. et Mme Marmet sont revenus sur leurs pas et ont continué jusqu'à l'Hôtel-de-Ville sans le rencontrer ; ils ont espéré alors qu'il avait bien réussi à se reconnaître et ont repris le chemin de la Gare. Lorsque M. Garneau sera arrivé à Londres, s'il a le loisir d'écrire un mot, M. et Mme Marmet seront bien aises d'apprendre son heureuse arrivée et l'époque de son départ pour le Canada. Que M. Garneau agrée de nouveau leurs vœux bien sincères pour son heureux retour au Canada et la prospérité et réussite dans ses entreprises [...] M.A. Marmet (p. 218-219). (Je souligne.)

Plus loin, Garneau retranscrit la lettre du secrétaire honoraire de la Société littéraire des Amis de la Pologne qui lui confirme son admission au sein de la Société (p. 260). Il reproduit également les vers qu'il a lus devant plusieurs membres de la dite Société (p. 262). Plus encore, comme

Chateaubriand le fera dans ses *Mémoires*, Garneau va jusqu'à reproduire son passeport, c'est-à-dire son signalement :

Pour voyager en France il faut un passeport de son ambassadeur. Sans que vous vous en aperceviez, et dans un clin d'œil, son secrétaire a décrit votre personne. En ouvrant mon passeport je me trouvai ainsi dépeint : Taille 5 pieds 5 pouces anglais, âgé de 22 ans, cheveux châtons, front haut, sourcils et yeux châtons, nez moyen, menton rond, visage ovale, teint brun. Lorsque je retournai à Paris l'année suivante, mon signalement avait deux variantes ; j'avais les cheveux noirs et les yeux gris. Peut-être cela pouvait-il être attribué à l'état plus ou moins clair ou plus ou moins voilé du ciel brumeux d'Albion (p. 177).

Ces diverses transcriptions témoignent de l'horizon autobiographique du récit. Au-delà du simple effet de réel (attestations qui prouvent sa visite chez les Marmet, son admission au sein de la Société littéraire des Amis de la Pologne, etc.), elles constituent le voyageur en personnage de sa propre histoire. Dès lors se trouve réalisée la coïncidence que présume toute écriture autobiographique entre un auteur, un narrateur et un personnage.

Comme si les allusions à son nom, à ses souvenirs personnels et à ses activités ne suffisaient pas, le récit offre également à Garneau l'occasion de se ressouvenir du florilège de textes qui constituent sa mémoire et son identité culturelle. La consignation de son voyage devient une opération métaphorique de réécriture et de relecture. Les nombreuses citations¹⁰, les anecdotes, les souvenirs historiques et autres formes de récits qui sont autant de textes rapportés se présentent comme des prosopopées de l'espace parcouru. Mais Garneau nous renseigne en plus sur les diverses lectures qu'il entreprend au cours de ses pérégrinations. Pendant la

traversée, il note : « Je parcourais au milieu de nos loisirs quelques livres que j'avais mis dans mes malles. C'était surtout des livres anglais, afin de me familiariser plus que je ne l'étais avec la langue de l'un des pays que j'allais visiter. C'étaient Byron, Prior et Newton, ce prince de l'astronomie » (p. 120). Plus loin, après avoir appris la mort de son père, il écrit : « Les Méditations de Lamartine et la Mort de Socrate que je lisais alors, me parurent d'un plus grand charme dans l'état où était mon esprit » (p. 243).

Enfin, parmi les moyens de personnaliser son récit, Garneau table également pour une bonne part sur des appels à l'imagination, à la rêverie et aux émotions. À la description objective de certains lieux, il n'hésite pas à substituer l'impact émotionnel qu'il a ressenti :

Ce fut avec peine que je m'arrachai de la noble basilique, où tantôt j'admirais l'art de l'architecture au milieu des nefs et des piliers qui jaillissent, pour ainsi dire, dans les airs, et tantôt je me délectais dans les sentiments qu'inspirent les restes des grands hommes qui y reposent (p. 137).

Loin de disparaître derrière la description détaillée des lieux visités, la personnalité de Garneau sous-tend le récit du voyage. Par moments elle entraîne un déplacement de l'axe d'observation : de la scène naturelle aux impressions et souvenirs du voyageur, de l'objet au sujet. Le premier, dépouillé de valeur intrinsèque, ne vaut alors que pour le retentissement et l'effet qu'il produit sur le second.

Louis le grand à genoux faisait une singulière impression sur moi. Tous mes souvenirs au sujet de ce prince, me rappelaient le despotisme, la pompe, la galanterie ; je le voyais placé à demeure dans une position qui faisait évi-

demment contraste avec le caractère qu'on a de lui, et qu'il a laissé si fortement empreint dans l'histoire... (p. 200).

Au cours de son voyage en Italie, Chateaubriand (1827 : 1429) évoquait ce déplacement du voyage au voyageur. « Les souvenirs historiques, affirmait-il, entrent pour beaucoup dans le plaisir ou dans le déplaisir du voyageur. » Garneau affirme pour sa part que les souvenirs historiques ont « tant de charmes pour le voyageur » (p. 113). Aussi, que ce soit devant un monument ou en parcourant un lieu célèbre, semble-t-il autant préoccupé de l'extase qu'il éprouve que des lieux qui l'ont mis dans cet état. À la limite, certaines de ses descriptions versent dans l'épanchement et l'analyse des sensations.

Je le [le cimetière du Père-Lachaise] parcourus avec ce recueillement pieux qui tient du culte des grandeurs évanouies, et jamais je n'oublierai les sensations à la fois délicieuses et saintes que j'éprouvais à chaque nom que je découvrais sur les pierres funéraires qui marquent les pages de ce grand livre des hommes illustres qui ne sont plus. [...] je ne sais combien de temps j'errai dans ce royaume des souvenirs, que je visitai une seconde fois avec les mêmes délices, lorsque je retournai à Paris l'année suivante. L'esprit s'agrandit au milieu de toutes ces hautes intelligences qui vivront aussi longtemps que la civilisation (p. 224, 226).

Ces allusions aux émotions ressenties se conjuguent bien souvent à une forme de théâtralisation du réel. À quelques reprises, en effet, le choix des paysages décrits est établi de manière à produire un impact sentimental et, en vertu de certaines circonstances (clair de lune, soleil couchant, etc.), à stimuler l'émotivité. Sans être comparable à certains

voyageurs romantiques français (Chateaubriand et Dumas) qui, dans leurs récits, donnent l'impression de ne sortir qu'au crépuscule ou au clair de lune ou de ne se promener que les jours de tempête, Garneau cherche néanmoins, à l'occasion, à établir une corrélation entre le lieu et le moment décrits. Que ce soit « sous un ciel étoilé », ou sous un ciel « embrasé par les rayons d'un soleil couchant » (p. 271), que ce soit du haut d'un monticule (p. 208) où la vue embrasse un « vaste horizon » (p. 271) ou au milieu d'« un océan tumultueux » (p. 300), ces effets de mise en scène, tout en se rapportant au réel, permettent de choisir les circonstances précises qui en accompagnent la description, de l'appréhender d'un point de vue original qui distingue l'écriture d'un récit de voyage personnel de celle d'un guide touristique. L'arrivée de Garneau à Paris sous le feu d'artifice qui marque « la fin de la dernière journée des fêtes de juillet » (p. 184) ne manque pas d'intérêt à cet égard. De même, lors de sa visite de l'église Notre-Dame de Rouen, le voyageur prend soin de signaler les circonstances qui la rendent unique :

L'effet de l'intérieur de Notre-Dame de Rouen était [...] rehaussé, lorsque nous la visitâmes, par les rayons du soleil, qui pénétrant par les roses colorées des portails, doraient les piliers, les trois rangs superposés d'arcades ogivales de la nef ainsi que les gracieuses sculptures qui les environnent, et allaient mourir vers quelques-uns de ces antiques tombeaux qui semblaient augmenter encore la solennité silencieuse du saint lieu (p. 275).

Ces perspectives permettent de moduler la scène naturelle selon les impressions personnelles du voyageur. En d'autres termes, Garneau ne cherche pas à remettre en question les lieux communs propres à l'Europe mais plutôt à les percevoir sous un angle différent. Il ne tente pas d'en altérer la substance, mais seulement d'en modifier la représentation

en les passant à travers le prisme de sa propre subjectivité. Comme le mentionne Paul Wyczynski,

Paris et Londres revivent sous la plume de l'auteur dans la fraîcheur de son impression personnelle. Les civilisations de l'Angleterre et de la France portent dans le récit la marque de la sensibilité du narrateur. Les monuments célèbres, qui appartiennent depuis longtemps à l'humanité, prennent un aspect particulier sous l'éclairage de la pensée de Garneau (1966 : 128).

*
* * *

En définitive, on constate que Garneau a réussi le tour de force de rester fidèle à une vision mythique de l'Europe tout en personnalisant son récit. D'une part, il s'insère dans une tradition immuable en corroborant bon nombre de lieux communs, mais d'autre part, à une époque où le romantisme favorise l'expression du moi et l'originalité individuelle, il ne manque pas d'adapter ses souvenirs de voyage en conséquence. À cette fin, il centre dans une certaine mesure l'écriture sur lui, sur ses émotions, sur son érudition et ses connaissances livresques, bref il se pose comme sujet de façon continue, quoique détournée. Le récit de voyage lui fournit à cet égard un excellent subterfuge. Sous prétexte de restituer l'identité des pays visités, il permet de communiquer une expérience personnelle.

Le récit de Garneau vise toutefois moins à poser ou à élucider une question existentielle (qui suis-je ?) qu'à favoriser une affirmation de soi à travers une mise en scène textuelle. Sa dimension autobiographique se fonde sur un double alibi : parler de soi, de ses souvenirs, de ses lectures et de ses émotions permet de personnaliser le voyage ; mais parler de soi en voyage évite d'avoir à traiter de la question

autobiographique fondamentale, c'est-à-dire : « pourquoi parler de soi ? » (Berchet, 1983 : 92). Ce double alibi brouille les perspectives. Ni voyage ni souvenirs, mais souvenirs de voyage, voyage de souvenirs où le moi avance la plupart du temps dissimulé tout en étant sans cesse mis en scène.

Si l'on revient maintenant à la question de l'écart de plus de vingt ans qui sépare le voyage de 1831-1833 et le récit de 1855, on peut croire qu'il résulte d'une « commande » qui est faite à Garneau ; il tient peut-être, comme l'estime Gérard Bergeron (1994) sans toutefois le démontrer, au besoin qu'éprouve Garneau de s'expliquer à propos de son œuvre ; mais plus encore peut-être, cet écart est attribuable, selon moi, à l'horizon autobiographique du récit de voyage. « La valeur autobiographique du nom propre, estime Berchet, se mesure aussi à son pouvoir de référence, efficace dans la mesure où il désigne un sujet intéressant » (1983 : 97). C'est dire qu'il a fallu que Garneau devienne un historien célèbre, voire un « historien national » – l'expression commence à circuler à partir de 1853 – pour se croire autorisé, vingt ans plus tard, à parler de lui et à se constituer en personnage de récit. On peut penser, en effet, que Garneau est de plus en plus conscient de l'importance de son *Histoire*. Certaines allusions laissent même à penser qu'il entrevoit le monument que lui réserve l'avenir : « Ce qui me touche toujours en Europe, de dire Garneau, ce sont les monuments des grands hommes, ces tombeaux élevés par la reconnaissance et l'admiration et qui manquent presque totalement dans les pays nouveaux » (p. 208).

On aurait tort toutefois de croire qu'il suffit à Garneau de s'immiscer dans son récit pour en marquer l'originalité, car cette manifestation du moi est elle-même largement tributaire des modes littéraires de l'époque. La voie empruntée par Garneau pour personnaliser son récit l'engage sur une route déjà

parcourue par plusieurs auteurs depuis Chateaubriand. Ce qui est ici mis en cause, ce n'est pas la bonne foi de l'auteur, mais bien plutôt la possibilité pour lui de s'autoreprésenter en dehors des codes établis. Entre les poncifs transmis par la mémoire collective et les modes littéraires du siècle, le voyageur semble piégé et ne peut que se soumettre à l'alternative.

1. La rareté de l'ouvrage s'explique par une note manuscrite dans l'exemplaire de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau : « ce volume m'a été donné par M. Garneau le jour de sa publication ; quelques jours plus tard, mécontent des négligences de style qu'il avait remarquées, ainsi que des fautes d'impression, il se décida à supprimer l'édition ». Cité par Laurence A. Bisson (1932 : 58).

2. Même si la parenté entre le voyage et l'écriture a toujours été plus ou moins ressentie – que l'on songe aux voyages romains de Rabelais et de Montaigne –, il est certain que c'est à l'époque romantique qu'elle s'est le mieux manifestée. D'après Roland Le Huenen, le voyageur romantique « sait lui que le réel ne se dit pas, et que le seul moyen d'en parler est de recourir aux procédures et aux systèmes de représentation. [II] ne saurait oublier qu'il est aussi écrivain » (1987 : 55).

3. Claude Galarneau (1989) évalue à 250 le nombre de Canadiens de langue française qui ont fait le voyage en France entre 1815 et 1850. Garneau n'est donc pas le premier à entreprendre pareil périple, mais il est l'un des premiers, après Mgr Plessis, à laisser un récit à la postérité.

4. « Ce n'est jamais, précise Philippe Hamon au sujet du discours réaliste, le "réel" que l'on atteint dans un texte, mais une rationalisation, une textualisation du réel, une reconstitution *a posteriori* encodée dans et par le texte, qui n'a pas d'ancrage, et qui est entraînée dans la circularité sans clôture des "interprétants", des clichés, des copies ou des stéréotypes de la culture ». Philippe HAMON, « Un discours contraint », dans R. BARTHES, L. BERSANI, PH. HAMON, M. RIFFATERRE, I. WATT (1982 : 129).

5. Selon F. Wolfzettel (1986 : 10) : « le développement du récit de voyage au XIX^e siècle ne se déroule plus parallèlement à l'historiographie et à la cosmographie, mais à la littérature, du journal intime au roman. Le genre de récit de voyage apparaît comme une forme particulière de l'autobiographie et participe de son statut ambivalent, entre discours de soi, confession, observation et fictionnalisation de la réalité. »

6. Garneau écrit à la fin de son récit : « Je n'avais jamais songé à publier mes impressions de voyages ; je n'avais pris que quelques notes

fort brèves en courant sur la route pour me servir de mémoire. Lorsque les propriétaires du *Journal de Québec* me parlèrent pour la première fois de les donner au public, j'eus quelque peine à m'y résoudre. Il y avait déjà plus de vingt ans que j'étais revenu de l'Europe, et lorsque j'avais fait ce voyage j'étais encore bien jeune » (1968 : 301).

7. De façon manifeste, Garneau démarque certains guides de voyage, recopie des extraits démesurément longs d'ouvrages d'histoire ou de sciences politiques. Par moments, il offre à ses lecteurs des exposés synthétiques notamment sur les institutions sociales et politiques de l'Angleterre : l'éducation, la structure de la société, la constitution britannique, le Parlement, l'administration, les moyens de communication, bref des données qu'on « peut facilement, précise Paul Wyczynski, trouver dans n'importe quel manuel d'histoire ou de sciences politiques » (1966 : 78). Il en résulte parfois une absence de spontanéité au profit d'un travail d'érudition, de documentation « après coup ».

8. Bien qu'il ne s'en réclame pas directement dans son récit, Garneau a sans doute été influencé par le succès de l'œuvre d'Alexis de Tocqueville. Rappelons en effet qu'au début des années 1830, les deux écrivains entreprennent des parcours inverses. L'un, européen, se rend en Amérique, l'autre, « américain », séjourne en Europe. De plus, alors que dans *De la démocratie en Amérique* (1835, 1840), Tocqueville tente d'expliquer la stabilité de la démocratie au sein d'une société qui fut d'abord colonie d'origine aristocratique et féodale, Garneau consacre une bonne part de son récit à « expliquer la stabilité d'une aristocratie et d'une royauté au sein de l'agitation des éléments démocratiques » (Garneau, 1968 : 176). L'Europe est à Garneau ce que l'Amérique est à Tocqueville, c'est-à-dire l'occasion d'une réflexion sur les fondements politiques et sociaux de deux civilisations. « Je cherchais, note Garneau, à comparer cette organisation (européenne) avec l'organisation américaine, c'est-à-dire, avec celle des États-Unis, car l'organisation coloniale est une chose exceptionnelle dont la durée est pour ainsi dire fixée d'avance, et dont le terme marche avec le chiffre de la population » (p. 168). Une étude sur l'approche tocquevillienne de Garneau reste sans doute à faire.

9. « C'est aussi à Rome, note Chateaubriand, que je conçus, pour la première fois, l'idée d'écrire les *Mémoires de ma vie* ». *Mémoires d'outre-tombe* (livre XV, ch. 7).

10. On y trouve entre autres des citations de Byron (Garneau, 1968 : 120-121), Guizot (p. 132), Balbi (p. 141), Thierry (p. 160, 281, 298), Auguste Barbier (p. 197), Michelet (p. 200, 290), A. Bost (p. 210), Villemain (p. 213-214), Chateaubriand (p. 223), Mirabeau (p. 223, 228), Lamartine (p. 226), Bossuet (p. 228), Gaillardet (p. 234), Béranger (p. 272), Thiers (p. 279), Milton (p. 302-303), etc.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES, R., L. BERSANI, Ph. HAMON, M. RIFFATERRE, et I. WATT (1982), *Littérature et réalité*, Paris, Éditions du Seuil.
- BERCHET, Jean-Claude (1983), « Un voyage vers soi », *Poétique*, n° 53, p. 91-108.
- BERCHET, Jean-Claude (1991), « L'Autre : le voyageur et ses doubles : le trouble des identités dans le récit de voyage romantique », dans Ilana ZINGUER (dir.), *Miroirs de l'altérité et voyage au Proche-Orient*, Genève, Éditions Slatkine, p. 151-161.
- BERGERON, Gérard (1994), *Lire François-Xavier Garneau, 1809-1866 « historien national »*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- BISSON, Laurence A. (1932), *Le romantisme littéraire au Canada français*, Paris, Librairie E. Droz.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1912), *F. X. Garneau et Francis Parkman*, Montréal, Librairie Beauchemin.
- CHATEAUBRIAND, François-René de ([1811] 1881), *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, Calmann Lévy, éditeur.
- CHATEAUBRIAND, François-René de (1848), *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, E. et V. Penaud frères.
- CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier (1883), *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*, Montréal, Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs.
- DUMAS, Alexandre (1843), *Le Corricolo*, Paris, Dolin.
- FORBIN, Louis Nicolas Philippe Auguste (1819), *Voyage dans le Levant en 1817 et 1818*, Paris, Imprimerie royale.
- GALARNEAU, Claude (1989), « Les Canadiens en France (1815-1855) », *Les Cahiers des Dix*, n° 44, p. 135-181.
- GARNEAU, François-Xavier ([1855] 1968), *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, texte établi,

annoté et présenté par Paul WYCZYNSKI, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.

GUSDORF, Georges (1991), *Lignes de vie, 1. Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob.

HARE, John (1964), *Les Canadiens français aux quatre coins du monde, une bibliographie commentée des récits de voyage, 1670-1914*, Québec, La Société historique de Québec.

LAMARTINE, Alphonse de (1834), *Souvenirs. Impressions, pensées et paysages pendant mon voyage en Orient 1832-1833*, Paris, Gosselin, Furne, tome I.

LANCTOT, Gustave (1926), *François-Xavier Garneau*, Toronto, The Ryerson Press.

LAUZIÈRE, Arsène (1961), « Le romantisme de F.-X. Garneau », *Revue de l'Université d'Ottawa*, (avril-juin), p. 158-183.

LE HUENEN, Roland (1987), « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études littéraires*, vol. XX, n° 1 (printemps-été), p. 45-61.

LEJEUNE, Philippe (1975), *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil.

MONTFORT, Marie-Noelle (1985), « Le récit de voyage en Italie au 19^e siècle. Poétique du récit et mythe d'une écriture ». Thèse de doctorat, Paris, Université Paris VIII.

MOUREAU, François (1986), « L'imaginaire vrai », dans François MOUREAU (dir.), *Métamorphoses du récit de voyage*. Actes du colloque de la Sorbonne et du Sénat, 12 mars 1985, Paris/Genève, Champion/Slatkine, p. 165-167.

RAJOTTE, Pierre (1994), « Aux frontières du littéraire : récits de voyageurs canadiens-français au XIX^e siècle », *Voix et images*, n° 57 (printemps), p. 546-567.

RENART, J. Guillermo (dir.) (1995), « Littérature et référentialité », *Carrefour*, vol. 17, n° 1.

- SAVARD, Pierre (1977), « Voyageurs, pèlerins et récits de voyages canadiens-français en Europe de 1850 à 1960 », dans *Mélanges de civilisation canadienne-française offerts au professeur Paul Wyczynski*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 241-265.
- WOLFZETTEL, Friedrich (1986), *Ce désir de vagabondage cosmopolite. Wege und Entwicklung des französischen Reiseberichts im 19. Jahrhundert*, Tübingen, Niemeyer.
- WYCZYNSKI, Paul (dir.) (1966), *François-Xavier Garneau. Aspects littéraires de son œuvre*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.

L'ŒUVRE DE L'HISTORIEN

LA RÉPLIQUE DE GARNEAU
À LORD DURHAM :
PEUPLE « SANS HISTOIRE » OU SANS AVENIR ?

Jean-Paul Bernard

Université du Québec à Montréal

Il y eut Garneau, cent ans après l'*Histoire et Description générale de la Nouvelle-France* de Charlevoix, et cent ans avant l'*Histoire du Canada français depuis la découverte* de Lionel Groulx. La réflexion qui suit m'a été suggérée par la conception européenne du progrès qui au XIX^e siècle, distinguait peuples historiques et peuples sans histoire. Dans cette perspective, pour un peuple, n'avoir pas d'histoire signifiait être mal placé dans le cours de l'histoire, dans le cours général du progrès. Au-delà de son sens restreint, celui du paragraphe où on la trouve, l'expression « peuple sans histoire », associée là à « sans littérature », pourrait avoir un sens beaucoup plus large dans l'ensemble du *Rapport* de Lord Durham. Et ce serait ce contre quoi se bat Garneau, ou avec quoi se débat l'œuvre historique de Garneau.

On passera donc par le *Rapport Durham* pour arriver à Garneau. On verra ce que celui-ci en dit précisément, et plus largement que de considérer l'*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* comme un discours radicalement opposé à celui du lord anglais peut être une clef pour

comprendre l'œuvre de l'historien. Ressortira de cet examen que l'enjeu dépassait les auteurs du *Rapport* et de l'*Histoire du Canada*.

LE REPORT ON THE AFFAIRS
OF BRITISH NORTH AMERICA (1839)¹

Il y a donc eu dans le Bas-Canada une longue période de conflits, dont la Rébellion de 1837 a été comme l'aboutissement. La métropole britannique a alors confié à Lord Durham, en plus de l'administration de la colonie, la mission de faire enquête avec une forte équipe de collaborateurs, et de déterminer quels remèdes seraient susceptibles de mettre fin à ces conflits et d'assurer en même temps ses intérêts. Les recommandations de la Commission (1839) préconisent entre autres la réunion politique du Haut et du Bas-Canada, séparés depuis la Constitution de 1791. L'Union suit effectivement (1840). Mais bientôt Garneau publie son *Histoire du Canada*. Quatre événements. Deux événements/choses, les Rébellions et l'Union ; deux événements/paroles, le *Rapport Durham* et l'*Histoire du Canada* de Garneau. Au cœur de tout cela, la question centrale demeurerait celle du pouvoir et de la légitimité du pouvoir dans le Bas-Canada.

Mais il faut aussi prendre les choses de plus haut et voir qu'après des crises, à la fois dans le Haut et dans le Bas-Canada, la Commission dirigée par Durham devait rendre compte de l'ensemble de la situation dans l'Amérique du Nord britannique ; souligner que même si Durham a passé cinq mois dans le Bas-Canada et une dizaine de jours seulement dans le Haut-Canada, et que c'est à distance qu'il a fait le point sur les Maritimes et Terre-Neuve, c'était du sort de l'ensemble de ces colonies britanniques au nord des États-Unis qu'il devait rendre compte. De ce point de vue, on trouve dans le *Report on the Affairs of British North America*

des maux communs à toutes les colonies. Le diagnostic identifie à la fois des conflits politiques et des problèmes de sous-développement économique. Ces conflits tiennent à l'affrontement d'assemblées représentatives, et de conseils nommés d'autorité par la Couronne. Partout, de Terre-Neuve au Haut-Canada tout cela ne tourne pas rond, même si, par exemple, c'est plus grave à Terre-Neuve et moins en Nouvelle-Écosse où le fonctionnement des institutions est plus harmonieux et le loyalisme plus grand. Un certain sous-développement paraît aussi évident, surtout si on compare aux États-Unis. La ré-émigration aux États-Unis d'émigrants venus de Grande-Bretagne dans les colonies en serait le signe. Tout ne serait pas attribuable aux désordres politiques : seraient aussi en cause l'inexistence d'une politique de distribution des terres et d'une politique d'immigration. Du côté de la distribution des terres, c'est favoritisme, lenteurs administratives et spéculation. Les observations les plus précises portent sur le Haut et le Bas-Canada, mais il est aussi affirmé que toute l'Île-du-Prince-Édouard appartient à quelques propriétaires absentéistes. Les émigrants traversent dans des conditions affreuses, et ils ne reçoivent pas les renseignements, les conseils et la protection qui conviendraient.

Certains maux par contre sont considérés comme spécifiques au Bas et au Haut-Canada. Dans les deux Canadas le conflit politique a atteint une gravité assez sérieuse pour conduire à un recours aux armes. Le Haut-Canada et le Bas-Canada, alors que la canalisation du Saint-Laurent presse, ont eu des heurts sur la question des tarifs douaniers et sur celle des canaux, ce qui fait que la dette du Haut-Canada est très élevée et qu'à défaut des canaux qu'il faudrait dans le Bas-Canada ceux de la colonie en amont sur le Saint-Laurent sont presque inutiles. Quoique les deux colonies vivent au plan politique les mêmes vices de structure, les maux qui en

découlent sont cependant moins considérables dans le Haut-Canada : par exemple, les fonds publics y sont mieux utilisés, la justice y est mieux organisée et l'irritation contre les hésitations de la politique métropolitaine y est moins totale et définitive.

Dans le Bas-Canada les choses sont au plus mal ; l'harmonie publique est radicalement compromise. C'est là que le conflit entre l'Exécutif et l'Assemblée a provoqué le plus d'incohérence législative et d'inefficacité administrative. En plus de revendiquer la responsabilité de l'exécutif, l'Assemblée s'attaque là au Conseil législatif et aux fonctionnaires eux-mêmes, liés à l'Exécutif. Dans le Bas-Canada, les conflits constitutionnels, inévitables, sont envenimés par la présence de deux nations au sein du même État (Lucas, 1970 : II, 16) et par la poursuite d'objectifs nationaux de la part de la majorité française à l'Assemblée.

Résumée dans les considérations générales du dernier chapitre, cette analyse sert de base aux propositions. Pour l'ensemble des colonies le *Rapport* recommande une série de mesures à prendre ou de moyens de favoriser le développement démographique, économique et politique : par exemple, qu'on définisse une politique de peuplement, qu'on mette sur pied une régie des terres, qu'on distingue dans toutes les colonies les affaires communes et celles particulières à chaque localité, et que pour l'administration de ces localités il y ait création généralisée d'institutions municipales.

Quant à l'importante question des rapports entre l'autorité métropolitaine, dont les gouverneurs sont les représentants, les exécutifs coloniaux choisis par eux, et les assemblées élues par le peuple, la recommandation va dans le sens de la responsabilité de l'exécutif devant l'assemblée : la Couronne, comme dans la pratique constitutionnelle en Grande-Bretagne, « doit se soumettre aux conséquences nécessaires

des institutions représentatives » (Lucas, [1912] 1970 : II, 278) ; malgré les inquiétudes, de part et d'autre de l'Atlantique, il n'y a rien là qui menace l'unité de l'Empire, celle-ci étant fondée dans le cas des colonies nord-américaines sur la loyauté et l'intérêt commun de la population d'origine britannique.

De ce point de vue, la colonie du Bas-Canada, avec sa majorité d'origine française, était considérée comme une exception. Une exception qui devait être considérée comme telle dans l'immédiat, et une exception qui devait, avec le temps, être soumise à la règle générale. D'où deux propositions : à long terme l'assimilation progressive de cette majorité française du Bas-Canada à la majorité anglaise de l'Amérique du Nord britannique ; et pour le moment que soit exclue toute idée de retour sur la scène politique, la Constitution de 1791 ayant été suspendue et l'administration publique étant assurée par un Conseil spécial, d'une Assemblée majoritairement française. Il s'agissait de favoriser le développement de l'ensemble des colonies, de donner à la population anglaise le contrôle politique du Bas-Canada, et, en les faisant sortir de leur condition d'infériorité inéluctable (Lucas, [1912] 1970 : II, 292), d'assurer le bien-être des Canadiens français eux-mêmes.

C'est à ce point précis qu'on trouve dans le texte du *Report on the Affairs of British North America* les mots célèbres de « peuple sans histoire et sans littérature » (Lucas, [1912] 1970 : II, 294) pour désigner la population de nationalité française du Bas-Canada. Cette population, poursuit-on, n'arrive pas à faire vivre un théâtre national et ses journaux sont, pour une bonne part, écrits par des gens qui sont nés en France. Mais attention, ce n'est pas de l'institution littéraire qu'il s'agit, ou pas seulement. Après avoir déclaré, quelques paragraphes plus haut, que « la langue, les lois et le

caractère du continent nord-américain sont anglais » (Lucas, [1912] 1970 : II, 292) et qu'il est impossible au gouvernement britannique, même avec les meilleures intentions, d'assurer l'égalité des chances au milieu de la concurrence générale à une population demeurée étrangère à ce caractère, qu'il s'agisse des élites ou des classes populaires, le *Rapport* fait aussi état d'une tendance à l'appauvrissement du monde rural canadien-français. Il appréhende pour celui-ci un avenir difficile : sa croissance économique n'étant pas à la hauteur de sa croissance démographique, il y aurait détérioration de ses conditions de vie ; bientôt, ses enfants seraient dans l'obligation de choisir entre le déplacement géographique vers les régions occupées par les Anglais, ou le travail salarié sur des terres ou dans des entreprises possédées par des capitalistes anglais. On le voit, l'infériorité dont il est question, bien décrite ou exagérée, n'est pas imputée à quelque défaut congénital, mais plutôt à une situation historique particulière, aux circonstances, et à la volonté de cette population de maintenir une langue et des coutumes qui l'isolent du mouvement général vers le progrès.

Dans ce sens, il n'est pas sans intérêt d'aller voir comment ces considérations d'ethnologie politique peuvent être liées à l'analyse de la situation historique de crise dans le Bas-Canada, qui fait l'objet du long premier chapitre du *Rapport*. Il fallait trouver et décrire, au-delà des premières évidences, les causes profondes du mécontentement généralisé propre à la colonie du Bas-Canada. Très clairement, le *Rapport* précise que des défauts d'ordre constitutionnel – un mauvais équilibre dans les pouvoirs politiques et une mauvaise administration des affaires courantes – suffisaient pour expliquer ce mécontentement. Mais il insiste sur une cause supplémentaire « far deeper and far more efficient » (Lucas, [1912] 1970 : II, 16), sur le clivage Français/Anglais, sur

l'opposition Français/Anglais. Cette opposition, inavouable dans le cas d'un pays civilisé, aurait été l'objet de dénégation, de part et d'autre, ce qu'il faudrait mettre au compte des « ruses de la parole » (Lucas, [1912] 1970 : II, 21). L'ascendant dont jouissent les Anglais au plan politique est imputé à l'héritage des institutions de l'époque de la colonisation française, mais aussi à la négligence du gouvernement britannique à faire mieux et à un injuste favoritisme qui a joué contre tous ceux qui n'étaient pas d'origine britannique dans l'appareil gouvernemental et la magistrature ; dans le cas de l'ascendant économique, cependant, dans tous les domaines de « l'industrie », (sens beaucoup plus large que ce que nous appelons industrie) les Anglais l'auraient emporté grâce à leur « énergie » (Lucas, [1912] 1970 : II, 36-37) supérieure, à leur adresse et à leurs capitaux.

Pas question donc de retour à l'application de la Constitution de 1791 pour le Bas-Canada. Durham avait d'abord pensé à une union fédérale de l'ensemble des colonies nord-américaines : c'est ce qu'il écrit lui-même ; mais cette idée aurait d'abord été celle de John Arthur Roebuck qui, à la Chambre des Communes, avait été considéré comme le mieux informé au sujet des affaires canadiennes ; et c'est ce que mentionne encore, en décembre 1838, un article de John Stuart Mill, dans la *London and Westminster Review*. Celui-ci, qui a cru que le succès de sa mission ferait de Durham un bon candidat au leadership d'un groupe radical, plus avancé que le parti whig, au Parlement britannique, estimant les demi-mesures dépassées, dit avec une netteté parfaite que le temps est venu de forcer les Canadiens français « to consider themselves, not as a separate body, but an integral part of a larger body [...] ; to merge their nationality of race in a nationality of country ; instead of French Canadians [...] make them British Americans » (Mill, 1982 : 458-459). Il

avait écrit une dizaine de mois plus tôt dans la même revue : « Canada is a *tabula rasa* upon which it rests with him (Lord Durham) to inscribe what characters he pleases » (Mill, 1982 : 429-430).

Cependant après enquête, l'union fédérale apparaît à Durham difficile à réaliser rapidement, compte tenu des traditions d'autonomie de chacune des colonies atlantiques. Sur-tout, il estime que même comme Assemblée aux pouvoirs limités, à l'intérieur d'une union fédérale, une assemblée majoritairement française dans le Bas-Canada risquerait fort de reprendre une lutte à laquelle il entend mettre fin. Par ailleurs, il conçoit facilement qu'une administration confiée à un Conseil spécial échappant à l'élection ne puisse qu'être impopulaire, dans la colonie même et devant l'opinion internationale. Il réprouve tout à fait toute idée d'élections à tenir selon des règles arbitraires favorisant la formation d'une Assemblée majoritairement anglaise dans le Bas-Canada.

On a même pensé un moment, comme le rapporte Charles Buller, le secrétaire de la Commission, à faire du Haut et du Bas-Canada, non plus deux mais trois colonies. Détachée de celles de Trois-Rivières et de Québec, la région de Montréal, où les Français étaient « plus remuants et plus mal intentionnés que dans le reste de la province » (Buller, 1926 : 395), elle serait, avec les Cantons de l'Est, rattachée au nord du Haut-Canada. L'ensemble ainsi formé aurait l'avantage d'être majoritairement anglais.

Les mêmes considérations, lenteur inévitable des transformations constitutionnelles du côté des Maritimes et urgence d'une résolution démocratique de la crise, valent à fortiori contre tout projet immédiat d'union législative générale. Le projet mis de l'avant, et dans la rhétorique du *Rapport* non seulement le meilleur mais aussi le seul possible du point de vue des intérêts britanniques, c'est donc l'union

législative du Bas-Canada au seul Haut-Canada, la perspective d'avenir étant d'ailleurs évoquée qu'éventuellement les Maritimes puissent se joindre à cette nouvelle entité politique majoritairement anglaise.

En attendant que le temps et les nouvelles institutions fassent leur œuvre, pas question de proscription ou d'exclusion des fonctions politiques pour les Canadiens français, ils devront avoir la place correspondant à leur nombre, d'autant plus que cette participation elle-même tend à l'intégration de leurs élites au nouveau système. Pour enlever du poids à la représentation des circonscriptions majoritairement françaises, Durham s'élève contre l'idée de donner au Bas-Canada – dont la population est encore plus nombreuse – une représentation égale seulement à celle du Haut-Canada. À son avis, cela irait contre l'idée même de l'union législative, serait inutile et irait contre l'objectif poursuivi. Réunies, la population du Haut-Canada et la population anglaise du Bas-Canada forment déjà une nette majorité que le temps et l'immigration accentueront. Les dettes des deux provinces/colonies antérieures seront fondues : celle du Bas-Canada est beaucoup moins lourde mais l'actif de celui-ci, qui entre autres a beaucoup moins investi dans l'aménagement des canaux sur le fleuve Saint-Laurent, est aussi beaucoup moins considérable.

L'HISTOIRE DU CANADA

DEPUIS SA DÉCOUVERTE (1845-1852)²

Le quatrième tome de *l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* (1852) se termine avec l'Union de 1840. Garneau y consacre une quinzaine de pages au *Rapport*, aux discussions à son propos en Angleterre et à la mise en œuvre de l'Union jusqu'à l'instauration effective du nouveau régime constitutionnel au début de 1841. Énoncé dès

l'abord très nettement, son jugement d'ensemble est dur : « Ce rapport, excessivement long, mais écrit avec beaucoup de soin et d'art, n'était qu'un plaidoyer spécieux en faveur de l'anglicisation, encore qu'il approuvât les principes que la Chambre d'assemblée avait défendus » (Garneau, [1845-1852] 1920 : 695). Manifestement, les aspects négatifs dominent dans cette appréciation. D'ailleurs l'expression « écrit avec beaucoup de soin et d'art », entre « excessivement long » et « plaidoyer spécieux », peut suggérer quelques chose comme des artifices.

Certes, Garneau enregistre avec satisfaction que Durham donne raison à l'Assemblée à propos de la longue lutte de celle-ci contre l'Exécutif « pour des pouvoirs qui lui sont essentiels d'après la nature même du gouvernement représentatif » (p. 700). Mais l'insistance porte plutôt sur le traitement de la question des nationalités. Et c'est avec soin, à son tour, que Garneau cite le *Rapport* et en reconstitue la logique sur ce plan. Durham affirmait s'être attendu à trouver « un gouvernement en lutte avec un peuple » mais il aurait plutôt constaté qu'il y avait de fait dans le Bas-Canada « deux nationalités se faisant la guerre au sein d'un même État ». Pour mettre fin à cette guerre, le gouvernement britannique devait adopter une politique ferme, celle de ne « remettre le soin des intérêts publics qu'à une législature essentiellement anglaise » (p. 696).

Il ne fallait pas punir les Français du Bas-Canada d'avoir rêvé à l'essor de leur nationalité, mais « avant de donner à une race la supériorité sur l'autre » il fallait se demander « laquelle des deux est destinée vraisemblablement à prévaloir avec le temps » (p. 697). Garneau, sur ce point, intervient et commente : « Et ainsi la politique qui nous est imposée par la conjoncture présente, comme on le voit, se trouve conforme à celle que suggère d'abord la vue de l'accroissement du

pays... » (p. 698). Il ne manque pas d'évoquer chez Durham une distinction entre deux « manières de traiter un peuple conquis », selon qu'il s'agit d'un pays déjà peuplé ou encore à peupler. Dans ce dernier cas, la sagesse serait que « l'on traite le pays comme un champ ouvert, on y encourage l'immigration, on regarde le peuple conquis comme subordonné en tout à ses vainqueurs, et on s'efforce d'en assimiler le caractère et les institutions aux leurs » (p. 699).

Mais où est donc le « spécieux » dans tout cela ? Garneau, qui ne reconnaît à Durham ni la justesse de son diagnostic, ni la justice de ses recommandations, maintient, lui, que le conflit dont Durham avait à rendre compte, c'était bien un simple conflit entre un gouvernement et un peuple. Telle était aussi la thèse du parti patriote et celle de Henry Samuel Chapman, publiée d'abord dans le *Daily Advertiser* de Montréal, et reprise en brochure sous le titre de *The Origin Fallacy*, après les élections générales de 1834. Plus largement, Garneau entend faire voir la tradition canadienne-française d'attachement à la Grande-Bretagne, en même temps que ce qu'il y aurait eu d'injuste dans la politique britannique.

Garneau montrera donc que ce qui se présentait comme un constat sur les intérêts en cause jusqu'à la Rébellion n'était que le résultat de préjugés anti-canadiens dans la colonie, bien antérieurs, et d'un parti pris auquel la Grande-Bretagne n'avait jamais cédé jusque-là aussi complètement. Il ne manque pas de souligner, particulièrement depuis les années 1820, les manifestations d'un mépris pour les Canadiens de la part d'un certain parti anglais d'ici ; d'une volonté tenace chez lui de refuser les implications du fait que le Bas-Canada était une colonie à majorité française ; et du projet, jamais vraiment abandonné, d'unir le Haut et le Bas-Canada afin de mettre fin à l'influence française et particulièrement au pouvoir d'une Assemblée majoritairement française.

Aussi écrit-il à propos de la situation au moment où, après l'insurrection, Durham entre en scène :

Les Anglais, à Québec et surtout à Montréal, avaient recommencé à demander l'union des deux Canadas. Ils députèrent à Londres, les premiers, Andrew Stuart, les seconds Moffatt et Badgley. Ces envoyés s'abouchèrent avec le ministre des colonies et avec Lord Durham avant son départ pour Québec. C'était l'attente de l'union qui avait empêché les ministres de consentir aux concessions demandées par le Bas-Canada. Ils ne voulaient pas laisser trop grandir la nationalité française. Aux rumeurs qui transpiraient de temps en temps, on pouvait prévoir que, dès que le parti anglais ne pourrait plus tenir tête au parti canadien malgré l'appui de la métropole, dès que la population du Haut-Canada serait devenue assez considérable, ils réuniraient les deux provinces afin de terminer la querelle des deux races (p. 675-676).

Ainsi, le plan savamment élaboré par la Commission dirigée par Lord Durham était-il présenté comme la simple réactivation de projets locaux des adversaires des Canadiens.

Selon Garneau, telle est la lumière sous laquelle il faut voir l'opposition, d'une part, entre la promesse de Durham devant la Chambre des lords avant son enquête au Canada, sa détermination déclarée, de pratiquer une « égale justice » dans l'arbitrage du conflit, l'habileté de sa Commission à faire croire dans la colonie qu'on était ouvert à toutes les solutions, alors que « tout était décidé » d'avance (p. 688), et, d'autre part, sa liaison privilégiée avec le parti anglais dans la colonie, et sa détermination inavouée à le satisfaire. Tout cela, après avoir été trompé, on l'aurait soupçonné à la lecture du *Montreal Herald*. Le manifeste publié par Durham (9 octobre 1838) à l'occasion de son départ n'avait plus laissé aucun doute. On avait en effet pu lire : « qu'il désirait

imprimer au Bas-Canada un caractère anglais, [...], et noyer les misérables jalousies d'une petite société et les odieuses animosités de races dans les sentiments élevés d'une nationalité plus noble et plus vaste » (p. 690). De cette nationalité plus noble et plus vaste, Garneau, qui prétend connaître les circonstances de sa naissance, n'a que faire.

Habile, il utilise longuement contre Durham le témoignage devant la Chambre des lords du dernier gouverneur britannique avant l'insurrection. Lord Gosford, qui avait été nommé gouverneur en 1835 et qui était en poste en 1837, avait en effet, au moment de la discussion du rapport Durham en Grande-Bretagne, présenté l'insurrection comme un phénomène très restreint géographiquement, comme le fait de « quelques hommes mal intentionnés » seulement, et la réunion des deux provinces comme « un acte des plus injustes et des plus tyranniques », le « fruit d'une intrigue mercantile », affirmant que « la population française désire et veut vivre sous [la] protection, dans [l']alliance » de la Grande-Bretagne. Garneau souligne : ce discours « respire la justice et la vérité » (p. 708). Mais la cause des Canadiens-Français « devait succomber » devant le parti marchand, la maison financière Baring de Londres et les préjugés nationaux.

Suit un paragraphe qui, selon Garneau, donne le sens plus large de cette histoire, ce qu'il y avait de continuité dans l'apparente modification de la politique métropolitaine :

L'Acte d'union, sanctionné par la reine le 23 juillet 1840, mit fin à la constitution de 1791, faite surtout pour soustraire la population anglaise du Haut-Canada de la domination des Canadiens-Français, et révoquée en 1840 pour placer ceux-ci sous la domination de la population anglaise, qui devenait chaque jour plus nombreuse par suite de l'immigration (p. 709).

Belle formule pour faire ressortir le recours à deux poids deux mesures. Plus loin Garneau poursuit :

Après la consommation de l'union des deux provinces, elle [l'Angleterre] accordera, non seulement tout ce que les hommes de notre race avaient en vain demandé depuis un demi-siècle, mais beaucoup plus, assurée qu'ils seront désormais dans le gouvernement et la législature en plus faible minorité encore que dans la population. Que s'ils voulaient faire de l'opposition au nouvel ordre des choses et au système d'anglicisation, on pourrait agir sans eux ; et s'ils adoptaient le nouveau régime, ils n'en pourraient être toujours que les instruments... (p. 711-712).

Il y a, dans ces dernières lignes, probablement écrites au début des années 1850, une interprétation toute centrée sur l'importance, du point de vue de la nationalité, de la rupture de 1840, du passage alors pour la nationalité canadienne-française de la condition de majorité dans la colonie du Bas-Canada à celle de minorité dans les Canadas unis. Garneau qui, avec Édouard Glackemeyer a fait, au début de 1840, campagne contre l'Union en compagnie d'Étienne Parent, s'oppose plus radicalement que celui-ci à cette Union : avant même le *Rapport Durham*, Parent voit en effet dans l'Union une sorte de fatalité, et sa protestation tient surtout aux modalités de sa mise en œuvre ; Garneau, au contraire, considère que le fait même de l'Union est injuste pour les Canadiens français, le résultat d'une politique britannique exclusive, derrière des déclarations de justice pour tous.

Cet état d'esprit n'est pas étranger au « Discours préliminaire » qui annonce en 1845 le sens de l'*Histoire du Canada* de Garneau. La structure de l'œuvre, la division en deux parties de « l'histoire du Canada dans son ensemble » en dépendent, la seconde partie étant mise sous le signe de « la lutte politique et parlementaire qu'ils [les Canadiens]

soutiennent encore pour leur conservation nationale ». Garneau écrit même que c'est cette seconde partie qui l'intéresse davantage. Qui *m'*intéresse davantage, écrit-il, abandonnant le « on » ou le « nous » qui cachent l'homme derrière l'historien. De même, quelques pages plus loin, il laisse paraître les traces de son énonciation³, écrivant successivement *ma* patrie, *ma* race, *mon* pays et *ma* voix (Garneau, 1845 : 23).

Garneau ne veut pas faire facilement le deuil de la Constitution de 1791, qui était reconnaissance de son origine. Perspicace, il voit bien le fil qui relie la première politique de la métropole britannique après 1760 et la politique dont le *Rapport Durham* est l'expression : la ferme détermination de favoriser la colonisation britannique. Mais il force le trait quand, à propos de l'imposition du serment de Test aux fonctionnaires (Instructions au gouverneur James Murray, 7 décembre 1763), il écrit :

Un esprit d'exclusion haineux et jaloux avait dicté les instructions de la métropole, et c'est dans ce document funeste qu'on peut trouver la cause de la profonde antipathie de race qui a servi de prétexte à Lord Durham pour recommander la révocation de la Constitution de 1791 [...] (Garneau, [1845-1852] 1920 : 302-303).

« LA DESTRUCTION D'UN PEUPLE N'EST PAS CHOSE AUSSI FACILE »

Il faut envisager en même temps que cette affirmation du « Discours préliminaire » (Garneau, 1845 : 22), une étonnante citation tirée du grand poème épique *Paradise Lost* de John Milton, qui termine le *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, œuvre publiée en 1854-1855. Prenant à la fin congé de ses lecteurs, Garneau souligne à quel point le contraste l'a frappé au retour de son

voyage en Europe, vingt ans plus tôt, entre « ces grandes nationalités indépendantes, française et anglaise » et la situation sur ce plan « en Canada », où il avait plutôt trouvé « deux peuples distincts encore debout, face à face, en guerre ouverte... ». On aura remarqué qu'une telle image s'accorde mal avec la critique très sévère que Garneau avait fait, sur le même plan, du *Rapport Durham*. Il emprunte alors les mots très forts de Milton à propos de la lutte perdue de satan et de la détermination de celui-ci de ne pas se soumettre. Pas question d'accepter d'être « subjugué », « Je ne me courberai point » (Garneau, [1855] 1968 : 302-303).

De ce point de vue, Louis-Hippolyte La Fontaine et Augustin-Norbert Morin, c'est le moins qu'on puisse dire, n'ont pas le beau rôle, ni de 1831 à 1837, ni dans l'après 1840 :

Les élections changeaient de plus en plus le caractère de ce corps. Un grand nombre de jeunes gens avaient été élus par le peuple. Ils apportèrent leurs idées exagérées, et excitèrent les chefs, qui avaient plutôt besoin d'être retenus, après la longue lutte qu'ils venaient de soutenir, que d'être poussés vers d'autres hasards. La Fontaine, Morin, de Bleury, Rodier, pour en citer quelques-uns, trouvèrent qu'on faiblissait au milieu de la carrière. Il fallait posséder, disaient-ils, tous les droits, tous les privilèges qui sont le partage indubitable du peuple dans le Nouveau-Monde ; il n'y avait rien à craindre en insistant. Les États-Unis n'étaient-ils pas à côté de nous pour nous recevoir dans leurs bras, si nous étions blessés dans une lutte aussi sainte ? Ils s'opposèrent à tout compromis, à toute transaction. Ils se rangèrent autour de Papineau ; ils lui promirent un appui inébranlable. Ne voyant les obstacles qu'à travers un prisme trompeur, ils croyaient pouvoir amener l'Angleterre où ils voudraient. Ils ne se doutaient pas que l'Angleterre, plus habile, se servirait

d'eux plus tard, après la consommation de l'union législative. (Garneau, [1845-1852] 1920 : 619).

À La Fontaine et à Morin, qu'il présente comme plus radicaux que Papineau avant l'insurrection, ce que Garneau reproche, c'est d'avoir, au nom du gouvernement responsable, cédé ensuite au plan de l'Union et de la mise en minorité de la nationalité française du Bas-Canada. Plutôt qu'habileté et pragmatisme, il est pas loin de penser que leur politique est illusion et opportunisme de parvenus.

Garneau respecte par contre la fermeté des principes chez Papineau, la fidélité de l'homme à ses convictions, mais cela ne l'empêche pas de juger sévèrement que la résistance animée par lui soit allée trop loin. On ne peut s'empêcher de penser à Étienne Parent, encore sympathique au mouvement patriote au printemps de 1837 mais qui, dans *Le Canadien*, avertissait à l'automne que l'escalade dans les moyens allait bientôt faire qu'on n'aurait plus le choix qu'entre la mitraille et le déshonneur. Aux yeux de Garneau, la lourde responsabilité des radicaux chez les patriotes, c'est d'avoir pavé la voie aux adversaires de la nationalité « canadienne ».

À sa façon, le récit que constitue le *Voyage en Angleterre et en France*, témoigne du « britannisme » de Garneau. Évoquant la présence à Londres, fin 1832, de huit ou dix Canadiens « pour la plupart des marchands passés en Europe pour leurs affaires », « outre le représentant du Haut-Canada, M. MacKenzie », il écrit : « En nous comptant nous croyions compter les progrès que faisait notre pays. Nous étions fiers d'être en aussi grand nombre dans un seul hôtel anglais, et nous partions de là pour faire des calculs sur l'avenir que la fortune réserve au Canada... » (Garneau, [1855] 1968 : 292-293). Son britannisme est aussi manifeste dans le poème bien connu « À Lord Durham », du 8 juin 1838, et qui est un appel à la justice et à la clémence de la Grande-Bretagne après le

coup de feu de 1837. On y trouve même le très vieux thème du Canadien, comme dernier combattant de la vieille Angleterre sur ce continent que l'historien Jacques Monet a bien dramatisé, dans le titre et l'introduction de son livre *The Last Cannon Shot. A Study of French-Canadian Nationalism, 1837-1850*, en évoquant le discours du 24 avril 1846 du colonel de milice Étienne-Paschal Taché, député de Kamouraska, devant l'Assemblée du Canada-Uni. Cette déclaration de loyauté, qu'il présente comme éloquente et qu'on peut juger plutôt grandiloquente dans les circonstances, assure « que notre allégeance durera jusqu'au dernier coup de canon tiré sur ce continent par la main d'un Canadien français pour la défense de la Grande-Bretagne » (Monet, 1969 : 3). Mais déjà, et depuis un bon moment, le soupçon contre la sincérité de cette allégeance canadienne, de même que le privilège revendiqué souvent pour l'origine britannique avaient marqué des points. Ce privilège, revendiqué d'un côté, est vu de l'autre comme une exclusion pour faute de « péché originel », comme l'écrit ironiquement Parent dans *Le Canadien* du mois d'avril 1839. Garneau, pour sa part, a été fortement déçu par une évolution qu'on a pu voir plus haut. Il y a de la colère chez lui, le sentiment d'avoir été trompé, et peut-être de s'être trompé à propos des orientations de la politique britannique. À vrai dire, son dépit tient au fait qu'il a cru à l'égalité pour les Canadiens français dans l'allégeance britannique⁴ et que cette croyance a été déçue.

Reinhart Koselleck suggère de considérer la connaissance historique (un présent) comme une mise en relation d'un « espace d'expérience » (un passé) et d'un « horizon d'attente » (un futur), comme une refiguration de ce passé en fonction d'un projet (Koselleck, 1985 : 267-288). Dans le cas de Garneau, le contre-projet pèse bien lourd dans le projet lui-même. Voilà qui fait voir plus de choses pertinentes qu'un

simple examen des informations fournies par l'historien et une vérification de la couverture dans son œuvre des objets multiples qui nous intéressent maintenant. L'intérêt réside dans l'approche des historiens, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier.

C'est moins le fait de l'existence même de *l'Histoire du Canada* de Garneau qui a de quoi étonner que son envergure, les conditions de son écriture et son orientation. Pour ce qui est de l'orientation, il faudrait voir si, à peu près au même moment, *The History of the Late Province of Quebec*, de Robert Christie, ne relève pas, comme l'endroit et l'envers du même tissu, de la même construction. Il est intéressant de remarquer dans l'ouvrage de Brook Taylor sur l'historiographie publiée alors en anglais, la présence en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Haut-Canada, d'historiens qu'il qualifie de patriotes, et qui écrivent sur le peuple de leur colonie en s'adressant à leurs compatriotes, par opposition aux « historiens » antérieurs qui avaient plutôt décrit seulement le territoire colonial (géographie et statistiques), pour le faire connaître dans la métropole et aux immigrants potentiels et actuels. On notera aussi qu'un chapitre de Taylor, sous le titre « The Anomaly of Quebec » (Taylor, 1989 : 84-115), se termine sur l'affirmation que cette première historiographie coloniale, rassembleuse par exemple dans le cas des Maritimes, est plutôt toute préoccupée de l'assimilation des Canadiens français et de la revendication de l'appui de Londres à cet effet pour ce qui est du Bas-Canada. Cela aussi explique Garneau.

C'était l'époque des mouvements libéraux et de l'éveil des nationalités dans le monde occidental, mouvements doublés par le développement des histoires nationales, celles qui prennent les nations et les nationalités pour objet. Hegel observe à ce moment que les histoires générales, « réfléchies »,

« pragmatiques », sont celles des historiens, les histoires « spéciales » étant écrites par les spécialistes du droit, de la théologie, de la médecine. Figurant modeste, Garneau peut quand même être imaginé dans le portrait de famille des historiens occidentaux de son époque, avec les Leopold von Ranke, Augustin Thierry, Thomas Macaulay et George Bancroft.

Peut-on connaître ses vrais motifs ? Depuis Henri-Raymond Casgrain, dont on peut penser qu'il a utilisé une confiance, on évoque ce qu'on pourrait appeler une scène primitive de la vie privée, un événement vécu tôt et qui aurait laissé des traces profondes : le jeune Garneau, chez le notaire Archibald Campbell, se serait fait dire de haut que les Canadiens français n'avaient pas d'histoire. Ultérieurement, l'expression devenue fameuse du *Rapport Durham*, aurait pu agir comme renforcement. Mais comment savoir qui, du jeune clerc chez Campbell, ou par exemple du secrétaire particulier de Denis-Benjamin Viger en Angleterre, ou du lecteur du *Rapport Durham*, qui donc a eu le goût, toujours à confirmer, d'écrire l'*Histoire du Canada* ?

Et si c'était, beaucoup plus largement, toute l'HISTOIRE vécue par Garneau qui était à l'origine de son *Histoire*, de l'écriture de celle-ci et de ses grandes lignes d'interprétation... L'historien qui publie entre 1845 et 1852, c'est l'homme qui a vécu son premier temps de maturité dans les années 1830. Époque troublée, dit-on aujourd'hui avec légèreté. Durham c'est tellement plus que Durham sur ce plan. Bien sûr, prise dans sa phrase et son paragraphe, l'expression « peuple sans histoire » signifie bien sans œuvre littéraire de ce type. Mais tout le *Rapport*, qui est à sa façon une certaine Histoire, dit autre chose. Il est un condensé de propos assez familiers et en même temps, ce sur quoi on s'appuie pour vouloir mettre fin à une HISTOIRE, et en commencer une

AUTRE. Durham, l'union forcée avec le Haut-Canada, la mise en minorité de la nationalité, « sacrifiée », écrit Garneau, ont bien pu lui faire penser « sans histoire » dans le sens passablement plus dramatique de « sans avenir ». Supposition ? Cette hypothèse semble bien s'accorder avec l'œuvre de Garneau elle-même. Cette *Histoire* de Garneau, œuvre littéraire, aurait été écrite pour en disqualifier une autre, pour protester contre une HISTOIRE en train de se faire, et qui lui apparaissait comme un recul.

Cela se concilie aussi très bien avec l'idée, très XIX^e siècle, d'une distinction à faire entre peuples que le train du progrès ou du développement favorise et ceux, au contraire, que le même mouvement défavorise. Dans l'Europe de l'après Congrès de Vienne et de l'ouverture sur l'histoire du monde extra-européen, on assiste, en même temps qu'à l'affirmation des nationalités, à la formulation d'une théorie générale selon laquelle le progrès de l'humanité s'incarnerait dans certains peuples, alors que d'autres auraient été comme condamnés par leur HISTOIRE et par leurs conditions d'existence à tirer de l'arrière. Peut-être Durham, peut-être Garneau étaient-ils au courant de cette conception générale. Nul besoin pour cela d'avoir lu dans le texte les expressions les plus formalisées de cette philosophie. Diffuse, l'idée était alors très répandue. La conception américaine de *Manifest Destiny* peut s'y apparenter facilement. Est-ce trop faire honneur à Durham et à Garneau que de proposer l'hypothèse que le premier considère le Canada français comme condamné par l'HISTOIRE et que c'est précisément ce que l'*Histoire* du second vise à mettre en cause ?

L'œuvre de Garneau est toute imprégnée de la conscience de la fragilité qui caractérise le sort de la nationalité canadienne-française. Certes le petit nombre, « l'infériorité numérique » (Reid, 1974), le préoccupe. Mais son « Discours

préliminaire » de 1845 fait état de l'existence d'un peuple d'un demi-million de personnes, pas vraiment sur la voie de l'assimilation. Le plus spécifique chez lui, alors, pourrait être une certaine conscience de la « sujétion » (Garneau, [1845] 1968 : 21), d'une inégalité qu'il attribue à la politique britannique. *L'Histoire du Canada*, tout autant que défense et illustration de la généalogie de ses compatriotes et de la nationalité de son auteur, sera réflexion malaisée sur un avenir dont l'horizon s'est rétréci. Voilà qui indique inséparablement la nature, les limites et la portée de l'œuvre.

Faut-il déplorer que les travaux de Garneau n'aient rien d'une histoire totale ? Ou plutôt bien saisir la leçon servie par Lévi-Strauss aux historiens à l'effet qu'une histoire totale se neutraliserait d'elle-même ? Garneau a tout fait ce qu'il fallait. Mais cette autre totalité a peu à voir avec ce qui s'impose pour un dictionnaire ou une encyclopédie. J'emprunte à Jacques Rancière pour dire rapidement : Garneau s'est bien acquitté du « triple contrat », scientifique, narratif et politique assigné à l'historien (Rancière, 1992 : 23-24).

L'œuvre initiale de Garneau a été l'objet de corrections auxquelles il a lui-même contribué, la troisième édition, celle de 1859, ayant été publiée de son vivant. Le « Discours préliminaire », entre autres choses, a changé de sens. La « lutte politique parlementaire qu'ils soutiennent encore pour leur conservation nationale » de 1845 a fait place en 1859 à « la lutte morale et politique des Canadiens pour conserver leur religion et leur nationalité » (Garneau, [1845-1852] 1913 : xlviii). Mais il faut aussi remarquer le « nous » de 1859 qui remplace le « je » plus personnel de 1845, et dans les mêmes pages la disparition des expressions plus fortes de 1845 : par exemple, plus de « différences de races mises en regard par la métropole, d'union des Canadas » moyen adopté pour couvrir d'un voile légal « une grande injustice » ; plus de

mise en minorité et de sujétion. Faut-il voir en cela la dédramatisation du passé immédiat dans l'analyse de l'historien, ou une concession de celui-ci au sens commun et à la pression sociale ?

1. Deux éditions abrégées permettent de se faire une idée rapide du *Report on the Affairs of British North America* : celle de Craig, et, en français, celle de Bertrand et Desbiens. Dans les deux cas le texte principal n'est pas donné intégralement, et les appendices, qui font aussi long que celui-ci, n'ont pas été reproduits.

C'est dans les *British Parliamentary Papers* de 1839 qu'on peut trouver le texte complet, avec ses appendices ; ils sont reproduits dans la collection *Irish University Press Series of British Parliamentary Papers, Colonies, Canada* (1968-1971), parfois plus facile d'accès.

L'édition de LUCAS a l'avantage de présenter le texte intégral du *Rapport* lui-même (vol. II), une introduction très élaborée (vol. I), et la plus grande partie des études particulières constituant les appendices du *Rapport* (vol. III). C'est à cette édition que nos références intratextuelles renvoient.

2. Pour des raisons de commodité, j'utilise la cinquième édition, celle de 1913 pour le premier volume et de 1920 pour le second. Elle est conforme à la première sauf dans le cas du « Discours préliminaire », si on fait abstraction des notes ajoutées et d'informations supplémentaires placées entre crochets par le petit-fils Hector Garneau. Voir Savard, 1975 : 540.

3. Je n'aurais sans doute pas remarqué l'importance de ces traces d'énonciation sans l'article récent de Julie Potvin dans la revue *Études françaises*.

4. Sur cette question du jeu complexe de « l'allégeance » et de « l'origine », il faut lire l'article de Richard LaRue, très éclairant même s'il ne fait pas mention de Garneau spécifiquement.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGERON, Gérard (1994), *François-Xavier Garneau, 1809-1866*, « *historien national* », Québec, IQRC.
- BERNARD, Jean-Paul (1995), « L'historiographie canadienne récente (1964-1994) et l'histoire des peuples du Canada », *Canadian Historical Review*, vol. LXXVI, n° 3 (September), p. 321-353.
- BERTRAND, Denis, et Albert DESBIENS ([1969] 1990), *Le Rapport Durham*, Montréal, l'Hexagone. (Coll. « Typo ».) (Les Éditions Sainte-Marie, Document I.)
- BULLER, Charles ([1840] 1926), « Aperçu sur la mission de Lord Durham au Canada en 1838 », dans *Documents Durham, Rapport des Archives publiques du Canada pour l'année 1923*, Ottawa, Imprimerie du roi, p. 377-407.
- CHAPMAN, Henry Samuel (1838), *An Impartial and Authentic Account of the Civil War in the Canadas [...]*, London, J. Saunders Jun.
- CHAPMAN, Henry Samuel (1834), *What is the Result of the Election ? Fully Answered*, Montreal, from the *Daily Advertiser*.
- CHRISTIE, Robert ([1848-1855] 1866), *A History of the late Province of Lower Canada [...]*, 6 vol., Montreal, Richard Worthington Publisher.
- CRAIG, Gerald M. (1963), *Lord's Durham's Report : An Abridgement of Report on the Affairs of British North America*, Toronto, McClelland and Stewart, The Carleton Library, n° 1.
- DUMONT, Fernand (1993), « Une construction de la mémoire historique », dans Fernand DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, p. 280-293.
- DUMONT, Fernand (1973), « De l'idéologie à l'historiographie : le cas canadien-français », dans Fernand DUMONT, *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, Montréal, Hurtubise HMH, p. 85-114.

- GARNEAU, François-Xavier (1845), « Discours préliminaire », dans François-Xavier GARNEAU, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Tome I, Québec, Imprimerie N. Aubin, p. 9-31.
- GARNEAU, François-Xavier ([1845-1852] 1913 et 1920), *Histoire du Canada*, cinquième édition, revue, annotée et publiée par son petit-fils, Hector Garneau, Tome I, 1913 et Tome II, 1920, Paris, Librairie Félix Alcan.
- GARNEAU, François-Xavier ([1855] 1968), *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, texte établi, annoté et présenté par Paul Wyczynski, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- GAUCHET, Marcel (1988), *Philosophie des sciences historiques, (anthologie des textes français les plus significatifs, 1820-1835)*, Lille, Presses universitaires de Lille.
- HEGEL, G.W. Friedrich ([1822-1828] 1970), *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, traduction par J. Gibelin, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- JOURNAL OF CANADIAN STUDIES/REVUE D'ÉTUDES CANADIENNES (1990), Numéro thématique « Durham – l'homme et ses idées », vol. XXV, n° 1 (printemps).
- KOSELLECK, Reinhart ([1979] 1985), « “Space of Experience” and “Horizon of Expectation” : Two Historical Categories », dans Reinhart KOSELLECK, *Futures Past. On the Semantics of Historical Time*, Cambridge, Mass, The MIT Press, p. 267-288.
- LARUE Richard (1991), « Allégeance et origine : contribution à l'analyse de la crise politique au Bas-Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XLIV, n° 4 (printemps), p. 529-548.
- LEFORT, Claude (1978), « Société “sans histoire” et historicité », dans Claude LEFORT, *Les formes de l'histoire. Essai d'anthropologie politique*, Paris, Gallimard, p. 30-48.

- LÉVI-STRAUSS, Claude (1962), « L'histoire pour », dans Claude LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, p. 338-339.
- LUCAS, Charles P. ([1912] 1970), *Lord Durham's Report on the Affairs of British North America*, Edited with an Introduction, three volumes. (Oxford, Clarendon Press).
- MARCOTTE, Gilles (1994), « La voie honorable », *Études françaises*, vol. XXX, n° 3 (hiver 1994-1995), p. 49-74.
- MILL, John Stuart ([janvier 1838] 1982), « Radical party and Canada : Lord Durham and the Canadians », *London and Westminster Review, Collected Works*, vol. VI, Toronto, University of Toronto Press, p. 406-435.
- MILL, John Stuart ([août 1838] 1982), « Lord Durham and His Assailants », *London and Westminster Review, Collected Works*, vol. VI, Toronto, University of Toronto Press, p. 436-443.
- MILL, John Stuart ([décembre 1838] 1982), « Lord Durham's Return », *London and Westminster Review, Collected Works*, vol. VI, Toronto, University of Toronto Press, p. 444-464.
- MONET, Jacques (1969), *The Last Cannon Shot. A Study of French-Canadian Nationalism, 1837-1850*, Toronto, University of Toronto Press.
- NOURRY, Louis (1973), « L'idée de fédération chez Étienne Parent, 1831-1852 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXVI, n° 4 (mars), p. 533-557.
- POTVIN, Julie (1994), « Relire le "Discours préliminaire" », *Études françaises*, vol. XXX, n° 3 (hiver 1994-1995), p. 89-98.
- RANCIÈRE, Jacques (1992), *Les mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil.
- REID, Philippe (1974), « François-Xavier Garneau et l'infériorité numérique des Canadiens français », *Recherches sociographiques*, vol. XV, n° 1, p. 31-39.

- ROY, Fernande (1983), « 1837 dans l'œuvre historique de trois contemporains des événements : Bibaud, Christie et Garneau », dans Jean-Paul BERNARD, *Les Rébellions de 1837-1838. Les patriotes dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, p. 63-89.
- RYERSON, Stanley B. (1968), *Unequal Union. Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas, 1815-1873*, Toronto, Progress Books.
- SAVARD, Pierre (1975), « Les rééditions de l'histoire du Canada de François-Xavier Garneau devant la critique, 1913-1946 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXVIII, n° 4, (mars), p. 539-553.
- SAVARD, Pierre, et Paul WYCZYNSKI (1977), « Garneau, François-Xavier », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IX, Québec, PUL, p. 327-336.
- SAVARD, Pierre, et Paul WYCZYNSKI (1978), « Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides.
- TAYLOR, M. Brook (1989), *Promoters, Patriots, and Partisans. Historiography in Nineteenth Century English Canada*, Toronto, University of Toronto Press.

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU
ET LE CARACTÈRE NATIONAL
DES CANADIENS

Marc Lebel

Université McGill, IREP

En mars et mai 1844, François-Xavier Garneau prononce deux exposés à la Société de discussion de Québec. L'historien aborde alors des questions sur lesquelles il ne reviendra pas, du moins avec la même force, par la suite.

Ces exposés appartiennent à la catégorie des « écrits divers » de Garneau : essentiellement, des articles, des comptes rendus, des mises au point adressées à la rédaction de journaux et des morceaux demeurés manuscrits. Le tout fait quelques centaines de pages.

Pour la plupart assez courts et munis d'une signature (le nombre d'attributions est peu élevé), ces textes traitent une étonnante variété de sujets : les arts, l'éducation, la langue française, la politique, l'histoire, etc. Ils révèlent une facette méconnue du tempérament de l'homme. Les débats de l'heure le passionnent ; pour cette raison, l'historien garde un œil rivé sur le présent. Il y a manifestement chez Garneau un journaliste ou un essayiste que son grand œuvre ne parvient pas à étouffer, un patriote ardent qui ne dédaigne pas la polémique, un citoyen qui brûle sans cesse d'intervenir et que

gêne sa position. Dans le lot, quelques pièces sont plus travaillées. C'est le cas du second exposé donné à la Société de discussion, remarquable à tous égards¹.

La question discutée dans le premier exposé, celui de mars 1844, nous instruit sur l'état d'avancement de son *Histoire du Canada*. Il relate la découverte du Mississipi, sujet de l'avant-dernier chapitre du tome I qui verra le jour en août 1845². Une réserve s'impose aussitôt : nous ne disposons pas de l'étude proprement dite, Garneau n'ayant consenti qu'à la publication de l'entrée en matière. Celle-ci commence par des remarques générales sur l'histoire des découvertes géographiques. Plus loin, Garneau constate avec plaisir que les historiens américains reconnaissent la contribution des Français et des Canadiens à la découverte de leur pays, et plus particulièrement à celle du Mississipi. Il conclut par quelques considérations sur la vie associative et la vie intellectuelle à Québec.

Le second exposé forme un essai substantiel, riche en raccourcis brillants. Le sujet en est « le caractère comparé des Canadiens sous les deux couronnes française et anglaise », autrement dit, à l'époque de la Nouvelle-France et sous l'Union. Garneau remonte et descend le cours du temps dans le but de dégager la courbe d'une évolution. Il tire de l'exercice un diptyque montrant les deux visages que présentent successivement les Canadiens. Loin de faire dans le détail et de tracer des portraits achevés, Garneau crayonne d'un trait énergique deux rapides esquisses. Ses « Observations » exigent une lecture attentive ; elles éclairent sa pensée et occupent une place élevée dans son œuvre.

Le découpage en deux temps, déjà clairement exposé dans le « Prospectus », est repris ici avec force. Il encadre la réflexion. Garneau fait contraster deux époques qu'il caractérise sommairement. D'une part, au temps de la Nouvelle-

France, les guerres coloniales qui marquent les Canadiens d'une forte empreinte ; d'autre part, sous le régime qui lui succède, les luttes politiques et constitutionnelles où, « quoique neufs à ce genre de combat », les Canadiens déploient dans la défense de leurs droits la même énergie.

Outre la périodisation si chère à Garneau, l'exposé renferme les premiers échos de quelques-unes des thèses qu'il développera plus à loisir dans l'*Histoire du Canada* et qui contribueront à la fortune de l'ouvrage :

- 1) Garneau regrette l'interdiction faite aux Huguenots d'émigrer en Nouvelle-France³ ;
- 2) le progrès inégal des colonies anglaises et françaises, attribuable aux institutions des deux mères patries et manifeste dès la fin du XVII^e siècle, est à l'origine du caractère des Canadiens⁴ ;
- 3) la célèbre mise en garde qui clôt le IV^e et dernier tome de l'*Histoire* publié en 1852 est déjà en germe dans l'apologie faite ici par Garneau de la « persévérance conservatrice » des Canadiens⁵.

Si le présent occupe dans sa démonstration une moindre place que le passé, il n'est jamais bien loin. L'exposé contient une appréciation de la situation actuelle des Canadiens envisagée sous trois points de vue. Sur le plan politique, Garneau dénonce l'Acte d'Union et résume la position défendue par les Canadiens depuis un demi-siècle à l'aide d'une formule : « Nos institutions, notre langue et nos lois, sous l'égide de l'Angleterre et de la liberté ». Il tire les leçons du voisinage des États-Unis et rappelle le service rendu à la Grande-Bretagne par « l'existence distincte et nationale » du peuple canadien. Sur le plan social, Garneau note une croissance démographique supérieure à celle de son voisin américain et constate, chez les Canadiens, « une uniformité surprenante »

dans leurs mœurs et leurs genres de vie. Sur le plan intellectuel, il se réjouit des progrès accomplis depuis une génération en divers domaines : éducation, langue écrite, presse périodique, poésie et peinture.

Les considérations qui précèdent ne détournent pas le lecteur du propos principal. Garneau observe le contraste, voire l'opposition, entre ses deux portraits croqués à quelques siècles d'intervalle. Il s'interroge sur les causes et les modalités d'une transformation si radicale. En bon historien, il cherche à préciser le moment où celle-ci s'est produite. Enfin, tout en disant son admiration envers le soldat et le coureur de bois qui portaient jadis en des expéditions lointaines, il exprime sa nette préférence en faveur du présent.

Au départ, Garneau pose un axiome : « les institutions, autant et plus que les climats, exercent une influence profonde sur le génie et les tendances profondes des nations ». La colonisation de l'Amérique débute au moment où l'Angleterre et la France s'engagent dans des voies différentes. Tandis que les institutions de l'une sont favorables au développement de colonies, celles de l'autre lui sont plutôt hostiles. Pour pallier la faiblesse relative du Canada, la France conçoit « un système de domination plein de grandeur et de génie » qui oblige les Canadiens à demeurer toujours armés, à ne labourer « leurs champs que les armes à la main », à s'engager « dans une carrière propre [...] à l'exercice de leur valeur, mais contraire à l'avancement d'un pays nouveau ».

Aux yeux de Garneau, l'explication du caractère des Canadiens réside à Paris et à Londres, dans les institutions politiques des deux puissances et dans la lutte qu'elles se livrent. En raison de ses incidences, l'histoire de l'Angleterre, bien avant que la Nouvelle-France ne passe sous sa domination, pèse donc déjà de tout son poids dans sa destinée.

Bien qu'il ne l'emploie pas dans son exposé, Garneau connaît l'expression « caractère national ». Elle apparaît ailleurs sous sa plume, notamment, dans le *Voyage*⁶. De toute manière, c'est bien la question qui l'occupe.

Sur le caractère national des Canadiens, mais aussi son évolution, ou plutôt sa « révolution », Garneau livre ici une réflexion d'historien. Jetant un regard de haut sur deux siècles d'histoire, il procède par contraste et oppose, d'une part, le « caractère belliqueux, indépendant, chevaleresque » des Canadiens sous la domination française, leur « physionomie énergique », « ces habitudes martiales et aventureuses qui devinrent une seconde nature pour une grande partie d'entre eux » et, d'autre part, « leurs habitudes paisibles, laborieuses et sédentaires actuelles ». Comment le Canadien « brave, inconstant, aventureux voyageur, ayant de l'aversion pour un travail assidu et réglé », « léger », « aimant la guerre », « volatil », est-il devenu « tout à coup, en changeant de gouvernement, paisible, casanier, laborieux, positif, tenace jusqu'à l'opiniâtreté, et en outre politique persévérant et jaloux de ses droits, dès qu'il a pu les connaître », « presque soupçonneux, froid, calme comme la religion qu'il professe » ?⁷

Garneau insiste sur la rapidité et la profondeur de la transformation qualifiée à trois reprises de « révolution ». Il évoque d'abord « cette révolution sociale » qui a altéré « le caractère et les habitudes des Canadiens » d'une façon « subite, inattendue et complète ». Il s'explique ensuite plus longuement :

la guerre sanglante de 1755 vint opérer une révolution complète dans leur situation, en leur donnant une nouvelle mère-patrie et en inaugurant un nouveau gouvernement au milieu d'eux. [...] il ne resta debout que l'organisation paroissiale et ecclésiastique à laquelle les Canadiens adhérèrent tous ensemble comme un seul

homme en se renfermant sévèrement dans leurs foyers. Jamais la paix ne fut plus grande dans le pays qu'à cette époque ; et jamais il ne s'opéra plus totalement et plus soudainement chez un peuple un changement profond et durable dans ses occupations, dans ses habitudes et dans ses préjugés.

Il précise sa pensée en soulignant une dernière fois l'importance de « la révolution opérée par le grand événement de 1763 dans le caractère des Canadiens ».

Bien que « les Canadiens d'aujourd'hui ne [soient] plus ceux d'autrefois », bien que « leurs idées, leurs vues, leurs motifs d'ambition, leurs mœurs jusqu'à un certain point » se soient transformés, ils n'ont pas cessé un instant « de former un peuple distinct et spécial » ; ils n'ont « rien perdu du type national qu'ils tiennent de leur origine » et qu'ils doivent à « ce sentiment inné de conservation », à « leur persévérance conservatrice », ou encore à leur « esprit de persévérance »⁸.

L'ÉTUDE DU CARACTÈRE NATIONAL

Il est bien impossible de dissocier le fruit de la réflexion de Garneau de la démarche qui l'inspire. Que penser de son intérêt pour l'étude du caractère national ? La réponse nous entraînera loin de la vallée du Saint-Laurent.

Disons d'emblée que l'intérêt de Garneau n'est pas une lubie personnelle, encore moins une entreprise isolée et dépourvue de sens, mais plutôt une curiosité qu'il partage avec ses contemporains. Garneau est tout bonnement de son temps. Il écrit à une époque où la notion de caractère national touche peut-être à son apogée en Occident.

Pour son malheur, celle-ci a surtout intéressé les historiens du nationalisme qui n'y voient qu'un prélude, sur lequel ils glissent rapidement, à l'avènement du nationalisme lui-même⁹. L'histoire de la notion attend toujours son historien.

Il manque un ouvrage général, centré sur la notion, qui embrasse trois ou quatre siècles, qui chevauche les continents, qui rapporte un large éventail d'expériences et qui, enfin, scrute les fondements attribués tour à tour à la notion, le caractère national étant perçu comme le produit, tantôt du surnaturel, tantôt de l'environnement, tantôt de la race, tantôt des institutions et de la culture. On observera au passage que Garneau accorde sa faveur aux institutions¹⁰.

Tout indique que la littérature de voyage de par le monde, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, a été l'un des creusets, sans doute le plus important, dans lequel s'est affinée la notion. En même temps découverte de l'autre et quête de soi, l'expérience du voyage offre un terrain propice aux prises de conscience¹¹. Du reste, ce n'est pas un hasard si la littérature qu'elle engendre devient au XVIII^e siècle le matériau de référence des premiers théoriciens.

Les Philosophes font accomplir un bond en avant à la notion. Ils sont parmi les premiers à la formuler dans les termes que nous connaissons, à employer l'expression qui nous est familière, à en proposer aussi des définitions. Leur contribution paraît se concentrer sur trois décennies que nous pouvons baliser sommairement. Elle débute en 1748 avec *L'esprit des lois* de Montesquieu¹² ou, mieux encore, la même année, avec le bel essai du philosophe écossais Hume¹³. Suivent les réflexions de Rousseau¹⁴, le long article du *Dictionnaire universel* de Robinet¹⁵ et enfin, pour couronner le tout, la sanction donnée en 1780 par l'*Encyclopédie* dans ses ultimes volumes¹⁶. À y regarder de plus près toutefois, les Philosophes consacrent un usage qui tend à se répandre bien plus qu'ils ne le créent. Déjà, à cette époque, l'expression semble circuler assez librement. Bel indice de sa diffusion dans la langue anglaise : en 1768 et 1771 des romanciers à succès comme Laurence Sterne et Tobias Smollett

l'emploient sans hésitation¹⁷. Autre preuve que l'expression est entrée dans l'usage courant : elle figure dans le titre d'un ouvrage français publié en l'an VI¹⁸.

Désormais, essayistes et historiens en font leurs choux gras. Madame de Staël y a recours dès les premières pages de son grand livre, *De l'Allemagne*, en 1810, ce qui n'est pas une surprise. Les carnets de voyage d'Alexis de Tocqueville en sont tout plein¹⁹. Au fur et à mesure qu'avance le siècle, la progressive banalisation de l'expression (et de la notion qu'elle porte) donne lieu à des flots d'idées reçues qui ont l'avantage de mettre en relief l'existence de poches de résistance. Ainsi, le lecteur des *Notes sur l'Angleterre* de Taine est-il tout surpris de ne pas tomber sur l'expression²⁰. En contrepartie, quelques chercheurs venus des sciences humaines naissantes commencent à se pencher sur la notion. Au tournant du siècle arrivent les premières systématisations des connaissances sur le sujet : elles marquent le passage de la notion au champ d'étude et à la discipline constituée²¹.

Le vernis de respectabilité que procurent ces travaux ne tarde pas à se craqueler. La notion vieillit mal, pis, elle suscite des réserves. La montée des nationalismes et, plus encore, la liaison, souvent faite, dans la foulée des recherches de Charles Darwin et de leur vulgarisation subséquente, avec l'idée de race, brisent l'élan de la discipline et expliquent le déclin, puis l'éclipse de la notion.

Signe des temps : en 1950, André Siegfried parle de la chose en se gardant d'employer l'expression dans un essai estimé, modèle de finesse et sommet du genre²². Des disciplines nouvelles qui avaient, un temps, adopté la notion ou qui s'en étaient rapprochées, la littérature comparée et les études d'opinion, renouvellent leur vocabulaire et explorent d'autres chantiers²³.

L'expression disparaît de la langue des historiens au sortir de la Seconde Guerre, mais non sans laisser un vide que comblent tant bien que mal les substituts auxquels elle a cédé la place. Comment ne pas deviner un réel embarras derrière les longues périphrases où s'embrouille la classe intellectuelle, généralement réfractaire à son usage ? Aujourd'hui, l'expression ne s'emploie plus guère qu'entre guillemets, comme pour signaler une difficulté, et sur le mode de la dérision. La même désaffection frappe la notion, à laquelle on reproche de gommer l'hétérogénéité des comportements.

Il s'en est suivi une marginalisation croissante de la psychologie des peuples ou de l'ethno-psychologie, comme elle tend aussi à s'appeler. La discipline perd peu à peu ses tribunes et ses étendards : la *Revue de psychologie des peuples*, devenue en 1970 *Ethno-Psychologie. Revue de psychologie des peuples*, tombe en 1982 ; le « Que Sais-Je ? » d'Abel Miroglio est retiré du catalogue de la collection vers 1990²⁴. Le champ d'études n'est plus défendu que par une poignée d'irréductibles ou d'originaux qui refusent de baisser les bras. Deux ouvrages qui méritaient mieux montrent la défaveur dans laquelle est tombé le genre. L'essai brillant, de Louis Chevalier, historien de métier, franc-tireur, à contre-courant des modes, curieux des caractères permanents des peuples, de ceux du peuple français en l'occurrence, est accueilli en 1974 dans l'indifférence générale²⁵. Le même sort sera réservé à la réhabilitation tentée en 1985 par Dean Peabody, un psychologue et « social scientist » américain²⁶.

Quoi qu'on puisse penser de l'avenir de la notion, son passé demeure. Il est devenu objet d'histoire et cela seul nous intéresse ici. Nous sommes en présence de l'une de ces grandes machines explicatives que les hommes prennent plaisir à inventer. Il n'est pas vain de chercher à comprendre le rôle qu'elle a joué. L'étude rétrospective et critique de la

notion et de son usage ne peut manquer d'éclairer l'univers mental de nos devanciers.

L'expérience de la vallée du Saint-Laurent confirme la règle énoncée plus haut. Touffue, surabondante, mal connue, la littérature de voyage qu'elle suscite entre 1700 et 1850 nous fait assister à l'émergence et à l'épanouissement de la notion sur nos rives. C'est dans ce matériau qu'elle se manifeste en premier lieu. Les voyageurs sont les premiers à jongler avec la notion, à faire usage de l'expression, les premiers aussi à broser des esquisses du caractère national des Canadiens. Au temps de la Nouvelle-France, ils pressentent la notion et ignorent l'expression. Un siècle plus tard, l'une et l'autre sont devenues familières à leurs successeurs, pour la plupart Britanniques et Américains ; l'expression jaillit sans cesse sous leur plume.

Nous touchons là un fait capital : l'antériorité de la réflexion menée dans la littérature de voyage par rapport à celle des Canadiens. Les voyageurs ont déjà mis en place des éléments de définition et tracé, par touches successives, les premières ébauches du caractère national des Canadiens lorsque ceux-ci se tournent vers eux-mêmes et entreprennent au début du XIX^e siècle leur propre recherche identitaire.

On peut observer cette quête à une multitude de signes. Qu'il s'agisse, par exemple, de la célébration du Saint-Laurent par les poètes et les essayistes, de l'adoption de symboles, comme le castor et la feuille d'érable, ou de la promotion de quelques pièces de la tenue vestimentaire de l'« habitant ».

Dans le même temps apparaissent les premiers fruits d'une activité plus cérébrale, le discours des Canadiens sur leur identité particulière. Les « Observations » de Garneau s'inscrivent dans un travail en cours depuis une bonne génération. Son étude constitue peut-être le plus bel exemple

d'une production relativement abondante et dispersée aux quatre vents. D'une longueur et d'une qualité variable, les pièces qui la composent partagent un même dessein. Elles reprennent, sans peut-être en avoir conscience, la question posée, il y a peu, outre frontière, par J. Hector St. John Crève-cœur²⁷. L'un de nos auteurs donne d'ailleurs à ses remarques le titre révélateur : « Qu'est-ce que les Canadiens ? »²⁸.

Par delà la variété des perspectives adoptées, deux traits caractérisent ce discours sur soi. Tout comme Garneau, les auteurs sont invariablement conduits à une réflexion sur le caractère national. L'expression n'est d'ailleurs pas inconnue dans la vallée du Saint-Laurent où elle circule depuis la fin du XVIII^e siècle²⁹.

Le second trait nous retiendra plus longuement. Les auteurs mènent leur recherche en conjonction, et, bien souvent, en opposition ouverte et déclarée, avec la littérature de voyage dans laquelle ils opèrent un tri. La plupart des esquisses qu'ils tracent des Canadiens prennent le contrepied de celles qu'ébauchent les voyageurs. Il est certain que la littérature de voyage nourrit, bon gré mal gré, leur réflexion ; les contre-portraits qu'ils proposent en sont tributaires à un titre ou à un autre³⁰.

Rien d'étonnant, dans les circonstances, que trois des quatre auteurs cités par Garneau appartiennent à la littérature de voyage³¹. Bacqueville de La Potherie et Charlevoix sont trop bien connus pour qu'il soit nécessaire de nous attarder sur eux. Reste l'abbé Guillaume Raynal. Le rapport de sa célèbre *Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes* avec la littérature de voyage demande un mot d'explication.

Vaste panorama des entreprises coloniales menées par les grandes puissances européennes et fer de lance de la pensée philosophique, ce best-seller de l'édition française de la fin

du XVIII^e siècle (les bibliographes ont compté 48 éditions françaises depuis la première, en 1770, jusqu'à la mort de l'auteur, en 1796), rapidement traduit en de nombreuses langues, dont l'allemand, l'anglais, le hollandais et l'italien, est le fruit d'un travail de compilation et de réécriture accompli par une équipe de collaborateurs. Or, la littérature de voyage entre pour une large part dans la documentation mise en œuvre. Des pans entiers de l'*Histoire philosophique et politique* sont plus ou moins discrètement tirés de récits de voyage³².

En vérité, il n'y a pas lieu de s'étonner. Entre 1750 et 1830, dates rondes, innombrables sont les travaux de seconde main fondés sur la littérature de voyage. Journaux et récits de voyage du temps engendrent une énorme masse de sous-produits : grands recueils collectifs, anthologies, abrégés, traités de géographie, dictionnaires, encyclopédies, etc. Ils sont comme la matière première dans laquelle puisent à pleines mains auteurs en chambre et polygraphes de tout niveau. Les progrès de la géographie et de l'ethnologie mettront fin, après 1830 seulement, à cette position hégémonique de la littérature de voyage à l'intérieur de la culture savante.

Qu'en est-il alors de la Nouvelle-France dans l'*Histoire philosophique et politique* ? Jusqu'à quel point le récit et l'analyse reposent-ils sur la littérature de voyage ? Il est encore malaisé de répondre. Si Émile Salone a bien posé le problème des emprunts, il ne s'y est pas attardé. Après avoir donné quelques exemples de larcins commis par Raynal dans Charlevoix (et, précise-t-il, à l'égard du voyageur plutôt que de l'historien), il tente une rapide incursion du côté de la documentation manuscrite et révèle le recours fait, semble-t-il, aux archives sur deux points particuliers (un tableau des dépenses du gouvernement depuis 1750 jusqu'à 1760 et une description du ginseng, l'un et l'autre tirés de la « Correspondance générale »).

Les successeurs de Salone ont approfondi l'étendue de la dette de Raynal envers Charlevoix et ajouté le nom de Bougainville, tout en bornant leurs recherches au traitement des « sauvages » : un parti certes compréhensible, compte tenu de la place importante que leur accorde Raynal³³.

Mais tout lecteur de l'*Histoire philosophique et politique* sait que l'ouvrage ne s'attache pas aux seuls « sauvages ». La Nouvelle-France, l'Acadie et la Louisiane y occupent environ 185 pages (vol. VII, p. 120-302 ; vol. VIII, p. 44-50). Le premier siècle de l'histoire du Canada, depuis Champlain jusqu'à la paix de Ryswick, est rondement mené (p. 167-177) ; suit un morceau sur les animaux à fourrures et en particulier le castor, dont les mœurs sont l'objet d'une longue attention (p. 177-192) ; après quoi viennent la traite des pelletteries et le commerce de l'eau-de-vie (p. 192-197), l'échec de l'invasion de 1709 et la paix d'Utrecht (p. 198-201) ; arrive ensuite la colonisation de l'île Royale et de l'île Saint-Jean (p. 202-213), les explorations de La Salle et de d'Iberville du côté du Mississipi (p. 214-217), puis l'établissement de la Louisiane (p. 217-261) ; le récit s'achève sur un tableau du Canada, depuis 1714 jusqu'à la victoire des armes britanniques (p. 261-302). Le sort de la colonie après sa conquête par l'Angleterre, qui n'occupait que quelques lignes dans la première édition, est mieux traité dans celle que nous suivons (vol. VIII, p. 44-50).

Le portrait des Canadiens, dont Garneau cite un court extrait d'après une édition tardive, appartient au long développement que Raynal consacre à la Nouvelle-France entre 1714 et 1760. Il fait deux pages dans notre édition (p. 268-270) ; le texte ne comporte que quelques légères retouches par rapport à celui d'une édition antérieure que nous avons consultée (Amsterdam, 1773, vol. VI, p. 46-48).

C'est toute la rédaction de Raynal, il va sans dire, et non les seuls passages relatifs aux « sauvages », qu'il faut soumettre à l'examen. Dans l'attente du chercheur qui entreprendra cette enquête, nous pouvons dès maintenant verser une nouvelle pièce au dossier. Les pages écrites d'un « ton âcre et tranchant » où Raynal trace un portrait impitoyable des Canadiens d'avant 1760, et dont Garneau cite quelques lignes dans son exposé, sont, elles aussi, empruntées à la littérature de voyage : plus précisément, à la littérature de voyage immédiatement consécutive à la Conquête.

1. Les deux exposés de Garneau furent publiés dans la presse périodique du temps : le premier, dans *Le Journal de Québec*, 28 mars 1844 ; le second, à la fois dans *Le Journal de Québec*, 25 mai 1844, et *Le Canadien*, 29 mai 1844. Nous les reproduisons plus loin (voir les appendices A et B) en leur apportant quelques corrections mineures qui ont trait à l'accentuation et à l'orthographe.

2. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome I, [1845], p. 439-487.

3. Il défend longuement cette position dans l'*Histoire du Canada*, tome I, [1845], p. 493-496 ; tome II, [1846], p. 180-182. Un historien que connaît bien Garneau, et souvent cité par lui, Guillaume Raynal, soutient la même thèse, mais dans un autre contexte (celui de la Louisiane), *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Neuchâtel et Genève, 1783, 10 vol., vol. VII, p. 242-249. À noter que ce développement n'apparaît pas dans une édition antérieure que nous avons aussi consultée (Amsterdam, 1773, 6 vol.). Un relevé rapide des mentions de Raynal (allusions, paraphrases ou citations) dans la 3^e édition de l'*Histoire du Canada*, la dernière du vivant de Garneau, publiée en 1859, donne une trentaine d'occurrences dans les tomes I et II. Remarquons que Michel Bibaud fait de même et s'appuie volontiers sur Raynal dans son *Histoire du Canada sous la domination française*, (Montréal, 1837). Nous revenons plus loin sur Raynal.

4. Ces questions font l'objet d'un chapitre de l'*Histoire du Canada*, tome II, [1846], p. 1-47. Esquissant un tableau des colonies anglaises, Garneau montre comment leur développement a pesé sur l'histoire de la Nouvelle-France. Il en profite pour tracer une comparaison entre les colons

américains et français et reprend alors des éléments du portrait brossé lors de son exposé devant la Société de discussion.

5. Rappelons un passage clef et souvent cité de sa « Conclusion » : « Que les Canadiens soient fidèles à eux mêmes ; qu'ils soient sages et persévérans, qu'ils ne se laissent point emporter par le brillant des nouveautés sociales et politiques. Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à essayer les nouvelles théories. [...] Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions ; ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement », *ibid.*, tome IV, [1852], p. 317.

6. *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*. Texte établi, annoté et présenté par Paul Wyczynski, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1968, p. 252.

7. Dans le montage de citations qui précèdent, nous adoptons le singulier là où Garneau emploie parfois le pluriel.

8. Dans le « Prospectus » et le « Discours préliminaire », Garneau parle de « force secrète de cohésion et de résistance », une formule qu'il emprunte à P.-D.-M. Maillefer.

9. Les grandes synthèses ne s'attardent pas sur la notion qui nous intéresse. Règle générale, ou bien elles l'ignorent, ou bien elles adoptent un point de vue réducteur. Voir, par exemple, l'ouvrage classique et maintes fois réédité de Hans KOHN, *The Idea of Nationalism. A Study in its Origins and Background*, New York, 1944, Boyd SHAFER, *Faces of Nationalism. New Realities and Old Myths*, New York, 1972, Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, New York, 1983, Eric J. HOBBSBAWM, *Nations and Nationalism since 1780. Programme, Myth, Reality*, Cambridge University Press, 1990, et Raoul GIRARDET, *Nationalismes et nation*, Paris, 1996.

10. Il importe de bien distinguer, d'une part, la notion elle-même, c'est-à-dire l'histoire de son élaboration, sa fortune subséquente, l'étude de sa validité, et, d'autre part, l'intérêt que lui portent et l'usage qu'en ont fait, par exemple, écrivains, essayistes, historiens, hommes politiques, etc., aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Le meilleur point de départ sur le sujet demeure la réflexion historique de David M. Potter qui écrit à une époque où la notion est déjà passée de mode parmi ses pairs, *People of Plenty. Economic Abundance and the American Character*, The University of Chicago Press, 1954, voir surtout le premier chapitre : « The Historians and National Character » (p. 3-31). Henry Ritter consacre quelques bonnes pages à la notion dans son *Dictionary of Concepts in History*, New York, 1986, art. « National Character », p. 289-294. À la riche bibliographie qui accompagne l'article qui précède, ajoutons quelques titres : Clarence J. GLACKEN, *Traces on the Rhodian Shore. Nature and Culture in Western Thought from Ancient Times to the End of the Eighteenth Century*,

University of California Press, 1967 ; John G. HAYMAN, « Notions of National Characters in the Eighteenth Century », *Huntington Library Quarterly*, vol. 35, n° 1 (novembre 1971), p. 1-17 ; Alphonse DUPRONT, « Du sentiment national », dans Michel FRANÇOIS (éd.), *La France et les Français*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1972, p. 1423-1474 ; Louis VAN DELFT, « Les caractères des nations à l'âge classique », *Travaux de littérature*, vol. III, [Paris], 1990, p. 449-459. Peu utiles sont les deux ouvrages de Louis L. SNYDER, *The Meaning of Nationalism*, Rutgers University Press, 1954 (nombreuses éditions), et *Varieties of Nationalism : a Comparative Study*, Hinsdale, Illinois, 1976, qui renferment sur la notion des chapitres dénués d'épaisseur historique ; l'art. « National Character » dans l'*Encyclopedia of Nationalism*, New York, 1990, p. 234-236, également de Snyder, souffre du même travers.

11. Sur ce sujet les pages lumineuses d'Alphonse Dupront conservent tout leur éclat, « Espace et humanisme », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 8, 1946, p. 7-104.

12. Nous suivons l'édition de la « Bibliothèque de la Pléiade » des *Œuvres complètes*, texte présenté et annoté par Roger Caillois, (Paris, 1949-1951, 2 vol.). Montesquieu n'emploie pas l'épithète « national », mais a recours, soit à une périphrase, soit au déterminatif. Dans une étude préparatoire à *L'esprit des lois* (vol. II), nous trouvons les formules suivantes : « il y a, dans chaque nation, un caractère général, dont celui de chaque particulier se charge plus ou moins » (p. 58) ; « la complication des causes qui forment le caractère général d'un peuple est bien grande » (p. 59) ; « les causes morales forment plus le caractère général d'une nation et décident plus de la qualité de son esprit que les causes physiques » (p. 60). Dans *L'esprit des lois* même, on rencontre le déterminatif : par exemple, « le caractère d'une nation » (p. 574), ou encore « le caractère de la nation » (p. 583). Observons ici que Montesquieu fut grand lecteur de récits de voyage.

13. L'essai de Hume s'intitule « Of National Characters ». Il figure dans un recueil publié de son vivant et constamment réédité depuis, *Essays, Moral, Political and Literary*. Nous avons consulté l'édition donnée dans la collection « The World's Classics », Oxford University Press, p. 202-220.

14. Nous suivons l'édition de la « Bibliothèque de la Pléiade » des *Œuvres complètes*, publiée sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, 5 vol., Paris, 1959-1995. Dans l'*Émile* [1762], Rousseau écrit : « il est certain [...] que chaque nation a son caractère propre et spécifique » (vol. 4, p. 827) ; l'épithète « national » y apparaît sous sa plume (à deux reprises, par exemple, il parle de « préjugés nationaux », p. 826 et 828). Trois ans plus tard, dans son *Projet de constitution pour la Corse* [1765], Rousseau emploie l'expression qui nous occupe : « Tout peuple a ou doit

avoir un caractère national et s'il en manquait il faudrait commencer par le lui donner » (vol. 3, p. 913).

15. Jean-Baptiste René ROBINET, *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique ; ou Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen*, 30 vol., Londres, 1777-1783, voir vol. X, [1779], art. « Caractère national », p. 559-579.

16. *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les XXXIII volumes in-folio du Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers, et dans son supplément*, Paris, Panckoucke, 1780, 2 vol. L'expression « caractère national » apparaît à deux reprises, vol. I, p. 232 (art. « Caractère des nations »). Cette dernière formule a généralement cours dans le *Dictionnaire* lui-même.

17. Laurence STERNE, *A Sentimental Journey through France and Italy*, [1768], p. 91 (« The World's Classics », Oxford University Press) ; Tobias SMOLLETT, *The Expedition of Humphry Clinker*, [1771], p. 224 (« Signet Classics », New York). Cinq ans plus tôt, Smollett a recours à l'expression dans ses *Travels through France and Italy*, [1766], p. 222 et 241 (« The World's Classics », Oxford University Press).

18. Gilles BOUCHER DE LA RICHARDERIE, *De l'influence de la Révolution française sur le caractère national*, Paris, Du Pont, an VI, 77 p.

19. Voir, à titre d'exemple, *Voyages en Sicile et aux États-Unis*, [1831], tome V des *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1957, p. 189, 192, 208 et 215.

20. La première édition de ce classique paraît en 1872.

21. L'ouvrage d'Alfred Fouillée, *Esquisse psychologique des peuples européens*, (Paris, 1902), est sans doute le fleuron de cette production. Notons que l'étude du « caractère national » va loger, du moins en France, à l'enseigne de la « psychologie des peuples », sous l'influence, en particulier, d'Abel Miroglio qui fonde en 1946 la *Revue de psychologie des peuples* et publie dans la collection « Que sais-je ? » *La Psychologie des peuples* (quatre éditions de 1958 à 1971).

22. *L'âme des peuples*, Paris, Hachette, 1950. Pourtant proche de Miroglio et de son école, Siegfried évoque tout au plus le « caractère britannique » (p. 93).

23. Voir les remarques de Michel Cadot, « Les études d'images », dans le collectif *La recherche en littérature générale et comparée en France*, Paris, 1983, p. 72. Plus que la fin d'un cycle de recherches, la thèse de Sylvaine Marandon, *L'image de la France dans l'Angleterre victorienne 1848-1900*, Paris, Armand Colin, 1967, qui renferme un chapitre intitulé « Le caractère français », sonne le glas sur quelques-unes des interrogations qui présidèrent à la naissance de la littérature comparée en France.

24. Un numéro d'*Ethno-Psychologie* rend hommage à Miroglio, décédé en juin 1978 : voir vol. 33, n° 3, 1978.

25. Louis CHEVALIER, *Histoire anachronique des Français*, Paris, Plon, 1974.

26. Dean PEABODY, *National Characteristics*, Cambridge University Press et Maison des Sciences de l'Homme, 1985. Délaissée par les historiens, la notion trouve aujourd'hui ses plus chauds partisans parmi les adeptes des « cultural studies ». Repli stratégique d'une notion qui n'en finit pas de mourir ? Un lecteur américain du *Times Literary Supplement*, 4 février 1983, p. 108, se livre à une longue et intéressante apologie des études sur le caractère national et insiste sur le service qu'elles peuvent encore rendre.

27. « What is an American » est le titre du chapitre III de son livre fondateur, *Letters from an American Farmer*, Londres, 1782. L'ouvrage connaît de nombreuses éditions en langue anglaise et est rapidement traduit vers l'allemand, le hollandais et le français.

28. *La Minerve*, 26 avril 1827 (texte repris dans *La Bibliothèque canadienne*, mai 1827, p. 219-222).

29. Parmi les premières occurrences recueillies, signalons, dans la langue anglaise, *The Quebec Magazine*, février 1793, p. 19, et *The Quebec Mercury*, 9 mars 1805, p. 74 ; puis, en français, *Le Canadien*, 28 novembre 1807, et un sermon du futur évêque Lartigue prononcé en juillet 1812 (RHAF, vol. 22, n° 2, septembre 1968, p. 306).

30. Il arrive que le genre se complique encore du fait des petites supercheries auxquelles se prête la littérature de voyage. L'exemple qui suit le fera voir : réagissant au portrait malveillant que brosse dans le *Quebec Mercury*, 8 janvier 1810, p. 10, un voyageur français imaginaire, *Le Canadien*, 20 janvier 1810, p. 29-31, publie un contre-portrait fort avantageux.

31. Seul échappe à la littérature de voyage un quatrième auteur, non identifié, celui-là : il s'agit de Racine, à qui Garneau emprunte deux vers d'*Athalie* (293-294).

32. « Lectures de Raynal. L'*Histoire des deux Indes* en Europe et en Amérique au XVIII^e siècle », dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 286, 1991 ; « L'*Histoire des deux Indes* : réécriture et polygraphie », *ibid.*, vol. 333, 1995. Depuis Émile Salone, *Guillaume Raynal, historien du Canada. Étude critique*, (Paris, 1906), qui a bien mis en relief la dette de Raynal envers Charlevoix, les chercheurs qui ont étudié l'œuvre de Raynal en son entier, scruté un fragment relatif à un point ou l'autre du globe, ou encore examiné sa présentation de la Nouvelle-France, soulèvent la question des emprunts. Anatole Feugère s'y est attaqué sur un plan général, d'abord dans deux articles, « Raynal, Diderot et quelques autres *Historiens des deux Indes* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 20, 1913, p. 343-378 ; vol. 22, 1915, 408-452, puis dans un livre toujours cité, *Un précurseur de la Révolution. L'abbé Raynal (1713-1796)*. Docu-

ments inédits, Angoulême, 1922. S'agissant de la Nouvelle-France, Michèle Duchet, « Bougainville, Raynal, Diderot et les sauvages du Canada. Une source ignorée de l'*Histoire des deux Indes* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 63, n° 2, avril-juin 1963, p. 228-236, ajoute le nom de Bougainville à celui de Charlevoix, tandis que Pierre Berthiaume, « Raynal : rhétorique sauvage, l'Amérindien dans l'*Histoire des deux Indes* », (étude insérée dans les actes du second colloque signalé plus haut, p. 231-249), pousse plus loin l'analyse du dossier Charlevoix.

33. Outre de nombreux développements assez courts, l'édition que nous suivons (Neuchâtel et Genève, 1783) leur consacre une trentaine de pages, vol. VII, p. 130-166. À juste titre, Salone, *op. cit.*, p. 26, voit en eux les « héros » de Raynal.

APPENDICE A

[LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPPI :
ENTRÉE EN MATIÈRE DE L'EXPOSÉ DE GARNEAU
PRÉSENTÉ À LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION, LE 26 MARS 1844]

Notre société n'a borné ses recherches et ses travaux à aucune branche particulière des connaissances humaines : elle a voulu au contraire laisser à chacun de ses membres la liberté de traiter les questions qui seraient le plus conformes à ses goûts et au genre d'études ou d'occupations qu'il poursuit. C'est pourquoi j'ai cru pouvoir, à l'instar de mes confrères, apporter sur un des sujets qui occupent aujourd'hui mes loisirs, mon contingent à la masse commune, à laquelle la variété ne peut donner que de l'intérêt. Le sujet que j'ai choisi ne peut vous être indifférent, puisqu'il concerne notre pays, et la renommée que nos ancêtres ont acquise dans une carrière où les premières nations de l'Europe ne dédaignent pas même aujourd'hui de cueillir des lauriers, je veux dire la carrière des découvertes géographiques. Ne vient-on pas de voir la France, l'Angleterre et les États-Unis jouter ensemble sur ce théâtre, et prendre pour champ de leurs efforts les régions du pôle antarctique restées inconnues jusqu'à nos jours. Tandis que l'illustre mais infortuné Dumont d'Urville, qui après avoir couru tant de dangers sur les mers, vient de périr si malheureusement dans le sinistre du chemin de fer de Versailles, découvre le premier un continent sous le pôle dans le fond de l'Océanie, l'intrépide Ross, son noble rival, célèbre par ses voyages au nord de notre continent, range [longe ?] le pôle encore de plus près que son émule, et continue ce qu'a si bien commencé le navigateur français.

Le mémoire que je me propose de soumettre à votre attention contient l'historique de la découverte du Mississipi, l'un des plus grands fleuves du globe. C'est un des plus beaux titres de gloire de nos voyageurs et que les historiens américains apprécient, comme il doit l'être, avec cette noble générosité qui détruit bien des préjugés entre les nations. En effet les américains ne peuvent faire un pas dans leurs belles contrées de l'ouest, sans qu'une montagne, une rivière, une vallée, même une ruine, ne leur rappelle un voyageur ou un missionnaire français. Je dois faire observer ici que je me sers généralement dans ma relation du nom de *Français* pour désigner un *Canadien*, parce qu'à cette époque ces deux noms étaient synonymes, la plupart des habitants du pays étant nés en France. Ainsi quand j'emploie le premier nom, je désigne aussi bien un compatriote qu'un des enfants de notre ancienne mère-patrie.

Avant d'aller plus loin j'ai besoin d'exprimer le sentiment de vif plaisir que j'éprouve, et qui ne vous est pas étranger j'en suis sûr, en voyant le goût des études sérieuses se répandre dans cette ancienne capitale qui, quoique privée récemment de ce titre, saura, je l'espère, conserver son importance par des qualités qu'aucune force humaine ne pourra lui enlever, l'intelligence et l'industrie. Depuis peu d'années plusieurs sociétés littéraires, scientifiques et industrielles se sont formées parmi les jeunes gens, preuve qu'ils ont déjà laissé loin derrière eux une génération plus vieille qui, comme ces prêtres de l'Inde, se brûle la vue à force de contempler le soleil sans chercher à en utiliser la lumière. Il y a d'honorables et de nombreuses exceptions dans cette classe de contemplateurs, j'allais dire stupides, que je ne puis indiquer toutes ; je nommerai seulement, parce qu'ils font partie de notre société, M. Berthelot, notre savant confrère, et plusieurs autres qui n'ont pas craint de profaner leurs

cheveux gris en venant s'asseoir au milieu de nous, et dont la présence sur nos bancs révèle une intelligence qui, comme tous les bons esprits, ne cherche qu'à faire progresser le pays.

La formation de ces sociétés n'est-elle pas un indice certain que nous sortons enfin de cette torpeur mentale qui servait de prétextes à nos ennemis pour lancer contre nous des accusations calomniatrices, pour accuser nos facultés intellectuelles de faiblesse ou tout au moins de lenteur. Il faut leur prouver que nous sommes encore des enfants de cette race qui a produit Corneille, Bossuet, Cuvier, Laplace et Mirabeau ; et que quand l'État aura mis à la portée de notre jeunesse les moyens d'exercer son intelligence dans les métiers, dans les arts, dans les sciences, dans la littérature, les Canadiens pourront se mesurer avec tout peuple placé dans les mêmes circonstances qu'eux.

Je prendrai la liberté de suggérer ici, comme moyen d'émulation, de publier de temps en temps un abrégé du procès-verbal de nos séances, contenant la liste des matières qui y auront été lues ou discutées ; ces éphémérides serviraient aussi dans la suite à l'histoire de la science en Canada. L'on pourrait ajouter à ce procès-verbal les écrits dont on vient de parler, et dont la publication, avec le consentement des auteurs, pourrait paraître utile. Ainsi les écrits sur la statistique ancienne ou actuelle du pays, sur les explorations géologiques relativement aux mines, sur l'agriculture, l'industrie, etc. seraient aujourd'hui, entre mille autres, des travaux dont la connaissance importe au public, et qui produiraient beaucoup de bien.

APPENDICE B

[EXPOSÉ PRÉSENTÉ PAR GARNEAU
À LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION LE 20 MAI 1844]

Observations sur le changement qui s'est opéré dans le caractère et dans les habitudes des Canadiens depuis qu'ils ont passé sous la domination britannique

Ce sujet n'a pas, que je sache, encore été traité ; il suffit cependant de l'indiquer pour qu'il excite en nous un intérêt de curiosité tout au moins, non seulement sous le rapport historique, mais [aussi] sous celui des avantages qui peuvent être résultats de cette révolution sociale aussi bienfaisante qu'elle a été pacifique.

Si l'on compare le passé avec le présent de notre histoire ; si l'on examine le caractère et les habitudes des Canadiens, sous le régime français et sous le système actuel, l'on découvre entre ces deux époques, comparativement peu éloignées l'une de l'autre, en prenant la première même à son point le plus reculé, une différence, un contraste d'autant plus remarquables que la manifestation en a été subite, inattendue et complète. Les Canadiens d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'autrefois ; leurs idées, leurs vues, leurs motifs d'ambition, leurs mœurs jusqu'à un certain point, ont éprouvé une transformation sans qu'ils aient cependant cessé un instant eux-mêmes de former un peuple distinct et spécial, sans avoir rien perdu du type national qu'ils tiennent de leur origine, et qu'à leur honneur ils ne cessent d'entourer de respect et de vénération.

Doivent-ils se réjouir d'un changement qui a tourné à leur tranquillité et à leur bien-être matériel ? La réponse ne peut être douteuse. Mais, je dois l'avouer, j'éprouve quelque regret de l'altération de ce caractère belliqueux, indépendant,

chevaleresque, qui a distingué si éminemment nos ancêtres, et jeté, si je puis m'exprimer ainsi, un éclat si poétique sur leur existence.

Le changement social dont il est ici question est encore une des nombreuses preuves que les institutions, autant et plus que les climats, exercent une influence profonde sur le génie et sur les tendances des nations. En étudiant les causes qui ont d'abord façonné d'une manière particulière le caractère et les habitudes des Canadiens, et celles ensuite qui ont altéré, modifié toutes ces choses, l'on se convaincra de plus en plus de cette vérité.

La colonisation de l'Amérique septentrionale a commencé dans le temps où, d'un côté, les rois de France achevaient d'écraser la puissance d'une noblesse turbulente et ambitieuse, et de concentrer tous les pouvoirs de l'État entre leurs mains ; et où, de l'autre, l'Angleterre, renversant la tyrannie qui pesait sur elle, faisait triompher à la fois le principe de l'égalité des citoyens devant la loi, celui des institutions électives, et jetait les fondements de son système de commerce et de navigation. La voie différente dans laquelle chacun de ces deux pays s'engageait a eu une influence immense sur le sort de leurs colonies.

Par la centralisation du pouvoir, Louis XIV devint le potentat le plus puissant de l'Europe ; mais il ne put se faire reconnaître comme tel que les armes à la main. L'on vit dès lors renaître chez les Français la passion de la guerre que leurs aïeux avaient portée si loin, et qui leur avait acquis jadis une gloire immortelle. Mais la liberté et le commerce, qui naissaient en Angleterre, étaient plus favorables à la colonisation de l'Amérique que l'esprit militaire de la France et le despotisme non disputé de ses souverains ; de là les résultats différents des efforts de ces deux grandes nations, que ce continent présenta bientôt.

Le Canada fut établi avec peine, et languit longtemps dans son berceau. Abandonné presque par nécessité au monopole commercial, il ne comptait qu'une dizaine de mille âmes, quatre-vingt ans après sa fondation. Les colonies anglaises, sous l'égide de la liberté religieuse et politique, en avaient alors deux cent mille. Il n'en pouvait être autrement ; le gouvernement de Londres voyait généralement avec plaisir les mécontents quitter le royaume pour le Nouveau Monde. Les princes français, au contraire, forts de leur despotisme, suivaient une autre politique. Voulant dérober aux regards les chaînes de leurs sujets impatients sous le voile de la gloire militaire, ils craignaient de perdre un soldat en voyant partir un colon. Il ne tint à rien que ce pays ne fût abandonné par le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, un fort parti dans le ministère appréhendant que l'ancienne France ne se dépeuplât, par l'écoulement de la population, au profit de la nouvelle. L'on ne sait que trop aussi que le gouvernement ferma soigneusement la porte des colonies aux huguenots, les seuls hommes alors qui avaient, comme les puritains et les républicains anglais, des motifs de s'expatrier.

C'est ce progrès inégal des colonies anglaises et des colonies françaises, la puissance des unes et la faiblesse des autres, leur contiguïté enfin, qui forcèrent les Canadiens à être toujours armés pour défendre leur pays et leur indépendance nationale ; ils ne labourèrent plus leurs champs que les armes à la main. C'est ainsi que par un concours de circonstances nées de l'état politique de la métropole, sur lesquelles ils n'avaient aucune influence, ils se trouvèrent entraînés dans une carrière propre, il est vrai, à l'exercice de leur valeur, mais contraire à l'avancement d'un pays nouveau.

Le gouvernement français n'ignorait pas cependant les désavantages de sa situation en Amérique, par suite de la puissance croissante des colonies de sa rivale. Pour conserver

une position imposante, il imagina d'établir dans la Nouvelle-France, depuis l'embouchure du Saint-Laurent en remontant ce fleuve, jusqu'à la décharge du Mississipi dans la baie du Mexique, un système de domination plein de grandeur et de génie, fruit indubitable des calculs profonds d'une nation accoutumée à de grandes choses, système introduit plus tard dans les Indes par la vaste pensée de Dupleix, et suivi avec persévérance jusqu'à ce jour par la Grande-Bretagne. Les Canadiens furent appelés à défendre et à soutenir, les armes à la main, cet échafaudage de politique, dont ils recevaient par contrecoup de l'importance et de l'éclat.

Le Canada se trouvait être alors à la fois une colonie commerçante, agricole et surtout militaire. Ses habitants, obligés de lutter contre des adversaires beaucoup plus forts qu'eux, durent compenser, par le courage et l'habileté dans l'usage des armes, ce qui leur manquait sous le rapport du nombre. L'homme paisible des champs, ou du comptoir, eut été peu propre à la tâche que ce système [lui] imposait. Le gouvernement ne soudoyant point, comme l'Angleterre le fait aujourd'hui en Asie, une armée permanente aussi considérable, s'étudia à nourrir avec soin parmi eux la passion de la guerre et des expéditions lointaines afin d'en imposer à ses ennemis, par l'impétuosité, la constance et l'activité de ses combattants ; et aussi, en les échelonnant sur la baie d'Hudson, dans le bassin du Saint-Laurent et dans celui du Mississipi, de tenir en respect et attachées à son alliance les nombreuses tribus indiennes de ces vastes contrées. Le Canada eut à lutter par cela même contre deux obstacles qui s'opposaient à son agrandissement ; le premier tendant à arrêter le cours de l'émigration de la mère-patrie, comme je l'ai dit plus haut ; et le second provenant de la direction donnée dans la colonie aux idées des Canadiens, laquelle les éloignaient de l'objet qui les y avaient amenés, eux ou leurs pères.

L'esprit et le temps des habitants se trouvant partagés entre des occupations opposées, le progrès des établissements, de l'agriculture et de l'industrie, dut en recevoir une atteinte grave ; le mal provenant de cette cause engagea en différents temps le gouvernement local à faire des représentations au roi sur l'état de langueur de la colonie ; mais la force toujours croissante de ses voisins nécessitait de plus en plus le maintien d'un système que les circonstances avaient forcé d'adopter dès l'origine.

Le gouvernement colonial resta toujours constitué militairement. Le général, réunissant les fonctions civiles et militaires, administrait avec un conseil de son choix. La population mâle reçut une organisation militaire, comme le gouvernement, les capitaines et tous les autres officiers supérieurs remplissant dans les campagnes, ou dans les côtes comme on disait alors, les fonctions d'officiers de paix. Cette milice fut divisée en brigades, en bataillons et en compagnies. Les seigneurs et la noblesse en occupaient presque tous les grades, après avoir fait souvent l'apprentissage de la guerre dans les armées de terre ou de mer de la France. La réunion du seigneur et du censitaire sous le même drapeau, contribua beaucoup à établir une espèce de fraternité entre eux très avantageuse pour les deux. Après avoir enduré ensemble les mêmes fatigues, couru les mêmes dangers, partagé la même gloire sur les champs de bataille, l'officier et le soldat, rentrés dans leurs foyers, tenaient à honneur de conserver l'amitié qu'ils avaient formée à la guerre, et que consacraient des souvenirs qui leur étaient chers : de là la bonne intelligence qui régna généralement de tout temps en Canada entre le seigneur et ses censitaires ; de là aussi la modération et la bienveillance des uns, l'attachement et la fidélité des autres, et enfin l'aversion de ces derniers à obéir à des officiers qui leur étaient étrangers. Les rapports qui

s'étaient établis entre ces deux classes d'hommes, vivant sur le même sol, dans la même seigneurie, ressemblaient assez à ceux qui existaient autrefois entre le chef de *clan* et ses suivants dans les montagnes d'Écosse.

C'est par suite de cette organisation que les Canadiens contractèrent cette physionomie énergique dont nous avons parlé en commençant, et ces habitudes martiales et aventureuses qui devinrent une seconde nature pour une grande partie d'entre eux, qu'ils chérissent avec passion et que mon objet est de mettre ici en regard de leurs habitudes paisibles, laborieuses et sédentaires actuelles.

Si ce système était peu favorable à l'avancement du pays, ce n'était pas par défaut d'activité et de vie ; car à aucune époque il n'y a eu plus de mouvement, [jamais] l'esprit et l'imagination des habitants n'ont été plus continuellement occupés qu'alors ; mais c'était cette activité bruyante du soldat, trop souvent aussi stérile pour le bien des peuples que destructive de la vie humaine. Cependant cette activité, mère de tant d'émotions, qui inspire des actions si sublimes et si patriotiques, possède un intérêt auquel les plus grandes âmes sont souvent les plus sensibles.

Le jeune Canadien se formait aux fatigues et à l'usage des armes, à la chasse ; en peu de temps, il devenait un tireur habile, apprenait des sauvages à lâcher un plomb mortel avec promptitude, à se couvrir avec dextérité pour éviter celui de son ennemi, à tendre des embuscades. Il surpassait bientôt son maître dans l'art de combattre dans les bois ; avec encore quelques études, il était en état de lutter et contre ces barbares et contre les troupes disciplinées de l'Angleterre et de ses colonies.

Les premiers vœux, les premiers désirs ardents formés par un jeune homme, c'était de prendre part à une expédition guerrière, ou de faire un voyage dans les *pays d'en haut*. À

son retour, il racontait avec orgueil les dangers qu'il avait courus, les combats auxquels il avait assisté ; ses officiers louaient son courage ; on le traitait avec considération. Toutes ces marques de respect excitaient l'ambition de ses plus jeunes frères ou camarades, qui, dès que l'âge le leur permettait, s'empressaient de [suivre] la même carrière, que tous ne laissaient qu'après un certain temps pour s'établir sur des terres et donner naissance à des familles au milieu desquelles la relation de leurs aventures répandait de bonne heure le goût de la guerre et des voyages, qu'ils avaient contracté eux-mêmes au foyer paternel et qui se léguait de père en fils.

Beaucoup de Canadiens cependant se fixaient parmi les sauvages, ou prenaient des habitudes indépendantes et vagabondes, dont ils ne pouvaient plus se défaire ; d'autres succombaient dans cette vie active et pleine de dangers. Obligés de passer des lacs immenses où éclatent fréquemment de violentes tempêtes, de descendre des cascades dont leur intrépidité leur faisaient mépriser les dangers, de naviguer sur de longs fleuves, dans de frêles embarcations d'écorce, ou de traverser des forêts où souvent les attendait en embuscade un sauvage vindicatif, un grand nombre périssaient de différentes manières ; les uns dans les neiges ou dans les glaces ; les autres par les fatigues, par la faim ou par le fer de l'ennemi.

Tous habitués à cette vie laborieuse, capables d'entreprendre les marches les plus longues et les plus pénibles, et de conduire un canot avec adresse, ils formaient une force toujours prête à entrer en campagne au premier ordre. Aussi leurs attaques nombreuses, pressées, imprévues, sur les points les plus reculés les uns des autres, les rendaient la terreur de leurs ennemis.

L'histoire a conservé le souvenir de leurs diverses expéditions, dont plusieurs étonnent par leur hardiesse et par leurs résultats. Les distances, la rigueur de la saison la plus rude ;

des forêts, des montagnes, des nombreuses rivières à rien n'arrêtait ces hommes intrépides et insoucieux au milieu des plus grands périls. Je n'en citerai que quelques-unes qui nous donnent une idée de ce que peut la volonté du succès.

Une bande de Canadiens se met en marche par terre sous les ordres du chevalier de Troye, dans l'hiver de 1686, pour porter la guerre contre les Anglais de la baie d'Hudson. À cette époque, la route qui y conduit était peu connue ; ce ne fut qu'au bout de près de quatre mois qu'elle parvint dans cette région reculée après des fatigues inouïes. Il n'y a pas besoin de dire qu'une attaque faite par de pareils hommes, quoiqu'ils ne comptassent pas cent combattants, ne pouvait manquer de réussir. En effet, tous les forts ennemis furent enlevés d'assaut.

Le célèbre d'Iberville entreprend et exécute, dans le cours de l'hiver de 1697, la conquête de la plupart des établissements anglais de Terre-Neuve, pays couvert de forêts, de montagnes et de précipices. « C'est une chose admirable, dit La Potherie, témoin presque oculaire de cet exploit, que cent vingt-cinq Canadiens se soient rendus maîtres d'une si grande étendue de pays, dans la saison la plus rigoureuse que l'on puisse s'imaginer. Le froid, la pluie, la neige, la faim et la soif devaient être autant d'obstacles. Ils firent cependant plus de sept cents prisonniers et tuèrent en différentes occasions plus de deux cents hommes ».

Si du septentrion, l'on tourne ses regards vers l'occident, on les verra donner les mêmes preuves de courage, d'infatigabilité et de dévouement à leur mère patrie, et se distinguer également par leurs exploits et par leurs découvertes géographiques. Leurs nombreuses excursions dans ces contrées, soit contre les sauvages, soit contre les colons anglais, sont bien connues. Les traditions des États-Unis nous représentent ces guerriers comme flottant continuellement sur leurs fron-

tières, et tenant le pays dans des appréhensions continuelles, et souvent dans la plus grande terreur. Ce sentiment s'est tellement imprimé dans l'esprit du peuple que, dans les états limitrophes du Canada, l'on fait encore allusion, lorsqu'on veut effrayer un enfant rebelle, à ces terribles et subites apparitions des bandes canadiennes.

Les Canadiens avaient une discipline particulière à eux ; ils faisaient la guerre à la façon des sauvages, et formaient la troupe légère lorsqu'ils agissaient avec les réguliers. Leurs armes ordinaires étaient le fusil, la hache de guerre ou casse-tête, et un couteau-poignard. C'est armés de cette manière qu'ils sont représentés dans une gravure qui se trouve dans l'auteur que je viens de citer. Ils portaient alors une longue chevelure qui leur tombait sur les épaules, et une capote serrée autour des reins par une ceinture de diverses couleurs, vêtement encore en usage en hiver dans nos campagnes.

Ils formèrent avec le temps une milice redoutable, et signalèrent leur valeur dans les différentes guerres avec l'Angleterre, surtout dans celle de 1755. Ils gagnèrent, seuls ou aidés des sauvages, plusieurs batailles importantes comme celle du fort Duquesne, célèbre par la défaite sanglante du général Braddock qui sema l'épouvante jusque dans la Virginie ; et celle de Montmorency où combattit seule la brigade de Montréal. Ils contribuèrent puissamment au gain des principales batailles immortalisées dans les fastes du Canada.

En temps de paix, ils se livraient plus exclusivement à l'agriculture ; et malgré leurs nombreuses distractions, il faut avouer que, par rapport à leur temps, ils suivaient un système de culture assez parfait ; beaucoup plus que celui dans lequel tant d'habitants s'obstinent encore aujourd'hui, malgré les progrès qu'a faits cet art précieux. Il y avait alors moins de routine, et, par conséquent plus de science. La chasse, libre pour les colons, partageait aussi leurs moments ; mais la

plupart des habitants ne cultivaient le sol que pour subvenir aux besoins journaliers de leurs familles, sans songer à augmenter leurs exploitations.

Tel était le Canadien sous la domination française. Brave, inconstant, aventureux voyageur, ayant de l'aversion pour un travail assidu et réglé, il chérissait cet esprit de liberté et d'indépendance auquel, observe un auteur, l'air qu'on respire dans ce vaste continent semble contribuer. Cette manière de vivre était favorable à son développement physique. « Nous n'avons point, écrit Charlevoix dans ses lettres à la duchesse de Lesdiguières, dans le royaume de province où le sang soit communément si beau, la taille plus avantageuse et le corps mieux proportionné. Ils ont avec cela beaucoup d'esprit, surtout les personnes du sexe, qui l'ont fort brillant, aisé, ferme, fécond en ressources, courageux et capable de conduire les plus grandes affaires. »

Mais à côté de ces qualités, on leur reprochait des défauts graves, que la vérité m'oblige de signaler, quoiqu'il puisse en coûter à mon amour-propre national.

Bien des gens étaient persuadés qu'ils n'étaient pas propres aux sciences qui demandent beaucoup d'application et une étude suivie. Raynal, avec ce ton âcre et tranchant qui le distingue, est encore plus sévère. « La passion des armes, dit-il, qu'on avait excitée à dessein parmi ces hommes courageux et fiers, achevait de les dégoûter des travaux champêtres. Les habitants des villes, surtout de la capitale, passaient l'hiver comme l'été dans une dissipation générale et continuelle. On ne leur trouvait aucune sensibilité pour le spectacle de la nature, ni pour les plaisirs de l'imagination ; nul goût pour les sciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'instruction. »

Tout ce que nous pouvons répondre à cela, c'est que l'autorité publique ne faisait rien à cette époque pour l'éducation ; et qu'il serait très difficile de trouver parmi les anciens

édits et ordonnances une seule loi qui ait rapport à cet objet important. Mais depuis qu'il a commencé à s'élever des écoles et des collèges dans ce pays, que la presse y répand les lumières, que la liberté politique y appelle l'exercice des talents sur un théâtre digne d'elle, les Canadiens ont montré que leurs facultés intellectuelles ne le cédaient point à celles de la nation dont ils descendent, non plus qu'à celles de la nouvelle race d'hommes que la destinée a fait leurs frères et leurs compatriotes. Dans leurs luttes politiques, les Canadiens, quoique neufs à ce genre de combat, ont déployé une capacité qui les a mis au niveau des hommes dont nous venons de parler ; et pour l'éloquence parlementaire, la grâce et l'abondance d'un Vallières, le style mâle, la véhémence entraînant d'un Papineau, n'ont pas encore été surpassés, si même ils ont été égalés en Canada jusqu'à ce jour. Les deux premiers orateurs du barreau de Québec sont aujourd'hui un Canadien et un Irlandais.

Cependant, il faut dire que le sujet du reproche de l'auteur de *l'Histoire philosophique des deux Indes*, n'a pas entièrement cessé d'exister ; mais, comme le pays est encore pour ainsi dire à son berceau, l'on doit espérer qu'il produira un jour des auteurs qui le laveront d'une manière glorieuse de l'accusation portée contre lui par cet homme célèbre. Cette époque pourrait se faire attendre. Il n'en peut guère être autrement dans un pays peu avancé et faible en population. Les moyens d'encouragement sont plus rares que chez une nation déjà ancienne ; la fortune ignorante y domine davantage, les coteries s'y coudoyent, ce poison des petites sociétés, où quelques intelligences ambitieuses s'entourent d'obséquieuses médiocrités pour primer, toutes choses qui entravent le progrès des lumières. Néanmoins elles marchent ; l'art d'écrire, que l'on pourrait appeler celui de penser, commence à être cultivé par la jeune génération. Il n'était pas totalement

inconnu de la vieille, où l'on trouve des hommes écrivant avec sagesse et pureté, et dont quelques-uns travaillent avec un noble dévouement à la diffusion des connaissances ; mais ce n'est pas un mensonge que de dire que la plupart de nos hommes politiques et de nos officiers publics ont négligé ce talent essentiel, et qu'ils sont restés dans une infériorité fâcheuse sous ce rapport. Si le Canada a été, jusqu'à ce jour, presque inconnu des autres peuples, on peut l'attribuer à cette stérilité funeste, qui nous exposait à tous les maux que l'opinion des nations éclairées empêche souvent de commettre dans le monde politique. Nos journaux ont aussi été conduits avec une extrême négligence ; mais il y a un progrès notable chez quelques-uns d'entre eux. La jeune génération aspire à s'élever dans l'échelle de l'intelligence ; et c'est un hommage que je me plais à lui rendre publiquement. Sans être douée peut-être à un aussi haut degré du génie de l'éloquence que celle qui l'a précédée, elle apporte plus d'étendue dans les idées, plus de profondeur dans la réflexion, plus de connaissances positives et pratiques, et enfin ce vif élan vers le perfectionnement, qui est la plus grande preuve de la vérité que j'exprime ici.

La poésie et la peinture, ces deux arts d'inspiration et de génie, commencent aussi à ouvrir leurs ailes et à essayer leurs forces. Si les jeunes adeptes de la première n'ont encore produit que quelques pièces fugitives, l'on découvre dans quelques-unes d'elles le désir de s'élever à des formes larges et d'un beau idéal, et de *localiser*, si je puis m'exprimer ainsi, cette divinité si difficile et si enchanteresse à la fois, sur nos rives. L'amour de la seconde a changé des pinceaux grossiers en une palette fertile d'où de jolis paysages vont tous les ans animer une jolie toile comme pour donner le démenti à Raynal, que nous sommes insensibles aux beautés de la nature. Ce premier pas a produit un élève canadien de M. Paulin

Guérin, de Paris, qui a importé sur nos bords le coloris brillant et vigoureux, et l'exécution habile du peintre de Charles X. Un autre s'inspire actuellement au milieu des chefs-d'œuvre de Rome.

Cependant les Canadiens continuaient à se livrer, sous la domination française, à cette vie qui avait tant de charmes pour eux, charmes qu'embellissait encore le souvenir du passé, lorsque le résultat de la guerre sanglante de 1755 vint opérer tout-à-coup une révolution complète dans leur situation, en leur donnant une nouvelle mère-patrie et en inaugurant un nouveau gouvernement au milieu d'eux.

Je n'entrerai pas dans les détails des événements de cette époque. Chacun sait que tout le système gouvernemental français fut momentanément aboli pour faire place à un régime purement militaire ; qu'il ne resta debout que l'organisation paroissiale et ecclésiastique à laquelle les Canadiens adhérèrent tous ensemble comme un seul homme en se renfermant sévèrement dans leurs foyers. Jamais la paix ne fut plus grande dans le pays qu'à cette époque ; et jamais il ne s'opéra plus totalement et plus soudainement chez un peuple un changement profond et durable, dans ses occupations, dans ses habitudes et dans ses préjugés. Comment se fait-il que le Canadien, voyageur, léger, aventureux, aimant la guerre, soit devenu tout à coup, en changeant de gouvernement, paisible, casanier, laborieux, positif, tenace jusqu'à l'opiniâtreté, et en outre politique persévérant et jaloux de ses droits dès qu'il a pu les connaître ? Il faut aller, je pense, chercher la réponse à cette question dans ce sentiment inné de conservation qui existe avec une activité si vivace chez toutes les grandes nations, et dont l'affaiblissement est un signe certain de décomposition sociale. Rejetons du peuple le plus ancien de l'Europe, les Canadiens ont hérité de leur origine ce don précieux, cet instinct qui les a fait plier sans

efforts aux circonstances pour se conserver au milieu des révolutions politiques dont leur pays a été le théâtre jusqu'à présent ; et dont la Providence prive ceux qu'elle veut perdre, en répandant sur eux, pour nous servir des paroles du poète,

..... *cet esprit de vertige et d'erreur,*
De la chute des rois funeste avant-coureur.

Depuis que le sort a jeté nos pères pour la première fois sous le ciel âpre et rigoureux du Canada dans cette contrée isolée et sauvage qui borde les déserts du Labrador et de la baie d'Hudson, combien de fois notre existence nationale n'a-t-elle pas été compromise ? L'on peut dire avec raison que nous avons grandi jusqu'à présent au milieu des luttes sur le bord d'un abîme toujours prêt à nous engloutir. Comme le voyageur franchissant les Alpes, sans cesse suspendu sur des précipices, le peuple canadien s'est formé, s'est développé, continuellement menacé par la puissante république des États-Unis qui l'avoisine, soit avant, soit après sa séparation d'avec l'Angleterre. Néanmoins, il a traversé tous ces dangers avec son langage, sa religion, et la plupart de ses institutions sociales ; et de plus, si la Grande-Bretagne conserve aujourd'hui un débris de domination en Amérique, l'on peut dire que c'est à l'existence distincte et nationale de ce peuple qu'elle le doit, fait qu'elle ne devrait jamais oublier. Cela, soit dit en passant, ne devrait-il pas suffire aussi pour l'engager à se méfier de ces théoristes à imagination capricieuse, de ces agioteurs politiques, de ces aventuriers nécessaires qui cherchent à exploiter la ruine de la nationalité canadienne pour s'enrichir des débris du naufrage, usurper les emplois et l'autorité.

La révolution opérée par le grand événement de 1763 dans le caractère des Canadiens a eu aussi pour résultat de les rendre presque soupçonneux, froids, calmes comme la reli-

gion qu'ils professent, et d'autant moins changeants qu'ils paraissent avoir été autrefois volatils et légers. Leur population, et c'est là un des faits les plus saillants, a pris depuis cette époque un développement plus rapide que celle des États-Unis, à proportion du nombre, si l'on retranche l'émigration et les additions de territoire de cette dernière puissance. Une uniformité surprenante s'est établie dans leurs manières, dans leurs usages, dans leur ameublement, dans leurs objets d'industrie, voire même dans leurs établissements agricoles, dont les maisons sillonnent les campagnes, à chaque concession, comme d'immenses rues. Leur persévérance *conservatrice* dans l'unité canadienne, leur ténacité à leurs anciennes coutumes sont poussées à un point tel qu'elles mettent quelquefois obstacle à leurs progrès. Mais comme rien n'est parfait sur la terre, je préfère ce défaut à celui d'une inconstance bruyante qui avance peu avec une grande activité, comme celle que Volney reproche aux colons qu'il trouva dans le bassin du Mississipi, à la fin du dernier siècle, pauvres chasseurs sans expérience aucune de la culture, et qu'il juge en conséquence avec une sévérité qui est par cela même de l'injustice.

Cet esprit de persévérance dont je viens de parler, est remarquable chez les Canadiens dans leur conduite politique. Ils ont protesté contre les abus, revendiqué leurs droits, dans tous les temps avec la même constance et avec la même fermeté ; et si un long déni de justice leur a fait perdre un moment leur sang-froid, et excité chez eux un mécontentement dont le comte de Durham a justifié la cause, ils n'en ont pas moins montré, après les événements irritants de 1837, et l'injustice insultante de l'Acte d'Union, ce calme digne, énergique, imposant, qu'on ne voit que chez les peuples qui agissent par une conviction profonde basée sur la réflexion et l'intelligence éclairée de leurs intérêts, et non par cet esprit

de haine comme celui que leurs ennemis leur prêtent contre leur métropole et dont la marche est aussi inconstante que la passion est désordonnée, capricieuse et sans suite. Leur politique ne paraît pas avoir varié depuis un demi-siècle ; et on peut la résumer ainsi : *Nos institutions, notre langue et nos lois, sous l'égide de l'Angleterre et de la liberté.*

Tandis que cette révolution se passait au Canada, jetons les yeux sur ceux de nos compatriotes qui, en retournant en France, se sont attachés à sa fortune. L'on verra ce rameau détaché d'un tronc vigoureux jeter sur les plages de l'Ancien Monde un éclat qui n'a point démenti son origine. Tandis que l'un obtient par son intrépidité les louanges les plus nobles que puisse donner un ennemi, d'autres parviennent aux plus hauts grades de la marine, et le vicomte de Léry, conquérant tous les siens sur les champs de bataille, fait général par Napoléon, semble attirer dans sa personne sur ses compatriotes un rayon de cette gloire acquise sous l'inspiration du plus grand capitaine des temps modernes, et dont le reflet éclaire tout ce qui l'environne, amis comme ennemis, au nombre des derniers desquels nous nous trouvions avec notre métropole.

En résumé donc, comparant le Canadien d'autrefois avec celui d'aujourd'hui, l'on doit conclure avec ceux qui préfèrent un pays florissant à une contrée à demi cultivée, une aisance douce et assurée à l'existence pleine de vicissitudes d'un peuple dont la principale occupation est la guerre, le bonheur paisible de la chaumière aux émotions du voyageur, enfin les progrès de la population, de l'industrie et des richesses à la vaine gloire du soldat ou à l'indépendance chimérique du coureur de bois, l'on doit conclure, disons-nous, que le changement qui s'est opéré dans le caractère et dans les habitudes des Canadiens leur est avantageux sous tous les rapports, tant matériels qu'intellectuels, et a, par conséquent, été favorable à l'avancement de notre commune patrie.

L'AMBIGUÏTÉ GARNÉLIENNE

Maurice Lemire

Université Laval, CRELIQ

UN DOUBLE OBJECTIF

En écrivant son *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, François-Xavier Garneau visait un double objectif : d'abord réhabiliter les Canadiens à leurs propres yeux et ensuite, démontrer que la liberté en régime politique valait mieux que la coercition. Dans une longue lettre à lord Elgin, le 19 mai 1846, sur la « situation politique du pays », il écrit :

J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité, si souvent défigurée, et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore journellement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'exposer tout simplement leur histoire¹.

Ce qui veut dire, entre autres, réfuter les historiens de langue anglaise qui ont déjà donné une interprétation si défavorable du passé des francophones. Pour ce faire, il n'entend pas se placer en un lieu d'autorité, comme le feront ses successeurs,

Jean-Baptiste-Antoine Ferland, Étienne-Michel Faillon et Henri-Raymond Casgrain, mais rester ouvert aux exigences de la pensée libérale. En effet, il ne veut pas juger des événements d'après un point de vue arbitraire, mais selon des principes :

Ce n'était pas sans de graves motifs, que j'avais adopté dans toute sa force le principe de la liberté de conscience. En effet, sans ce principe protecteur où les catholiques en seraient-ils dans l'Amérique du Nord avec les huit-dixièmes de la population protestante et des gouvernements partout protestants ? [...] C'est aussi à l'aide de ce principe de tolérance que j'ai pu défendre les catholiques canadiens contre les attentats du gouvernement protestant d'Angleterre après la conquête. Le blâme que j'avais porté contre le gouvernement français donnait de la force à mes paroles aux yeux des protestants eux-mêmes lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres².

Mais, était-il possible de juger favorablement de l'entreprise coloniale française en Amérique à partir d'un tel principe ? Après mure réflexion sur les diverses formes de gouvernement, Garneau en est arrivé à la conviction que les États-Unis étaient le modèle à suivre pour surmonter les préjugés de race, de religion et de classe sociale. Cependant, l'objet de son histoire l'oblige à prendre parti contre les envahisseurs américains, non seulement sous le régime français, mais aussi sous le régime anglais. Ne se place-t-il pas ainsi en contradiction avec lui-même ?

LES ÉLÉMENTS DU DISCOURS

Dans son « Discours préliminaire », Garneau considère la République américaine comme la réalisation des aspirations sociales de l'humanité. D'après l'historien, deux

grandes mutations ont marqué l'histoire : l'invasion de l'Empire romain par les barbares et la migration des Européens vers l'Amérique. La première faisait prévaloir la barbarie sur le monde civilisé ; la seconde amorçe la libération de l'individu. L'établissement des Européens en Amérique inaugure une sorte de recommencement du monde. Sur le vieux continent, la féodalité a multiplié les entraves à la liberté en érigeant le privilège en système au profit d'une caste. Incapable de se réformer, elle s'est maintenue longtemps par le despotisme. Au Nouveau-Monde, du renouvellement des formes du pouvoir résultaient des chances égales offertes à tout immigrant. La nouvelle république réunissait ainsi toutes les conditions pour le plein épanouissement des initiatives personnelles, comme le prouve bien son prodigieux développement.

Au moment où Garneau écrit son histoire, la situation politique canadienne renforce cette conviction. Consterné par la décision de l'Angleterre d'unifier les deux Canadas pour faire disparaître les Canadiens français, il considère le geste de l'Angleterre à la lumière des précédents que constituent les rattachements de l'Écosse et de l'Irlande au Royaume-Uni³. Là où le droit ne suffisait pas, la couronne a acheté les suffrages des parlementaires les plus corrompus avec des distinctions et des bourses. C'est une chose inouïe qu'une pareille mesure puisse se répéter en Amérique. L'historien en est d'autant plus étonné qu'il voue une grande admiration aux institutions anglaises. Lecteur de Voltaire, de Montesquieu, de l'abbé Raynal et de bien d'autres « philosophes » du XVIII^e siècle, il reconnaît aux Anglais d'avoir compris que le jeu démocratique ne pouvait s'exercer sans un contrepoids des pouvoirs. La couronne, les lords et les communes étaient essentiels au bon fonctionnement de l'État dans un climat de liberté de conscience, d'opinion et de presse. La mesure de

l'Union lui paraît d'autant plus condamnable qu'elle est prise par un gouvernement responsable. C'est par des bavures semblables que l'Angleterre trahit l'esprit médiéval qui la contamine encore.

Ce n'est qu'en Amérique que la constitution anglaise porte vraiment ses fruits. Les colons qui fuient les persécutions religieuses recherchent avant tout la liberté et l'Angleterre, au contraire de la France, a la sagesse de la leur accorder⁴. Ces émigrants possédaient le capital politique et économique pour établir la démocratie : « C'étaient des mécontents politiques, des hommes qui, avec des lumières, possédaient de l'expérience et de la fortune⁵. » De plus, la géographie leur était favorable : « [...] les établissements anglais jouissaient d'un ciel chaud ou tempéré dans toute leur étendue, et d'un sol fertile, dont les productions formaient une source inépuisable d'abondance par leur extrême variété⁶. » Toutes les conditions réunies illustrent que la liberté octroyée sans restriction engendre le progrès et le bien-être. C'est là un fondement inaltérable du credo garnélien. Le succès des établissements américains constituait l'étalon pour juger du plus ou moins de progrès des autres établissements.

LE RÉGIME FRANÇAIS

C'est avec ce regard que Garneau scrute le Régime français. Au lieu de favoriser la liberté et de stimuler les initiatives des colons, la France s'est ingéniée de toutes les manières à les brimer. L'historien porte un jugement sans appel : « Ce système enfin était le plus mauvais de tous les systèmes de gouvernement : c'était la délégation d'un pouvoir absolu, qui devait être exercé à mille lieues du pouvoir déléguant et dans un état de société essentiellement différent de celui de la mère patrie⁷. » En effet, toutes les instances de gouvernement, au lieu de déléguer des pouvoirs, cherchent à

les concentrer, tant dans les domaines politique et religieux que dans le domaine commercial.

Garneau retient surtout les luttes mesquines entre les pouvoirs civil et religieux. Le clergé catholique élimine très tôt les huguenots pour se réserver la colonie, puis il prétend tout subordonner à son pouvoir : les jésuites rêvent de faire du Canada une nouvelle réduction paraguayenne⁸, puis Mgr de Laval parvient à faire nommer ses créatures au poste de gouverneur. Conséquence de cette concentration, l'intolérance s'épanouit au sein de la nouvelle collectivité. À l'occasion de la traite de l'eau-de-vie, l'évêque entend fléchir toute opposition. Par la fondation du Séminaire de Québec et l'amovibilité des curés, il tient tout le clergé dans sa dépendance. Frontenac apparaît aux yeux de Garneau comme un libérateur qui redonne du lustre au pouvoir civil. Mais cette restauration de l'autorité gouvernementale ne produit pas les fruits escomptés, à cause des luttes incessantes entre le gouverneur et l'intendant entretenues par le système.

Le même despotisme prévaut dans le commerce. En affermant la traite des fourrures à des compagnies et en distribuant les permis de traite à quelques privilégiés, le gouvernement soustrait le commerce aux lois du marché et l'empêche de concurrencer celui des Anglais :

Comme il [le fermier] était l'arbitre des prix, il les fixa de manière qu'on vit baisser graduellement celui des fourrures chez les sauvages, et hausser celui des objets que les Français leur donnaient en échange ; tandis que dans les colonies anglaises, où la traite était libre, les prix suivaient une marche contraire : on y payait les pelleteries deux ou trois fois plus cher⁹.

Pour bien montrer la différence entre les deux systèmes, Garneau cite Raynal : « Le commerce du castor était libre chez lui, tandis que, chez les Français, il était et fut toujours

asservi à la tyrannie du monopole. C'est avec cette facilité qu'il intercepta la plus grande partie des marchandises qui faisaient la célébrité de Montréal¹⁰. » En conséquence, ce monopole multiplie le nombre de coureurs des bois : « Plusieurs de ceux qui faisaient la traite, se fixaient parmi les sauvages pour se soustraire aux associés dont ils avaient négocié les marchandises. Un plus grand nombre encore allait s'établir chez les Anglais, où les profits étaient plus considérables¹¹. »

Telle est la conséquence de la vétusté d'institutions dont les Français conviennent eux-mêmes. Au milieu du XVIII^e siècle, « tous les esprits étaient en mouvement sur les plus hautes questions de l'organisation publique ; mais les Français n'avaient pu s'en occuper sans être frappés de la déraison, de l'absurdité de leur propre administration dans toutes ses parties¹². » Aussi, ne pouvaient-ils s'empêcher de faire des comparaisons, à l'instar de Voltaire dans ses *Lettres anglaises*. Garneau soutient que la société française s'achemine inexorablement vers la Révolution qui va la réformer en profondeur.

Sa position s'apparente à celle que l'historien américain Francis Parkman adoptera quelques années plus tard dans ses grands ouvrages sur la Nouvelle-France, à savoir que la victoire de la Nouvelle-Angleterre n'est pas d'abord une affaire de nombre, mais l'effet d'un système.

Avec ce point de vue, Garneau se trouve donc en une position difficile pour prendre la défense de ses compatriotes. En effet, jusqu'à quel point ne se laisse-t-il pas détourner de son projet initial de décrire la marche du peuple vers la liberté ? Fernand Dumont note avec raison : « Nous n'apprenons presque rien sur son habitat [le peuple canadien], ses travaux, son genre de vie. Dans la guerre, on le voit en mouvement ; quand il retourne à ses occupations agricoles, il

semble ne plus dépendre de l'histoire¹³. » Prisonnier de sa documentation, l'historien place sous les feux de la rampe les acteurs de la vie sociale évoqués par les documents, comme les administrateurs, les missionnaires et les militaires qui polarisent le récit sur les querelles de juridiction, sur l'apostolat et sur la guerre. Pour retrouver le peuple dans sa vie quotidienne, Garneau aurait dû, comme le fera Faillon, compulser les greffes de notaires. Il est amené, malgré son idéal démocratique, à adopter une vision classique du passé. Dans ses récits, il collationne surtout les faits glorieux qui méritent d'alimenter la mémoire collective, comme l'illustrent les procédés qu'il utilise pour mettre en valeur l'héroïsme des grandes figures de l'histoire.

LA GRILLE CANONIQUE

Il sélectionne les faits d'après la grille canonique de l'histoire traditionnelle. Les guerres de toutes sortes priment, parce qu'elles consacrent plus que tout autre fait la gloire des héros. Puis, viennent les grandes explorations qui agrandissent le domaine français et, enfin, les missions pour la conquête du royaume de Dieu. Cette *gesta Dei per Francos* commande le ton épique. Souvent, l'historien se laisse emporter par son sujet : il montre comment les Canadiens, dans des conditions extrêmement difficiles, n'en ont pas moins exploré la majeure partie du continent et maintenu pendant un siècle et demi la présence française en Amérique. La sévérité du climat, l'acharnement des Iroquois, les déficiences de l'administration française, sont autant d'obstacles à surmonter pour disputer à l'Angleterre la possession du continent. Tel est l'argument majeur qui met en valeur la vaillance des Canadiens. L'historien concède que ces derniers ne jouissaient pas de la même formation politique que les Américains, mais qu'en revanche, ils se faisaient valoir, en tant

que descendants pour la plupart de militaires, par un sens inné de la discipline et de l'obéissance. Aussi, n'ont-ils jamais songé à remettre en question leur fidélité à la couronne française, quels que soient les sacrifices qu'elle leur imposât. Même lorsqu'il vante les brillantes victoires des troupes françaises, Garneau souligne la part des Canadiens. Des relations durables avec les indigènes leur ont permis de compenser leur petit nombre par la maîtrise d'un vaste réseau de commerce. Son insistance sur les aspects positifs de la Nouvelle-France font presque oublier que cette colonie était privée de liberté et qu'elle était obligée, faute d'aide de la métropole, de se livrer à une guerre d'escarmouche plutôt déshonorante.

Garneau n'essaie pas d'excuser les premiers colons des accusations de barbaries portées contre eux par les historiens américains, contrairement à Casgrain dans son *Montcalm et Lévis* (1891). Par exemple, il raconte sur le mode épique l'expédition contre Corlar. De tels raids sanglants choquent l'opinion étrangère et valent aux Canadiens des condamnations unanimes. Garneau refuse d'en tenir compte et soutient que ses compatriotes, inférieurs en nombre et en armement, compensaient par leur adresse et leur endurance physique. Les Canadiens suscitaient à la fois la terreur et l'admiration chez l'ennemi. Ce traitement de l'information peut exprimer un désir de passer sous silence une question qui avait grandement ému Montcalm et Bougainville dans leurs journaux respectifs.

C'est ce même souci de mettre en valeur les Canadiens qui amène Garneau à régler le récit de la défaite des Plaines d'Abraham en moins d'une page, pour en consacrer plusieurs à la victoire de Sainte-Foy. Il importait pour l'honneur national de bien montrer que les Canadiens n'ont pas été vaincus, mais cédés par la France. C'est ainsi que le poète Octave Crémazie pouvait résumer, dans son poème « Le Drapeau de

Carillon », le Régime français révélé par Garneau en ce vers célèbre : « Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux. »

LE RÉGIME ANGLAIS

À la fin de la lecture de la première partie de l'*Histoire du Canada*, on pourrait croire que Garneau s'est appliqué à montrer que la liberté n'est pas nécessaire à l'accomplissement de grandes choses. Ce résultat, qui paraît contredire l'argument de l'historien, est d'autant plus étonnant qu'il n'a pas été obtenu dans des conditions favorables. L'état de quasi abandon où se trouvait la colonie met en valeur les exploits des Canadiens qui ont cru en ce pays. En comparaison donc de la réussite américaine, la réussite canadienne apparaît plus exceptionnelle.

« La différence des armes à ces deux époques nous les [les Canadiens] montre sous deux aspects différents ; mais c'est sous le dernier qu'ils nous intéressent le plus¹⁴. » Garneau préfère, en effet, traiter du régime anglais parce qu'il s'accorde mieux avec ses principes. Enfin, il lui est possible, à l'instar de Michelet, d'adopter, comme clef d'interprétation du passé, la marche du peuple vers la liberté. Les luttes parlementaires paraissent d'autant plus intéressantes qu'elles se livrent à l'intérieur du cadre bien connu de la constitution anglaise. Les grands légistes britanniques, les pratiques de la Chambre des communes, la *lex parlamentaria* peuvent être invoqués, comme autant de balises du débat.

Au cours des quatre-vingts années que dure ce régime (1760-1840), les francophones, toujours largement majoritaires, se demandent si l'Angleterre les gouvernera selon le droit ou si elle versera dans le favoritisme. Certes, toutes les institutions ont les apparences du droit, mais elles fonctionnent de telle sorte que la minorité l'emporte toujours sur la majorité. Viciées dans leurs fondements mêmes, elles sont

essentiellement destinées à apaiser l'opinion publique canadienne tout en satisfaisant l'appétit des marchands britanniques. Si la Chambre d'assemblée jouit ici, en principe, des mêmes privilèges que la Chambre des communes à Londres, elle ne peut infléchir les décisions des deux conseils dans le sens de sa volonté. En constituant le Bas-Canada, Londres accorde aux Canadiens une chambre où ils seront majoritaires, mais subordonne le pouvoir qui en résulte au bon plaisir des deux conseils dominés par la minorité. Une telle constitution ne pouvait bien fonctionner que dans la mesure où la majorité et la minorité partagent la même vision de l'avenir du pays. Les heurts étaient prévisibles, puisque les deux chambres poursuivaient des objectifs divergents.

Dans ces conditions, le parti populaire n'obtient rien sans établir un rapport de force avec le gouvernement, c'est-à-dire sans adopter des positions extrêmes. Dans un système qui menait irrémédiablement à l'affrontement, la sagesse voulait que les deux partis consentent des compromis. Garneau comprend que, même s'ils ont le droit pour eux, les francophones ne sont pas en position de l'exercer pleinement. Entre deux maux, ils doivent choisir le moindre et opter pour la modération. Un Louis Bourdages lui apparaît suspect dès les premiers accrochages concernant les subsides, tandis que la bonne entente entre la Chambre et les gouverneurs George Prevost et John Coape Sherbrooke le réjouit. Malgré les vices de la constitution, il aurait été possible de trouver un terrain d'entente pour le plus grand bien des deux partis. Mais les bonnes volontés étaient trop rares pour éviter la radicalisation de part et d'autre.

Au lieu d'observer les règles du jeu et d'en tirer le meilleur parti, la minorité anglophone tente sans cesse de les court-circuiter. Elle n'a jamais admis que les Canadiens constituent la majorité à la Chambre et elle cherche par tous

les moyens – très souvent occultes – de les réduire en minorité, soit par l'union des deux Canadas, soit en changeant le mode de représentation. Plus la lutte dure, plus elle se radicalise. Au début des années 1830, Garneau constate que, malgré les pressions répétées de la Chambre, la Métropole ne reculera pas : « Les ministres ne voulaient faire aucune réforme, aucune concession réelle ; la minorité anglaise conserverait toujours le pouvoir exécutif, et, au moyen des deux conseils, un pouvoir législatif égal à celui de la majorité française, présentée par l'assemblée¹⁵. » Mais la persévérance de la Chambre et la pression de l'opinion publique amènent finalement Lord Goderich à faire des propositions qui semblent tout à fait acceptables à l'historien. Sans avoir obtenu la lettre de leurs revendications, les parlementaires auraient pu se vanter d'avoir remporté la partie. Mais, comme les joueurs compulsifs, ils ne savent pas se retirer à temps. En effet, l'intransigeance de l'adversaire a radicalisé le parti patriote. Aussi, encourt-il le désaveu de l'historien : « La chambre refusa d'y consentir, grande faute due à l'entraînement d'autres questions qui avaient déjà fait perdre de vue la liste civile. Si le gouvernement eût fait quelques années plus tôt ce qu'il faisait aujourd'hui, tout se fût arrangé¹⁶. » Dès ce moment, Garneau cesse d'approuver l'aile radicale de la députation et se range du côté modéré de John Neilson, Frédéric-Auguste Quesnel et Augustin Cuvillier : « Ces hommes éclairés, dont l'expérience et le jugement avaient un grand poids, reconnaissaient toute la justice des droits réclamés par la majorité ; mais ils craignaient de risquer dans une lutte passionnée ce qu'on avait déjà obtenu¹⁷. » L'élection de plusieurs jeunes à la Chambre mine en effet l'influence de ces anciens et contribue à la radicalisation. Louis-Joseph Papineau se laisse entraîner vers l'idéal républicain, comme le lui reproche l'historien : « M. Papineau fit un discours

dans lequel il s'abandonna imprudemment à un enthousiasme républicain¹⁸. » Par une sorte de contradiction avec ses principes, Garneau désapprouve l'action des Patriotes parce qu'ils ont adopté des positions extrêmes. Les députés canadiens-français auraient dû savoir depuis longtemps que les tories mijotaient un plan pour leur faire perdre leur statut de majorité au Parlement, et qu'ils n'attendaient qu'une occasion favorable l'exécuter. Ayant renoncé les premiers à la légalité, les Canadiens perdaient, avec la rébellion, tous les avantages qu'ils avaient acquis et se retrouvaient vulnérables face à un administration qui avait décrété leur disparition en tant que nationalité. C'était là le fruit du radicalisme.

LE CANADA-UNI ET L'ANNEXIONNISME

On aurait pu croire qu'au lendemain de l'Acte d'Union, Garneau se rangerait spontanément du côté des annexionnistes et prônerait le rattachement aux États-Unis. Après avoir démontré que le despotisme avait nui considérablement au développement du peuple canadien-français, il aurait dû engager ses concitoyens à joindre les rangs des républicains, comme le feront Papineau et ses partisans. Mais la position de l'historien sur ce sujet reste ambiguë. Comment explique-t-il qu'en 1775, les Canadiens ne répondent pas à l'appel des rebelles américains ? L'explication suivante est-elle satisfaisante ? « L'instinct populaire, si délicat sur l'honneur national, se trouvait blessé du rôle presque humiliant que jouaient les Canadiens. Ceux-ci s'apercevaient que les Américains s'emparaient peu à peu de l'autorité ; qu'ils décidaient de tout sans presque les consulter¹⁹. » Ces raisons circonstancielles peuvent expliquer un geste spontané, mais non une attitude réfléchie. L'historien jette un regard rétrospectif sur le passé pour en tirer un bilan. En restant fidèles à l'An-

gleterre, les Canadiens ont-ils choisi la meilleure part ? Donnant le point de vue des annexionnistes, il constate :

Au lieu de cela qu'a-t-on eu ? disent-ils amèrement. Le gouvernement despotique de 1774, où quelques Canadiens ont été admis par politique ; la constitution de 1791 avec une législature à trois branches, sur deux desquelles ils n'ont jamais eu d'influence, puisqu'elles étaient à la nomination de la métropole, qui conserva en réalité tout le pouvoir ; l'union des deux Canadas en 1840, union dont l'objet est de faire disparaître peu à peu notre nationalité en nous assujettissant à une majorité anglaise²⁰ !

À ces allégations, qu'il trouve certainement fondées, Garneau réplique qu'à l'époque du siège de Québec, la Révolution était loin d'être victorieuse et les engagements d'un peuple en insurrection étaient loin d'être sûrs. Entre deux maux, les Canadiens ont choisi le moindre : « [...] leur nationalité aurait couru plus de dangers avec une république anglo-américaine qu'elle n'en court avec une monarchie européenne²¹. » L'historien approuve la prudence qui dicte alors leur conduite : « Mais un peuple peu nombreux, ne pouvant commander à sa destinée, est obligé d'user de beaucoup de précautions et de prudence ; et c'est pourquoi l'on ne peut blâmer les Canadiens qui tenaient pour l'Angleterre pendant la révolution américaine²². » Les Canadiens ont de nouveau l'occasion de secouer le joug de l'Angleterre en 1812, mais s'y refusent. Encore une fois, Garneau les excuse. Il faut croire alors que l'historien distingue entre les principes et leur application. Dans l'ordre des principes, la république américaine apparaît comme l'idéal à atteindre mais, dans l'ordre pratique, la situation des Canadiens français exige prudence et compromis. Même une union avec les Américains qui favoriserait l'exercice de toutes les libertés individuelles, pourrait menacer l'existence collective des

Canadiens français. Au contraire des autres groupes qui peuplent l'Amérique du Nord, ils veulent d'abord sauvegarder leur nationalité. Leur position de faiblesse par rapport aux groupes dominants les oblige à des stratégies qui ne s'accordent pas toujours avec les principes. Certes, Garneau souhaite que l'histoire de ses compatriotes soit aussi belle que celle des Américains, mais il répugne à les voir se fondre dans le *melting pot* américain.

*
* * *

Une relecture de l'*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* nous montre donc en Garneau un partisan de la modération et un ennemi de toute forme d'extrémisme. Il dénonce la centralisation excessive du gouvernement français, les empiétements de l'Église sur le pouvoir civil et le monopole du commerce. Loin d'être aussi favorisés que les Américains, les Canadiens ont quand même rivalisé avec eux pour la domination du continent. Pour le prouver, Garneau sélectionne des faits particulièrement glorieux d'après les canons du genre historique. Il écrit ainsi l'histoire épique du pays, s'éloignant de son propos originel de suivre la marche du peuple vers la liberté. Ce n'est que dans la seconde partie de son ouvrage, qu'il aborde le sujet. Mais encore évite-t-il de pousser les principes à leur limite. Le pseudo-régime représentatif génère un radicalisme que Garneau réproouve. Son admiration pour les Américains ne l'empêche cependant pas de prendre en compte les conditions dans lesquelles se trouvent les Canadiens pour poursuivre une voie qui leur soit propre. Les conditions de sous-peuplement et de sous-financement dans lesquelles s'est développée la colonie française ajoutées aux climat inclément et à l'hostilité des indigènes, la placent dans un état de

vulnérabilité que la cession de 1763 a confirmé. Sous le régime anglais, cette vulnérabilité s'accroît parce que les menaces viennent à la fois de l'intérieur et de l'extérieur. Ne perdant jamais de vue son objectif d'assurer la survivance collective, Garneau croit que le salut public ne sera obtenu que par la modération et la conciliation. Aussi préfère-t-il La Fontaine à Papineau.

1. Lettre citée par Henri-Raymond CASGRAIN, *Œuvres complètes*, Montréal, C.-O. Beauchemin et fils, t. II, 1897, p. 126.

2. A. LEFRANC, « Quelques pages de Garneau », *Revue canadienne*, vol. XXVI (1890), p. 241-242.

3. François-Xavier GARNEAU, « Une conclusion d'histoire revue et augmentée », *Revue canadienne*, vol. I (1864), p. 413-434.

4. François-Xavier GARNEAU, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, quatrième édition, 1882, vol. I, p. 85. Les citations de l'*Histoire du Canada* [...] qui suivent sont tirées de cette édition, préparée par Alfred Garneau.

5. *Ibid.*, vol. I, p. 301.

6. *Ibid.*, p. 306.

7. *Ibid.*, p. 185.

8. *Ibid.*, p. 52.

9. *Ibid.*, vol. II, p. 141.

10. *Ibid.*, p. 147.

11. *Ibid.*, p. 148.

12. *Ibid.*, p. 387.

13. Fernand DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1994, p. 289.

14. François-Xavier GARNEAU, « Discours préliminaire », *op. cit.*, vol. I, p. XVII.

15. *Ibid.*, vol. III, p. 277.

16. *Ibid.*, p. 286.

17. *Ibid.*, p. 300.

18. *Ibid.*, p. 304.

19. *Ibid.*, p. 4.

20. *Ibid.*, p. 14-15.

21. *Ibid.*, p. 15.

22. *Ibid.*, p. 39.

FONDER QUÉBEC

Gilles Marcotte

Université de Montréal, CÉTUQ

Je me propose d'examiner ici, selon les règles traditionnelles (mais un peu assouplies) de l'explication de texte, un extrait de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau. Cet extrait, je ne l'ai pas choisi tout à fait au hasard. Il me fallait un texte relativement autonome, détachable de l'ensemble sans trop de dommages et, d'autre part, j'ai sans doute été attiré par l'importance de l'événement historique qu'il relate, soit la fondation de Québec par Samuel de Champlain. Mais l'ayant ainsi isolé sans prêter beaucoup d'attention au détail, ou si l'on veut à la substance du texte, j'ai été un peu atterré de me retrouver, quelques mois plus tard, au moment de commencer véritablement le travail, devant un texte sur lequel, apparemment, il n'y avait à peu près rien à dire. Quand on lit une page de Michelet, avec ou même sans Roland Barthes, ou encore le récit de la fondation de Québec par le quasi contemporain de Garneau, l'Américain Francis Parkman, ou même les récits plus récents d'un Guy Frégault – je ne parle pas des tout derniers historiens du Québec, qui semblent avoir rompu pour de bon avec l'écriture –, on est saisi par le mouvement du texte, par mille détails qui révèlent une vision du monde, une présence au

monde, et l'on a envie de souligner, de commenter, de poursuivre, de lire en somme. Rien de tel ici, du moins au premier parcours. Lisons le début de la très pâle description de François-Xavier Garneau – dans l'édition de 1845, bien entendu :

Champlain arriva à Québec le 3 juillet, et débarqua sur une pointe qu'occupe aujourd'hui la Basse-Ville. La nature avait formé l'île de terre qu'entourent le fleuve St.-Laurent et les rivières du Cap-Rouge et St.-Charles, pour être le berceau de la colonie ; et en effet depuis Cartier les avantages de cette situation frappaient tous ceux qui remontaient le fleuve. Il y fit élever une habitation fortifiée et spacieuse, et tout le monde fut mis à défricher la terre, ou employé à d'autres travaux. Ainsi le bruit et le mouvement remplacèrent le silence qui avait régné jusque-là sur cette plage déserte et solitaire, et annoncèrent aux Sauvages l'activité européenne, et la naissance d'une ville qui devait devenir l'une des plus fameuses du Nouveau-Monde (1845 : 124).

Ce qui retient l'attention dans ce texte, c'est l'étrange absence de toute caractérisation fortement valorisante, sauf à la toute fin ; et encore, l'adjectif « fameuses » donne-t-il l'impression d'une discordance, d'une projection plus ou moins légitime dans l'abstrait, le général. Ce que Garneau trouve de mieux à dire, sur le lieu choisi par Champlain pour fonder la première ville du Canada, c'est : « les avantages de cette situation ». Dans la deuxième édition, celle de 1852, poussé peut-être par quelque conseiller enthousiaste, l'historien forcera un peu le ton, il remplacera « les avantages de cette situation » par la « beauté et les avantages de ce site magnifique », et au lieu de : « Il [Champlain] y fit élever une habitation fortifiée et spacieuse », il écrira, avec une sorte d'emphase obligée : « Champlain comme eux enchanté ré-

solut d'y fixer son établissement et mit chacun à l'œuvre » (1852 : 54). Mais le cœur, décidément, n'y est pas. Dans la troisième édition, celle de 1859, la dernière, comme on sait, à paraître du vivant de l'auteur, ces ornements disparaîtront au profit d'une élégance un peu sèche qui rejoint, par l'esprit, les dispositions de la première.

En fait, le texte de Garneau est dynamisé moins par les substantifs, les adjectifs et les verbes que par les particules de liaison : « La nature avait formé l'île de terre [...] *pour* être le berceau de la colonie » ; « *en effet*, depuis Cartier [...] » ; « *Ainsi* le bruit et le mouvement [...] ». Une nécessité se construit, tout au long du texte, sous l'empire d'un mot qui est apparu dès la deuxième phrase : « nature ». Il ne s'agit évidemment pas de la nature riche, foisonnante, désordonnée, que décrit superbement Francis Parkman (1983 : 214 *sequ.*). La nature de Garneau est une force abstraite, génératrice de lois, bien avant de s'incarner dans un paysage. Elle n'inspire pas, elle explique. C'est, en ce sens, d'un mouvement naturel que s'opère, dans le texte que nous examinons, le remplacement du « silence » originel par « le bruit et le mouvement » de « l'activité européenne ». Le silence appelait le bruit, l'Amérique appelait l'Europe, le paysage attendait la ville. Cette nature-là, celle de Garneau, a, comme on disait autrefois, horreur du vide.

Il va sans dire qu'il s'agit là, sous les apparences d'un récit tout simplement factuel et d'une explication par les causes les plus évidentes, d'une vue tout à fait mythique de la fondation, aussi mythique que la fondation de Rome par Romulus et Remus. Faut-il préciser que le mot n'implique ici aucune forme de péjoration, par rapport au projet de rigueur scientifique annoncé dans le « Discours préliminaire » ? François-Xavier Garneau n'est pas porté à l'exploitation spectaculaire du mythe, contrairement à la plupart de ses collègues du

XIX^e siècle et de la première partie du vingtième ; il privera même son lecteur – et l’on s’étonne que le scandale, à cet égard, n’ait pas été plus grand – du Grand Récit des origines religieuses de Montréal, exploité avant lui par Charlevoix et repris par tant de voix prestigieuses. Mais il raconte ; et le récit historique, tout exact qu’il se veuille au regard de la critique factuelle, obéit en même temps à une autre logique, textuelle celle-là, la logique archaïque du récit de fondation. Aussi bien, après avoir raconté l’établissement dans un lieu favorable – nous oserions dire : dans un lieu absolument favorable –, introduit-il l’épisode également nécessaire de la nomination.

L’étymologie du nom de Québec a été, comme celle du nom du Canada, un objet de discussion parmi les savans. Malheureusement pour les amateurs d’origines romanesques ou singulières, nous sommes forcé bien malgré nous de détruire encore ici une de leurs illusions. Québec ne doit le nom qu’il porte, ni au cri d’admiration d’un Normand enthousiasmé, ni à la piété patriotique d’un colon transportant soigneusement avec lui une appellation propre à réveiller dans son cœur les souvenirs de son pays natal. Champlain nous dit positivement qu’il débarque dans un lieu que les Indigènes nommaient Québec, mot sauvage qui signifie détroit, et qui désigne en effet le rétrécissement du St.-Laurent sur ce point de son cours, où (au Cap-Rouge) il n’a pas plus de 900 verges de largeur (1845 : 125).

Une phrase de ce paragraphe, la deuxième, disparaîtra dans les éditions subséquentes : « Malheureusement pour les amateurs d’origines romanesques ou singulières, nous sommes forcé bien malgré nous de détruire encore ici une de leurs illusions. » Elle a le tort d’être une intrusion d’auteur, de ramener dans le récit les professions de foi dans l’histoire

objective que Garneau avait faites dans le « Discours préliminaire ». L'histoire moderne, l'histoire scientifique, doit se garder soigneusement du « romanesque » et du « singulier », c'est-à-dire de ce qui ne fait pas sens dans un système général d'explication. Le « nous sommes forcé bien malgré nous », avec sa faute de français, insiste évidemment sur la nécessité d'une soumission totale à la vérité, laquelle rejoint l'idée de nature apparue dans le premier paragraphe. Cette phrase, cependant, doit disparaître du texte, non seulement parce qu'elle est pure redondance, qu'elle ne fait qu'énoncer sur le plan idéologique ce que le texte s'applique à construire, mais aussi, à l'inverse, parce qu'en introduisant dans le récit un « nous » personnel, faillible par définition, elle affaiblit une affirmation qui exige de demeurer implicite pour garder toute sa force. Ici encore, il faut marquer fortement la distinction formulée plus haut entre l'exactitude historique et les obligations du récit de fondation. Il est exact, sans doute, que le nom du Québec est d'origine indienne, mais il faut apercevoir que dans la logique du récit cette origine présente un caractère de nécessité interne qui n'est pas réductible à l'ordre de l'information. Le mot Québec doit être d'origine indienne, et non normande, ou plus généralement française, pour que la fondation ait vraiment lieu, pour qu'elle soit légitime, inscrite pour ainsi dire dans l'ordre naturel. Cet ordre est attesté par l'indianité originaire de l'appellation, mais aussi par la parole vive, celle des missionnaires cités en note, qui met un terme à la « discussion parmi les savans »¹. Ainsi ces derniers, les historiens patentés, voués par leur discipline à la vérité, se trouvent paradoxalement déboutés au profit d'humiles témoins oraux.

À propos du nom de Québec, Garneau a écarté tout recours au « romanesque », au « singulier ». Or voici qu'il va raconter assez longuement un événement extrêmement

romanesque et singulier, dont la portée historique n'est pas visible d'emblée, le complot ourdi contre la vie de Champlain par quelques-uns de ses hommes. L'insertion de cet épisode dans le récit de la fondation de Québec est justifiée objectivement par sa présence, avec des développements encore plus longs, dans le texte même du fondateur, Samuel de Champlain. Mais celui-ci écrit une chronique, et François-Xavier Garneau fait de l'histoire, ce qui modifie la portée de l'épisode : ce qui pouvait se présenter librement dans une chronique subira, dans le récit historique, une demande nouvelle de sens. Cependant, ici comme dans les autres parties du texte, tout, dans le récit de cet épisode par Garneau, semble décevoir une telle demande. L'historien supprime même le motif politique d'une telle conspiration, motif cité par Champlain lui-même : les conspirateurs voulaient mettre Québec « entre les mains des Basques ou Espagnols, qui étaient pour lors à Tadoussac » (Champlain, 1870 : 149). Du récit plus sec, plus rudimentaire de l'*Histoire du Canada*, se dégagent deux thèmes principaux. Le premier est celui de l'extrême fragilité de l'établissement québécois : « À peine pouvait-on dire que la colonie existât, qu'une conspiration faillit de la détruire de fond en comble » (1845 : 126). Ce thème de la fragilité reviendra dans la quatrième partie du texte. Le second thème, étroitement associé au premier, est celui de la trahison.

La discipline sévère maintenue par son chef, servit de prétexte à un serrurier normand, nommé Jean Duval, pour se défaire de lui. Cet homme, d'un caractère déterminé, qui avait été blessé dans la guerre avec les Sauvages de la Nouvelle-Angleterre pendant son séjour en Acadie, entraîna plusieurs personnes dans son complot. Les conjurés après avoir fait périr le gouverneur, soit en l'étranglant dans son lit, soit en le tuant à coup

d'arquebuse si le premier moyen ne réussissait pas, devaient piller les magasins et se retirer en Espagne avec leurs dépouilles (1845 : 126).

Les motifs de conspiration allégués par Garneau, l'indiscipline et l'appât du gain, sont beaucoup moins substantiels, du point de vue historique, que celui dont Champlain lui-même fait état. Cette faiblesse des motifs souligne, par contraste, la nécessité profonde, immanente de la trahison. Cet homme, ce Léon Duval au nom propre si commun, trahit en quelque sorte pour trahir, parce qu'un traître, une trahison sont nécessaires au récit : Jean Duval trahissant, c'est la volonté de fondation elle-même s'éprouvant, surmontant ses propres faiblesses. Menacée plus tard par les Indiens, les Anglais, la colonie ne sera jamais atteinte dans son intégrité parce que symboliquement, à son tout début, elle aura affronté le danger et l'aura vaincu.

Étrangement, dans ce récit, le nom propre, celui de Champlain, n'apparaît pas. Alors que Francis Parkman et après lui, entre autres, Benjamin Sulte (1882 : 85 sequ.) lui confieront un rôle très actif, François-Xavier Garneau le fait disparaître au profit d'un « on » dont on ne sait trop qui il représente.

Quatre jours avant l'exécution du projet, un d'entre eux, tourmenté de remords, vint tout avouer et nomma ceux de ses complices qui lui étaient connus. Quatre des principaux furent arrêtés sur le champ ; et dans l'ignorance où l'on était de l'étendue des ramifications, on les envoya à Tadoussac afin de rompre entièrement la trame, et d'ôter à leurs associés l'envie même de les délivrer (1845 : 126).

Le nom même du roi sera oblitéré lorsque, au paragraphe suivant, Garneau dira de la plupart des conjurés que, retournés en France, ils « y reçurent leur grâce » (1845 : 126-

127). Cette extrême discrétion, ce refus de nommer les détenteurs du pouvoir, n'est sans doute pas sans signification. Tout se passe comme si la victoire sur la trahison, qui est confirmation d'existence pour la jeune colonie, n'était pas le fait de quelque grand homme – l'*Histoire* de Garneau n'est d'ailleurs pas, dans son ensemble, une histoire de grands hommes –, mais relevait d'un processus que seul le « on » pouvait légitimement assumer. C'est la colonie elle-même, la Nouvelle-France, qui se défend contre ce qui veut la détruire.

Lorsqu'on eût [sic] pris les mesures de sûreté nécessaires et organisé le conseil pour faire leur procès, on les ramena à Québec, où ils confessèrent leur crime et furent condamnés à mort. Duval seul fut exécuté ; les autres ayant été reconduits en France, y reçurent leur grâce. Cette prompte justice en imposa aux mécontents et la paix ne fut plus troublée (1845 : 126).

Tout, dans ce récit de crime et châtement, notamment la précision abstraite de l'écriture, a un effet désindividualisant : les conjurés n'ont aucune caractéristique particulière, et celui ou ceux qui les jugent et les punissent paraissent n'être que les instruments tout mécaniques d'une justice impersonnelle. La réduction de l'historique au mythique s'accomplit donc, ici encore, avec une efficacité remarquable. Il en sera autrement, toutefois, quand la question du pouvoir, résolue imaginativement dans le récit d'action, sera reprise sur le terrain juridique, constitutionnel, qui est pour François-Xavier Garneau, Canadien du milieu du XIX^e siècle, celui des luttes décisives. Là, sur ce terrain, l'historien va reconnaître une carence, un déficit que toute son *Histoire* s'emploiera par la suite à combler, sans jamais y arriver. La liberté n'est pas au rendez-vous. Elle est absente de la « première constitution » reçue des Européens, du texte fondateur.

Le gouverneur [écrit Garneau, toujours sans nommer Champlain] avait été revêtu des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire les plus amples, qui passèrent ensuite à ses successeurs. La colonie resta soumise à ce despotisme pur jusqu'en 1663, sans qu'il y fût fait presque aucune modification. Alors il fut circonscrit dans son action par des formes qui en limitèrent l'abus. Ces pouvoirs sont consignés dans la commission que le fondateur du Canada reçut du roi en partant pour ce pays, laquelle peut être à ce titre regardée comme la première constitution qu'il ait tenue des Européens (1845 : 127).

Le mot qui ressort dans ce texte, le mot rouge, c'est évidemment celui de « despotisme », que l'adjectif « pur » porte à l'absolu. C'est là, pour le libéral Garneau, pour celui qui, tout au long de son *Histoire*, ne cessera de critiquer les diverses formes de pouvoir absolu, notamment celui de Louis XIV, qui condamnera les intrusions du pouvoir religieux dans le domaine civil, qui sous le Régime britannique protestera contre toutes les formes d'abus de pouvoir, une tache presque ineffaçable, comme en témoignera l'étrange restriction qu'il y ajoutera dans la troisième édition : « Ces pouvoirs, écrit-il, constituaient un despotisme tempéré par des usages et des formes, qui devenaient cependant chaque jour de plus en plus imaginaires. » Que comprendre à cela, sinon que cela même qui devait tempérer l'absolutisme était corrodé par le temps, renvoyé à l'inefficacité de l'« imaginaire » ? Garneau dira encore, dans la suite du texte, que la plupart des colonies américaines étaient nées de cette façon, que cela ne présentait pas des inconvénients graves au début, que la situation pouvait évoluer, mais le lecteur que je suis ne peut s'empêcher, frappé par la force de l'expression très dix-neuvième « despotisme pur », de voir là un vice de forme inscrit dans l'acte même de fondation, et qui survivra aux circonstances. C'est dans « leur vieux style et textuellement »

que l'historien reproduira les principales dispositions du document constitutionnel – premier texte officiel du Canada –, comme pour en attester le caractère absolument original.

C'est ici qu'apparaît la véritable histoire garnélienne, l'histoire comme interrogation, question posée au passé par le présent. L'épisode de la trahison trouvait une solution dont la rapidité même renvoyait à un ordre quasi mythique ; la question juridique, constitutionnelle, au contraire, reçoit un traitement analytique, et il faut souligner fortement que c'est chez l'historien Garneau seulement qu'elle est rattachée aux trois actes précédents de la fondation, le choix du site, la nomination, la trahison. Rien de soudain, ici, de donné ; mais l'exposition d'une difficulté qui ne sortira jamais complètement de l'horizon historique de l'écrivain. C'est peut-être le clerc de notaire qui parle ici, celui dont Casgrain a rapporté les déclarations fracassantes dans l'étude du notaire Campbell. C'est surtout, me semble-t-il, l'homme de 1837 et 1841, l'observateur passionné des luttes constitutionnelles de son époque, et qui les décrira de façon plus vivante que ces batailles militaires auxquelles pourtant, au début de sa carrière, allaient ses prédilections.

On ne s'étonne plus, dès lors, que les trois premiers actes de la fondation, si riches en matière mythique, soient traités par Garneau d'une manière cursive, dans un style sec, retenu, qui ne laisse aucune place à l'enthousiasme de commande, à la célébration. De ce pas mesuré qui est celui de la nécessité abstraite, l'historien va à la rencontre d'une vérité de la fondation de Québec (et du Canada) qui est celle d'un manque, d'une faille. Cette faille, répétons-le, n'est pas le fait du traître ; celle-là peut être comblée par la mise à mort. Mais le « despotisme pur », l'absence de liberté que Garneau découvre dans le texte fondateur lui-même, dans l'Origine, ne peut être annulé de la même manière. On peut croire que toute

l'Histoire du Canada trouve là son principe moteur. D'autres historiens feront état d'une Origine pleine, propre à combler l'imaginaire national ; Garneau, lui, va retrouver dans la fondation l'image première d'une absence de liberté – et conséquemment la raison d'un combat pour la liberté – dont il ne cessera d'inventorier les figures toujours renaissantes dans son travail d'historien. « Tout cela était bien vague et bien fragile », dit-il de la première constitution canadienne. N'est-ce pas une telle fragilité qu'il dira encore lorsque, dans la conclusion de *l'Histoire*, il reconnaîtra la nécessité pour les Canadiens de « fonder leur politique sur leur propre conservation » (1920 : 716). La faille est toujours là.

1. « M. Malo, missionnaire en 1842 chez les tribus du golfe St.-Laurent, et dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance en descendant du Haut-Canada, m'assure [...] que le mot *Kibec* dans l'idiôme Micmac a la même signification. Ce M. qui voudra bien me pardonner d'avoir fait usage de son nom, n'a aucun doute que celui de notre ancienne capitale est d'origine indienne (Garneau, 1845 : 125, n. 1) ».

BIBLIOGRAPHIE

CHAMPLAIN, Samuel de (1870), *Œuvres*, Québec, Geo.-F. Desbarats.

GARNEAU, François-Xavier (1845), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome 1, Québec, Imprimerie N. Aubin.

GARNEAU, François-Xavier (1852), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome 1, Québec, John Lovell.

GARNEAU, François-Xavier (1859), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, P. Lamoureux.

GARNEAU, François-Xavier (1920), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome 2, Paris, Librairie Félix Alcan.

PARKMAN, Francis ([1865], 1983), *France and England in North America*, vol. 1, New York, The Library of America.

SULTE, Benjamin (1882), *Histoire des Canadiens français*, tome 1, Montréal, Wilson.

GARNEAU, L'HISTORIEN QUI SE FIT ÉDITEUR

Jean-Marie Lebel

Université Laval

On a beaucoup parlé de François-Xavier Garneau historien, poète, voyageur. Un autre Garneau est souvent passé inaperçu : l'éditeur. Davantage qu'un homme de lettres, il a dû aussi assumer les grandeurs et les servitudes du métier d'éditeur. Lui qui mit tant d'effort durant vingt-cinq ans à l'écriture et à la réécriture de son *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, devait aussi entretenir des liens étroits avec des imprimeurs et des libraires au sujet de l'impression et de la distribution de l'œuvre. Il veille à la publication et au financement des trois premières éditions en langue française de son *Histoire du Canada*, parues entre 1845 et 1859, et il prépare, à l'heure de sa mort, une quatrième édition.

Pour Garneau, le travail d'historien n'est pas qu'un exercice de l'esprit. Il entrepose des exemplaires de son *Histoire du Canada* dans sa résidence ; il les enveloppe et les envoie aux libraires de Montréal, de New York et de Paris. Sa correspondance indique qu'il doit lui-même réclamer auprès des libraires les revenus des ventes. Chez Garneau, on ne peut donc réduire la relation au texte à une pure intellection.

L'histoire des formes de production et de transmission des connaissances inscrit les discours symboliques dans des temporalités et des matérialités. Ces discours ont longtemps été commentés comme s'ils existaient hors de tout support d'inscription. Depuis quelques années, les rapports et les apports de plus en plus bénéfiques entre l'histoire de l'imprimerie ou de l'édition et l'histoire de la littérature éclairent la dynamique de la vie des textes, des livres et de leurs auteurs. Un bon exemple en sont les travaux en cours sur *La vie littéraire au Québec* dirigés par Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques au Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval.

IMPRIMER L'HISTOIRE DU CANADA

À l'époque de Garneau, contrairement à la situation qui prévaut en France, aux États-Unis et en Angleterre, le Québec n'a pas d'éditeurs d'œuvres littéraires ou historiques. La publication, en 1853, du roman *Charles Guérin* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, apparaît comme un cas exceptionnel, un éditeur en ayant acquis le manuscrit et l'ayant publié à ses frais. Trois ans avant la parution de *l'Histoire du Canada*, Michel Bibaud soulignait en 1842 que la « typographie canadienne se résume à des pamphlets, des brochures ou des livres élémentaires ».

Sauf exception, la ville de Québec n'aura pas de véritables éditeurs d'œuvres littéraires avant le xx^e siècle. Les premiers éditeurs de livres, dans la seconde moitié du xix^e siècle, les libraires Joseph-Alfred Langlais, I.-P. Déry, Pruneau & Kirouac publient presque uniquement des manuels scolaires ou des ouvrages utilitaires. Les imprimeurs Augustin Côté, Joseph « C. » Darveau, Louis-Joseph Demers, Léger Brousseau père et fils, n'impriment que de rares ouvrages littéraires, le plus souvent à compte d'auteur.

La plupart des imprimeurs tirent leur subsistance de journaux à la solde des clans politiques. En général, les imprimeurs ne prennent pas d'initiatives d'éditer des livres ; ils se contentent d'imprimer des travaux de ville et des manuscrits qu'on daignait leur apporter.

En 1844, Garneau confie le manuscrit du premier volume de son *Histoire du Canada* à l'atelier d'imprimerie de Napoléon Aubin, qui était originaire de Genève, établi à Québec depuis octobre 1835. Aubin publie, depuis août 1837, un journal humoristique, *Le Fantasque*, et, depuis novembre 1843, *Le Castor*. Au premier abord, la décision de Garneau peut surprendre. Pourquoi avoir choisi Napoléon Aubin ?

En 1845 la ville de Québec compte neuf ateliers. Outre celui d'Aubin, cinq produisent ou peuvent produire des livres : il y a l'imprimerie du *Quebec Mercury* de Thomas Cary, un lieu sûrement pas très accueillant pour Garneau ; pas plus que les imprimeries anglophones de William Cowan et de la *Quebec Gazette* des Neilson. Cette dernière, avec ses 80 ans d'existence et sa longue expérience dans la production de livres et d'almanachs, avait cessé depuis 1842 la publication de la version française de la *Quebec Gazette*. De son côté, l'imprimerie du *Journal de Québec* d'Augustin Côté n'a que trois ans d'existence et publie surtout des brochures ; enfin, il y a aussi l'atelier du *Canadien*, où Garneau ira frapper à la porte quelques années plus tard.

Il n'y a aucun doute que les imprimeries de la *Gazette*, et du *Mercury* sont beaucoup mieux équipées que l'humble imprimerie de Napoléon Aubin et peuvent vraisemblablement imprimer l'*Histoire du Canada* à un bien meilleur coût. D'autant plus qu'Aubin n'a pas une très grande expérience dans la supervision de travaux d'impression. Il se dit imprimeur mais on doit, dans son cas, entendre « propriétaire d'une imprimerie » et non pas « homme de métier ». Son journal *Le*

Fantasque porte d'ailleurs en épigraphe la mention « rédigé par un flâneur, imprimé par un amateur ».

À part *Le Fantasque* et *Le Castor* l'atelier d'Aubin ne publie que cinq brochures, dont la plus volumineuse n'a que 48 pages, alors que le premier volume de *l'Histoire du Canada* en compte 558. Si Garneau s'est tourné vers Aubin, c'est, selon toute apparence, le résultat d'une complicité entre les deux hommes, le fruit d'une communauté d'idées et d'une solidarité politique. En 1842, Aubin avait édité et imprimé une nouvelle du Breton Philippe-Régis-Denis de Keredern, baron de Trobriand intitulée *Le rebelle, histoire canadienne*, destiné à perpétuer la mémoire des Patriotes de 1837. Le livre a peut-être eu beaucoup d'influence sur Garneau. Peut-être lui a-t-il révélé l'intérêt d'Aubin pour l'histoire ? Garneau collabore au journal *Le Castor* que publiait Aubin à une époque où le nationalisme libéral de 1837 n'a plus bonne presse ailleurs, Aubin devient un allié naturel de Garneau.

Quelle aventure épique que l'impression de *l'Histoire du Canada* à l'atelier d'Aubin ! On peut percevoir, dans la correspondance, la lenteur des opérations. L'impression s'étend sur de longs mois et ce n'est qu'en août 1845 que paraît finalement le premier volume. Le second volume paraîtra huit mois plus tard en avril 1846.

Garneau n'était pas tout à fait un novice dans le monde de l'édition et de l'imprimerie. Il avait auparavant fondé et publié deux journaux, *L'Abeille canadienne* en 1833-1834 et *L'Institut*, en 1841. Pour l'édition du premier volume de *l'Histoire du Canada*, la correspondance nous apprend qu'Augustin-Norbert Morin lui donne des avis techniques et P.-J.-O. Chauveau en corrige les épreuves.

Des auteurs ont prétendu qu'Aubin avait « édité » *l'Histoire du Canada*. Mais la correspondance de Garneau montre

que ce n'est pas le cas. Aubin n'a pas contribué financièrement à l'entreprise. Tous les risques ont été assumés par Garneau qui a même dû défrayer l'acquisition de caractères d'imprimerie. Toutefois, il ne faut rien enlever aux mérites d'Aubin qui a investi beaucoup de son temps dans l'aventure. À l'époque où le deuxième volume est sous presse, Aubin avait suspendu la publication du *Fantasque* et du *Castor* ; il garde ouvert son atelier principalement pour la production de l'ouvrage de Garneau.

Le troisième volume de la première édition est imprimé à l'atelier du *Canadien* où Aubin, devenu rédacteur du journal à compter de mai 1847, y entraîne Garneau. L'imprimerie de la côte de la Montagne, est sous la gouverne de la famille Fréchette depuis 1831. Les frères Édouard-R. et Paul avaient succédé à leur père, Jean-Baptiste. Bien que la page-titre du volume indique « 1848 », l'ouvrage n'est sorti de l'imprimerie qu'en mars 1849. Les Fréchette s'efforcent de présenter les éléments dans la même disposition que les deux volumes imprimés chez Aubin et ils utilisent des caractères semblables. D'ailleurs Aubin avait peut-être apporté ses fontes avec lui.

Aubin ayant quitté *Le Canadien* en 1849, Garneau doit se trouver un autre imprimeur pour la deuxième édition de *l'Histoire du Canada* en 1852. Depuis la Rébellion, John Lovell, qui avait fondé son atelier en 1836, était devenu le plus important imprimeur de Montréal. Voulant profiter des activités gouvernementales à une époque où le parlement du Canada-Uni déménageait d'une ville à l'autre, Lovell ouvre des succursales de son imprimerie à Toronto et, en 1852, à Québec, sur la côte de la Montagne. À l'automne de 1852, paraît la deuxième édition en trois volumes de *l'Histoire du Canada*. Malgré le fait que la page-titre mentionne que l'ouvrage a été imprimé par Lovell à Québec, on peut émettre des

doutes à cet égard. Cette seconde édition aurait plutôt été imprimée au grand atelier montréalais de Lovell. Cet ouvrage en trois volumes, totalisant plus de 1 700 pages, avec des caractères typographiques plus petits que ceux de la première édition, pourrait avoir été imprimé à Québec l'année même où fut établie la succursale de Lovell : ceux de la maison Lovell à Montréal avait beaucoup d'expérience dans la production de livres en langue française. Elle avait imprimé de 1848 à 1850 le colossal *Répertoire national* de James Huston en quatre volumes.

En s'adressant à l'imprimeur Lovell, Garneau peut être assuré de la qualité de l'ouvrage, mais il ne doit pas s'attendre au même traitement de faveur que lui accordait Aubin. Garneau tente en vain d'émouvoir Lovell et de faire réduire les coûts. Il lui écrit le 31 juillet 1858 :

Au milieu des vastes travaux d'imprimerie qui se font dans vos ateliers, espérons que vous ne regarderez pas l'impression de l'Histoire du Canada comme une spéculation, que vous le regarderez comme une œuvre de science et que vos calculs seront basés sur les profits que la science produit en ce pays.

Mais John Lovell est un individu rationnel et peu préoccupé, semble-t-il, par le contenu de ses imprimés. Ce même Lovell imprimera, de 1853 à 1855, les trois derniers volumes de *A History of the Late Province of Lower Canada* que le conservateur Robert Christie écrit pour répliquer durement à *l'Histoire du Canada* de Garneau. Lovell publie aussi en 1860 et en 1862 les premières traductions anglaises de l'histoire de Garneau, bien que ce dernier fût indigné des modifications ajoutées au texte par le traducteur Andrew Bell qui lui attribue des propos qu'il n'a jamais exprimés.

Lorsque Lovell abandonne sa succursale de Québec, son ancien associé, Pierre Lamoureux, prend la relève. C'est à ce dernier, qui avait établi son atelier rue Buade, que Garneau confie la troisième édition de *l'Histoire du Canada* qui paraît en 1859. C'est la dernière édition du vivant de Garneau et probablement celle dont il est le plus fier. Rigoureux, Garneau vise la perfection. D'une édition à l'autre, il apporte des améliorations, tant pour le fond que dans le style. Pierre Savard et Paul Wyczynski ont souligné qu'entre le texte de la première édition et celui de la troisième, il existe au-delà de 20 000 variantes de faits, de style, d'interprétation et de ponctuation.

L'HISTOIRE DU CANADA IMPRIMÉE

Du point de vue matériel, il est inévitable que les premières éditions de *L'Histoire du Canada* comportent un certain nombre de similitudes. L'imprimeur était avant tout un artisan qui devait s'astreindre à des règles incontournables. L'étude des manuels destinés aux imprimeurs et aux typographes d'alors révèle que rien n'est laissé au hasard. Les diverses étapes, la composition, la mise en pages, l'ordonnance des couvertures, des frontispices, des faux-titres, l'imposition, la correction des épreuves, ont leurs règles immuables. Quant aux formats des livres, ils s'imposent par la coutume et selon les contenus et les publics. Compte tenu de ces exigences, les ouvrages de Garneau ne pouvaient être que des *in-octavo*.

L'observateur attentif qui compare les trois premières éditions de *l'Histoire du Canada* se rend compte toutefois jusqu'à quel point la production de livres pouvait varier d'un atelier à l'autre, et ce, malgré certaines règles fixes. La première édition fut produite à l'atelier d'Aubin avec des moyens fort modestes avec le résultat que la composition en est

souvent boiteuse. Il suffit de voir le faux-titre où le typographe est incapable de bien centrer le « Canada » du titre. Cette édition fut produite sur une presse en métal « à bras ». Une déclaration de P.-J.-O. Chauveau peut surprendre. Il prétend, en 1883, que la première édition « plus grande de marge et d'un caractère plus fort de corps que celles qui ont suivi, fait honneur à la typographie canadienne ». On veut bien admettre que cette première édition fait honneur aux lettres canadiennes, mais pas à la typographie canadienne. Les membres de la famille Neilson de *La Gazette de Québec* auraient été en désaccord avec Chauveau, car ils avaient produit des livres d'une meilleure tenue, dont le *Picture of Quebec* d'Alfred Hawkins, en 1834.

Les contemporains de Garneau pouvaient distinguer du premier coup d'œil les trois premières éditions de Garneau. La première a une couverture d'un gris bleu ; la troisième, une couverture verte. De plus, la couverture de la troisième édition est agrémentée d'un cadre ornementé. Les imprimeurs québécois avaient abandonné la coutume de vendre les livres reliés ou sous couverture muette ; ils les mettaient en vente brochés, s'efforçant de rendre les couvertures imprimées attrayantes par l'emploi de couleurs vives. Toutefois, ils se contentaient de reproduire tels quels les éléments de la page-titre sans ajouter de gravures. De nos jours, on voit rarement ces couvertures de papier, car elles disparaissent au moment de la reliure.

La deuxième édition – celle imprimée par Lovell – a une allure beaucoup plus « professionnelle » que la première. La composition plus compacte, avec des caractères plus fins, n'a pu être réalisée que par des typographes expérimentés. Les fontes de caractères utilisées sont de plus belle qualité. De plus, cette édition a été imprimée sur une presse à vapeur. Dès 1847, Lovell avait d'ailleurs été l'un des premiers au

Canada à acquérir une presse à vapeur pour son établissement de Montréal. Son catalogue de caractères (*Specimen of Printing Types and Ornaments*, 1846-1847) indique que la plupart des beaux caractères de l'établissement provenaient d'Angleterre. Les grands ateliers d'imprimerie, comme celui de Lovell, avaient bénéficié des transformations techniques apportées par la Révolution industrielle au milieu du XIX^e siècle. Ces transformations avaient pour but d'accélérer l'impression des journaux et de faire diminuer les coûts de production.

La troisième édition, celle de Lamoureux, demeure la plus soignée. On n'y trouve d'ailleurs aucun feuillet d'*errata*. C'est sans aucun doute l'édition qui plaisait le plus au perfectionniste Garneau. Ce dernier, quelques années auparavant, insatisfait de l'un des volumes imprimé par Lovell, l'avait forcé à ajouter ce commentaire au bas de l'*errata* : « Ces erreurs font le désespoir des correcteurs d'épreuves surtout si l'habitude et la vue leur manquent. »

FINANCER ET DIFFUSER *L'HISTOIRE DU CANADA*

Le principe de l'autofinancement des publications prévaut à l'époque de Garneau pour les œuvres littéraires ou historiques qu'on ne peut publier qu'à compte d'auteur ou à la suite de souscriptions publiques. Le coût de production des livres reste étroitement lié au coût du papier qui compte pour la moitié du prix de revient de l'imprimé.

La correspondance de Garneau nous apprend qu'Aubin et les frères Fréchette ont imprimé les trois volumes de la première édition pour un peu moins que 300 livres anglaises (1 200 \$) et que l'imprimerie de Lovell imprime la seconde pour environ 560 livres (2 240 \$). Au total, Garneau a dû défrayer au-delà de 1 300 livres (5 200 \$) pour voir imprimer de son vivant les trois premières éditions. Les modes de

paiement prennent diverses formes. Par exemple, en décembre 1845, Aubin imprime un cahier de 24 pages par semaine (les livres sont formés de cahiers que l'on réunit) et Garneau lui remet hebdomadairement 5 livres anglaises (20 \$). En novembre 1846, Garneau fournit 20 livres pour l'achat d'une fonte de caractères.

Les revenus proviennent des souscriptions, des ventes en librairie, et d'octrois gouvernementaux. Au cours de l'année 1845, Garneau publie des avis dans les journaux afin de trouver des souscripteurs.

Il voit lui-même à la distribution de ses livres dans les librairies et il négocie avec les libraires. Le prix de vente apparaît fort raisonnable. En 1856, l'*Histoire du Canada* en trois volumes se détaillait environ 3.50 \$ à New York et un peu moins d'une livre anglaise (4 \$) à Montréal. Nous savons que les livres à la librairie des frères Crémazie étaient vendus en moyenne entre une et deux livres anglaises.

Nous possédons des données partielles sur les ventes, mais nous savons, entre autres, que d'avril 1855 à mars 1856, donc durant un an, les libraires Édouard-Raymond Fabre & Jean-Adolphe Gravel de Montréal ne vendent que 13 exemplaires de la seconde édition. Garneau se plaint le 10 février 1850 à Étienne Parent que le troisième volume de la première édition s'était vendu « encore plus mal » que les deux premiers. En 1855, dans une lettre à Édouard Bossange, libraire à New York, Garneau déplore le lent écoulement de la seconde édition, « d'autant plus que je perds considérablement », disait-il. Lorsqu'il fait parvenir des livres aux libraires Bossange à leurs boutiques de Paris et de New York, les profits s'envolent avec les frais postaux.

Lorsque Garneau apprend que Lovell se prépare à publier une seconde édition anglaise, il lui écrit le 13 mai 1862 pour

lui suggérer, bien poliment, de « donner une petite part de [ses] profits à l'auteur ».

Le gouvernement du Canada-Uni aida un peu Garneau. En 1849, le gouvernement La Fontaine-Baldwin lui accorde un octroi de 1 000 \$ en vue d'une réédition de l'*Histoire du Canada*. Mais, sept mois plus tard, Garneau n'a toujours pas reçu l'argent promis. Le gouvernement fait cependant l'acquisition de 150 exemplaires de l'*Histoire du Canada* de Garneau en 1859. Il est bon de souligner que le même gouvernement avait acquis, en 1854, 1 000 exemplaires de l'ouvrage historique de Christie.

La publication de l'*Histoire du Canada* ne fut donc guère profitable à Garneau. Il affirme à Lovell, en 1858, que les pertes subies sur les premières éditions avaient absorbé presque tous les profits. L'œuvre de Garneau fut beaucoup plus profitable pour l'imprimeur Augustin Côté de Québec. Ce dernier avait imprimé en 1855 le *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833* de Garneau qui lui prépara aussi en 1856 un *Abrégé de l'histoire du Canada*. Côté ayant habilement fait approuver l'ouvrage par l'archevêque de Québec et le Conseil de l'Instruction publique, le manuel scolaire de Garneau connut donc un succès considérable et fut réédité à quelques reprises. Augustin Côté imprima et vendit plus que 30 000 exemplaires de l'*Abrégé* mais, selon une entente, ne versa à Garneau qu'un montant fixe pour la première édition. Côté a agi comme bien d'autres imprimeurs de cette époque où les droits de propriété littéraire étaient encore mal définis.

LES DÉSILLUSIONS D'UN ÉDITEUR

On comprendra donc que Garneau fut souvent désabusé dans toute cette aventure. Le 17 décembre 1849, il souligne à Edmund Bailey O'Callaghan que les travaux littéraires ou

d'érudition rapportent « peu de fruit d'aucune espèce en Canada ». Apprendre les rudiments du métier d'éditeur avait coûté beaucoup à Garneau. Il écrit en 1855 à Édouard Bossange : « Si les personnes d'expérience m'avaient éclairé en temps suffisant, je me serais épargné bien des peines ».

Tous les tracas et les tourments de Garneau afin de voir à l'édition de ses ouvrages ont dévoré beaucoup de son temps et de son énergie, alors qu'il aurait pu se consacrer plus utilement à la rédaction ou à l'élaboration de son œuvre. La correspondance de Garneau avec les imprimeurs et les libraires montre qu'il était constamment à court d'argent, qu'il recevait bien peu de revenus des ventes, et que l'*Histoire du Canada* se vendait mal, malgré tout l'intérêt que lui accordent les journaux. Les appels de Garneau aux libraires pour réclamer l'argent qu'on lui devait prennent parfois des accents pathétiques.

Les différentes éditions publiées par Garneau n'étaient pas réalisées dans le but d'approvisionner un nouveau public ; l'auteur révisait et perfectionnait constamment un texte d'histoire devenu œuvre patriotique. L'œuvre de Garneau est d'autant plus méritoire qu'elle fut réalisée dans un monde de l'imprimerie et de l'édition qui n'en favorisait ni l'éclosion ni l'évolution.

SOURCES

MANUSCRITS

Fonds François-Xavier Garneau, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa.

Papiers Garneau, Collection Gagnon, Montréal, Bibliothèque municipale de Montréal.

IMPRIMÉS

BARRETTE, Jean-Marc, *Répertoire numérique du Fonds François-Xavier Garneau, du Fonds Alfred-Garneau, de la collection Alfred-Garneau et du Fonds Hector-Garneau*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, 1995. (Coll. « Documents du CRCCF », n° 37.)

CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier (1883), *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*, Montréal, Beauchemin & Valois.

GALARNEAU, Claude (1984), « Les métiers du livre à Québec (1764-1859) », *Les Cahiers des Dix*, n° 43, p. 151-152.

LACOMBE, Michèle (1984), « Colonialism and nationalism in English and French-Canadian literary journals from Montreal, 1846-1879 ». Thèse (Ph.D.), Toronto, York University.

LAURENCE, Gérard (1994), « Augustin Côté », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, p. 236-238.

LEMIRE, Maurice (1983), « Les relations entre écrivains et éditeurs au Québec au 19^e siècle », dans Yvan Lamonde (éd.), *L'imprimé au Québec. Aspects historiques (18^e-19^e siècles)*, Québec, IQRC, p. 207-224.

PARKER, George L. (1985), *The Beginnings of the book trade in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.

PARKER, George L. (1990), « John Lovell », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, p. 618-623.

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU. UNE FIGURE NATIONALE

SAVARD, Pierre, et Paul WYCZYNSKI, « François-Xavier Garneau », *Dictionnaire biographique du Canada*.

TREMBLAY, Jean-Paul (1969), *À la recherche de Napoléon Aubin*, Québec, Presses de l'Université Laval.

LA CONSTRUCTION DU MONUMENT
OU LA FORTUNE DE L'ŒUVRE

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU, SA VIE, SON ŒUVRE... ET SES BIOGRAPHES¹

Lucie Robert

Université du Québec à Montréal, CRELIQ

Ce texte porte sur les biographies consacrées à François-Xavier Garneau au cours du XIX^e siècle. L'intérêt de limiter cette réflexion à cette période tient à la nécessité de maintenir une certaine cohérence au plan de l'analyse. Le XX^e siècle, qui présente d'autres biographies de Garneau, le fait dans un cadre différent de celui-ci, plus étroitement lié à la pratique de l'histoire, y compris celle de l'histoire littéraire. Dans ce cadre disciplinaire, dominant deux aspects : la distance chronologique et l'usage des méthodes modernes de l'enquête. Je citerai, pour exemple, le *François-Xavier Garneau, historien national*, de Gustave Lanctôt (1946), ou le *François-Xavier Garneau (1806-1866)* de Paul Wyczynski (1977). Leur est en partie lié, mais d'un genre assez différent, l'ouvrage de Gérard Bergeron, *Lire François-Xavier Garneau, 1809-1866* (1994). Je ne considère donc ici que les biographies dites littéraires, pratique d'écriture bien spécifiée sinon stable au plan générique et apparentée à la critique littéraire, dont elle représente en quelque sorte une forme « émietlée », selon le mot de Marc Fumaroli (1987 : 23).

Deux aspects m'intéressent en particulier : le rôle de la biographie dans la réception puis dans la consécration de l'« historien national » et l'histoire de la biographie littéraire comme pratique d'écriture au Québec. La première question posée sera ainsi la suivante : quels sont les enjeux de la consécration de Garneau ? pour lui d'abord, dans la durée que la biographie assure à l'œuvre et à son auteur, mais aussi pour ses biographes qui trouvent, dans ce personnage déjà reconnu, l'occasion de se faire un capital symbolique propre. Puis, en second lieu, on se demandera quelles sont les pratiques de l'écriture biographique privilégiées alors au Québec et quel est leur rôle dans la constitution d'un discours critique à propos de la littérature nationale.

J'adhère ainsi aux quatre postulats de base qu'énonçait Arthur Tatossian :

1. La biographie est une pratique hautement socialisée. Il y a une histoire des biographies et « chaque société a celles qui lui conviennent » (1987 : 98). En ce sens, les « biographies font peut-être comprendre les individus auxquelles elles sont consacrées mais encore plus sûrement la société qui les produits » (1987 : 98).
2. « La biographie comporte une “valeur sociale” et elle contribue puissamment au prestige de son héros » (1987 : 98). En tant que telle, elle suscite donc assez naturellement des débats et des conflits, tant dans le choix des héros que dans leur figuration propre.
3. « La biographie suscite une stratégie dont un moment déterminant est le choix de son biographe par le grand homme » et, inversement, le choix du héros pour le biographe.
4. La biographie est un récit. En tant que tel, « son organisation ne dépend que secondairement du héros

choisi et des particularités de sa vie et obéit en premier lieu aux règles du genre littéraire qu'est le récit » (1987 : 100). À ce propos, le « point essentiel est que, contrairement à une définition usuelle, l'événement est bien loin d'être ce qui "arrive" au sujet » (1987 : 100). Il « est » ce sujet.

Une première constatation s'impose : on ne trouve que deux grandes biographies de Garneau au XIX^e siècle : le *FX. Garneau* d'Henri-Raymond Casgrain et le *François-Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. On ne saurait confondre sous l'appellation de biographie, les éloges funèbres publiés au moment de la mort de l'auteur ou les discours de célébration, tel celui que Chauveau prononce en 1867, à l'inauguration du monument commémoratif à Garneau au cimetière Belmont de Sainte-Foy, parce qu'il répond à d'autres exigences génériques et qu'il est resté une œuvre exemplaire d'éloquence académique. À ces deux biographies de Garneau, il faudrait ajouter le court portrait qu'en offre Louis-Michel Darveau dans *Nos hommes de lettres* (1873). Toutefois, et toujours par souci de cohérence, je m'en tiendrai ici à celles qui constituent un livre, c'est-à-dire à celles de Casgrain et de Chauveau.

LE F.X. GARNEAU D'HENRI-RAYMOND CASGRAIN

Le *FX. Garneau* d'Henri-Raymond Casgrain parut en 1866, quelques mois après la mort de l'historien, dans *Les Contemporains*, titre d'une collection de huit biographies publiées par Casgrain, entre 1862 et 1872. Ces biographies ont été réunies pour la première fois en un volume unique en 1875, sous le titre *Biographies canadiennes*, et elles forment le deuxième tome des *Œuvres complètes* de l'auteur.

Au moment où il entreprend la rédaction des *Contemporains*, Casgrain a 31 ans et il est au tout début de sa carrière. Depuis deux ans, c'est-à-dire depuis 1860, il a entrepris de publier ses *Légendes canadiennes*, d'abord dans *Le Courrier du Canada* et dans les *Soirées canadiennes*, puis il les a réunies sous forme de livre. Il demeure toujours en quête d'une légitimité qui lui soit propre, car il n'est pas encore le correspondant célébré d'Octave Crémazie, ni le puissant éditeur qui tirera d'immenses profits de son association avec le Département de l'Instruction publique et encore bien moins le « père de la littérature canadienne », comme on s'est parfois plu à le nommer par la suite.

Le premier ouvrage de la collection, *Le chevalier Falardeau*, est publié en 1862 sous le pseudonyme d'Eugène de Rives alors que les suivants le sont sous le nom propre de l'auteur. Casgrain mit trois autres années avant de publier le deuxième ouvrage de la série, soit, en 1865, la biographie qu'il consacre à Auguste-Eugène Aubry. Entre ces deux livres, c'est-à-dire en 1864, Casgrain n'en produit pas moins un autre ouvrage de nature biographique, mais rattaché davantage aux formes de l'hagiographie religieuse, sa volumineuse *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation [...]* qui lui vaut une certaine notoriété. En 1866, il publie coup sur coup le *Jules Livernois* et le *F.X. Garneau* et, l'année suivante, il récidive avec le *G.B. Faribault*. L'ensemble montre une entrée littéraire assez fulgurante, agressive même, avec la publication de six livres en cinq ans où l'écriture biographique est, de loin, le genre dominant.

On ne peut saisir l'objet du *F.X. Garneau* sans le situer en premier lieu dans ce contexte, sans étudier d'abord l'unité de la collection, la cohérence du paysage qu'elle dessine. Le projet d'une collection sur *Les Contemporains* paraît avoir été formulé dès le départ, puisque le surtitre se trouve déjà

sur le premier ouvrage de la série. Trois des biographies portent sur des hommes qui sont alors toujours vivants : l'artiste-peintre Antoine-Sébastien Falardeau, le professeur Auguste-Eugène Aubry, et l'historien Francis Parkman. Ce sont des biographies incomplètes, plus proches du témoignage, puisque centrées sur un épisode de la vie des personnages : le séjour à Florence de Falardeau, le séjour à Québec d'Aubry et la visite que le biographe effectue lui-même chez Parkman, à Boston. Les cinq autres biographies, celles de Jules Livernois, François-Xavier Garneau, Georges-Barthélemi Faribault, Marc-Paschal de Sales Laterrière et Philippe Aubert de Gaspé père, sont posthumes et, à ce titre, elles tentent une première interprétation de la vie et de l'œuvre des personnages.

Citoyen éminent de la ville de Québec, le peintre Antoine-Sébastien Falardeau vient d'être créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis par le duc de Parme, Charles III de Bourbon, quand Casgrain entreprend de célébrer cet honneur. La biographie d'Aubry peut être considérée comme un hommage à celui qui, au titre de rédacteur en chef du *Courrier du Canada*, a donné à Casgrain le moyen d'entrer en littérature. Les deux livres apparaissent donc bien plus comme des hommages que comme de véritables biographies. Le *Jules Livernois* est une œuvre plus modeste, faisant tout juste 40 pages, sur un autre citoyen éminent de la ville de Québec, récemment décédé. Le *F.X. Garneau* s'inscrit ainsi d'abord dans une série d'hommages, rendus à des citoyens éminents, encore vivants ou récemment décédés, et non dans une série de biographies littéraires ou d'hommages à de grands artistes ou écrivains. En tant que collection, *Les Contemporains* convoque ainsi, selon l'expression de Marc Fumaroli, « moins des gloires que des âmes, moins des chefs-d'œuvre que des interlocuteurs éprouvés et civilisés » (1987 : 25),

toute une société choisie et rassemblée, une famille d'élection, l'élite d'une ville. L'ambition est relativement modeste, puisqu'elle fixe des bornes à la fois chronologiques, où domine le passé récent, et géographiques, se limitant à une ville.

Il est permis de voir, dans le titre même de cette collection, le premier élément d'une contradiction que le discours critique développera plus tard : celle qui oppose le contemporain, inscrit dans un temps restreint, au compatriote, qui le transcende. On en trouvera d'ailleurs confirmation dans l'appel que Casgrain lance vers le futur : « L'avenir sanctionnera le titre d'Historien national que les contemporains de M. Garneau lui ont décerné » (1866 : 132) ou encore : « Nous avons donc droit de l'espérer, l'avenir s'unira au présent pour le saluer du nom d'HISTORIEN NATIONAL » (1866 : 134). Casgrain ne canonise pas ; il prépare le terrain pour une consécration encore à venir. De sorte que le sujet biographique ne présente aucune prétention à l'immortalité. Soulignons au passage que le *F.X. Garneau* a été écrit pendant la campagne de souscription lancée pour le monument et l'auteur y fait d'ailleurs allusion, souhaitant qu'elle produise « des résultats dignes de celui qui en est l'objet » (1866 : 66) et que la biographie fut donc publiée quelques mois seulement avant le discours de Chauveau, éloge funèbre qui représente le premier monument littéraire à la gloire de Garneau. La comparaison de ces deux textes, contemporains l'un à l'autre, permettrait de mieux mesurer le caractère limité voire timoré de la position de Casgrain.

On peut faire remonter ce genre de collection au xvii^e siècle. On citera par exemple les *Hommes illustres* de Charles Perrault, qui ont paru en France en 1696 et 1700 et qui regroupent une centaine de notices dont une vingtaine sont des vies d'écrivains : Descartes, Pascal, Corneille, Malherbe, Voiture, Molière, La Fontaine, Racine, Quinault,

etc. À ce propos, Georges May écrit que « [c]es deux tomes richement illustrés servent en même temps de brillante clausule au siècle qu'ils célèbrent et de prélude aux multiples éloges académiques qui allaient être une des images de marque du siècle suivant » (1987 : 34-35). Toutefois, s'agissant de Casgrain, il faudrait également envisager le genre de l'ana, recueil d'anecdotes, bons mots et jugements littéraires, dont les héros sont moins connus, et qui ne présente pas pour eux la même générosité que les grandes collections de Vies, dont le modèle reste encore les *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs, architectes* de l'italien Vasari. Parmi les modèles anglais, on notera, toujours au XVII^e siècle, le cas des *Minutes of Lives* de John Aubrey (1626-1697), lui-même membre de la Société royale, qui forment un recueil de vies brèves consacrées à ceux de ses contemporains que l'auteur avait connus directement ou par tradition orale très proche : Bacon, Hobbes, Sir Thomas Wooton.

« On a cherché du côté de l'encyclopédisme aristotélicien, de sa volonté d'inventaire complet du réel, l'impulsion qui a conduit les Grecs à concevoir les recueils de "Vies" correspondant aux grandes professions de la Cité », écrit Marc Fumaroli (1987 : 8). Et il est clair que la collection de Casgrain montre à la fois un appétit de classer ou d'inventorier les professions propres au champ intellectuel et une volonté plus pratique de créer un milieu formateur, ce que Fumaroli appelle encore un « monde de paradigmes et d'exemples qui engrange l'expérience acquise de l'humanité » (1987 : 8). La collection paraît ainsi avoir une finalité formatrice, permettant aux lecteurs de formuler leur trajectoire propre sur la tradition déjà établie par leurs prédécesseurs les plus représentatifs. Chacune des biographies de Casgrain se termine d'ailleurs par une leçon à l'adresse du lecteur. Dans ces termes, la biographie est un genre voisin de

l'éloge académique : elle forme une société fictive dont elle exalte l'excellence et la politesse en se fondant sur le jugement de l'opinion publique moderne. Ce faisant, Casgrain s'institue, à lui seul, en Académie. Il se met en position de distributeur de gloire, ce qui, en retour, lui confère une légitimité propre.

La biographie, telle que la conçoit Casgrain, reste en effet plus proche de l'éloge que du genre des grandes Vies, dont elle n'a ni la générosité, ni l'ampleur ni les caractéristiques scripturaires. La collection des *Contemporains* est composée de modestes livres, le plus long est précisément le *F.X. Garneau* qui compte 135 pages d'une typographie bien généreuse. Le titre est muet, se contentant de renvoyer au nom propre comme à un portrait, précisément, mais sans créer l'effet d'unité que représenterait une Vie, une Histoire ou une Biographie de François-Xavier Garneau. Casgrain sait pourtant la distinction de ces valeurs, lui qui vient de publier une magistrale *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation* [...]. En ce sens, Casgrain reste soumis au protocole classique de la biographie et il n'institue pas le sujet biographique comme seul principe d'émergence et de constitution du sens. D'autres principes de légitimation lui font concurrence, en premier lieu l'accumulation de témoignages renvoyant à une connaissance, personnelle ou non, mais néanmoins directe du sujet.

Casgrain reproduit ainsi de nombreux documents, les commentant à peine : lettres, articles de journaux, jugements de toutes sortes forment un ensemble non synthétisé de sources brutes, où prime l'effet de masse critique dans le nombre et la provenance. Sont ainsi convoqués les témoignages de Louis-Joseph Papineau, Auguste-Norbert Morin, Henri Martin, Jean-Baptiste-Antoine Ferland, Joseph Howe, le commandant de Belvèze, un extrait des *Anciens Canadiens*

de Philippe Aubert de Gaspé, de nombreuses critiques : celle de la *Revue des deux Mondes*, du *Correspondant* ou de la *Revue américaine*. En outre, Casgrain identifie ceux des autres historiens concurrents qui citent l'*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, témoignant à leur manière également de l'importance de cette œuvre : Ferland, Bancroft, Parkman, Sargent, O'Callaghan, Rameau, Dussieux, Henri Martin, allant jusqu'à se placer lui-même parmi ces divers concurrents en citant son *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation* [...]. On ne trouve aucune marque des souvenirs personnels ou des témoignages oraux qui fondent pourtant le texte de Casgrain : le « je » du biographe reste effacé, discret.

Classique, le *FX. Garneau* l'est aussi par la modestie du portrait. L'on conçoit que la bienséance interdise alors de s'intéresser aux détails de la vie privée et que, après les inévitables généalogies et récits d'enfance, la vie de l'écrivain soit « proprement l'Histoire de ses ouvrages », pour reprendre l'expression de Fontenelle (1758, cité par Diaz 1991 : 218). De sorte que le plan de l'ouvrage est entièrement prévisible, présentant cinq parties : 1. l'enfance ; 2. les voyages ; 3. les écrits ; 4. la mort ; 5. les jugements sur l'*Histoire du Canada* [...]. De plus, ajoute José Luis Diaz, la forme classique exige encore un « littérateur bonhomme [...] sage, modeste, rangé, sans éclat, totalement consacré à la profession des lettres » (1991 : 231). Et tel est, en effet, le privilège accordé par Casgrain au personnage tranquille et sans histoire, à un Garneau entièrement tourné vers son œuvre : « Dans ses moments de loisir, il continuait toujours de se livrer à ses occupations favorites, les études littéraires, chérissant dans le modeste silence du cabinet cette indépendance de l'esprit sacrifié si souvent sur la scène politique » (1866 : 48). Casgrain décrit un homme tranquille dont la « vie s'est écoulée sans

aucun incident remarquable, entre les paisibles devoirs de sa charge [de greffier de la ville de Québec] et les veillées solitaires de ses études historiques » (1866 : 51) ; il réalise la fusion entre l'homme et l'œuvre : « Chez lui, la conduite de l'homme privé a toujours été d'accord avec les principes sévères de l'historien » (1866 : 63) ; et il contribue à la recherche du « trait » (ce sera la timidité de l'historien, que le biographe ne cesse de souligner). Pointe néanmoins une certaine modernité, ou du moins un certain dépassement de l'éloge académique, dont la biographie de Casgrain ne montre ni la rigueur stylistique ni le cadre administratif, dans l'émergence de l'étrange (« Il paraît que, dès son bas âge, le jeune Garneau fut un enfant étrange », 1866 : 12) ou dans celle de la prédisposition (« Dès lors, on pouvait soupçonner, dans le jeune élève, la future supériorité de l'écrivain », 1866 : 14).

Le dernier ouvrage de la série des *Contemporains*, le *Francis Parkman*, paraît en 1872. L'année suivante, Louis-Michel Darveau publie *Nos hommes de lettres*, ouvrage qui conserve lui aussi le caractère particulier de l'éloge académique, mais en concentrant sa société fictive dans la constitution d'une sorte de panthéon littéraire qui marque en quelque sorte l'acte de naissance de l'image publique de l'homme de lettres au Québec. Casgrain lui-même renoncera au genre biographique pour s'attaquer à une série de critiques littéraires dans les pages de *L'Opinion publique*, série qui restera éphémère, mais qu'il inaugure en 1872 avec une étude sur Chauveau. C'est dans les pages de la même revue que Chauveau publie son étude littéraire et biographique sur l'abbé Jean Holmes (1876) et que Laurent-Olivier David fait d'abord paraître ses *Biographies et Portraits* (1876), qui offrent la particularité de n'offrir aucun portrait d'écrivain proprement dit et d'être entièrement consacrés aux figures politiques. En

ce sens, *Les Contemporains* de Casgrain offrent aussi la dernière, sinon la seule collection de portraits et biographies formant un champ intellectuel indistinct. Quand l'auteur reviendra, bien plus tard à la pratique biographique, il s'intéressera à Champlain, Montcalm et Lévis, dans un cadre plus historique et plus étroitement lié aux possibilités de diffusion scolaire.

LE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU. SA VIE ET SES ŒUVRES
DE PIERRE-JOSEPH-OLIVIER CHAUVEAU

Au moment où paraît le *François-Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres*, Chauveau a 65 ans. Il est en fin de carrière, ayant déjà publié l'essentiel de son œuvre depuis bien longtemps, de ses premiers poèmes, en 1838, jusqu'à son roman, *Charles Guérin*, en 1852. Il a été député à l'âge de 24 ans, secrétaire de la province à 30, surintendant de l'Instruction publique à 33 et premier ministre du Québec à 47 ans. La carrière de Chauveau, son entrée en littérature comme en politique, les deux étant ici intimement liées, est une carrière fulgurante, marquée par la précocité et l'audace du moins à ses débuts. En 1883, et depuis une douzaine d'années, il est en quelque sorte en disgrâce, ayant dû renoncer à ses activités politiques. Sa nomination au titre de président de la Commission du Hâvre en 1876 est une démotion. Et il ne doit qu'à son ami, Côme-Séraphin Cherrier d'avoir entrepris une deuxième carrière, une deuxième jeunesse même, en devenant professeur de droit romain à la nouvelle faculté de droit de l'Université de Montréal.

Aussi se remet-il à l'écriture, comme par besoin de compenser, et cette dernière phase de sa vie, entre 1876 et 1890 est, sur le plan de l'écriture, encore plus productive bien que nettement moins audacieuse que la première, qui montrait une production polémique, politique, parfois même humoristique dans les poèmes, les satires et le roman. Celle-

ci est plus mûre. Entre la fin de sa carrière politique et la fin de sa vie, Chauveau publie sa biographie de Jean Holmes (1876), *L'Instruction publique au Canada* (1876), *Souvenirs et légendes* (1877) et le *François-Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres*, dernier livre paru de son vivant. Chauveau en est alors non plus à l'âge de se définir une légitimité, mais à celui d'assurer la mémoire, la sienne et celle des autres, à l'âge des hommages aussi, des bilans, surtout. Et, diversement, il rend ses tributs : aux abbés Holmes et Demers, qui l'ont formé ; à la communauté des Sœurs du Bon Pasteur, fondée par sa tante Marie Fitzbach ; à James Prendergast et Benjamin Sulte, à qui il dédie des poèmes et, surtout, à François-Xavier Garneau pour qui il écrit le plus grand des monuments et hommages qu'il laisse, une biographie de 286 pages d'une typographie bien serrée, en guise de préface à la quatrième édition de *l'Histoire du Canada* [...]. Toutefois, pour des raisons encore mal connues, le texte de Chauveau ne parut que l'année suivante et il forme, non pas le premier, mais le quatrième tome de l'ensemble. Il reste néanmoins conçu donc comme une préface et il est d'ailleurs entièrement paginé en chiffres romains.

« [Au xvii^e siècle, l']usage de faire paraître en tête des éditions posthumes des œuvres des grands écrivains, des notices biographiques, souvent, il faut bien l'avouer, trop platement élogieuses, donna naissance aux premiers chefs-d'œuvre du genre », rappelle Georges May, qui donne par ailleurs pour exemples « la *Vie de Blaise Pascal* par sa sœur aînée, Gilberte, ou la *Vie de M. Descartes* par le P. Adrien Baillet, laquelle, dépassant les normes acceptées, finit par occuper deux volumes à elle seule quand elle parut en 1691 » (May, 1987 : 34). Cependant, le caractère classique du *François-Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres* ne dépasse guère cette première analogie. La biographie de Chauveau est

plutôt de celles qui mettent « aux prises deux auteurs unis par une affinité organique qui en est le fondement même » (May, 1987 : 48). Il s'agit de la biographie d'un écrivain, rédigée par un autre écrivain et là est la première distinction fondamentale qu'il convient d'établir entre les deux biographies de Garneau, celle de Casgrain et celle de Chauveau, que nous étudions ici. À ce titre, la conscience qu'a Chauveau d'appartenir à la même espèce que son sujet entraîne une sorte de corps à corps entre le disciple et le maître, entre deux rivaux, mais aussi une relation affective forte, admirative certainement, plus même parfois. May ajoute : « Qu'il entretienne avec lui une relation de piété et d'adoration, ou de jalousie et de haine – sentiments qui ne sont, comme chacun sait, que des formes perverses de l'admiration – [...] l'ouvrage qui en résulte porte la marque de la solidarité en quelque sorte professionnelle qui lie, si l'on ose dire, le "biographiant" au "biographié" » (1987 : 48). Les exemples antérieurs sont nombreux, qu'on pense à la *Vie d'Ésope* de La Fontaine, la *Vie de Sénèque* de Diderot, la *Vie de Montaigne* de Jean Prévost, la *Vie de Corneille* de Fontenelle, la *Vie de Voltaire* de Condorcet, etc.

La rencontre de Chauveau et de Garneau n'est pas récente. Ils se connaissent au moins depuis 1841, c'est-à-dire depuis les débuts de *L'Institut ou Journal des étudiants* que Garneau fonde avec Louis-David Roy, oncle de Chauveau. La même année, Chauveau parraine la nomination de Garneau au titre de membre correspondant de la Société littéraire et historique de Québec. Peu après, le jeune Chauveau, âgé de quelque 24 ans, est, avec Auguste-Norbert Morin, un des premiers lecteurs de *l'Histoire du Canada* [...] encore inédite. C'est encore Chauveau qui, en 1849, convainc la Législature d'attribuer un important octroi pour la réédition de l'ouvrage de Garneau. En septembre 1867, près d'un an et

deuxième après la mort de l'historien, Chauveau, récemment devenu premier ministre du Québec, prononce l'hommage à Garneau lors du dévoilement d'un monument commémoratif, au cimetière Belmont, sur les hauteurs de Sainte-Foy. En 1882, c'est un Chauveau vieillissant qui, avec Alfred Garneau, le fils de l'historien, prépare la quatrième édition de *l'Histoire du Canada* [...], édition à laquelle la biographie devait servir de préface.

Comme si Chauveau s'était, depuis toujours, destiné à devenir le biographe de celui qu'il avait perçu, dès les années 1840, à la fois comme un grand homme et comme un grand écrivain. Comme son modèle en tout cas et peut-être son mentor. Très tôt, on le voit, il s'est attelé à cette tâche d'assurer la pérennité d'une œuvre : « Ce fut une belle et patriotique pensée à l'exécution de laquelle il nous fut donné de présider avant même d'être appelé à la dignité de notre nouvelle province, que de s'occuper de la renommée de celui qui avait songé avant tout à la gloire de sa patrie », écrivait-il (1867 : 694). On ne saurait prétendre ici que Garneau ait choisi Chauveau pour son biographe, mais il n'en reste pas moins que les deux hommes furent proches. Et l'on peut certainement observer, dans cette relation, une tradition anglaise où, rappelle Marc Fumaroli, « c'est du vivant même du "grand homme" qu'un député du "corps électoral" se détachera spontanément pour venir se préparer, dans son intimité, à sa tâche future d'auteur de "Vie" » (1987 : 29). On notera également plusieurs autres éléments qui rattachent le François-Xavier Garneau [...] aux « Lives » britanniques, lesquelles trouvent leur chef-d'œuvre en 1792 avec *The Life of Samuel Johnson* de James Boswell, que ce soit la contemporanéité des sujets, l'affirmation réitérée de leur amitié, la présence du « je » comme source du témoignage, de la mémoire ou du jugement. De sorte que la biographie de Garneau

est un des lieux les plus certains de la biographie même de Chauveau, qui assure sa mémoire propre à travers cet hommage.

Les liens entre Chauveau et Garneau, s'ils ont été constants et s'ils montrent une fidélité sans faille du biographe à son sujet, n'ont pas été toujours faciles et leur amitié s'est notamment trouvée malmenée par les discussions autour de l'*Histoire du Canada* [...], que Chauveau, comme plusieurs autres, voudrait bien voir amender. Comme l'indique son titre, le *François-Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres* relie les deux versants du même homme sans les substituer l'un à l'autre. La vie et l'œuvre s'entrecroisent, comme le récit et la critique, les deux formes de discours qui les portent. Et si l'on peut, à certains égards, rapprocher les modalités qui unissent les deux sujets de la tradition britannique de la biographie, le discours, quant à lui, reste résolument français, trouvant ses sources notamment dans le *Cours de littérature* de Villemain que Chauveau cite explicitement (1883 : ccxx) et, vraisemblablement, chez Sainte-Beuve, où la vie de l'écrivain est supposée expliquer son œuvre.

En ce sens, la biographie de Garneau par Chauveau appartient au *xix^e* siècle et ne répond plus guère au protocole classique qui dominait encore chez Casgrain où, après les récits d'enfance et de voyage, l'œuvre se substituait à la vie. L'ouvrage se présente sans division de chapitres : le plan est chronologique, chaque œuvre s'inscrit dans son temps propre, comme un événement de la vie auquel les autres viennent donner sens. Il en résulte un effet d'unité exemplaire, où la vie et l'œuvre sont fusionnées pour la glorification du grand homme de lettres. De sorte que toute louange accordée à l'*Histoire du Canada* [...] trouve sa source dans la grandeur de l'homme et que toute critique se justifie par les circonstances de la vie. Deux grandes excuses dominent : le temps

d'abord, qui est soustrait à Garneau par ses tâches de greffier (1883 : lv) et par la maladie qui le ronge : « Il voulait frapper un grand coup dans un but patriotique ; et pour cela il n'avait pas l'éternité devant lui. » (1883 : ccxlv) ; et le manque de documentation disponible pour asseoir l'interprétation historique. En revanche, l'homme sera valorisé dans sa capacité de surmonter de tels obstacles : « il nous a prouvé par son succès qu'une volonté opiniâtre mise au service d'une noble cause peut triompher des plus grands obstacles » (1883 : xi).

La mémoire convoquée par Chauveau a plusieurs sources. La sienne d'abord, qui le place au rang des témoins privilégiés et qui s'actualise sur le ton de la confiance : « il m'a souvent répété que sa lecture favorite dès sa première jeunesse était celle des poètes et des historiens » (1883 : xiii), ou encore : « lorsque je le voyais entrer chez moi, pâle, ému, l'air préoccupé, ne disant pas tout de suite ce dont il s'agissait, je me disais à moi-même : Il aura fait quelque mauvais rêve sur le compte de la nationalité » (1883 : ccxxxiii-ccxxxiv). La mémoire des contemporains ensuite. Parmi les sources les plus souvent citées par Chauveau, on trouve ainsi, sans surprise, le *F.X. Garneau* où il puise à même l'abondante documentation recueillie par Casgrain : des extraits du *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, de la correspondance, des critiques d'époque. Chauveau cite plus volontiers les témoignages d'Européens : Henri Martin, Jean-Jacques Ampère, Xavier Marmier, Adolphe de Puibusque, Rameau de Saint-Père, et note non pas tant l'approbation ou la désapprobation obtenues, que le rôle de Garneau dans la transformation du discours sur le Canada : « Non seulement son livre a provoqué en France, aux États-Unis et dans notre pays, un véritable réveil pour l'étude de notre histoire, mais il a excité la curiosité sympathique de plusieurs voyageurs éminents, qui ont eu foi en notre avenir

et ont bravé les préjugés en reconnaissant la mission providentielle qui nous est confiée » (1883 : ccxli).

En conséquence, à la différence du *F.X. Garneau* de Casgrain où domine encore le présent de la chronique, la biographie de Chauveau emprunte la forme du récit. La mémoire qui le fonde, – « il faut qu'il y ait mémoire », rappelle Arthur Tatossian (1987 : 96) –, est parvenue au stade de la narration. Le récit transforme le « trait » de caractère (Chauveau confirme le caractère « un peu timide et réservé » de Garneau (1883 : xii), mais il ne lui accorde aucune importance) en programme de vie :

C'était un des traits les plus heureux de son caractère et de son esprit, que ce mélange de bon sens et d'enthousiasme, que ces qualités poétiques et ces aptitudes pratiques qui lui permettaient de mener de front les travaux nécessaires au soutien de sa famille et ceux qui devaient illustrer son nom (1883 : xxvii).

Dans le récit de Chauveau, le programme ainsi engagé, celui d'« illustrer son nom », se réalise sur le mode épique. C'est-à-dire que le parcours de Garneau apparaît entièrement déterminé non pas par son point de départ (sa condition modeste, sa timidité, son ambition), mais par son point d'arrivée où l'illustration du nom, programme individuel, rejoint l'illustration du nom de la nation, programme collectif, et ultimement, l'illustration de la volonté divine, programme d'éternité.

On notera que le récit s'organise ainsi sur trois temps : celui de l'individu, celui du collectif national et celui de la volonté divine. Le premier temps concerne la vie de Garneau. La biographie de Garneau répond aux canons génériques des grandes Vies du XVIII^e et du XIX^e siècles ; elle ne prétend pas à une volonté d'explication par les faits et c'est ce qui la

distingue encore de ce que seront plus tard les biographies historiques. « Les “Vies” visaient à la véracité, souligne Marc Fumaroli, mais à une véracité selon Aristote et non selon Sherlock Holmes » (1987 : 15). Elles ont pour projet de signaler « l'élan propre d'une existence » et de la reconstituer avec une « sonorité juste » (1987 : 15). Le portrait physique et moral de Chauveau, qui est devenu une pièce d'anthologie, est marqué, d'une part, par la contradiction (« M. Garneau était un homme d'autant plus complet qu'il y avait en lui plus de contrastes, plus d'heureuses antithèses ». 1883 : ccliv) et, d'autre part, par la passion, par « l'esprit qui a animé toute sa vie, ce culte de la nationalité, cette sollicitude partagée constamment entre la crainte et l'espoir, comme la tendresse d'un amant jaloux qui craint de se voir enlever l'objet de son amour [...] » (1883 : ccli). C'est cette passion inquiète pour l'avenir de la nation qui fait l'unité de la biographie, qui réunit la vie et l'œuvre, depuis ce jour mythique où, en réponse à une accusation, Garneau aurait formé le projet de son histoire, jusqu'à l'accomplissement de l'œuvre et à sa reconnaissance par les contemporains d'ici et d'ailleurs. « L'avenir de notre race sur ce continent fut sa préoccupation constante ; cette préoccupation fut la cause première de sa grande entreprise, et à mesure qu'il avançait dans son travail, elle semblait l'absorber tout entier » (1883 : x).

Le deuxième temps instaure la nation à la fois comme destinataire du projet de Garneau et comme sujet de sa consécration. Le temps ici est plus long, débordant la vie de Garneau. De même, l'espace s'élargit, depuis la ville de Québec, jusqu'au Canada tout entier, et englobe aussi bien les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Chauveau donne ainsi une valeur supérieure à « la grande tâche [que Garneau] s'était imposée avec l'intention bien arrêtée de relever le courage de ses compatriotes et de les faire respecter par leurs

concitoyens anglo-saxons » (1883 : liii). Il précise que la publication de l'*Histoire du Canada* [...] « avait à l'époque où [le livre] parut tout le caractère d'une profonde révélation » (1883 : lxi) et il fait de cet événement la source du renouveau des lettres que le Canada a connu depuis, déplaçant du même coup vers 1845, c'est-à-dire deux ans avant la publication en feuilleton (dans *La Revue canadienne*) de *Charles Guérin*, le paradigme établi par Casgrain, qui situait ce renouveau autour de la parution de ses *Légendes canadiennes*, c'est-à-dire de 1860.

De même, le rappel des commentaires et des louanges convoque les historiens et critiques bien au-delà des frontières nationales et, on l'a vu, contribuent à la renommée du pays tout entier. Enfin, dans la vision que Chauveau présente de Garneau, l'avenir est depuis toujours assuré. Il n'y a guère de place pour le doute : « En disant un dernier adieu à ses restes mortels, il semble que nous remplissons un pieux devoir non seulement pour nous-mêmes, mais pour le pays tout entier » (1867 : 694), faisant appel ici non seulement au jugement des contemporains comme Casgrain, mais à celui de la nation tout entière, transcendant le temps et l'espace. En ce sens, la biographie est le dépassement non de l'éloge académique, mais de l'éloge funèbre, dont elle conserve le caractère monumental.

Le troisième temps est celui de Dieu. Subsistent ici certaines traces du discours hagiographique et d'une vision providentielle de l'histoire en ce que la vie de Garneau se présente aussi comme le résultat des volontés de Dieu et que les obstacles servent surtout à mesurer la valeur exceptionnelle du sujet. La dernière phrase du livre, que Chauveau emprunte à Laure Conan, confirme le statut de Garneau parmi les fondateurs de la nation, au même titre que les Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Marguerite d'Youville

et des saints martyrs qui, à la même époque, sont l'objet d'autant de procès de béatification : « Être fidèle à soi-même, c'est-à-dire à sa mission, M. Garneau le fut jusqu'à l'héroïsme ! Dans un siècle d'abaissement, Garneau avait la grandeur antique... Dieu veuille nous donner comme à nos pères, avec le sentiment si français de l'honneur, l'exaltation du dévouement, la folie du sacrifice, qui font les héros et les saints » (1883 : cclxvi), Ainsi, la consécration devient canonisation, sur le plan symbolique du moins, et elle emprunte, dans la même phrase, le double modèle, littéraire et hagiographique, des héros et des saints. Le renvoi aux grandes familles éternelles, que sont les figures de l'Antiquité et la communauté des saints, assure à Garneau son immortalité propre.

LA BIOGRAPHIE COMME GENRE

« Nous sommes dans un siècle de biographies », écrivait Sainte-Beuve en 1826 dans les *Nouveaux Lundis* (cité par Diaz, 1991 : 215). Dans un demi-siècle, faudrait-il écrire à propos du Québec. De fait, l'écriture biographique sous ses trois formes, hagiographie, éloge et biographie, n'apparaît qu'après 1850 avec les *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'Église de l'Amérique du Nord* qu'Étienne-Michel Faillon consacre, entre 1852 et 1860, aux grandes fondatrices de la Nouvelle-France que sont Marguerite d'Youville, Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance et, bien qu'à un moindre degré, Jeanne Le Ber, tétralogie à laquelle s'ajoute bientôt l'*Histoire de la mère Marie de l'Incarnation* [...] d'Henri-Raymond Casgrain. Convoquées par les divers procès de canonisation qui s'ouvrent à Rome dans ces années, ces grandes Vies témoignent de l'importance institutionnelle prise par l'Église catholique du Québec qui cherche à établir ses fondations historiques. Elles manifestent égale-

ment une certaine inquiétude quant à la survivance collective et tentent de reconstituer l'unité nationale autour de certaines grandes figures mythiques. Autour de ces grandes figures, se déploie un autre genre biographique, celui de l'éloge, qui célèbre les grands serviteurs de l'Église du Québec : évêques, prélats, recteurs, curés, missionnaires et confesseurs. L'éloge, cependant, n'appartient pas exclusivement au clergé. Il sera également la forme privilégiée par les académies locales, notamment par l'Institut canadien qui célèbre ainsi la valeur de ses membres. Il sera parodié également, surtout par les adversaires des Rouges qui publient plusieurs séries de portraits satiriques, notamment par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau lui-même, qui se joint à Joseph-Charles Taché pour décrire ou décrier ainsi la célèbre *Pléiade rouge* (1854).

Casgrain contribue au mouvement hagiographique avec son *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation* [...]. Mais, le premier, il utilise l'écriture biographique à des fins civiques en composant ses *Contemporains*, qui empruntent à l'éloge académique le moyen de composer une société fictive autour de certaines figures représentatives des grandes professions intellectuelles de la Cité. Car c'est bien davantage la Ville de Québec qui se trouve célébrée par cette galerie de portraits que les seules figures de ses héros, dont François-Xavier Garneau se détache à peine. Il s'en détache tout de même un peu, par l'accumulation de faits et de témoignages, par le fait que sa biographie est la plus longue de la série et qu'elle est la première qui porte sur un écrivain. C'est d'abord parce qu'il représente une fonction intellectuelle, dans un temps et un espace limité, que Garneau nous est d'abord connu.

Les Contemporains de Casgrain demeurent, à ma connaissance, la seule tentative propre à ce siècle – avec celle de James Le Moine – de célébrer ainsi une ville. Quelques années après, c'est un champ intellectuel fragmenté, spécifié

en deux composantes, qui sera représenté, d'une part, dans *Nos hommes de lettres* (1873) de Louis-Michel Darveau et, d'autre part, dans les *Biographies et Portraits* (1876) de Laurent-Olivier David. Le premier marque en quelque sorte le sacre de l'écrivain local et l'on y trouve, en effet, la première consécration de François-Xavier Garneau à ce titre. Le second ouvrage se concentre sur les figures d'hommes politiques et de journalistes parlementaires ; on n'y trouvera pas de portrait de Garneau. Chauveau figure dans les deux ouvrages sous son double titre d'écrivain et d'homme politique. Il est le seul à acquérir une même reconnaissance sous ce double rapport.

Le *François-Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres* de Chauveau appartient à une logique différente. Publiée plus tardivement, la biographie opère cette forme de reconnaissance qui assure au grand écrivain sa part d'immortalité. Œuvre unique pour le sujet biographié, elle ne s'insère dans aucune série traçant les contours d'une société fictive ; elle en célèbre précisément le caractère exceptionnel, le situant dans un au-delà de la communauté. Elle emprunte aux grandes biographies romantiques l'idée de représenter le sujet biographié comme un objet d'amour plutôt que de simple connaissance et l'idée de penser sa vie comme une œuvre littéraire, opérant ainsi une entière fusion entre l'homme et l'œuvre. José Luis Diaz définit ainsi l'époque romantique « comme le moment de l'autonomisation progressive de la littérature, vis-à-vis de la rhétorique comme de la morale, et de l'affirmation du sujet biographique comme instance expressive, comme seul principe d'émergence et de constitution du sens » (1991 : 226).

Les traces qui restent encore, chez Chauveau, de la tradition hagiographique et de la conception providentielle de l'histoire sont entraînées par la vision épique qui traverse

l'ouvrage. Elles ont toutefois pour effet de rapprocher la figure de Garneau des grandes figures fondatrices de la Nouvelle-France, en l'appelant à siéger parmi les héros et les saints. Il faut alors se résoudre à envisager cette figure de Garneau, construite par Chauveau, comme emblème de la nation canadienne. Il est le premier homme à recevoir ce type d'hommage, après toute une série de femmes, bien avant Maisonneuve, Dollard des Ormeaux ou les saints martyrs canadiens et il restera le seul écrivain.

Les deux biographies de François-Xavier Garneau correspondent ainsi à des projets d'écriture bien distincts et, en conséquence, elles présentent des figures différentes de l'écrivain. Ce qui les distingue le mieux reste cependant les modes de légitimation convoqués. Marc Fumaroli écrit :

Si égalitaires que soient entre elles les Vies au regard du temps et de la mort, elles réservent le privilège d'accès à l'immortalité à une élite peu nombreuse, et qui ne s'accroît que très parcimonieusement. Comment cette élite se recrute-t-elle ? [...] Il y faut l'unanimité des votants, des contemporains d'abord, dont le choix doit être ensuite ratifié par les générations ultérieures (1987 : 9-10).

Il y a donc deux moments dans l'immortalité : celui du présent et celui de l'avenir. Le présent est celui des *Contemporains*, précisément, que le Casgrain présente comme la réponse à un premier plébiscite. C'est au second moment que répond le Chauveau. Et force est de constater que la figure de François-Xavier Garneau est la seule du *xix^e* siècle à avoir été assez puissante pour traverser ces deux plébiscites, celui des contemporains et celui des compatriotes. À ce titre, la figure de Garneau peut être également considérée comme la figure fondatrice du genre biographique au Québec.

1. La recherche ayant mené à ce texte a été effectuée dans le cadre des travaux préparatoires au tomes III et IV de *La vie littéraire au Québec* (subventionnés par le CRSH et le FCAR). Je voudrais remercier les membres de cette équipe, sous la direction de Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques, avec la collaboration de Marie-Andrée Beaudet, Aurélien Boivin, Anne Carrier, Daniel Chartier, Jacques Cotnam, Gilles Dorion, Kenneth Landry, Hélène Marcotte, Clément Moisan, Pierre Rajotte et André Senécal, pour leur lecture attentive de l'ensemble des versions préliminaires du présent texte.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGERON, Gérard (1994), *Lire François-Xavier Garneau, 1809-1866*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- BOURDIEU, Pierre (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63 (juin), p. 69-72.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1862), *Le chevalier Falardeau*, Québec, Léger Brousseau, éditeur. [En surtitre : *Les contemporains*].
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1864), *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de cette colonie*, Québec, G.E Desbarats, imprimeur-éditeur.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1865), *A.-E. Aubry*, Québec, Georges Desbarats éditeur. [En surtitre : *Un contemporain*].
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1866), *Jules Livernois*, Québec, Léger Brousseau éditeur. [En surtitre : *Un contemporain*].
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1866), *F.X. Garneau*, Québec, J. N. Duquet, éditeur. [En surtitre : *Un contemporain*].
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1867), *G.B. Faribault*, Québec, Léger Brousseau, éditeur. [En surtitre : *Un contemporain*].
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1870), *La Famille De Sales Laterrière*, Québec, Atelier typographique de Léger Brousseau.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1871), *Philippe Aubert de Gaspé*, Québec, Atelier typographique de Léger Brousseau.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1872), *Francis Parkman*, Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur.
- CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier (1867), « Discours prononcé sur la tombe de M. F.-X. Garneau », *La Revue canadienne*, n° IV (septembre), p. 694-701.

- CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier (1883), *François-Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres*, Montréal, Beauchemin & Valois.
- DARVEAU, Louis-Michel (1873), *Nos hommes de lettres*, A.A. Stevenson.
- DAVID, Laurent-Olivier (1872), *Biographies et Portraits*, Montréal, typo, Geo.-E. Desbarats. Collection de brochures comprenant : *Monseigneur Bourget, évêque de Montréal*, 32 p. ; *Le Colonel C.-M. de Salaberry*, 32 p. ; *Sir Ls-H. Lafontaine*, 45 p. ; *L'Honorable A.-N. Morin*, 31 p. ; *L'Honorable Ls-Joseph Papi-neau*, 35 p. ; *L'Honorable P.-J.-O. Chauveau*, 41 p.
- DIAZ, José-Luis (1991), « Écrire la vie du poète. La biographie d'écrivains entre Lumières et Romantisme », *Revue des sciences humaines*, n° 224 (4^e trimestre), p. 215-233.
- FUMAROLI, Marc (1987), « Des "Vies" à la biographie : le crépuscule du Parnasse », *Diogène*, n° 139 (juillet-septembre), p. 3-30.
- LANCTÔT, Gustave (1946), *François-Xavier Garneau, historien national*, Montréal, Fides.
- MAY, Georges (1987), « "Sa vie, son œuvre". Réflexions sur la biographie littéraire », *Diogène*, n° 139 (juillet-septembre), p. 31-52.
- TATOSSIAN, Arthur (1987), « Biographie ou de la vie comme récit », *Diogène*, n° 139 (juillet-septembre), p. 96-104.
- WYCZYNSKI, Paul (1977), *François-Xavier Garneau. (1809-1866)*, Ottawa, Bibliothèque Nationale du Canada.

P.-J.-O. CHAUVEAU, LECTEUR DE GARNEAU

Micheline Cambron

Université de Montréal, CÉTUQ

L'*Histoire du Canada*¹ de François-Xavier Garneau n'a pas été reçue par un concert unanime d'éloges. Malgré le titre d'historien national dont on usa rapidement pour le désigner, François-Xavier Garneau vit son ouvrage attaqué avec plus ou moins de vigueur dès la parution du premier tome, en 1845. Très tôt – dès 1850, si l'on en croit sa missive à Louis-Hippolyte La Fontaine² –, il se perçoit comme irrémédiablement seul et semble ne pas trouver de véritable consolation dans l'enthousiasme national qui enveloppe, sans les masquer tout à fait, les nombreuses critiques qui sont adressées à son ouvrage³. Cette solitude nous devient à nous aussi perceptible si nous examinons les relations qu'entretenaient avec Garneau ceux qui furent à un moment ou un autre ses « proches »⁴. Ainsi, quiconque lit l'éloge funèbre de Garneau que prononça Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, alors premier ministre de la province de Québec, ne peut manquer d'être frappé par les jugements portés sur l'œuvre, lesquels opèrent un véritable détournement du sens de l'*Histoire du Canada*, tout en manifestant une admiration béate⁵. Si l'âme de Garneau flottait dans les parages, comme le laisse entendre Chauveau, ce texte horrifant a dû la

retourner toute. Faut-il en conclure que Chauveau aurait mal lu *l'Histoire du Canada* ?

Afin de répondre à cette question, j'ai choisi d'analyser le livre que Chauveau a écrit sur l'historien, *François Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres*⁶ m'attachant tout particulièrement à la partie qui semble n'être qu'un long résumé de *l'Histoire du Canada* – laquelle court de la page lv à la page cclii –, sans toutefois négliger les commentaires qui, dans le reste de ce curieux ouvrage, me semblent éclairer la manière dont Chauveau a lu le grand œuvre de l'historien. Je dois tout de suite indiquer que je n'ai pas cherché à voir comment Chauveau avait pu infléchir la signification du texte garnélien par sa manière d'effectuer des résumés ou par sa façon de découper dans le texte de *l'Histoire du Canada* les nombreuses citations qu'il donne à lire. En l'absence d'une édition critique, l'analyse des modalités de la citation, qui exigerait la mise à plat de l'ensemble des variantes, paraît quasi impossible à mener parce que nous savons que Chauveau a pu consulter *toutes* les éditions. De manière générale, il n'indique pas l'édition qui lui sert de source, quoiqu'il renvoie nommément à la première et à la troisième en quelques occasions. Heureusement, l'examen des divers jugements explicites qui émaillent le texte est déjà fort révélateur. En effet, par divers énoncés – et ils sont nombreux – Chauveau exprime son opinion sur le travail de l'historien. Il peut s'agir d'éloges, de reproches, de réserves, de corrections apportées, de comparaisons dépréciatives, ou encore de critiques stylistiques. Or, ces énoncés, qui font du texte de Chauveau une véritable critique, vont au cœur de l'architecture épistémologique élaborée par Garneau, s'attachant soit aux postulats qui sous-tendent son raisonnement, soit à la visée qu'il s'est assignée, soit à l'aire d'analyse qu'il a choisie, soit encore aux opérations historiographiques qu'il pratique. Leur

analyse permet donc de saisir, à la fois ce que comprend Chauveau du projet de Garneau, et la nature des jugements qu'il porte sur la pratique historienne de son aîné, ce qui revient à décrire les modalités particulières de la lecture à laquelle il se livre tout au long des 200 pages qu'il consacre à l'*Histoire du Canada*.

À vrai dire, on trouve peu d'éloges parmi ces énoncés et, lorsque c'est le cas, le motif en est presque toujours le même : Garneau « frappe vivement l'imagination » (cvii) par ses récits. Ce sont les descriptions de Garneau qui séduisent Chauveau, qu'il s'agisse de batailles ou d'expéditions : « M. Garneau décrit avec un talent remarquable » (lxxviii), « [...] reproduit toutes les péripéties de la guerre de la Conquête avec une grande habileté » (cii). Chauveau a manifestement un faible pour les « grands détails » (lxxxvii). Ces traits pittoresques disparaissent-ils entre la première et la seconde édition que le critique les regrette, même s'il atténue la rigueur de son jugement en affirmant : « C'est la poésie seule qui a perdu » (ccxx-ccxxi). Remarquons au passage que les événements racontés, lesquels constituent plutôt à vrai dire des anecdotes, sont ici évalués en terme de style, jamais eu égard à leur pertinence. Ils offrent l'occasion de beaux tableaux et lorsque l'historien néglige de s'en saisir, Chauveau le lui reproche. Ainsi, certains faits d'armes de la seconde rébellion « auraient pu fournir à notre historien le sujet de quelques unes de ces rapides et saisissantes descriptions dans lesquelles il excelle » (ccxi) ; de même, « M. Garneau n'a peut-être pas assez insisté sur les exploits de ce héros sauvage [Pontiac], qui forment le plus étrange épisode de notre histoire » (cxxvi). Or, et Chauveau le sait bien, qui revient à plusieurs reprises sur la « manière » de l'écrivain, Garneau soumet ses récits à un projet plus vaste, de nature argumentative ; l'anecdote ne l'intéressant que si elle sert son propos.

Au contraire, pour Chauveau, les descriptions sont le lieu d'une verve patriotique, elles ont maille à partir avec le sentiment poétique et constituant, à ce titre, des *exempla* que l'on peut ajouter ou retrancher sans dommage, destinés à emporter l'adhésion du lecteur grâce à l'émotion. Aussi, ne fait-il aucun cas des positions très fermes de Garneau à l'égard du merveilleux chrétien, rangé par l'historien dès son introduction⁷ au nombre des superstitions à extirper, lorsqu'il lui reproche de dédaigner « le charme des pieuses légendes » (ccxlvi) des débuts mystiques de la colonie. Il affecte plutôt de ne juger ce dédain que sur le plan de la forme – le « charme » –, comme un choix esthétique, alors que Garneau voyait dans le rejet des anciennes superstitions, le symbole même de l'Histoire, nouvelle.

De même, le déroulement non linéaire choisi par Garneau, où alternent les séquences narratives et les arrêts sur image (les « tableaux ») exige, pour le plus grand agacement de Chauveau, de nombreux va-et-vient dans l'ordre chronologique. Mais, tout cela est ramené par le critique à un simple ordre d'exposition, choix formel donc, retenu certes, pour mettre en relief les faits les plus saillants de l'*Histoire*, mais ayant néanmoins à ses yeux le défaut de brouiller l'ordre chronologique des faits, lequel est ici conçu comme un donné irrécusable. Les décisions de Garneau quant à son plan, sont donc jugées à l'aune de la clarté du rendu chronologique, et non à celle de la rigueur de l'argumentation.

De ce point de vue, la comparaison que trace Chauveau entre Garneau et Ferland est tout à fait révélatrice :

Dans l'ouvrage de M. Garneau on vit plus avec les hommes d'État, les guerriers, les négociants ; on sort plus souvent des frontières du pays pour s'occuper de la grande politique européenne, on prend une vue d'ensemble, on s'attarde à philosopher, au lieu de suivre [comme

chez l'historien Ferland] *au jour le jour le cours des événements* (ccxlviii).

Pour Chauveau il existe donc un récit déjà là, sur le fond duquel doit travailler l'historien, suivant « au jour le jour le cours des événements », et le désir de Garneau de présenter la complexité des événements toute chronologie suspendue, sous forme de tableaux, son « système » (lxxxviii-lxxxviii), lui paraît apporter bien des « inconvénients pour le lecteur [...]. On se débrouille mal » (lxxxviii). Ce « système » permet à Garneau d'exposer en détail la politique européenne qui détermine les conflits locaux. Néanmoins, ces commentaires paraissent nuisibles à Chauveau qui soupire – « notre auteur suspend au moment décisif, le récit du siège, pour s'occuper de ce qui se passait à nos frontières » (cix) –, ou se plaint – « M. Garneau parvient à exposer les péripéties diverses d'une manière qui n'est pas confuse mais qui cependant laisse encore à désirer » (clix). Que ce « système » ait été choisi par Garneau comme le plus approprié pour respecter « la différence des théâtres sur lesquels se passe l'action multiple de la colonisation de la Nouvelle-France, dont Québec était le centre » (*Histoire*, p. 4) et à permettre d'abréger (*idem*, p. 6) lorsqu'il sera question « des provinces qui dépendaient autrefois du gouvernement canadien et qui s'en sont ensuite séparées » (*Histoire*, p. 6), ne fait rien à l'affaire. Pour Chauveau, le fil de l'histoire se limite à l'enchaînement des anecdotes, enchaînement qui n'a pas à être articulé fortement en une seule narration et tend donc vers l'infini.

Une citation, que Chauveau reprend à l'abbé Étienne-Michel Faillon, historien auquel il voue une grande admiration, expose crûment cette conception de l'histoire : « Il faut travailler comme si nous étions éternels, faisant le mieux qu'on peut, sans nous préoccuper de savoir si nous pourrions achever » (ccxlii).

L'histoire s'écrirait donc par additions successives, elle se fabriquerait comme une catalogue et son inachèvement renverrait à celui de l'Éternité. Cette conception s'oppose nettement à celle sur laquelle s'appuie implicitement Garneau, qui a construit son *Histoire* en la conduisant chaque fois à une sorte de terminus *ad quem*, 1791 pour la première édition, 1840 pour la seconde, de manière à ce que la clôture narrative choisie donne rétrospectivement sens à son récit. Or, incapable – tout comme Henri-Raymond Casgrain – de ne pas succomber au désir de citer au long le moindre élément documentaire, voyant dans toute information un véritable monument à offrir à l'édification du public, Chauveau ajoute constamment des informations, prolonge le récit hors du cadre que s'était donné l'historien. Sous le flot de ces allongements, le travail initial de l'historien, qui consistait à choisir des documents, à les interpréter, à les insérer dans une série, à les faire parler donc, se trouve noyé. Chauveau procède à partir d'une vérité qui lui semble relever de l'évidence et dont les clés nous sont rarement données. Les multiples pièces qu'il ajoute, comme les jugements de Charles Bonneau (xciv, ciii, entres autres) et ceux, innombrables, de Casgrain⁸, ou encore les nouveaux documents qu'il cite *in extenso*, le sont comme allant de soi, comme si chaque pièce portait d'emblée un sens ; leur validité, leur pertinence ne sont jamais interrogées. Chauveau en use, de fait, comme d'arguments d'autorité. C'est dire qu'il usurpe en quelque sorte le statut d'historien qui appartient à Garneau. Cela affleure de manière explicite dans quelques rares substitutions de pronom, le « je » de Chauveau restituant de son propre point de vue le récit de Garneau, qui disparaît alors comme énonciateur⁹. Mais des phrases comme : « Il est bien évident aujourd'hui par exemple, que lord Gosford avait les meilleures intentions » (cxcv), ou des expressions récurrentes :

« M. Garneau a raison de dire », « M. Garneau a tort », jouent le même rôle : le texte de l'*Histoire du Canada* est confronté par Chauveau à une vérité de l'histoire dont le critique serait le détenteur. Outre le fait que ces commentaires sont blessants, le procédé de Chauveau met en cause la légitimité même du principe unique que s'est donné Garneau pour ce qui est de l'appréciation des événements, principe qu'il énonce ainsi dans une lettre à Chauveau datée du 7 novembre 1856 :

*Quant à l'appréciation des événements historiques je me suis conduit d'après un principe que vous approuverez sans doute. Le respect sacré que j'ai toujours eu pour mes convictions consciencieuses et pour l'indépendance de mes opinions en jugeant les hommes et les choses [...]*¹⁰.

Pour Garneau, cette citation le montre clairement, le travail historique est indissociable de l'activité d'un sujet qui exprime sa pensée en l'appuyant sur des principes éthiques librement choisis. Non content de mettre à mal la structure de la mise en récit choisie par Garneau en la distendant par d'innombrables additions, Chauveau dénie donc aussi à l'historien le droit de juger des hommes et des choses, le soumettant à l'autorité des documents, des autres historiens ou des témoins. Il se trouve ainsi à récuser la valeur de vérité à laquelle prétend le texte de Garneau, irrespectueux d'un projet qui, par sa nature même, supposait un tri, des choix, des prises de position fermes. Il place, de manière posthume, Garneau dans la position d'« accepter » des corrections que celui-ci aurait pu refuser de son vivant, possibilité dont l'historien s'était d'ailleurs prévalu au moment de l'édition de son *Abrégé*, comme en fait foi cette même lettre du 7 novembre : « J'ai adopté plusieurs de vos corrections. Je n'ai pu en adopter d'autres, ou parce qu'elles me sont parvenues trop tard, ou parce que je les désapprouvais ». Vingt-sept années

plus tard, Chauveau répond, en quelque sorte. Radicalement il refuse à Garneau le droit au libre exercice de sa raison, subordonnant cette dernière à une vérité intemporelle dont l'existence ne ferait pas de doute, vérité derrière laquelle il abrite ses propres opinions, qui se trouvent présentées comme relevant du sens commun, confortées par la voix des autorités.

Ayant disposé du principe qui sert de clef de voûte au projet historique de Garneau, Chauveau peut frapper quelques grands coups qui lui permettent d'écarter les postulats les plus radicaux de l'*Histoire du Canada*. Ainsi, il insiste lourdement sur la dimension providentielle de l'histoire du Canada, particulièrement sur le caractère providentiel de la Conquête. C'est même là-dessus qu'il conclut son livre, citant successivement Laure Conan et Montalembert. La citation de Montalembert, qui est fort longue, se termine de manière à appuyer, sur un mode pathétique, cette théorie de la conquête providentielle que Garneau fut seul à ne pas soutenir parmi les historiens de son époque¹¹. Ici, le profit est double, pourrait-on dire. Chauveau trouve en Montalembert une autorité qui donne du poids à sa conception providentialiste de l'histoire et, de surcroît, c'est précisément au texte de Garneau que l'essayiste français attache sa profession de foi, donnant ainsi l'impression de le prolonger :

Je dirais volontiers avec ce patriotique écrivain « Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes ! » et j'ajouterai : Qu'ils se consolent d'avoir été séparés par la fortune de la guerre de leur mère patrie, en songeant que cette séparation leur a donné des libertés et des droits que la France n'a su ni pratiquer, ni conserver, ni même regretter (cclxv-cclxvi).

Présentée de la sorte, l'idée de la conquête providentielle semble découler logiquement du raisonnement de Garneau.

Les mots de Laure Conan qui servent de clôture au texte de Chauveau et introduisent en quelque sorte la reproduction de l'éloge funèbre, succèdent presque sans transition à la citation de Montalembert. Il n'y est pas fait explicitement mention de la théorie de la conquête providentielle mais l'*éthos* est le même.

Dans un siècle d'abaissement, Garneau avait la grandeur antique... Et quant à nous, Dieu veuille nous donner, comme à nos pères, avec le sentiment si français de l'honneur, l'exaltation du dévouement, la folie du sacrifice, qui fait les héros et les saints (cclxvi).

Exit le politique : c'est hors la raison que se trouve le salut, celui de la nation comme celui des individus.

On ne saurait mieux aller à l'encontre de la pensée de Garneau. Alors que pour l'historien les causes historiques doivent d'abord être ramenées à l'ordre du politique et de l'économique – qui prennent, on le sait, des dimensions extrêmement étendues sous sa plume –, Chauveau suggère que seule la cause première – la main de Dieu – doit être considérée. Magnifiée en fin de course grâce aux figures illustres convoquées (Montalembert et Laure Conan), cette idée, reprise sous diverses formes tout au long du texte, constitue le principal postulat du travail de Chauveau. Il y a pour lui des « destinées providentielles » (lix), des « lois providentielles » (lxxxii), une omniprésence de la fatalité, présentée comme le véritable vecteur de l'histoire : « La fatalité était partout » (cxxi). Mais, loin de se contenter de placer cette vision du procès historique en contrepoint de celle que Garneau propose, Chauveau affirme, parlant de la Conquête et des « vues miséricordieuses » de la Providence à l'égard des Canadiens français :

M. Garneau a vu et compris ces choses, il les a indiquées au cours de son récit : mais il était peut-être trop pressé

de poursuivre son œuvre qu'il craignait à cause de sa mauvaise santé de ne jamais pouvoir terminer, pour s'arrêter à ce moment. Il entre donc de plain-pied et sans reprendre haleine dans l'histoire de la domination anglaise (cxxii).

Est-il besoin de le préciser, personne d'autre que Chauveau n'a vu « ces choses » que Garneau avait « indiquées au cours de son récit ». Fernand Dumont, Serge Gagnon et Gilles Marcotte concluent même le contraire, et je ne peux que me rallier à leurs propos¹². Le procès d'intention auquel se livre ici Chauveau vise bien sûr à réconcilier Garneau avec ce qui paraît être une vérité de sens commun ; il se veut donc bienveillant. Mais avec de tels amis on n'a pas besoin d'ennemis, car les résultats de l'opération sont limpides : c'est le projet même de Garneau qui se trouve évacué.

Non seulement le postulat du progrès de la raison qui sous-tend l'*Histoire du Canada* se trouve-t-il remplacé par celui, providentialiste, d'une conception de l'histoire héritée de Bossuet, mais aussi l'organisation du grand récit garnélien se trouve récusée, partagé en deux périodes, une première dite de la Nouvelle-France, où les Canadiens luttent contre les Indigènes et les Anglais, puis, après la césure que constituent la Conquête et la Cession, une seconde période toute faite de luttes constitutionnelles. En effet, la vision providentialiste opère une suture entre les deux périodes, les inscrivant certes dans une logique antagonique, mais proposant de dépasser l'opposition en les liant, sur un mode achronique, par une sorte d'antéposition des fins providentielles dont le dessin serait rendu lisible précisément au moment de la césure que représente la Conquête. Le récit de l'histoire du Canada ne peut plus, dans cette perspective, se voir assigner une fin. Or, à n'en pas douter, Garneau voit dans l'Acte d'Union, qui, à ses yeux, scelle à plus ou moins longue

échéance l'extinction de la race qu'il chérit, la fin à partir de laquelle il doit ordonner son récit. Lorsque Chauveau introduit subrepticement, par son procédé, la vision providentielle de la Conquête dans le texte de Garneau, Chauveau change donc toute l'architecture de l'œuvre. D'abord, il la désarticule en la privant de sa visée : la description de la marche d'un peuple vers le libre exercice de ses pouvoirs grâce à l'établissement et au perfectionnement des institutions, qui est proposée dans le discours préliminaire, n'a, en effet, plus de raison d'être si tout est déjà inscrit dans le plan divin. Ensuite, l'opération critique de Chauveau retire à l'*Histoire du Canada* sa logique propre en disqualifiant « par le haut », si j'ose dire, l'ordre causal que Garneau avait choisi pour lieu de son exégèse. Ce dernier se trouve alors définitivement laminé, coïncé qu'il est entre une cause première, toute-puissante et impénétrable, et des causes secondes, strictement anecdotiques, sur lesquelles Chauveau n'a cessé d'insister. Car, s'il tient aux anecdotes, ce n'est peut-être pas seulement pour leur pittoresque, il y trouve aussi un formidable outil de dissolution du politique, qui agit comme une disqualification « par le bas ». C'est ainsi, par exemple, que Chauveau expose la cause – fort réductrice, on en conviendra – qui, « mieux que toutes les théories politiques ou philosophiques, explique le grand cataclysme [la perte du Canada] survenu trente ans plus tard. Cela se résume à deux mots : fripons et courtisanes ». Il use des anecdotes comme de principes explicatifs, repoussant toute explication théorique dans les marges, les présentant comme des outils argumentatifs insuffisants.

Entre la transcendance de la cause première et l'éparpillement du circonstantiel, que Chauveau parvient, grâce à ses coups de force rhétoriques, à proposer comme consubstantiels à l'*Histoire du Canada* comme à l'histoire, il ne reste pas grand chose du projet savant et laïc de Garneau. Sa visée,

la conception de l'histoire qui sous-tendait sa méthode, le lieu même d'où il parlait, celui de la science assujettie aux rigueurs de la logique causale, tout lui est retiré. Dans le texte de Chauveau, il n'est plus question du principe choisi par Garneau, qui consistait en « un respect sacré [...] pour [ses] convictions consciencieuses et pour l'indépendance de [ses] opinions » quant au jugement des hommes et des choses (lettre à Chauveau, 7 novembre 1856). Il est question de présenter une *Histoire du Canada* convenable, corvéable à merci et qui pourra servir d'arme contre l'œuvre même de Garneau, dont la quatrième édition, parue l'année précédente, a été reçue très froidement par le clergé¹³. Peut-être cette présentation de l'*Histoire* pourra-t-elle aussi servir contre l'*Histoire des Canadiens français*¹⁴ de Benjamin Sulte, qui, libérale et anticléricale, se réclame explicitement de Garneau.

Quoi qu'il en soit des usages pragmatiques auxquels *François-Xavier Garneau. Sa vie son œuvre* était vraisemblablement destiné dans les débats ultérieurs, le texte de Chauveau me paraît être un remarquable exemple de détournement d'une œuvre. Mais il relève aussi (et là encore il le fait de manière exemplaire), d'une épistémologie de la réification, où, dans l'ordre de la connaissance, l'anecdote se substitue au plan logique, où, la nature postulative des prémisses étant élidée, ceux-ci sont donnés comme des évidences, où le document devient, sans médiation, monument. Les analyses précédentes me conduisent donc à penser que la distance entre Garneau et Chauveau n'est pas exclusivement politique. En deçà de la fracture des partis, ce sont leurs conceptions de l'histoire qui sont irréconciliables, l'antagonisme est de nature épistémologique. Donc, loin d'être un mauvais lecteur, au sens indiqué plus haut, Chauveau serait plutôt un bon lecteur, conscient des enjeux du texte, mais un lecteur redoutable, dont la critique frappe au cœur du projet de Gar-

neau afin de disqualifier son armature épistémologique, laquelle pourra ensuite être scotomisée pour obtenir une *Histoire* autour de laquelle se fera le consensus national, celui qui se satisfait des monuments aux morts et des discours creux de l'unanimité.

*
* *
*

Garneau est donc isolé dans sa vaste entreprise. La lettre qu'il envoie à Chauveau le 7 novembre contient d'ailleurs des phrases pathétiques :

Le respect sacré que j'ai toujours eu pour mes convictions consciencieuses et pour l'indépendance de mes opinions en jugeant les hommes et l'empêcher de parvenir à des charges richement rétribuées que l'amour-propre de l'Angleterre ne songe guère à accorder à ceux qui ont raconté ses défaites et célébré les exploits de nos ancêtres qui étaient ses ennemis sur les champs de bataille de l'Amérique. Mais je connaissais d'avance la conséquence de ma conduite. Puisque j'ai fait un pareil sacrifice, qui peut atteindre mes enfants, je n'ai pas besoin de vous dire que j'étais prêt à faire le sacrifice tout aussi sensible pour moi de votre approbation dans les jugements que j'ai porté touchant certains personnages et certains faits de notre histoire.

Dans le respect de ses principes éthiques et épistémologiques, Garneau donc, était seul. Mais Chauveau, dans sa conception simplificatrice de la connaissance, était innombrable.

1. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, Imprimerie de Napoléon Aubin, 1845. C'est à cette première édition que je renverrai.

2. Lettre au Premier Ministre La Fontaine, 17 septembre 1850. Garneau affirme : « [...] je pense que peu d'hommes seront tentés après moi de se sacrifier pour suivre mes traces ».

3. J'exclus ici sa famille.

4. Voir à ce propos Suzanne MARTIN, « Hommages et condamnations. Le premier volume de l'*Histoire* devant la critique de son temps », *Études françaises*, vol. 30, n° 3, p. [75]-87.

5. Discours prononcé sur la tombe de M. F.-X. Garneau, le 15 septembre 1867, au cimetière de Belmont. Reproduit dans Pierre-Joseph-Olivier CHAUVEAU, *François-Xavier Garneau. Sa vie et ses œuvres*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1883, p. cclxvii-cclxxvi. Chauveau y présente Garneau « s'inclinant respectueusement [...] devant les décrets de la Providence » et affirme que Garneau a donné à son peuple la « foi dans l'avenir », ce qui ne peut que laisser songeur tout lecteur attentif de Garneau.

6. *Ibid.* Désormais, les renvois aux pages de cet ouvrage apparaîtront entre parenthèses dans le texte.

7. Garneau parle de la « pieuse crédulité » de Charlevoix (*Histoire*, p. 2).

8. Voir à ce sujet Micheline CAMBRON, « La symétrie épistolaire. De l'usage de la correspondance à la conception du littéraire chez Octave Crémazie et Henri-Raymond Casgrain », dans Benoît MELANÇON et Pierre POPOVIC, *Les Facultés de lettres. Recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, Montréal, Département d'études françaises, Université de Montréal, 1993, p. 73-93.

9. Par exemple : « Sous M. De Beauharnois, les préjugé et la défiance dont je viens de parler [...] » (lxxxviii). (C'est moi qui souligne.) Chauveau pose son « je » après le résumé d'un développement qu'il a clairement attribué à Garneau.

10. Lettre conservée au Fonds François-Xavier Garneau, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, P144B2, 1.

11. Voir Serge GAGNON, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978.

12. Voir Fernand DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993 ; Serge GAGNON, *Ibid.* ; Gilles MARCOTTE, « La voie honorable », *Études françaises*, vol. 30, n° 3, p. [49]-74.

13. Serge GAGNON, *op. cit.*

14. *Histoire des Canadiens français*, Montréal, Wilson, 1882-1884, 8 vol.

QUAND UN « HISTORIEN NATIONAL »
EN SCRUTE UN AUTRE : LIONEL GROULX
ET FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

Stéphane Stapinsky

Centre de recherche Lionel-Groulx

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

En mai 1945, une soirée d'hommage était organisée sous les auspices de la Société historique de Montréal, afin de commémorer le centenaire de la première édition de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau¹. L'idée de cette soirée avait été suggérée au président d'alors de la Société, Mgr Olivier Maurault, par nul autre que Lionel Groulx. Cinquante ans plus tard, les organisateurs du colloque de Québec ont en quelque sorte repris le flambeau. Cette circonstance de la petite histoire (en sus de bien d'autres raisons plus décisives, ainsi que nous le verrons) nous justifie d'examiner le rapport que Groulx entretint avec l'œuvre de son illustre prédécesseur. En effet, alors que la plupart des textes de ce collectif éclairent différentes facettes de la vie et de l'œuvre de François-Xavier Garneau, du contexte qui a vu naître celle-ci, le nôtre voudrait plutôt se pencher sur la fortune de cette œuvre dans le Canada français du début du

siècle, en considérant de manière privilégiée le cas de Groulx, dont l'influence fut déterminante dans le contexte idéologique des années 1920-1960.

Nous examinerons en premier lieu l'usage que fit le prêtre-historien, dans ses écrits de nature historique des débuts de sa carrière aux œuvres de la maturité, de la référence à l'*Histoire du Canada* de Garneau. Le recours aux manuscrits de Groulx permettra d'apporter des éléments neufs sur cette question. Nous sommes d'accord avec Pierre Trépanier lorsqu'il écrit, à propos de l'œuvre historique de Groulx, qu'il s'agit d'« un monde où tout se tient [...] mais qui, en dépit des constantes, n'est pas immobile. L'évolution y a d'abord pour moteur la pratique du métier, qui, avec le temps, s'affine² ». C'est afin de mettre en évidence cette évolution, si subtile soit-elle, que nous avons estimé pertinent de prendre en compte l'ensemble des écrits de Groulx dont le thème est l'histoire canadienne, qu'il s'agisse de notes remontant à ses années d'études, des premiers essais de rédaction d'un manuel au collège de Valleyfield, ou encore des textes des cours universitaires de la période 1915-1949. On pourrait certes discuter la comparaison entre des ouvrages achevés d'un historien et des écrits à caractère pédagogique qui remontent à ses années de formation³. Toutefois, une approche doit être évaluée en fonction des résultats qu'elle permet d'obtenir. Par exemple, ce lien étroit, pour ne pas dire indissoluble, chez Groulx, entre histoire et enseignement (ou éducation, au sens large) a déjà été exposé de manière éclairante par Gustave Lanctot, dans une lettre adressée à Groulx lui-même : « J'incline à croire que ce qui nous différencie dans notre métier, c'est uniquement nos disciplines. Ancien professeur, vous envisagez l'histoire comme une leçon, c'est-à-dire une mission où vous mettez du sentiment⁴ ».

Après avoir examiné l'utilisation, dans ses écrits historiques, de l'*Histoire du Canada*, nous essaierons de voir, dans un deuxième temps, comment la représentation de Garneau « historien national » a pu influencer la façon dont Groulx a conçu sa propre démarche d'historien dans le Canada français de la première moitié du xx^e siècle.

LES RÉFÉRENCES EXPLICITES À GARNEAU DANS LES ÉCRITS HISTORIQUES DE GROULX

LES ANNÉES DE FORMATION

À l'époque où Groulx fait ses études, soit durant la dernière décennie du xix^e siècle, Garneau est déjà considéré comme un des « pères fondateurs » de la littérature canadienne-française, et comme l'« historien national » du Canada français. Il importe d'abord de ne pas perdre de vue cette influence diffuse émanant du milieu culturel dans lequel Groulx était plongé et qui, dès ses années de formation, conditionnait assurément, la représentation qu'il allait se faire du personnage. Groulx vient chronologiquement après Henri-Raymond Casgrain et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, et il a inévitablement subi la marque de la lecture qu'ils ont donnée de l'*Histoire du Canada*. On sait, d'après ses notes (peu nombreuses au demeurant), qu'il a lu l'œuvre, ou des extraits de celle-ci, alors qu'il était au collège de Sainte-Thérèse⁵. Selon toute vraisemblance, il aurait alors consulté la quatrième édition, en trois tomes, avec, en annexe, la biographie de Garneau par Chauveau, d'une orthodoxie toute scrupuleuse⁶.

LE MANUEL D'HISTOIRE DU CANADA DE 1905-1906

Dans son manuel d'histoire du Canada⁷, rédigé en 1905-1906 alors qu'il enseigne au collège de Valleyfield, les

références à l'œuvre de Garneau sont fréquentes. Elles prennent la forme d'indications bibliographiques, de citations entre guillemets et de résumés de passages de l'ouvrage. Il est intéressant de noter qu'à cette époque, pour Groulx, l'*Histoire du Canada* ne semble pas être qu'une référence parmi d'autres. En effet, un examen des renvois montre qu'ils n'interviennent pas seulement à l'appui des thèses ou des arguments de Groulx, mais qu'ils semblent aussi façonner l'exposé même de l'historien, en déterminer pour une part le contenu. La structure de ce premier manuel paraît en fait suivre d'assez près le contenu des principaux ouvrages cités (outre Garneau, mentionnons l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland, en particulier pour le régime français, Émile Salone, Alfred-Duclos Decelles). Cela n'est guère surprenant, dans la mesure où Groulx fait alors, si l'on peut dire, ses classes comme professeur d'histoire. Fait à noter, les citations et les mentions de l'*Histoire du Canada* deviennent plus importantes dans la partie du manuel dévolue au régime anglais.

On peut se demander si l'utilisation que fit Groulx de l'ouvrage de Garneau n'est pas un indice de l'état encore peu avancé de l'historiographie canadienne-française à cette époque. Ne révèle-t-elle pas le statut de l'*Histoire du Canada* auprès des praticiens de l'histoire de l'époque, c'est-à-dire une œuvre qui est certes un classique, un modèle de pensée historique et nationale, et aussi d'écriture, mais qui demeure, à défaut d'études plus précises (et plus récentes), un outil de travail, une référence essentielle pour l'historiographie en marche ? L'*Histoire du Canada*, à cette époque, n'est certes pas encore pour Groulx, comme elle le sera ultérieurement, « un livre d'histoire fait pour être lu plus que consulté⁸ ». Groulx, en effet, s'y réfère à profusion.

LES COURS PUBLICS D'HISTOIRE DU CANADA (1915-1942)

En 1915, Groulx est désigné par Mgr Paul Bruchési, alors archevêque de Montréal, pour occuper la chaire d'histoire du Canada de la succursale montréalaise de l'Université Laval qui deviendra cinq ans plus tard l'Université de Montréal. Dans le premier tome de *Mes mémoires*⁹, Groulx relate les circonstances entourant ses débuts dans cette Il y donnera, à chaque année (à quelques exceptions près), pendant 27 ans, soit jusqu'en 1942, une série de conférences publiques sur des sujets d'histoire canadienne, qu'on désigne dans le jargon universitaire de l'époque par l'expression « cours publics ». Ce qu'un tel travail implique, il l'a rappelé lui-même : « Préparer aux archives, puis écrire ces cinq ou six conférences, cela veut dire préparer et écrire par an un volume d'histoire d'environ 300 pages¹⁰ ». C'est, il est important de le rappeler, dans ces cours publics que se trouve l'essentiel de sa production d'historien dont une bonne part est demeurée inédite (bien qu'il ait puisé, jusqu'aux années 1960, à de nombreuses reprises dans cette banque textuelle¹¹).

Pour étonnant que cela puisse paraître, Groulx a surtout été un historien du régime anglais, ainsi que le signalait Trépanier¹². Avec la série de cours publics de 1919-1920, publiée sous le titre *Lendemain de conquête*, il inaugurait une période au cours de laquelle il allait se livrer à une étude de fond du régime britannique (de ses débuts jusqu'à l'Union). Depuis 1915, il n'avait abordé qu'une seule fois le régime français, à l'occasion des conférences publiques de 1918-1919, dont le thème était « La naissance d'une race » ; ce ne sera pas avant le milieu de la prochaine décennie – si l'on fait exception des cours sur l'enseignement français dans lesquels il aborde brièvement la période de la Nouvelle-France – qu'il renouera avec cette étude. Cela n'est pas un hasard. En effet, comme le rappelle Guy Frégault :

Les amis de l'historien le poussent « vers l'étude du Régime britannique » ; l'important, lui représentent-ils, c'est de connaître l'évolution du Canada français depuis 1760 afin « d'y ressaisir la ligne de notre destinée ». Il semble bien en convenir. Très tôt, néanmoins, il a son plan. Dès 1917, il en dévoile les grandes lignes : consacrer dix ans, c'est-à-dire dix séries de conférences, à l'examen systématique du régime britannique ; mettre « le même temps » à étudier le régime français [...]»¹³.

Les premiers ouvrages historiques de Groulx sont reçus avec enthousiasme par la critique clérico-nationaliste. En revanche, la réception demeure plutôt mitigée, pour ne pas dire hostile, de la part des historiens canadiens-français de tendance libérale et des historiens canadiens-anglais. Par exemple, Hector Garneau¹⁴ et Gustave Lanctot¹⁵, dans *The Canadian Historical Review* allaient jusqu'à remettre en question la valeur scientifique de son travail¹⁶. On peut penser que Groulx a ressenti vivement ces critiques et qu'elles l'ont conforté dans sa volonté de donner des bases scientifiques plus solides à son travail. Toujours est-il qu'avec le début des années 1920, Groulx fait de plus fréquents et de plus longs séjours aux archives (il se rend même en Europe), noue des relations étroites avec certains archivistes, a recours à l'aide de copistes qui lui permettront d'avoir en sa possession, la documentation historique essentielle à ses recherches. Il systématise son travail (en faisant notamment dactylographier ses manuscrits vers le milieu de la décennie 1920). Une autre décennie s'écoulera pourtant avant que Groulx ait à son service une secrétaire à temps plein en la personne de sa nièce, Juliette Lalonde-Rémillard. Surtout, il commence à constituer d'imposants cahiers de *Notes d'histoire du Canada* (une quinzaine au total¹⁷) qui sont, en quelque sorte, l'« atelier » de l'historien.

La matière y est répartie suivant le découpage des différentes séries de cours publics. Y sont consignées d'innombrables références, des citations bibliographiques, les ébauches de certains textes, des notes sur divers sujets d'histoire du Canada, etc., chacun de ces éléments étant dûment numéroté.

Un examen attentif des textes de ses cours publics, inédits ou publiés, ainsi que de ses notes de cours à l'université¹⁸, contemporaines de ceux-ci, mettrait sans doute en évidence une diminution, par rapport aux écrits de ses années de formation, du nombre de références explicites à l'œuvre de Garneau (comme de celles aux autres « pères » de l'historiographie canadienne-française). Avec les années, l'*Histoire du Canada* devient de moins en moins, pour Groulx, un ouvrage à consulter dans le cadre de ses recherches, et de plus en plus un « classique ». Cependant, elle ne semble pas perdre complètement ce premier rôle d'outil de travail, lequel rôle changera toutefois quelque peu. Ce sera davantage pour discuter une thèse générale ou un jugement sur une question spécifique que Garneau sera invoqué. Ou encore, il est tout simplement un personnage éminent de l'Histoire, dont on soupèse l'importance et dont on évalue l'apport¹⁹. Dans les cahiers de *Notes d'histoire du Canada*, qui dévoilent les assises des textes des cours publics, on trouve maints renvois à l'*Histoire du Canada*. Toutefois, à l'examen, ces références n'apparaissent généralement pas de manière visible dans la version finale, ni même en notes de bas de page.

C'est encore une fois l'étude du régime anglais qui, dans les textes des cours publics, paraît le plus redevable à l'œuvre de Garneau. Est-ce à dire qu'il prenait ses distances vis-à-vis certaines interprétations plus libérales de Garneau relatives au régime français ? Il semble bien que ce soit le cas.

Cette diminution de l'importance des renvois à l'*Histoire du Canada* peut s'expliquer aussi par une autre raison. Ses

critiques lui ayant notamment reproché de faire un usage trop fréquent des sources secondaires, Groulx renverra dorénavant de plus en plus aux sources originales, aux documents d'archives. Par ailleurs, les références historiographiques, tant de langue française que de langue anglaise, paraissent maintenant plus nombreuses et variées dans ses écrits. Deux faits qui témoignent d'un meilleur accès des chercheurs aux archives et des développements de l'historiographie contemporaine²⁰, mais également, à un autre niveau, de l'enrichissement de la bibliothèque personnelle de Groulx et de son apprentissage progressif des usages du métier. Un examen minutieux de sa bibliothèque montrerait à coup sûr qu'il avait une excellente connaissance des ouvrages des historiens anglo-saxons et européens ayant écrit sur l'Amérique.

GROULX ET LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS DE L'HISTOIRE DU CANADA

Nous venons d'évoquer la diminution de la fréquence des références à Garneau dans les écrits de Groulx au moment où ce dernier s'engage intensément dans son travail d'historien. Il peut être intéressant de préciser quelles éditions de l'*Histoire du Canada* ont été utilisées par Groulx au cours de sa carrière. Pierre Savard l'a montré, le choix de l'une ou l'autre édition a des implications importantes²¹.

Comme nous l'évoquions plus haut, c'est avec la quatrième édition qu'il est entré en contact avec l'œuvre au collège de Sainte-Thérèse. C'est aussi celle qu'il utilisa pendant son enseignement à Valleyfield.

Hector Garneau, petit-fils du premier historien national, reprocha à Groulx, dans l'article cité précédemment, de ne pas avoir pris en compte la dernière édition alors publiée (*i.e.* la cinquième) de l'*Histoire du Canada* (1913 et 1920), et préparée par ses soins. Même si, dans ses mémoires, il ironise

quelque peu sur Hector Garneau et sur son travail d'édition²², la réalité paraît plus nuancée. Dans la bibliothèque de Groulx, on retrouve en effet des exemplaires des deux tomes de cette édition. L'exemplaire du premier n'est pour ainsi dire pas annoté, alors que le second l'est de manière significative.

JUGEMENTS DE GROULX SUR L'ŒUVRE DE GARNEAU

Nous avons découvert assez peu de jugements détaillés sur Garneau et son œuvre dans les écrits qui nous restent de Groulx. À cet égard, les manuscrits des premières décennies sont les plus intéressants. Les quelques citations qui suivent le montreront. Peu de temps après avoir rédigé son manuel d'histoire du Canada, Groulx note, vers 1907, dans son *Abrégé d'histoire de la littérature canadienne*, à propos de Garneau :

Garneau est pour nous, Canadiens, l'historien national. Son Histoire du Canada couvre les deux périodes de notre histoire qui correspondent à la domination française et à la domination anglaise. Elle s'arrête à l'Union des Canadas en 1840. Garneau a, mieux que tous ceux qui l'ont précédé, raconté notre passé. Il n'a pas été éclipsé par ceux qui sont venus après lui. Son Histoire est encore l'ouvrage indispensable, auquel il faut recourir. D'autres historiens particuliers ont pu compléter et rectifier ici ou là ce puissant travail ; ils ont pu corriger quelques-uns des jugements de Garneau – jugements très discutables que porte cet auteur sur les relations de l'Église et de l'État, l'intervention du clergé dans l'administration de la chose publique, et sur certaines questions de vie coloniale – mais il y en a bien peu qui aient, ici, écrit l'histoire avec autant de verve, et qui l'aient fait avec un patriotisme plus clairvoyant. Doué d'un esprit visiblement incliné vers

*les considérations philosophiques, et d'une imagination vive et poétique, Garneau se rattache à l'école française qu'avait fondé Augustin Thierry*²³.

Près de cinquante ans plus tard, dans le premier tome de ses mémoires, il revient sur la période précédant ses premiers cours d'histoire à l'université :

*Or, dans l'état où se trouvait en 1913, l'historiographie canadienne, abandonnée depuis un demi-siècle à des historiens amateurs ou improvisé, sur quelles œuvres bien à point aurait pu s'appuyer le modeste vulgarisateur que j'étais ? D'ailleurs aucune synthèse n'avait vu le jour depuis Garneau, si ce n'est celle de Bibaud qui n'en est pas une. Au reste, Garneau, n'avait point dépassé 1840*²⁴.

Quelques mois avant sa mort, dans la recension d'un ouvrage collectif dirigé par Paul Wyczynski et consacré aux aspects littéraires de l'œuvre de Garneau, il parlait, au sujet des écrits de ce dernier, de « miracle », la décrivant comme une « fleur de grande classe poussée dans un jardin désert », une « œuvre qui apparaît d'une charpente et d'une correction de forme si peu de son temps que l'on a pu croire à quelques rédactions ou retouches inconnues »²⁵.

Ce qu'on vient d'énoncer paraît conforme à la position traditionnelle des critiques clérico-nationalistes : on reconnaît la grandeur de la vision de l'historien Garneau, ainsi que la qualité de son style, mais on se montre critique devant certaines de ses positions, influencées par le libéralisme, et en particulier de ses jugements concernant les relations entre les pouvoirs civil et religieux sous le régime français. Pierre Savard résume bien les implications de cette lecture de l'œuvre de Garneau :

Et surtout, ses thuriféraires comme l'abbé Casgrain se sont efforcés de présenter de lui une image rassurante. En

*sorte qu'avec le temps, le côté anticlérical de l'Histoire de Garneau a été quelque peu oublié au profit il est vrai de son esprit nationaliste canadien-français*²⁶.

Gilles Marcotte parle même, dans un numéro d'*Études françaises* qu'il a dirigé et qui est consacré à l'historien, d'une « réinsertion [de l'œuvre] dans les paramètres de la bonne conscience nationale²⁷ », d'un détournement de sens de celle-ci à des fins nationalistes par les intellectuels de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, parmi lesquels figure Groulx. La lecture globale que ce dernier fait de l'*Histoire* insiste assurément sur la dimension « nationaliste » de son contenu. En ce sens, on pourrait dire qu'il privilégie la conclusion de la dernière édition parue du vivant de Garneau, avec son exhortation à la survivance nationale²⁸, au détriment du discours préliminaire de la première, avec sa profession de foi libérale²⁹. Jean-Pierre Wallot va dans ce sens lorsqu'il parle, dans le cas de Groulx, d'une « recherche des composantes fondamentales qu'il faut perpétuer et transmettre tout en les enrichissant d'apports nouveaux³⁰ », recherche qui, pour lui, le rapproche de Garneau.

Pierre Savard, dans une étude publiée en 1966, soutient que celui-ci a été le premier à proposer, dans son *Histoire*, « a vision of the French-Canadian past which corresponded to the aspirations of his times³¹ ». Il souligne de plus qu'il a fixé certains des paramètres essentiels de la représentation historique du Canada français, paramètres qui seront ceux des historiens (et autres représentants de l'idéologie traditionnelle) qui suivront³². À titre d'exemples de tels paramètres, il mentionne la présentation de l'histoire du Canada comme une lutte entre deux entités ethniques, deux « races », et l'idée que la Conquête « completely disrupted French-Canadian society³³ », deux thèmes qui se retrouvent également chez Groulx³⁴. Mais, si cette influence de Garneau sur certaines

des conceptions groulxiennes apparaît établie³⁵, il faut insister également sur le fait qu'elle est contrebalancée, en quelque sorte, par celle de l'abbé Ferland, ainsi que nous le rappelle Trépanier : « [...] Groulx unissait en lui la ferveur nationaliste du premier [Garneau] et la volonté d'écrire l'histoire en catholique, en prêtre, affichée par le second [Ferland] ». Et, ajoute-t-il, « De ce croisement, naîtra le dosage proprement groulxien de providentialisme mitigé et de cléricanisme, d'une part, et, d'autre part, de positivisme et révisionnisme, celui-ci dirigé contre les poncifs et mythes cléricaux et loyalistes³⁶ ».

L'œuvre de Garneau a sans doute influencé Groulx d'une autre manière, notamment en lui présentant la synthèse historique, qui embrasse l'ensemble du destin de la nation, comme la visée ultime du travail de l'historien. Dans les jugements que Groulx porte sur l'*Histoire du Canada*, il n'hésite jamais à rappeler qu'il s'agit d'un « *tableau d'ensemble* qui n'a pas été surpassé³⁷ ».

Un peuple désemparé cherchait des points d'appui, sa ligne de vie, son être historique. Voici qu'un historien de race les lui dévoilait dans une impressionnante majesté. L'œuvre était, en outre, de solide architecture et d'une perfection de forme encore jamais atteinte au Canada³⁸.

Livrer une telle vision sera aussi, en son temps, l'ambition de Groulx. Ce n'est donc pas un hasard si, à un siècle d'intervalle, le titre *Histoire du Canada* français répond à l'*Histoire du Canada* de Garneau.

UNE FILIATION SPIRITUELLE REVENDIQUÉE

Certains commentateurs, comme Michel Brunet, n'ont pas hésité à parler de Groulx comme le « dernier historien national du Canada français³⁹ ». Pour Pierre Tousignant,

celui-ci se « crut investi d'une mission qu'en son for intérieur il jugea sans doute providentielle⁴⁰. » Un parallèle entre Garneau et Groulx était déjà établi par certains de ses contemporains. Ainsi, en 1918, Omer Héroux, journaliste au *Devoir* et fidèle propagandiste des cours publics d'histoire du Canada de Groulx, put écrire :

*M. l'abbé Groulx avait d'abord raconté Nos luttes constitutionnelles. L'année suivante, il essaya de jeter un peu plus de clarté sur les causes et les circonstances de l'insurrection de 37-38. Il a fait, l'an passé, le récit des origines de la Confédération. Il remonte, cette année, aux sources mêmes de notre histoire. Il y a peut-être, dans sa décision, un peu du sentiment qui fit jadis bondir le jeune Garneau. On se rappelle l'incident classique : le ton méprisant de l'Anglo-Canadien disant au petit étudiant québécois : Mais vos ancêtres, qu'est-ce qu'ils ont fait ? Et la fière décision d'où sortit notre première grande histoire : Je vous l'apprendrai ! M. l'abbé Groulx a dû plus d'une fois souffrir de l'ignorance de trop des nôtres et frémir sous l'injure qu'adressaient à nos aïeux, avec la plus grande candeur du monde parfois, certains écrivains étrangers. Il a voulu disposer une fois pour toutes de certaines légendes, appuyer sur de faits et des textes précis leur réfutation [...]*⁴¹.

Gilles Marcotte souligne la dimension quasi-mythique que prend le récit de cet événement-clé de la vie de Garneau, raconté par Casgrain, et que vient d'évoquer Héroux :

Nous assistons ici au sacre de l'historien. Il n'apparaît pas comme érudit, comme chercheur, comme rat de bibliothèque mais comme Vengeur, comme Héros d'une bataille verbale où le sort des armes sera renversé. Il est une âme [...] plutôt qu'une intelligence, et le dernier paragraphe [du texte de Casgrain] lui donne, après la couronne du Héros, l'auréole du petit saint précautionneux

*qui accumule les bonnes actions nécessaires à son salut et à celui de sa communauté*⁴².

Un autre événement, qui peut sembler de peu d'importance, mais qui nous éclaire peut-être après coup sur la profondeur de sa vocation à l'histoire, est survenu dans le vie de Groulx durant ses années de rhétorique à Sainte-Thérèse. Celui-ci l'a d'ailleurs relaté à plusieurs reprises. On nous permettra de le citer *in extenso* :

Cette année-là se termina par un incident que je ne veux pas passer sous silence, pour ce qu'il veut signifier sur l'esprit de l'époque. En ce temps-là, je veux dire en 1897, la correction des épreuves du baccalauréat a lieu dans les collèges. Tout élève détenteur des quatre cinquièmes des points conquiert le droit de concourir pour un prix intercollégial, appelé le « Prix du Prince de Galles ». Le concours a lieu d'ordinaire le jour même du départ des élèves pour les vacances, et comporte une double épreuve : une composition littéraire, un thème ou une version en langue latine ou grecque. Ce matin de juin 1897, pendant que le Séminaire s'emplit du brouhaha et des cris de joie d'une sortie générale, nous montons en classe, quatre ou cinq confrères. L'abbé Sylvio Corbeil décachète la petite enveloppe qui contient le sujet et canevas du discours et lit :

Pendant que l'Angleterre et la France se faisaient la guerre à propos de la Succession d'Autriche, les puritains de la Nouvelle-Angleterre conçurent l'audacieux projet de s'emparer de Louisbourg et du Cap-Breton. En janvier 1745, Shirley, gouverneur du Massachussetts, proposa à la cour générale une expédition exclusivement coloniale contre la forteresse française. Comme l'Assemblée hésitait, un puritain se leva pour appuyer la motion de Shirley. Il s'agissait de promouvoir les intérêts des colonies,

d'humilier le nom français, et surtout de combattre une religion exécrée, le papisme. Faire son discours.

On a bien entendu. Des petits rhétoriciens catholiques et canadiens-français invités à traiter un tel sujet ! Nous échangeons un regard. Le professeur, interdit lui-même, attend notre réaction. Ma décision est tôt prise. Je quitte la classe suivi de tous mes camarades, sauf un. Et je cours à la gare prendre le train en partance. De cet incident, je garderai longtemps un souvenir amer. Et quand il me reviendra plus tard, j'y verrai un terrible document sur l'état d'esprit d'une génération⁴³.

La scène en dit plus long qu'il n'y paraît. C'est Groulx, en effet, futur « chef de la nation », qui prend l'initiative de quitter la classe sans faire la dissertation proposée. Tous le suivent sauf un (s'agit-il d'un renégat ?). Groulx compensera ce silence forcé de la page blanche en écrivant, sa vie durant, des ouvrages qui seront autant de leçons historiques visant à effacer cette ignominie. Ne pourrait-on dire de Groulx, en reprenant les mots de Marcotte, qu'il aura voulu être, à l'instar de Garneau, une sorte de « Vengeur », de « Héros d'une bataille verbale où le sort des armes sera renversé⁴⁴ » ?

Lorsqu'il évoque, dans ses mémoires, les débuts de son enseignement, la référence à Garneau est encore une fois présente :

Et l'accueil que l'on me fait, je ne puis me le cacher, je le dois, pour la grande part, à l'émotion suscitée en ces milieux par les récents cours d'histoire du Canada, tellement ce simple et premier réveil du passé avait touché les âmes en leur fond. Comme un peuple aime retrouver son visage ! Cette émotion, je l'ai ressentie à Montréal même. Pendant toute cette année, j'ai éprouvé le sentiment qui fut celui de Garneau [...] de découvrir à mes compatriotes leur histoire⁴⁵.

Groulx se voyait assurément, dans le contexte du Canada français du début du xx^e siècle, le continuateur de Garneau. N'aurait-il d'ailleurs pas pu reprendre à son compte, à tout le moins comme visée, la définition de l'« historien national » qu'il donnait dans l'un de ses manuscrits : « *historien national* : ce que ce titre comporte : 1. que l'homme avait l'âme assez vaste et assez haute, pour incarner la race ; 2. qu'il a fait d'elle, de son passé le portrait où elle aime à se contempler⁴⁶ » ? J'ai toujours été frappé par le fait que, dans le volume d'hommage publié en 1945, la contribution de Groulx ne portait pas sur un aspect spécifique de la personne ou de l'œuvre de Garneau, mais proposait plutôt une synthèse, à la manière groulxienne, de l'histoire du Canada français depuis les origines⁴⁷. Un peu comme si Groulx avait estimé que la meilleure façon d'honorer Garneau était de réitérer son geste, de reprendre le flambeau là où il l'avait laissé.

La question de la vocation de Garneau, de sa venue à l'histoire, a, semble-t-il, fasciné Groulx tout au long de son existence, dans la mesure où elle le ramenait invariablement à son propre cheminement. Vers 1914-1915, donc peu de temps avant de débiter ses cours à l'université, il proposait aux élèves de son cours de rhétorique la rédaction d'« Une lettre de Garneau ». Dans son projet, il précise que Garneau

[...] se brouillera avec les puissants ; le temps que lui coûteront ces immenses travaux l'obligeront à sacrifier son avenir et le bien-être de ses enfants. Puis le jeune homme a-t-il bien les dons suffisants du côté de l'intelligence pour assumer une tâche aussi périlleuse. Dans l'état où se trouve la matière historique, vue la difficulté de se procurer des matériaux, Garneau peut-il vraiment espérer faire une œuvre pratique et digne de son rêve⁴⁸ ?

Groulx n'aurait-il pas pu reprendre à son compte, *mutatis mutandis*, ce qu'il écrivait à cette époque au sujet de Garneau ?

CONCLUSION

Cette brève étude cherchait à jeter un éclairage sur les rapports qu'entretenait Lionel Groulx avec l'œuvre de François-Xavier Garneau, son illustre prédécesseur. Nous voulions par là poser un jalon, si infime soit-il, dans l'évaluation de l'influence, au début du xx^e siècle, de l'œuvre de notre premier « historien national ».

L'examen des écrits de nature historique de Groulx permet d'établir l'importance significative des références à l'*Histoire du Canada* dans l'élaboration de ceux-ci et de constater une transformation, dans la longue durée, dans le statut accordé par Groulx à cette œuvre. Il semble en effet qu'avec le temps, d'outil de travail et de référence essentiels à l'écriture du texte historique, elle devienne, pour lui, davantage un « classique », « un livre d'histoire fait pour être lu plus que consulté⁴⁹ ». À partir des années 1920, l'importance des références aux documents d'archives s'accroît dans les textes des cours publics ; les références bibliographiques semblent aussi plus variées et plus nombreuses. L'influence de Garneau paraît donc diminuer, au profit de celle d'autres sources. Ce n'est toutefois pas le cas, puisque Groulx a puisé, dans l'*Histoire du Canada* telle qu'interprétée par les critiques clérico-nationalistes de la fin du xix^e siècle, plusieurs éléments fondamentaux de sa vision de l'histoire du Canada français, éléments qui seront siens jusqu'à la fin. L'influence de Garneau sur Groulx s'est simplement manifestée plus tôt dans son développement intellectuel ; elle s'est donc imprimée plus en profondeur sur sa pensée.

Si le contenu de l'œuvre de Garneau a eu des effets sur Groulx, la représentation de Garneau « historien national » a également influé sur sa propre perception de son cheminement d'historien. Il semble que Groulx se soit vu comme le continuateur de Garneau, qu'il se soit identifié, à bien des égards, à lui. Ce n'est donc pas un hasard si leur œuvre maîtresse, à l'un et à l'autre, la synthèse de leurs réflexions, leur vision du destin de leur nation, porte des titres presque identiques.

Notre étude ne se voulait qu'un coup de sonde. Certaines de nos hypothèses devraient maintenant être développées et nuancées par une analyse détaillée de passages tirés des écrits de Groulx.

1. Les actes ont été publiés : *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau. Deuxième semaine d'histoire, Université de Montréal, 23-27 avril 1945*, Montréal, Société historique de Montréal, 1945, 460 p.

2. Pierre TRÉPANIÉ, « Lionel Groulx, historien », dans *Les Cahiers des Dix*, vol. 47, 1992, p. 250.

3. À propos de la thèse de P.M. Sherrin, Jean-Pierre Wallot écrit en effet : « Il faut éviter de tout brouiller en mêlant ensemble les sermons, les conférences de circonstances, les œuvres historiques, etc. » (« Groulx historiographe », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 3 (décembre 1978), p. 417). Donc, la prudence s'impose.

4. Lettre de Gustave Lanctot, datée du 14 octobre 1953, Fonds Lionel-Groulx, Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx.

5. Voir la [Note sur l'*Histoire du Canada* de Garneau], *Cahiers de notes de lecture I*, 1894-24 juin 1897. Manuscrit inédit. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel-Groulx, FLG O2/16, p. 55.

6. Voir, dans cet ouvrage, l'article de Micheline Cambron.

7. *Histoire du Canada* : [manuel] ; [suivi de] *Abrégé d'histoire de la littérature canadienne*, 18 septembre 1905-1906, 3 vol. (140, 142 et 146 p.). Manuscrit inédit. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel-Groulx, FLG 08/14-16.

8. Pierre SAVARD, « Les rééditions de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau devant la critique, 1913-1946 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXVIII, n° 4 (mars 1975), p. 553.

9. Montréal, Fides, 1970, p. 257-266.

10. *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1974, t. IV, p. 178. Lettre à Jean Houpert, 10 novembre 1949.

11. Notamment au moment de la publication, en 1958, de *Notre Grande Aventure*. Sur cette notion de banque textuelle appliquée aux manuscrits de Groulx, voir l'introduction de notre *Inventaire analytique de la série des manuscrits du fonds Lionel-Groulx (1923-1935)*, Outremont, Centre de recherche Lionel-Groulx, 1990, p. lii sq.

12. Pierre TRÉPANIÉ, *op cit.*

13. Guy FRÉGAULT, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Montréal, Leméac, 1977, p. 63.

14. Critique de *La Naissance d'une race*, *Canadian Historical Review*, vol. I, n° 3 (septembre 1920), p. 307-308.

15. Gustave LANCOT, compte rendu de *Lendemain de conquête : cours d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, 1919-1920*, *The Canadian Historical Review*, vol. I, n° 4 (décembre 1920), p. 396-398.

16. Lancot écrit notamment : « From the historical student's standpoint, the book's utility is thus greatly restricted, for unless one is familiar with the bibliography of the period, one is completely puzzled by the unscientific treatment of the references. There is too much literature to make the book historical and just too much colouring to make it authoritative » (*op. cit.*, p. 398).

17. Conservés dans le Fonds Lionel-Groulx, Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx.

18. Tous conservés dans le Fonds Lionel-Groulx, Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx.

19. Voir, par exemple, dans *l'Histoire du Canada français*, Montréal, Fides, 1976, t. II, p. 224, le passage consacré à Garneau.

20. Il y aurait une étude à faire sur l'impact, sur le travail d'un historien comme Groulx, de la disponibilité (ou de la non-disponibilité) des diverses sources archivistiques. Rappelons, pour ne citer qu'un exemple, que Pierre-Georges Roy commence à publier ses célèbres *Rapports de l'archiviste de la province de Québec* au début des années 1920. Groulx, si l'on en juge d'après les exemplaires de ces rapports conservés dans sa bibliothèque, les a lus et abondamment annotés.

21. Pierre SAVARD, *op. cit.*, 1975.

22. *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1971, t. II, p. 69.

23. *Abrégé d'histoire de la littérature canadienne*, s.d., après 1907. Aux pages [115]-[145] du troisième cahiers du *Manuel d'histoire du Canada* déjà cité.

24. *Mes mémoires*, t. I, p. 215.

25. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XX, n° 1 (juin 1966), p. 134-135.

26. Pierre SAVARD, *op. cit.*, 1975, p. 539.

27. Gilles MARCOTTE, « La voie honorable », *Études françaises*, vol. 30, n° 3 (hiver 1994-1995), p. 73.

28. Groulx cite d'ailleurs ce texte dans sa communication présentée à l'occasion du centenaire de l'*Histoire du Canada* : « Le caractère volontariste de notre histoire nous inspirerait une deuxième réflexion. La survivance est un bien qui s'achète, mais à la condition d'y mettre le prix. C'est à quoi pensait, semble-t-il, François-Xavier Garneau, lorsqu'à la fin de son œuvre, avec l'accent ému d'un patriarche, il laissait à ses compatriotes ce suprême mot d'ordre : "Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes". Renoncer à notre histoire volontariste, autant nier, autour de nous les réalités géographiques et politiques ; autant nier l'ambiance humaine avec ce qu'elle signifie de puissance redoutable et d'éternelles passions. » (*Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, p. 52).

29. Même si on pouvait toujours soutenir, comme le fait Marcotte, que, dans la conclusion, « L'excès trahit la souffrance d'une conversion forcée. Oui, c'est bien le même homme qui écrit le "Discours préliminaire" et la "Conclusion" ; et dans ce dernier texte, il ne rejoint pas les thuriféraires de la nation dans leur messianisme naïf. La "Conclusion" est pleine encore des idées progressistes qu'elle doit écarter. » (Gilles MARCOTTE, *op. cit.*, p. 73).

30. Jean-Pierre WALLOT, *op. cit.*, p. 433.

31. « François-Xavier Garneau », dans Laurier L. LAPIERRE (éd.), *Four O'Clock Lectures*, « French-Canadian Thinkers of the Nineteenth and Twentieth Century », Montréal, McGill University Press, 1966, p. 29.

32. « Garneau has had a profound influence upon French-Canadian historiography. He decisively and almost definitively defined what I could call in French the *problématique* of French-Canadian History. » (SAVARD, *op. cit.*, 1966, p. 37.)

33. *Ibid.*, p. 30.

34. C'est peu dire que la notion de « race » chez Groulx a suscité la controverse... Une étude de cette notion, qui la replacerait dans le contexte tant nord-américain qu'europpéen reste à faire...

35. « Il ne fait aucun doute que le discours de Garneau fut, à tous égards, l'artisan originel d'une conception de la nation qui continua de mûrir par la suite et trouva sa pleine expression dans les écrits de Groulx. » Fernand OUELLET, « Race et survivance nationale », *Études françaises*, vol. 30, n° 3 (hiver 1994-1995), p. 129.

36. Pierre TRÉPANIÉ, *op. cit.*, p. 255.

37. *Littérature canadienne* : [notes de cours], 1910-[1911], manuscrit inédit, p. 39. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel-Groulx. C'est nous qui soulignons.

38. Lionel Groulx, *Histoire du Canada français*, t. II, p. 224.

39. « Lionel Groulx, héritier spirituel et continuateur de François-Xavier Garneau [...] a complété la mission que les circonstances avaient confiée à celui qui fut le premier historien national du Canada français. » (*The Canadian Historical Review*, vol. XLVIII, n° 3 (septembre 1967), p. 299 ; cité par Pierre TOUSIGNANT, « Groulx et l'histoire. Interrogation sur le passé en vue d'une direction d'avenir », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 3 (décembre 1978), p. 347).

40. Pierre TOUSIGNANT, *ibid.*, p. 348.

41. Omer HÉROUX cité par GROULX, *Mes mémoires*, t. I, p. 302.

42. Gilles MARCOTTE, *op. cit.*, p. 51.

43. *Mes mémoires*, t. I, p. 55-56.

44. Gilles MARCOTTE, *op. cit.*, p. 51.

45. *Mes mémoires*, t. I, p. 270.

46. *Abrégé d'histoire de la littérature canadienne* [...], f. 37.

47. Lionel GROULX, « L'originalité de notre histoire », *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, p. 31-53.

48. Voir [Compositions françaises pour la classe de rhétorique], 1914-1915, [44] p. Manuscrit inédit. Aux pages [17]-[18]. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel-Groulx, cote FLG 11/17. Il est intéressant de noter que Groulx rédigea, à l'intention de ses élèves de Valleyfield, quelques autres sujets de composition française ayant trait à Garneau. L'un de ceux-ci, relatif à sa vocation, date des années 1911-1912 (Voir [Compositions françaises pour la classe de rhétorique], 1905 et 1909-1913, 267 p. Manuscrit inédit. Année 1911-1912, n° 30, p. 194-195. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel-Groulx, FLG 08/02.).

49. *Histoire du Canada* : [manuel] ; [suivi de] *Abrégé d'histoire de la littérature canadienne*, 18 septembre 1905-1906, 3 vol. (140, 142 et 146 p.). Manuscrit inédit. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel-Groulx, FLG 08/14-16

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU :
ARGUMENT POUR UN IMAGINAIRE
LITTÉRAIRE ET CRITIQUE QUÉBÉCOIS

Nicole Fortin

Collège François-Xavier Garneau

Cette réflexion sur François-Xavier Garneau n'est née ni de la lecture de son œuvre, ni de celle de son époque. Elle émane plutôt de la lecture d'un tout autre discours, soit celui de la critique universitaire québécoise des années 1960 et 1970 sur l'historien. Dans les textes portés à mon attention dans mon ouvrage *Une littérature inventée* (1994) et dans lequel je traitais de la définition de la littérature et de la critique nationales dans le Québec des années « tranquilles », quelques étonnantes références à Garneau et à son œuvre me sont apparues furtivement : l'œuvre s'y manifestait telle un résidu d'un passé qu'on aurait réanimé sous la forme d'une figure utile pour cerner les premiers enjeux de la littérature québécoise encore toute naissante. En effet, le texte de Garneau s'y comportait à la manière de ces classiques littéraires, dont la principale fonction est de contribuer à la formation des littératures. Les classiques, disait notamment Italo Calvino, sont des œuvres issues du passé qui continuent d'« être formatrices dans la mesure où elles donneront une *forme* à nos expériences futures, en leur fournissant des

modèles, des termes de comparaison, des schémas de classification, des échelles de valeur, des paradigmes de beauté ; toutes choses qui continuent à opérer même lorsqu'il ne nous reste que peu de choses, ou même rien » (1993 : 8 ; l'italique est de moi) du texte classique en question.

Texte élu parmi d'autres possibles, tout classique agit comme une *trace* d'un passé dont il se fait le témoin et le modèle, mais il agit aussi comme un *marqueur* des lieux de valeurs préconisés par le présent. De plus, le classique se différencie du strict « monument » littéraire : il n'est pas seulement un moment valorisé et statufié par une histoire littéraire ; il est une base de classement, un schéma, un modèle, un paradigme guidant la sériation des autres œuvres de l'ensemble littéraire. Un classique est en fait une « interface », un habitant de deux mondes qu'il réussit à mettre en présence : il habite toujours son passé qu'il contribue à illustrer, à résumer ou à mythifier tout comme il habite le présent de ses lecteurs dont il dévoile les conceptions, les goûts et les nostalgies.

C'est à la trace singulière, et je dirai même *imaginaire*, laissée par François-Xavier Garneau sur ses descendants littéraires que j'entends m'attarder. Pour ce faire, je débuserai l'usage de son œuvre à une époque, soient les années 1965 à 1975 qui furent, dans l'histoire littéraire nationale, un moment charnière où l'une des actions majeures de la critique aura été d'établir les premières règles d'une littérature nouvellement appelée québécoise. En cette décennie pendant laquelle la critique soulignait le centenaire de la mort de l'auteur, l'*Histoire* de Garneau s'est explicitement démarquée comme un objet de référence et fut définie par plus d'un, dont Georges-André Vachon et Jean-Marcel Paquette, comme le premier texte littéraire national :

François-Xavier Garneau (1809-1866), sous le coup du Rapport Durham, se met à la tâche et va bientôt donner en 1845 à la nation canadienne ce qui peut être considéré comme sa première vision historique en même temps que sa première œuvre d'envergure et de statut proprement littéraire depuis la Conquête » (Paquette, 1974 : 348).

Pareille réflexion traduit bien sûr l'aboutissement d'un long processus de valorisation qui s'échelonne sur cent vingt ans de lecture du texte. Cependant, au terme du parcours de ces jugements, Garneau n'apparaît pas le seul concerné car, ici, la critique ne juge pas une œuvre isolément. Elle pose bien davantage les jalons d'une tradition littéraire tout entière qui trouvera son aboutissement dans l'acte de naissance officiel d'une littérature nationale. Loin d'être anodine, la référence explicite à l'*Histoire du Canada* de Garneau doit être considérée comme un argument, comme un emprunt à la fois *indiciel* et *formateur* des premiers rouages d'une nouvelle littérature. De plus, cette même citation, en définissant l'*Histoire du Canada* de Garneau comme « première vision historique » et « première œuvre de statut littéraire », contribue à indexer l'œuvre sous un double paradigme, à la fois critique et littéraire. En ces années 1960 où se met en place une « littérature qui se fait » en même temps qu'une « instance critique » qui parle d'elle, certains critiques auront trouvé en Garneau une figure double quasi providentielle qui sanctionnera, d'un même geste, la naissance d'une littérature et d'une critique.

Faut-il préciser que cet usage de Garneau est d'autant plus significatif que, dans le contexte québécois en général, la frontière sera toujours perçue comme relativement mince entre ce qui relève de la littérature et ce qui relève du discours qui parle d'elle et de la société. Les années 1960 en étaient déjà conscientes :

Autour des œuvres de création s'est développée, en grappes volontiers touffues, et à travers tout un réseau de cours, de conférences, de colloques, d'articles, de recueils d'essais, une réflexion qui porte tout autant sur la condition québécoise que sur les œuvres elles-mêmes. Tentative d'élucidation de notre destin, cette littérature critique fait désormais partie de notre patrimoine littéraire, et elle est l'un des éléments les plus caractéristiques du renouveau culturel des dernières années (Vachon, 1968 : 269-270).

Il faut voir le sens alloué à l'*Histoire du Canada* de Garneau dans le prolongement de cette ambiguïté, ou plutôt de cette duplicité, qui permettra toujours de juger littérairement les textes selon un double régime tenant tantôt de la nature « littéraire » des textes, tantôt de leur participation à une lecture sociale, historique, politique – mais toujours « critique » – de la réalité nationale. Plus que toute œuvre nationale sans doute, l'*Histoire du Canada* de Garneau illustrera ce double statut des textes. Elle a été et est toujours un texte que s'approprient volontiers les historiens comme les littéraires, les uns et les autres en faisant l'ancêtre de leur propre tradition.

Mais avant tout, pour comprendre la portée d'un pareil texte ancien dans l'événement qu'est la mise en place d'une littérature et d'une critique, il ne faut pas perdre de vue que les années 1960 n'ont pas seulement favorisé l'accroissement de la pratique d'écriture littéraire. Cette décennie « tranquille » a sans doute surtout permis d'octroyer un *usage* singulier à chaque texte, qu'il soit déjà ancien ou à peine écrit. À la manière de la pièce sur l'échiquier, chaque texte se voit assigner une position au sein de l'ensemble littéraire selon son rôle et ses interactions avec d'autres textes avec lesquels il cohabite et qui sont autant d'œuvres qu'il expliquera ou qui l'expliqueront. La vaste entreprise de récupération que

constitue toute construction d'une littérature ne se réalise pas par un simple « empilement » de textes jugés individuellement. Plus majeure encore est la mise en place de *paradigmes de communication* entre les textes, paradigmes qui permettront de justifier le bien-fondé et la cohérence de l'ensemble qui les réunit. Ces paradigmes peuvent prendre assise sur des genres, des mouvements, des époques ou encore, reposer, comme ce sera le cas de Garneau, sur des structures beaucoup plus implicites. Ainsi, une littérature n'est pas seulement la *somme* des textes lisibles produits par une société ; en tant qu'ensemble de cohérence, une littérature est davantage la gestion d'une interlisibilité entre des discours jugés intersignifiants. J'opte pour le mot « interlisibilité », car les rapports entre les textes relèvent sans doute moins de stratégies d'écriture que de *stratégies de lecture* qui façonnent le texte selon le rôle qu'on veut lui faire jouer dans une littérature donnée : ainsi, c'est « l'avenir [des œuvres] qui les affecte d'un statut particulier », écrit Paquette en parlant notamment de Garneau (1974 : 347). En cela, l'apport pivot de Garneau et de son *Histoire du Canada* ne peut être passé sous silence dès que cette même critique peut prétendre que « De 1760 jusqu'à nos jours, en fait, le corpus littéraire du Québec se présente comme un seul bloc dont l'axe central est l'historicité » (Paquette, 1994 : 347).

Il s'agira donc moins, à partir de ma réflexion, de repérer les traces isolées d'un texte que de tracer le *parcours de son usage* : qu'a-t-on consensuellement retenu de l'œuvre de Garneau et pourquoi ; en quoi son *Histoire du Canada* s'est-elle montrée utile à l'établissement d'une « littérature qui se fait » ; en quoi a-t-elle permis d'expliquer la tradition littéraire qu'elle annonçait, mais aussi, en quoi a-t-elle pu répondre aux exigences d'une tradition nouvelle critique qui se mettait en place ?

PRÉSENCE DE GARNEAU

Dans un tel projet de mise en forme de la littérature, les œuvres conviées seront nombreuses et l'*Histoire du Canada* de Garneau, à côté des textes de Saint-Denys Garneau, d'Anne Hébert ou de Gabrielle Roy par exemple, détiendra à l'évidence une place secondaire. Il faut d'emblée avouer que François-Xavier Garneau et son histoire seront relativement peu cités. Sur plus de 250 articles traitant de littérature québécoise et publiés dans les revues littéraires universitaires entre 1965 et 1975 – notamment *Études françaises* et *Voix et images du pays*, mais également *Liberté* ou *Parti pris* qui présentent à cet égard des profils similaires –, une dizaine à peine feront référence à ce texte qu'ils considéreront comme point de départ d'une tradition littéraire nationale. Paradoxalement, cette absence relative doit cependant être jugée comme significative du rôle vecteur joué par Garneau dans la tradition. De plus, force est de constater que personne, dans les revues universitaires de l'époque, n'offrira quelque véritable *analyse* de l'œuvre de l'historien. Garneau apparaît toujours en catimini dans des articles visant à couvrir l'œuvre d'un autre auteur ou, encore, l'entièreté d'un genre ou d'une époque. Cette présence modeste et jamais solitaire ne saurait tenir d'une désaffection de la critique à l'égard du texte. Elle devra être mise sur le compte d'un des premiers traits fondamentaux du texte de Garneau qui est de *n'être signifiant que mis en rapport avec d'autres textes*. En ce sens, l'*Histoire du Canada* de Garneau doit, d'entrée de jeu, être considérée comme une « œuvre de littérature », non parce qu'elle forme un texte dont on entérinera nécessairement la littérarité de l'écriture, mais bien parce qu'elle est un texte *grégaire*, dont le sens ne provient que de son appartenance nécessaire à un ensemble, à un corpus. À courte vue, le texte de Garneau aura ce statut paradoxal d'être un texte

premier et fondateur d'enjeux tout en ne subsistant dans le discours critique que sous la forme d'une *trace*, d'un nom, d'un titre qui permet d'argumenter les formes et les visées d'un ensemble littéraire qui l'excède.

En regard de cette trace singulière, il faut d'ailleurs indiquer que Garneau a été lié à l'écriture d'une œuvre unique. Bien qu'une critique des années 1960 ait fait place à une analyse des autres textes de Garneau¹, aucune trace, aussi infime soit-elle, de quelque écriture de récits de voyages ou de quelque production poétique et journalistique ne transparaît dans les revues. Que Garneau ait pu écrire autre chose qu'un texte historique est complètement occulté, permettant, on le verra, de cimenter « l'homme et l'œuvre historique » en un seul bloc irréductible interpellé pour l'édification de l'échafaudage littéraire québécois.

La trace de cette occultation se manifestera de la manière la plus criante et étonnante dans un article de 1969 de Georges-André Vachon que je citerai en exemple. Intitulé « Une pensée incarnée », ce texte sur le journalisme canadien du début du XIX^e siècle établit une filiation idéologique fondamentale entre l'*Histoire du Canada* de Garneau et la pratique journalistique qui la précède : ainsi peut-on lire que « [l]a tradition de pensée et d'expression qui, à travers les "patriotes" de Papineau, les "rouges" et l'Institut canadien, aboutit à Garneau et à Crémazie, remonte donc à *La Gazette de Montréal*, mais non sans passer par le creuset du *Canadien* » (1969 : 257). Cette citation, conforme aux jugements usuels sur la participation charnière de Garneau à l'évolution du discours et de la pensée nationale, n'en a pas moins un aspect paradoxal puisque, dans ce même article, aucune allusion n'est faite sur quelque participation de Garneau aux dits journaux analysés. Qu'elle soit considérée comme un moment du rupture ou d'aboutissement par rapport à la tradition

qui le précède, l'écriture de l'histoire chez Garneau sera invariablement perçue comme le résultat du processus historique entamé maladroitement par les générations précédentes :

1850 serait donc l'an I de la littérature nationale, sous le Régime anglais. La première édition de l'œuvre monumentale de Garneau vient de paraître : la rupture est en effet totale, entre cette Histoire, toute moderne par sa méthode, et les essais publiés depuis le début du siècle, sous le même titre, qui continuaient à démarquer les chroniques de l'Ancien Régime (Vachon, 1969 : 249).

Suivant cette logique, l'*Histoire* ne sera jamais perçue comme le résultat d'une recherche personnelle que l'auteur aurait entamée autre part, notamment dans la poésie. « Le jour où l'historien prit la plume, le poète se tut complètement » (p. 122), disait déjà Thomas Charland en 1945 pour illustrer ce lieu de cassure dans le parcours de l'auteur. Vingt ans plus tard, une pareille phrase prend un sens nouveau dans le discours puisque le mutisme volontaire du poète au profit de l'historien deviendra un mutisme de la critique *sur* le poète lui-même, comme si cette dimension de l'écrivain n'avait jamais existé ni contribué à la formation de la démarche historique.

LE RÔLE DE L'HISTOIRE

Ce mutisme, ou cet hiatus dans l'œuvre complète de Garneau, ne saurait s'expliquer par un jugement de défaveur sur la valeur esthétique de la poésie, jugement qui concourait à faire de l'*Histoire* sa première et seule œuvre de qualité. Il faut plutôt chercher la cause de cet hiatus dans la fonction générale que la critique des revues donnera aux discours historiques. Dans le grand projet de réinterprétation du passé qui secoue la société québécoise d'alors, l'histoire prend bien

sûr la forme d'un projet métadiscursif aux objectifs similaires à ceux poursuivis par la critique ; celle-ci se donne, elle aussi, pour tâche d'opérer la réécriture d'un passé. L'accent mis sur l'histoire plus que sur tout autre texte de Garneau s'inscrira dans les visées d'une critique qui cherche à fixer les règles de son propre paradigme, c'est-à-dire de sa propre tradition et de sa propre pratique. La démarche de Garneau, pourra-t-on lire chez Vachon, est d'abord une démarche de lecture exemplaire, qui trace la voie à suivre par ses successeurs et, notamment, par les critiques eux-mêmes. Garneau, dit-il,

ne fait rien d'autre que poser, sur ce qui est, le regard d'un homme – libre. S'il écrit c'est pour prendre du recul. La monumentale Histoire patiemment se construit, libère un homme, enseigne à cent autres, lecteurs, que le regard transforme d'abord celui qui regarde (1973 : 195).

Cependant, pour illustrer avec justesse le rôle de l'histoire dans les années 1960-1970, on se doit de noter que celle-ci s'inscrira également dans un tout autre axe qui rejoint les visées d'une littérature nationale. Écrire, dira-t-on pour parler du projet littéraire dans son ensemble, « écrire – et lire aussi bien –, dans cet alphabet que nous avons, c'est voir, c'est-à-dire confier à la vue le soin d'organiser le monde selon l'ordre séquentiel et linéaire qui est le sien ; c'est *faire l'histoire*, la fabriquer » (Marcotte, 1975 : 269). D'autres textes rendront compte de cette adéquation entre « écriture » et « historicité », notamment dans les termes suivants qui visent à définir le travail de tout écrivain : « Perdu dans le dédale d'un espace confus et d'un temps absent, l'écrivain inaugure, dans le mouvement même de sa recherche, par le rythme de ses pas et de sa phrase une nouvelle histoire ». Ainsi, avant même toute lecture de son œuvre, avant tout

jugement sur la qualité de son écriture, l'*Histoire* de Garneau s'inscrit en soi comme un projet littéraire *par la forme même de son entreprise* associable à la forme des projets fictionnels. Une pareille « histoire », vue comme *forme littéraire*, ne peut subsister que dans une littérature qui ne se définit pas d'abord par la « facture » de ses énoncés mais par le projet de mise en forme qui les sous-tend. On comprend dès lors le passage sans hiatus de l'histoire vers la fiction qu'un critique tel que Jean-Marcel Paquette pourra esquisser entre Garneau et ses successeurs, envisagés comme autant d'auteurs opérant une réécriture de Garneau :

L'histoire de Garneau est le monument par excellence de cette fonctionnalisation du littéraire et, partant, de la position particulière qu'elle occupe dans l'ensemble du corpus. Engendrée par l'historicité problématique, elle engendre à son tour toute une littérature de la problématique historique [...] Une trilogie [formée de Jean Rivard, Les anciens Canadiens et Une de perdue, deux de trouvées] va bientôt se constituer sur le thème historique et donner à l'Histoire de Garneau sa traduction dans l'imaginaire (Paquette, 1974 : 350).

Ce passage de la « fonctionnalisation du littéraire », illustrée par le texte de Garneau, à une véritable « littérature de la problématique historique », créée par ceux qui le réécriront dans l'imaginaire, montre bien que l'*Histoire du Canada* de Garneau n'est pas seulement jugée comme un discours de rupture. Il s'agit bien d'un « pré-discours », sujet à une reformulation subséquente et nécessaire qui assure sa participation à la tradition littéraire : « sans doute les textes engendrés par [l'histoire] ne seraient-ils restés dans l'ordre de l'historiographie s'il n'était pas survenu le reste » (Paquette, 1974 : 347).

Je voudrais d'ailleurs revenir sur cette position double que détient le texte de Garneau, désigné tantôt comme un « discours de rupture » à l'égard de la tradition qui le précède, tantôt comme un « pré-discours » à réécrire afin d'enclencher une tradition littéraire nationale. C'est en vertu de cet axe, qui fera de l'histoire l'objet d'une réécriture nécessaire dans la fiction, qu'il faut ici justifier la valeur littéraire qui sera accordée au texte.

LIEUX DE RÉFÉRENCE

Paradoxalement, cette histoire, qui permet le passage d'un monde d'avant la littérature à un monde où l'écriture littéraire devient possible, n'apparaît jamais en soi dans les textes que j'ai analysés. Ce texte, jugé par plus d'un comme écriture originelle de la littérature nationale, n'est en effet jamais cité. Jamais ne fera-t-on allusion à quelque contenu de celle-ci, comme si la volonté de Garneau d'écrire une histoire différente des histoires anciennes était en soi un acte suffisant qui ne nécessite pas que l'on en connaisse le résultat. L'histoire, jamais citée autrement qu'à travers son titre et les conditions historiques qui l'ont justifiée, disparaît en effet derrière le projet de l'historien. Non parce que l'on valorise l'homme au détriment du texte mais parce que l'écriture est entièrement contenue dans un acte de parole que je dirais autotélique ou autoréférentiel : rompre avec la tradition qui le précède ; s'élever contre le discours de l'autre que résume le « peuple sans histoire ni littérature » de Durham ; enclencher le processus des écritures à venir deviennent des actes discursifs qui suffisent pour sanctionner la littérarité du texte. À ce titre, l'histoire de Garneau, en tant qu'« objet de littérature », doit être définie moins sous la forme d'un texte ou d'un « énoncé » que sous la forme d'une « énonciation ». Texte référentiel à souhait, l'*Histoire du Canada* de Garneau

n'existera paradoxalement pas par son contenu énoncé, par sa référence à l'histoire nationale ; elle existera d'abord par les conditions de sa production qui deviennent en soi le seul lieu de référence du texte. Si l'on reprenait succinctement les termes de Kerbrat-Orecchioni à propos de l'énonciation (1980 : 34-35), il faudrait dire ici que la critique ne construit pas sa référence au texte en décodant la « référence absolue », ce qui aurait correspondu à faire état des événements historiques relatés par Garneau. La critique s'intéresse ici à ce que Catherine Kerbrat-Orecchioni appelle la « référence déictique », soit la référence au contexte de communication qui explique et situe le discours. En bref, il résulte de ce glissement de point de vue que l'histoire permettra moins de définir les formes modèles d'un « texte national » que les formes modèles d'une « énonciation nationale » québécoise.

Vue sous cet angle, l'absence relative de l'*Histoire du Canada* de Garneau comme texte sur les rayons des bibliothèques et des librairies n'est pas si étonnante. « Celui qu'on a appelé le père de la littérature québécoise, écrivait Gilles Marcotte, est introuvable en librairie, alors que s'y trouvent bon nombre d'écrivains mineurs de son siècle. Cette absence en dit long sur notre myopie culturelle » (1995 : 8) Doit-on justifier cette absence strictement par la courte vision et l'atrophie de la mémoire des modernes ou ne doit-on pas plutôt dire que l'œuvre de Garneau léguée par la tradition n'est pas d'abord signifiante, en littérature québécoise, en tant qu'« objet de lecture » ? En tout état de cause, la critique des années 1960 et 1970 semble avoir construit un Garneau dont la référence réside davantage dans la *forme* et dans le *contexte* socio-historique de son acte d'écriture et de lecture que sous les traits d'un texte à lire autant dans ses aspects littéraires que référentiels. Que le texte d'ancrage du projet historique, connu sous le nom de « Discours préliminaire »,

se soit avéré sans doute l'extrait le plus analysé, traduit bien cette importance qui sera accordée non pas aux événements historiques racontés mais bien à la définition et à la justification de l'entreprise historique elle-même. Ce texte introductif argumente d'abord les conditions socio-historiques et épistémiques d'une énonciation ; il n'aborde pas encore le récit des événements historiques qui seront au cœur du projet de l'historien.

En fait, dire que la référence à Garneau ne s'appuie ici sur aucune citation n'est sans doute pas tout à fait exact. L'ensemble du discours sur l'auteur se tient en effet en une phrase citée qui revient telle un « motif » résumant et expliquant l'ensemble du projet de l'historien. La phrase de Lord Durham, « Un peuple sans histoire ni littérature », accompagnera en effet l'histoire de Garneau tel un énoncé qui émanerait directement non pas du *texte* mais du *projet* historique. Il n'y a qu'un paradoxe apparent à dire que la seule citation accolée ici à l'*Histoire* soit en fait une phrase volée au discours d'un autre, étrangère au discours de Garneau comme elle est d'ailleurs étrangère à toute la tradition littéraire nationale. La valeur de l'œuvre de Garneau repose en effet sur cette altérité, ou plutôt sur cette présence intrinsèque d'un double discours qui illustre, aux yeux de la critique des années 1960 et 1970, l'attitude littéraire du *xix^e* siècle : « L'écriture de ce temps-là fut efficace – sort jeté contre le sort, regard posé sur, posé contre ce qui est. Elle prépare l'avènement d'une littérature québécoise » (Vachon, 1973 : 196). Dans un contexte où la critique perçoit l'histoire à travers sa référence au contexte communicationnel, il n'est pas étonnant que la phrase de Durham soit venue prendre place comme partie prenante de la logique du texte. Au sortir de l'argumentation de la critique, le texte de Garneau n'apparaît pas comme un geste énonciatif isolé ou isolable. Il

apparaît comme une étape dans une énonciation nationale plus générale, où il est réponse à l'énonciation imparfaite et mensongère qui le précède et point d'ancrage, voire lieu de débrayage pour les énonciations littéraires et critiques à venir.

Entre parenthèses, il faut signaler l'existence de textes critiques qui citeront Durham sans référence directe à Garneau. Ces cas sont intéressants, car la phrase de Durham apparaîtra dans l'argumentation de ces articles sous la forme d'un énoncé préliminaire placé en introduction ou en exergue : le rôle de l'énonciateur de l'article sera, dès lors, de contredire cette citation afin de justifier l'existence d'une littérature nationale. Une analyse poussée de ces textes aurait permis de montrer que l'attitude jugée exemplaire de Garneau à l'égard de Durham constituera un modèle argumentatif que reprendra plus d'un critique engagé dans le projet de mise en place de la littérature québécoise². Pour la critique, Garneau ne serait pas que la date de départ d'une tradition de lecture critique ; il offrirait plus fondamentalement une *forme argumentative* ou un *modèle de position énonciative* réitérable, à partir duquel pourront prendre appui les formes de l'argumentation nationale.

CONTRE-EXEMPLE

Tous n'aduleront pas l'historien et certains jugements portés sur son travail donneront naissance à une sanction négative. La provenance des textes critiques jouera sur le crédit ou le discrédit accordé à Garneau : au moment où une revue telle que *Études françaises* proclamait la valeur de l'auteur, *Voix et images du pays* renvoyait de l'historien une image contrastée, reposant sur l'opposition – voire la disjonction – du projet historique à l'égard de l'histoire réelle³ :

Histoire sublimée de Garneau qui nie désespérément la Conquête pour chanter les hauts faits de nos valeureux officiers. Histoire qui chante et se veut épique, mais qui est l'envers même de l'épopée puisque ses héros ne sont pas victorieux [...] Histoire qui ne sait lire la Conquête, la domination coloniale, la révolte de 1837 ou plutôt qui refuse de la lire (Gagnon-Mahony, 1972 : 61).

Sans doute pourrait-on craindre que, à travers un rejet aussi radical, le texte de Garneau puisse définitivement perdre son statut de *modèle* littéraire et critique. Or, paradoxalement, même là où les regards sur Garneau se feront négatifs, son rôle de modèle argumentatif n'en sera pas pour autant absent : d'ailleurs, un modèle n'est sans doute jamais aussi fort que là où les contre-exemples permettent toujours d'en illustrer la validité.

D'abord, on ne comprendra le sens accordé ici à Garneau que si on note la *position* discursive qu'il occupe dans le texte de Madeleine Gagnon-Mahony. Placé en introduction d'un article sur *Angéline de Montbrun*, Garneau a pour unique rôle de permettre la valorisation de l'œuvre de Conan, définie comme réécriture fictionnelle de son prédécesseur : ainsi, conclura l'introduction, « Peut-être découvrirons-nous ici que Félicité, grâce justement au voile du “roman psychologique” ou au subterfuge du mythe, pouvait beaucoup plus librement prendre sa vengeance, pleinement historique, sur Garneau et tous ses disciples » (1972 : 62). Dans le projet global de cet article, l'*Histoire du Canada* prend à l'évidence un statut de pré-discours à transgresser : sa position initiale dans l'article est une position de débrayage, ouvrant la porte à l'argumentation de la valeur d'un tout autre discours. Dès lors, on peut juger l'*Histoire du Canada* comme ayant toujours un statut de « modèle », en ce qu'elle pose ici les règles justifiant, par la négative, la littérarité du texte de Conan qu'elle sert à soutenir.

On peut également donner ici à Garneau une autre fonction plus implicite mais tout aussi active dès l'introduction de l'article. Placée au-delà de l'argumentation sur *Angéline*, une autre argumentation surgit, visant à sanctionner la valeur de la lecture critique moderne, donc celle de l'énonciateur de l'article. Dans ce cas, la position de Garneau n'est pas si différente de la position occupée à l'égard de Conan : il s'agira encore de poser un modèle qui, par ses lacunes, devient le lieu d'ancrage d'une tradition qui tiendra sa valeur de son aptitude à reformuler de ce qui la précède. Dès lors, l'article peut reposer sur le projet suivant, où l'*Histoire du Canada* de Garneau devient exemplaire de ce qu'il faut rejeter :

Voilà que nous découvrirons une contradiction fondamentale entre une première et une seconde lecture d'Angéline (mes lectures bien entendu, mais il reste que jusqu'ici la « critique » ne participa jamais que de la première ; j'en suggère les principaux titres) ; première lecture qui résulte de l'aliénation et du mensonge historiques qui vont de la Conquête jusqu'à l'occupation dévoilée ou démasquée (1970) ; seconde lecture désaliénante qui [...] tentera de soulever un autre masque (Gagnon-Mahony, 1972 : 58).

Soumise dans un premier temps à une valorisation littéraire de l'œuvre de Conan, soumise dans un second temps à une valorisation critique du présent au détriment de « l'aliénation et de mensonge historiques » du passé, l'*Histoire du Canada* de Garneau apparaît indéniablement comme une figure accessoire. Elle ne saurait subsister seule, sans le secours des traditions littéraire et critique dont elle est la caution. L'intérêt de cette présence n'est pas tant dans les jugements négatifs qui lui sont alloués que dans le rôle de contrepoids qu'il lui faut ici assumer : ce texte devient un

barème, un instrument qui mesure la distance et la valeur des traditions d'écriture et de lecture qui s'inscrivent à ses dépens.

*
* * *

Au terme de cette lecture sur l'« usage » de Garneau par la critique d'une époque, force est de constater que l'historien et son histoire apparaissent ici sous un jour fort différent de celui sous lequel l'historiographie usuelle nous les fait voir quand elle reproduit le parcours réel de l'auteur et de son œuvre. Ce que l'on retrouve ici, c'est bien un « Garneau imaginaire » modelé selon les besoins d'une critique. La raison de cette reconstruction est sans doute que la visée première de la critique de ces années 1960 n'a pas été d'abord de « raconter » l'histoire datée et circonstanciée du corpus québécois, mais bien plus fondamentalement, d'inscrire les règles et les lois d'une littérarité nationale. Que le texte puisse être valorisé ou rejeté importe moins que les contours littéraires et critiques que cette valorisation ou cette dévalorisation permet de cerner. En ce sens, et ainsi que je l'esquissais par l'intermédiaire de Calvino au début de ce texte, la fonction du « classique » n'est pas seulement de nommer et dater un moment valorisé d'une histoire littéraire. Sa fonction est de définir les *formes*, les *modèles* et les *paradigmes d'écriture* qui seront les formes, les modèles, les paradigmes des écritures subséquentes. Au terme de son usage, il ne subsiste en effet que peu de choses du texte de Garneau : tout juste une forme, un exemple d'énonciation première, à réitérer ou à dénoncer par la suite. Pris comme figure permettant d'étayer un projet d'ensemble ou la valeur d'une œuvre unique, Garneau perd en effet sa propre identité pour se fondre dans le projet identitaire d'une littérature et d'une critique qui se font. Dès qu'elle sera prise, comme ici, dans les rets d'un

discours où elle n'est plus qu'un élément parmi d'autres dans une stratégie de constitution de la bibliothèque québécoise, l'*Histoire du Canada* de Garneau perdra sa spécificité pour n'être qu'un discours modèle d'embrayage de l'écriture nationale.

Première « œuvre de littérature », placée à mi-chemin entre l'*écriture* et la *lecture* du réel, donc, entre le *littéraire* et le *critique*, cette histoire synthétise en cela des traits essentiels que détiendront les « œuvres de littérature » à venir, d'être des discours qui interagissent entre eux, qui se répondent, qui se réécrivent, tissant ainsi la trame de fond de la littérature québécoise. Ainsi, en tant que texte qui récrit Durham et qui est lui-même sujet aux réécritures, l'histoire porte en soi les marques modèles du projet national. De plus, cette littérature nationale pose non seulement ses repères par la qualité intrinsèque de ces textes – soit par ce que l'on nomme usuellement leur littérarité –, mais par leur « aptitude » à se « positionner » dans le champ général des discours nationaux. L'œuvre de Garneau, par la position intellectuelle et historique exemplaire qu'elle a su occuper dans le XIX^e siècle québécois, s'est sans doute avérée une œuvre modèle idéale. Sur l'échiquier littéraire québécois des années 1960, l'*Histoire du Canada* de Garneau occupe une position que l'on peut certes juger ingrate ; c'est néanmoins en n'étant qu'une *forme*, qu'une *trace* jamais citée qu'elle a su jouer son rôle.

1. Je pense notamment à *François-Xavier Garneau. Aspects littéraires de son œuvre*, ouvrage préparé par Paul Wyczynski en 1966, à l'occasion du centenaire de la mort de l'historien.

2. Cet usage singulier de la citation de Durham se retrouve notamment dans « Le domaine littéraire québécois en perspective cavalière » (Vachon, 1967 : 27) où la citation « Un peuple... sans littérature » est placée en épigraphe. Portant sur les conditions d'existence d'une littérature

nationale, ce texte se construit comme un *démenti* du sens de son énoncé initial. On peut également souligner que le texte de Paquette, que l'ai abondamment cité dans mon article, se termine en conclusion par l'*inversion* de la phrase de Durham : « Finalement, ce peuple "sans histoire et sans littérature", n'aura été qu'histoire (tant elle a pensé sur lui) et que littérature (tant la fonction de l'écriture aura été pour lui autre chose qu'un amusement) » (356). Plus récemment, on peut noter que Gilles Marcotte, dans sa présentation du numéro d'*Études françaises* sur François-Xavier Garneau et son Histoire (vol. 30, n° 3), termine son texte par l'*opposition* des deux phrases suivantes : « "C'est un peuple sans histoire et sans littérature." François-Xavier Garneau écrira la première œuvre historique et littéraire du Canada français » (1995 : 10).

Ces procédés fort simples d'écriture ne seraient pas si intéressants s'ils ne semblaient pas correspondre ici à une stratégie stylistique, voire argumentative, commune : en effet, il semble bien que la phrase de Durham concoure à mettre en place, dès sa citation, un emploi de figures de discours de l'ordre de l'inversion, de l'antithèse, etc.

3. De façon générale, *Études françaises* édifiera les traditions littéraires et critiques québécoises en reconstituant une ligne de tradition et de cohésion entre des œuvres s'échelonnant des origines à nos jours ; *Voix et images du pays* procédera plutôt par ruptures successives, cherchant à lire les lieux d'évolution de la littérature et de la critique nationales dans leur capacité à dépasser et à effacer les pratiques antérieures. Le traitement octroyé à Garneau, lu chez l'un comme origine valorisée et chez l'autre comme passé à reformuler, n'est donc pas insignifiant. Au contraire, cet usage singulier reproduit, de façon exacerbée, l'usage général que les deux revues donneront aux œuvres anciennes.

BIBLIOGRAPHIE

- CALVINO, Italo (1993), *Pourquoi lire les classiques*, Paris, Seuil. (Coll. « La librairie du xx^e siècle ».)
- CHARLAND, Thomas (1945), « Garneau : préparation de l'historien », dans *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, Deuxième semaine d'histoire de l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945, Société historique de Montréal.
- FORTIN, Nicole (1994), *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval. (Coll. « Vie des lettres québécoises ».)
- GAGNON-MAHONY, Madeleine (1972), « Angéline de Montbrun : le mensonge historique et la subversion de la métaphore blanche », *Voix et images du pays*, vol. V, p. 57-68.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- MARCOTTE, Gilles (1975), « Réjean Ducharme contre Blasey Blasey », *Études françaises*, vol. 11, n^{os} 3-4, p. 247-284.
- MARCOTTE, Gilles (1995), « Présentation. Écrire en 1945 », *François-Xavier Garneau et son histoire*, *Études françaises*, n^o 30, vol. 3, p. 7-10.
- PAQUETTE, Jean-Marcel (1974), « Écriture et histoire – Essai d'interprétation du corpus littéraire québécois », *Études françaises*, vol. 10, n^o 4, p. 343-357.
- VACHON, Georges-André (1967), « Le domaine littéraire québécois en perspective cavalière », dans Pierre de GRANDPRÉ (dir.), *Histoire de la littérature française au Québec*, tome I, p. 27-33.
- VACHON, Georges-André (1968), « Une tradition à inventer », *Conférences J.-A. de Sève*, Montréal, p. 267-289.
- VACHON, Georges-André (1969), « Une pensée incarnée », *Études françaises*, vol. 5, n^o 3, p. 249-258.

VACHON, Georges-André (1973), « Naissance d'une écriture », *Études françaises*, vol. 9, n° 3 p. 191-196.

WYCZYNSKI, Paul (dir.) (1966), *François-Xavier Garneau. Aspects littéraires de son œuvre*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa. (Coll. « Visage des lettres canadiennes ».)

POSTFACE

Yvan Lamonde

L'ÉNIGME GARNEAU

Il y a des hommes et des œuvres qui continuent de fasciner pendant longtemps, parce qu'ils résistent à l'analyse. François-Xavier Garneau est de ceux-là. Son œuvre est certes limitée par des archives particulièrement insuffisantes, mais la difficulté à percer le personnage tient à sa singularité et à sa complexité. Le jeune Garneau reçoit une éducation hors norme, auprès du libéral Perreault plutôt que dans les murs du Séminaire de Québec. Jeune, il voyage sans paraître en avoir les moyens, mais il parcourt les pages du monde après avoir lu ce qu'il trouvait de disponible, ça et là, chez Archibald Campbell, chez Joseph-François Perreault, chez Amable Berthelot ou ailleurs. Rien ne permet d'éclairer les motifs et le début de rédaction de son *Histoire du Canada*. Les chercheurs continuent de gloser sur la « scène primitive » qui l'aurait déterminé à faire la preuve que les « Canadiens » avaient une histoire et la mise en train de son travail historique – dépistage des sources, recherche de témoignages oraux, conception d'un plan de travail, lectures – demeure conjecturale. Au mieux, on avancera l'hypothèse qu'il se met au travail au début de 1837.

Né en 1809, il entre dans la décennie 1830 à 21 ans. Ce n'est pas banal quand on sait qu'il s'agit d'une période de partage, de déchirements : John Neilson se distance de Louis-Joseph Papineau après les 92 Résolutions de 1834, Étienne Parent bifurque en 1837, les Patriotes radicaux dépassent Papineau sur sa gauche. Garneau doit se faire une tête sur toutes les questions qui agitent la Chambre d'assemblée et la presse. Il devra faire de même au moment des rébellions, au moment du *Rapport* de Durham, au moment de l'Union. Qui dira alors si Garneau fut pro-Papineau ou pro-La Fontaine ? Qui fera, de façon satisfaisante, les nuances chronologiques et idéologiques qui s'imposent ? L'homme résiste à l'analyse.

Le *Voyage* de 1831 à 1833 véhicule aussi sa part de complexité. Nous satisfaisons-nous vraiment du prétexte des coquilles et des fautes d'impression pour expliquer la destruction de l'édition de 1854 ? Pourquoi Garneau ne consent-il au « je », et indirectement encore, que dans le récit de voyage de 1854, alors qu'il est « consacré » ? Pourquoi Garneau met-il ses lecteurs, hier comme aujourd'hui et demain, dans la situation de voir et de comprendre le Garneau de 1831-1833 à travers les yeux de celui de 1854 ? Ajoutons qu'il est peu d'individus et peu de textes, comme dans ce *Voyage*, qui laissent paraître la complexité politique et culturelle d'un Canadien de mentalité américaine aussi admiratif de l'Angleterre que de la France.

Ce colloque « autour d'un monument » a donc davantage épuisé les chercheurs que le sujet ! Cela est bien..., car une telle rencontre ne va pas anesthésier l'intérêt pour Garneau pendant les 25 prochaines années. C'est donc dire qu'il y a encore du pain sur la planche...

Il conviendrait peut-être de reconnaître des zones grises : par exemple, nous savons peu de choses des lectures de Garneau. Il faudrait continuer à étudier la référence chez Gar-

neau comme on l'a fait pour son *Histoire du Canada*. Faute d'un catalogue de la bibliothèque de l'historien, une certaine idée du lisible pour Garneau pourrait être tirée des catalogues et/ou des inventaires après décès de Campbell, de Perreault, de Berthelot, sans parler de possibles registres de prêt de bibliothèques de Québec, celles de la Chambre d'Assemblée ou de l'Institut canadien de Québec, à titre d'exemples.

Par acquis de conscience, il y aurait lieu de passer à travers les minutes du notaire Garneau (1830-1842) et de fouiller les documents qu'il a produits comme greffier de la ville de Québec. On ne sait ce qu'on pourrait y trouver pour comprendre la démarche de l'historien. L'activité de Garneau dans le Comité constitutionnel de Québec (avril 1834) demeure une inconnue et la contextualisation de ce Comité pourrait au moins éclairer le rapport de Garneau à Papineau et à La Fontaine. On rêve d'une biographie d'Étienne Parent où l'index des noms renverrait souvent à Garneau...

Si l'on connaît la participation de Garneau à la Société de discussion de Québec de 1843 à 1850, on sait peu de choses de sa participation au mouvement associatif de l'époque, et en particulier à la Société littéraire et historique de Québec, à la Société nationale Saint-Jean Baptiste et à l'Institut canadien de Québec.

On attend toujours la recherche un tant soit peu définitive sur l'histoire au Québec avant Garneau, une histoire de l'histoire, qui explorerait toutes les avenues afin de nous renseigner davantage sur la conscience historique qui pouvait être la sienne. Et, après les études sur les rapports entre Garneau, d'une part, et Michelet, Thierry et Martin, d'autre part, il faudrait comparer la naissance de l'histoire du Québec avec celle des Amériques. L'analyse des pratiques des « historiens » du Nouveau Monde – cartographie, préoccupations statistiques, habitude des compilations, premières « histoires

nationales », statut professionnel et idéologique de leurs auteurs, contenu des manuels scolaires et des histoires sous forme de catéchisme, initiatives monumentales et commémoratives, célébrations des héros (Bolivar, San Martin, Papi-neau), réception des œuvres (Harwich Vallenilla, 1994) – nous ferait sortir du cercle réducteur de la sempiternelle comparaison avec les seules métropoles.

La mise en présence, lors du colloque, de littéraires et d'historiens, a fait voir l'importance très différente que chacun accordait au récit. À un moment où les historiens redécouvrent que les chiffres ne disent pas tout et que, comme le soulignait Montherlant, chaque mot a son traître, de telles rencontres demeurent fécondes et appellent la récurrence.

Enfin, après la publication fort bienvenue du *Répertoire numérique du fonds Garneau* [...] (Barrette, 1995), on attend la publication trop longtemps différée des *Œuvres* de Garneau.

BIBLIOGRAPHIE

BARRETTE, Jean-Marc, (1995), *Répertoire numérique du Fonds François-Xavier-Garneau, du fonds Alfred-Garneau, de la collection Alfred-Garneau et du fonds Hector-Garneau*, Ottawa, Université d'Ottawa, CRCCF, XX-115 p.

HARWICH VALLENILLA, Nikita, (1994), « Le discours historiographique du Venezuela au XIX^e siècle », dans François-Xavier GUERRA (dir.), *Mémoires en devenir. Amérique latine, 16^e-19^e siècles*, Bordeaux, Maisons des pays ibériques, p. 193-206.

TABLE DES MATIÈRES

AUTOOUR D'UN MONUMENT	
Gilles Gallichan, Kenneth Landry et Denis Saint-Jacques	5
SUR LES TRACES DE L'HISTORIEN	
FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU	
Paul Wyczynski	13

L'HISTORIEN ET SON MILIEU

UN ESPACE MAL CONNU :	
LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT AU XIX ^e SIÈCLE	
Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin	31
« L'OMBRE DU PASSÉ » : FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU	
ET L'ÉVEIL DES NATIONALITÉS	
Yvan Lamonde	51
FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU	
ET LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC	
Marc Lebel	85
L'HORIZON AUTOBIOGRAPHIQUE DU RÉCIT DE VOYAGE	
DE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU EN ANGLETERRE	
ET EN FRANCE DANS LES ANNÉES 1831, 1832 ET 1833	
Pierre Rajotte	167

L'ŒUVRE DE L'HISTORIEN

LA RÉPLIQUE DE GARNEAU À LORD DURHAM : PEUPLE « SANS HISTOIRE » OU SANS AVENIR ? Jean-Paul Bernard	195
FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU ET LE CARACTÈRE NATIONAL DES CANADIENS Marc Lebel	223
L'AMBIGUÏTÉ GARNÉLIENNE Maurice Lemire	263
FONDER QUÉBEC Gilles Marcotte	279
GARNEAU, L'HISTORIEN QUI SE FIT ÉDITEUR Jean-Marie Lebel	291

LA CONSTRUCTION DU MONUMENT OU LA FORTUNE DE L'ŒUVRE

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU, SA VIE, SON ŒUVRE... ET SES BIOGRAPHES Lucie Robert	307
P.-J.-O. CHAUVEAU, LECTEUR DE GARNEAU Micheline Cambron	333
QUAND UN « HISTORIEN NATIONAL » EN SCRUTE UN AUTRE : LIONEL GROULX ET FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU Stéphane Stapinsky	347

TABLE DES MATIÈRES

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU : ARGUMENT POUR UN IMAGINAIRE LITTÉRAIRE ET CRITIQUE QUÉBÉCOIS Nicole Fortin	369
POSTFACE Yvan Lamonde	391

Révision du manuscrit et correction des épreuves : Kenneth Landry et Reine Bélanger

Composition et infographie : Isabelle Tousignant

Conception graphique : Dominic Duffaud

Illustration de la couverture : Photo de François-Xavier Gameau,

Archives du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*

Diffusion pour le Canada : Gallimard ltée

3700A, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Qc), H2X 2V4

Téléphone : (514) 499-0072 Télécopieur : (514) 499-0851

Distribution : SOCADIS

Diffusion et distribution pour l'Europe : DEQ

30, rue Gay-Lussac

75005, Paris, France

Téléphone : (1) 43.54.49.02 Télécopieur : (1) 43.54.39.15

Diffusion pour les autres pays : Exportlivre

289, boulevard Désaulniers, Saint-Lambert (Qc), J4P 1M8

Téléphone : (514) 671-3888 Télécopieur : (514) 671-2121

Éditions Nota bene

1230, boul. René-Lévesque Ouest

Québec, Qc, G1S 1W2

ACHEVÉ D'IMPRIMER
CHEZ AGMV
MARQUIS
IMPRIMEUR INC.
CAP-SAINT-IGNACE (QUÉBEC)
EN SEPTEMBRE 1998
POUR LE COMPTE DES ÉDITIONS NOTA BENE

Dépôt légal, 3^e trimestre 1998
Bibliothèque nationale du Québec

François-Xavier Garneau

une figure nationale

En 1845, François-Xavier Garneau publie le premier tome de sa monumentale *Histoire du Canada*, ouvrage qui allait asseoir sa réputation d'« historien national ». Après plus d'un siècle et demi, il convient de souligner l'intérêt que représente toujours, aujourd'hui, l'œuvre de Garneau et de faire le bilan des recherches les plus récentes sur l'auteur et sur son époque.

Le présent collectif réunit dix-huit historiens et littéraires qui proposent de nouvelles interprétations des rapports entre l'écrivain et son milieu, de l'écriture, de la production ainsi que de la fortune de cet ouvrage marquant.

Avec des textes de : Jean-Paul Bernard, Micheline Cambron, Serge Courville, Nicole Fortin, Gilles Gallichan, Yvan Lamonde, Kenneth Landry, Jean-Marie Lebel, Marc Lebel, Maurice Lemire, Gilles Marcotte, Pierre Rajotte, Jean-Claude Robert, Lucie Robert, Denis Saint-Jacques, Normand Séguin, Stéphane Stapinsky et Paul Wyczynski.

ISBN 2-921053-90-X



Illustration de couverture: François-Xavier Garneau
Les archives publiques du Canada